



HAL
open science

Justine Giroud, une veuve imprimeur-libraire à Grenoble au Siècle des Lumières (1767-1782)

Élodie Guillard

► **To cite this version:**

Élodie Guillard. Justine Giroud, une veuve imprimeur-libraire à Grenoble au Siècle des Lumières (1767-1782). Histoire. 2014. dumas-04103380

HAL Id: dumas-04103380

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04103380>

Submitted on 23 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



Élodie GUILLAND

**JUSTINE GIROUD, UNE VEUVE IMPRIMEUR-LIBRAIRE À GRENOBLE
AU SIÈCLE DES LUMIÈRES
1767-1782**



Mémoire de Master 2 « Sciences humaines et sociales »
Mention Histoire et Histoire de l'art
Spécialité Histoire des sociétés modernes et contemporaines

Année 2013-2014

Sous la direction de Mme Anne Béroujon



Élodie GUILLAND

**JUSTINE GIROUD, UNE VEUVE IMPRIMEUR-LIBRAIRE À GRENOBLE
AU SIÈCLE DES LUMIÈRES
1767-1782**

Mémoire de Master 2 « Sciences humaines et sociales »
Mention Histoire et Histoire de l'art
Spécialité Histoire des sociétés modernes et contemporaines

Année 2013-2014

Sous la direction de Mme Anne Béroujon

À mes parents

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Anne Bérroujon, ma directrice de recherches, pour sa gentillesse et ses nombreux conseils qui m'ont guidés durant ces deux dernières années.

Ma reconnaissance va également au personnel des archives et bibliothèques dans lesquelles je me suis rendue au cours de cette année, en particulier à Marie-Madeleine Saby, pour ses conseils concernant le fond Giroud de la bibliothèque universitaire de Grenoble.

Un grand merci à mes parents qui m'ont encouragée et aidée tout au long de mes études et de ces deux dernières années de recherche, en particulier Françoise Guillard pour ses patientes relectures, ainsi qu'à tous les membres de ma famille et à mes amis qui se sont intéressés de près ou de loin à mon travail et qui m'ont toujours soutenue.

Introduction

« Si les Français de la fin du XVIII^e siècle ont fait la Révolution, c'est parce que, préalablement, ils avaient été transformés, « faits », par les livres [...] Telle est l'hypothèse de laquelle il faut partir, quitte à montrer en chemin quelques doutes à son égard¹. »

C'est en constatant la hausse de l'alphabétisation et surtout l'augmentation de la présence de l'imprimé à Paris, dans un panel de milieux sociaux plus large qu'auparavant, que Roger Chartier a été amené à s'interroger sur l'implication du livre, comme un des ferments de la Révolution française. Naturellement, c'est rapidement vers le rôle des imprimeurs-libraires dans la diffusion des idées nouvelles et plus largement dans l'évolution des mentalités au fil du siècle que s'est axé le raisonnement de Roger Chartier. En transformant considérablement leur production, délaissant la religion au profit des belles lettres et des sciences, en proposant aux lecteurs un accès plus large à l'imprimé par la création de cabinets littéraires ou du système de location d'ouvrages, il apparaît que les imprimeurs-libraires se sont imposés comme des acteurs de l'évolution des mentalités qui eut cours au fil du XVIII^e siècle². À Grenoble, où l'imprimerie-librairie fut, dans la seconde partie du XVIII^e siècle, le fait de cinq familles³, si ce schéma parisien semble s'appliquer à certains libraires et à de rares imprimeurs, comme nous le verrons plus loin⁴, il est difficile de constater, dans la globalité du marché légal grenoblois – concurrencé à la fois par l'hégémonie éditoriale parisienne et par la proximité d'Avignon, alors grand centre de contrefaçon du livre – une baisse de la production religieuse au profit d'un corpus scientifique⁵. Partant de ce contexte, nous allons porter notre attention sur le parcours et le positionnement d'une femme par rapport à ces constats, Justine Giroud, qui fut

¹ Roger CHARTIER, *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Éditions du Seuil, 1990, rééd. Paris, Éditions du Seuil, 2000, p. 101.

² *Ibid.*, p. 104.

³ Edmond MAIGNIEN, *Les imprimeurs et les libraires à Grenoble du XVe au XVIIIe siècle*, Grenoble, s.n., 1884, reprint, s.l., B. de Graaf (Nieuwkoop), 1969, pp. LVIII-LXIX, Les cinq imprimeurs-libraires ou familles d'imprimeurs-libraires étaient alors les Giroud, les Faure, les Cuchet, André Arnaud et Joseph Allier.

⁴ Voir parties II et III.

⁵ Annexe 7, Évolution de la production imprimée légale grenobloise entre 1767 et 1782, selon les données fournies par Edmond Maignien.

imprimeur-libraire à Grenoble entre 1767 et 1782. Un premier mémoire de master nous avait permis l'an passé de démontrer l'emprise que sut obtenir au fil du temps la famille Giroud dans son ensemble, entre 1663 et 1827, sur le marché du livre grenoblois ; une longévité et un pouvoir que seule la famille Faure parvint à égaler au XVIII^e siècle. Cette puissance de l'entreprise Giroud au sein du paysage de l'imprimerie-librairie grenoblois du temps de Justine, mise à mal à posteriori sous les effets de la Révolution française, reposait sur des assises solides, établies par les générations précédentes son arrivée. Ces dernières surent en particulier gagner la confiance du Parlement, conférant ainsi une réelle stabilité à l'entreprise familiale, qui reçut en 1689 la charge d'imprimerie-librairie du Parlement⁶, un privilège qu'elle réussit à conserver jusqu'à la suppression de cette institution en 1790. Cette proximité avec le Parlement, nous en avons montré l'an passé l'implication dans la consolidation du pouvoir de la famille Giroud au cours du XVIII^e siècle. Socialement, du temps de Justine, ce lien avec le Parlement se manifesta par l'alliance matrimoniale nouée entre Catherine-Justine⁷ et Louis Robin, avocat au Parlement, ainsi que par les faveurs qui furent accordées à Jean-Louis-Antoine, le fils de Justine Giroud, lors de l'accession prématurée de ce dernier à la maîtrise d'imprimeur-libraire⁸. Professionnellement, que ce soit par l'apport d'une clientèle aisée ou de matière à imprimer, ceci se traduisant notamment par une quasi mainmise sur l'impression des factums par Justine Giroud⁹, le titre d'imprimeur-libraire du Parlement sembla offrir à la famille une source de revenus régulière contribuant à faire de leur entreprise l'une des deux plus grandes imprimeries-librairies grenobloises du temps de Justine.

C'est donc du fait de la prospérité dont bénéficiait l'imprimerie-librairie Giroud sous la direction de Justine que le parcours de cette dernière a retenu notre attention cette année. Nos interrogations porteront non seulement sur le parcours personnel de Justine Giroud par rapport à celui de ses prédécesseurs, mais aussi sur le positionnement de l'imprimerie-librairie de celle-ci, au sein de la ville de Grenoble, comme nous l'évoquions précédemment, puisque nous chercherons à savoir quelle a été la place de l'entreprise de

⁶ Archives départementales de l'Isère (désormais ADI), B 2157, f° 234, 18 mars 1689, Attribution de la charge d'imprimeur-libraire du Parlement à Alexandre Giroud.

⁷ Annexe 1, Arbre généalogique de la branche grenobloise de la famille Giroud (1663-1827), Catherine-Justine était la fille d'André et Justine Giroud.

⁸ Voir pp. 25-26.

⁹ Voir pp. 100-101.

cette dernière dans la capitale du Dauphiné en cette fin de XVIII^e siècle, tant par rapport au monde professionnel qu'au lectorat. Nous essayerons également de déterminer quelle a été l'implication de la veuve Giroud dans la diffusion des idées nouvelles et dans la démocratisation du savoir, précisant ainsi l'étude amorcée par Marie-Béatrice Fayet dans son mémoire sur la librairie grenobloise au XVIII^e siècle, dont l'un des objectifs était de situer l'imprimerie-librairie de cette ville dans le mouvement des Lumières¹⁰. Enfin, nous reprendrons, en regard du parcours de Justine, l'une des grandes questions restée sans réponse ferme dans notre premier mémoire, concernant l'implication de la famille Giroud au sein du marché illégal du livre, et plus particulièrement celui de la contrefaçon, tant produite que vendue.

Ainsi, c'est avant tout une étude de la vie active de Justine Giroud qui sera menée. Si le parcours biographique de cette dernière sera retracé dans les grandes lignes, c'est d'abord la place de son entreprise auprès de ses contemporains, professionnels ou simples consommateurs du livre, ainsi que la façon dont elle prit l'affaire familiale en mains qui nous intéressera. Notre étude se focalisera ainsi sur les 15 années au cours desquelles Justine Giroud dirigea l'imprimerie-librairie familiale, de la mort d'André, son époux, en janvier 1767, à la donation de l'entreprise à son fils Jean-Louis-Antoine, à l'occasion du mariage de ce dernier, en août 1782. Pour traiter ce sujet, nous serons amenés à nous intéresser en premier lieu à la ville de Grenoble, mais aussi à des centres typographiques divers, tels Paris, Lyon, Aix, Neuchâtel ou encore Avignon, afin de mener une approche comparative et de replacer l'imprimerie-librairie grenobloise dans un champ beaucoup plus global, celui des réseaux commerciaux du livre, français ou étrangers, légaux ou clandestins.

Pour Jean-Dominique Mellot, le livre « doit être envisagé dans le temps long de son existence [...] et suivant la perspective la plus large, en interrogeant ses usages sociaux, les enjeux économiques et politiques induits et les pratiques culturelles associées¹¹ ». Autrement dit, l'étude du livre, pour être la plus complète possible, mérite une approche pluridisciplinaire. Ici, c'est sous un angle avant tout socio-culturel que le livre sera envisagé. Pour ce faire, nous emprunterons notamment au mouvement d'histoire quantitative du

¹⁰ Marie-Béatrice FAYET, *La librairie grenobloise au XVIII^e siècle, Libraires et Imprimeurs Libraires*, TER Histoire, Grenoble : Université Pierre Mendès France, juin 1994, 120 p.

¹¹ Jean-Dominique MELLOTT, « Qu'est-ce qu'un livre ? Qu'est-ce que l'histoire du livre ? Points de départ et perspectives », *Histoire et civilisation du livre*, n° 2, 2006, pp. 5-18.

livre, initié à la moitié du XX^e siècle par Lucien Fèbvre et Henri-Jean Martin et renouvelé aujourd'hui grâce à la mise en ligne des catalogues de bibliothèques. Avec la naissance du concept d'histoire des mentalités, c'est Lucien Fèbvre qui appela à faire de l'histoire du livre un champ de recherche, afin de pouvoir appréhender une époque en analysant son offre de lecture. Ceci prit forme en 1958 avec la parution de l'ouvrage *L'Apparition du livre*¹², que Lucien Fèbvre réalisa en collaboration avec Henri-Jean Martin. En ayant recours à la statistique et aux méthodes quantitatives, les deux auteurs se penchèrent à la fois sur les aspects commerciaux du livre imprimé, sur sa production ainsi que sur les incidences de celui-ci sur la pensée occidentale, entre la moitié du XV^e et la fin du XVIII^e siècle, intégrant ainsi le livre aux champs de l'histoire sociale, économique et culturelle. Dans cette même lignée, François Furet publia en 1965 l'ouvrage *Livre et société dans la France du XVIII^e siècle*¹³, dans lequel il proposait une histoire de la réception du livre basée sur le dépouillement et l'analyse scientifique de sources abondantes, telles que les demandes de privilèges. Enfin, quatre ans plus tard, Henri-Jean Martin publia une thèse intitulée *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle*¹⁴, dans laquelle, grâce au classement de 17 500 éditions imprimées entre 1598 et 1701, il parvint à établir les cycles de croissance ou de déclin de l'édition parisienne, à distinguer et expliquer les transformations thématiques existantes et à établir des classements d'acheteurs par catégories socio-professionnelles. Au fil du temps, l'historiographie du livre fut alimentée par une multiplication des centres d'intérêts, des méthodes, des sources, des périodes et des géographies envisagées, qui amena, selon les mots de Jean-Dominique Mellot, à l'« idéal d'une histoire globale lue à travers le prisme du livre¹⁵ » et qui fut concrétisée avec la publication en quatre volumes de *l'Histoire de l'édition française* entre 1982 et 1986¹⁶. De plus en plus, l'histoire du livre axait ses réflexions sur des questions diverses, comme l'histoire européenne des pratiques de lecture, de la réception et de l'appropriation des textes, un mouvement qui fut impulsé par Roger Chartier, en particulier avec son ouvrage *Culture écrite et société*, publié en 1996, dans

¹² Lucien FÈBVRE, Henri-Jean MARTIN, *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 1958, 538 p.

¹³ François FURET, Geneviève BOLLÈME, Jean ÉHRARD, et alii, *Livre et société dans la France du XVIII^e siècle*, 2 volumes, Paris-La Haye, Mouton et Cie, 1965.

¹⁴ Henri-Jean MARTIN, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle*, 2 tomes, Genève, Droz, 1969, rééd., Genève, Droz, 1999.

¹⁵ Jean-Dominique MELLOTT, « Qu'est-ce qu'un livre ?... » *op. cit.*, p. 10.

¹⁶ Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Histoire de l'édition française*, 4 tomes, Paris, Promodis, 1982-1986, rééd. Paris, Fayard, 1989-1991.

lequel il se demandait quelle avait été l'incidence de l'intervention des différents acteurs successifs de la production et de la diffusion du livre sur la compréhension et l'interprétation d'un texte¹⁷. Toutes ces thématiques sont reprises aujourd'hui avec pour but de déterminer quelle a été ce que Mellot appelle la « part du livre » et son influence au sein de la société dans laquelle elle évolue¹⁸. Ces questionnements sont développés dans la *Revue française d'histoire du livre* et la revue *Histoire et civilisation du livre*, cette dernière paraissant depuis 2005 et à laquelle collabore des historiens tels que Dominique Varry, Frédéric Barbier ou encore Jean-Dominique Mellot. Ainsi, notre étude ne se bornera pas au seul champ des analyses quantitatives, mais sera également le fruit de réflexions axées autour de sources diverses telles que les correspondances, les contrats de mariage ou encore la bibliographie matérielle. Une analyse des *Affiches du Dauphiné*, le journal produit par Justine Giroud à partir de 1774 sera alors menée. À ce titre, nous porterons également notre attention au renouveau de l'analyse matérielle des livres, un mouvement auquel contribua Donald McKenzie, particulièrement avec *La bibliographie et la sociologie des textes*¹⁹. Porté en France notamment par Dominique Varry, ce mouvement s'intéresse à la façon dont le livre a été fabriqué et transmis, par le biais de l'étude de la typographie et du support matériel des textes. Précisons pour finir que l'historiographie du livre ne laisse pas de côté la question de la province, celle-ci étant traitée au moyen d'études localisées, engagées par des historiens tels que Jean-Dominique Mellot pour la ville de Rouen²⁰ ou par Gilles Éboli pour Aix-en-Provence²¹. En ce qui concerne Grenoble, si les travaux d'Edmond Maignien et de Gaston Letonnelier²², ainsi que, plus récemment, trois mémoires de master²³, ont déjà

¹⁷ Roger CHARTIER, *Culture écrite et société, L'ordre des livres (XIV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Albin Michel, 1996, 240 p.

¹⁸ Jean-Dominique MELLOTT, « Qu'est-ce qu'un livre ?... » *op. cit.*, p. 12.

¹⁹ Donald MCKENZIE, *La bibliographie et la sociologie des textes*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 1991, 119 p. Dans cet ouvrage, Donald McKenzie développe l'idée selon laquelle un texte n'est pas forcément lié à un livre et que de ce fait, le sens du texte dépendait notamment de la forme dans laquelle il était véhiculé.

²⁰ Jean-Dominique MELLOTT, *L'édition rouennaise et ses marchés (vers 1600 – vers 1730) : dynamisme provincial et centralisme parisien*, Paris, École des Chartes, 1998, 816 p.

²¹ Gilles ÉBOLI, *Livres et lecteurs en Provence au XVIII^e siècle : autour des David, imprimeurs-libraires à Aix, Méolans-Revel, Atelier Perrousseaux*, 2008, 318 p.

²² Gaston LETONNELIER, « L'imprimerie à Grenoble au commencement du XVIII^e siècle », *Petite revue des bibliophiles dauphinois*, n°1, deuxième série, tome III, 1929, pp. 34-42 ; Edmond MAIGNIEN, *Les imprimeurs...*, *op. cit.* ; Edmond MAIGNIEN, *Bibliographie historique du Dauphiné pendant la Révolution française, de 1787 au 11 nivôse an XIV, 31 décembre 1805*, 3 tomes, Grenoble, Imprimerie Dauphinoise, 1891.

²³ Marie-Béatrice FAYET, *op. cit.* ; Elsa LIARDET, *Les imprimeurs et les libraires grenoblois après Nicolas, 1660-1750*, Mémoire Histoire, Grenoble : Université Pierre Mendès France, 2009 ; Elsa LIARDET, *Le livre dans la société grenobloise au XVIII^e siècle : Études des bibliothèques de particuliers au travers des inventaires et ventes après décès*, Mémoire Histoire, Grenoble : Université Pierre Mendès France, 2010, 120 p.

apporté une vision d'ensemble de ce que pouvait être l'imprimerie-librairie à Grenoble au XVIII^e siècle, la seule monographie d'un imprimeur-libraire existant pour cette ville, était celle réalisée par Henri-Jean Martin sur le libraire Jean Nicolas, qui vécut au XVII^e siècle²⁴. Ainsi, grâce aux études d'Edmond Maignien sur la bibliographie grenobloise et à l'inventaire de la librairie de Justine dressé en 1782²⁵, nous tenterons d'affiner la vision dont nous disposons pour la province de l'imprimerie-librairie, en procédant à une analyse statistique des thématiques proposées par la veuve Giroud, qui nous permettra non seulement de mesurer l'évolution de la librairie Giroud dans le temps, en comparant les données obtenues à celles réalisées l'an passé à l'aide de l'inventaire après décès de Gaspard Giroud (1735), mais aussi de situer la librairie de Justine Giroud par rapport au lectorat grenoblois et à la concurrence. Enfin, dans une perspective d'histoire sociale, si nous n'exploiterons pas la biographie, pour les raisons explicitées plus haut, nous serons amenés à regarder du côté de l'histoire du genre, par le biais de la question des veuves. Pour ce faire, nous nous appuierons en particulier sur les travaux de Scarlett Beauvalet, qui a publié en 2001 un ouvrage intitulé *Être veuve sous l'Ancien Régime*²⁶, dans lequel elle propose une synthèse sur le veuvage féminin, en se plaçant dans une perspective d'histoire sociale, pour aborder en particulier les réalités juridiques liées au veuvage, en faisant allusion à la place des veuves dans les milieux économiques, une problématique que développe également l'historienne américaine Janine Lanza. Dans son article « Les veuves dans les corporations parisiennes au XVIII^e siècle »²⁷, celle-ci rappelle le contraste entre l'importance de la contribution des femmes à la vie économique, en particulier dans le monde de la boutique et de l'atelier, et leur absence de reconnaissance institutionnelle, avant de montrer qu'une partie de ces femmes, les veuves d'artisans, échappaient à ce sort de par leur statut, ce qui fut le cas de Justine Giroud.

Nous relaterons pour commencer le parcours de Justine Giroud, de son arrivée dans une des plus grandes familles d'imprimeurs-libraires grenobloise, au déroulement de son activité à la tête de l'entreprise familiale, en s'attardant spécialement sur le rôle tant économique

²⁴ Henri-Jean MARTIN, Micheline LECOCQ, *Livres et lecteurs à Grenoble. Les registres du libraire Nicolas (1645-1668)*, Genève, librairie Droz, 1977, 283p.

²⁵ Bibliothèque municipale de Grenoble (désormais BMG), R 90 525, 4^{ème} liasse, 1782, Inventaire de la librairie de Justine Giroud.

²⁶ Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *Être veuve sous l'Ancien Régime*, Paris, Belin, 2001, 415 p.

²⁷ Janine LANZA, « Les veuves dans les corporations parisiennes au XVIII^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2009/3 n° 56-3, pp. 92-122.

que culturel et social des *Affiches du Dauphiné*, une composante qui fit la particularité de Justine au sein de la dynastie Giroud. Nous focaliserons ensuite notre attention sur le contenu de la librairie de Justine Giroud, tentant de donner une image de ce que pouvait être cette boutique aux yeux des lecteurs grenoblois. Nous nous intéresserons également à sa production imprimée, en saisissant l'occasion pour nous confronter à la matérialité des ouvrages issus de ses presses, avant d'aborder, pour finir, la place de notre veuve au sein du marché du livre. Nous essayerons alors de mesurer l'importance de la distance que celle-ci établit entre son entreprise et le modèle laissé par son mari et ses prédécesseurs. Puis, nous nous pencherons sur les rapports que Justine entretenait avec ses concurrents locaux, ainsi que sa position quant au lectorat de la ville, en portant plus particulièrement notre attention sur les stratégies commerciales qu'elle mit en œuvre. Nous tenterons enfin de définir quels étaient les réseaux commerciaux qu'elle empruntait, tant pour sa librairie que pour son imprimerie, légaux comme prohibés.

**PARTIE I – LE PARCOURS DE JUSTINE GIROUD,
UNE FEMME IMPRIMEUR-LIBRAIRE À GRENOBLE,
JANVIER 1767 – AOÛT 1782**

CHAPITRE I – L’ITINÉRAIRE FAMILIAL ET PROFESSIONNEL DE JUSTINE GIROUD, DES ORIGINES À LA VIE ACTIVE

I – L’insertion de Justine Souverant dans une dynastie d’imprimeurs-libraires

1 – L’environnement familial : Justine Giroud avant son veuvage

Le 10 septembre 1724, paroisse Saint-Hugues à Grenoble, naissait Justine Souverant, fille de Marie Detroyat et d’Antoine Souverant, future épouse et veuve d’André Giroud, illustre imprimeur-libraire grenoblois²⁸. C’est probablement rue Très-Cloître, adresse où fut conclut le contrat de mariage de Justine en 1752²⁹ et à laquelle apparaissait son père lors des capitations de 1742 et 1757³⁰, que Justine Souverant semble avoir grandi, au sein d’une famille plutôt aisée³¹. Au surplus d’un père marchand gantier et syndic de cette profession, les informations dont nous disposons suggèrent que l’entourage de Justine était composé en majorité de personnes appartenant au milieu de la boutique et plus particulièrement de la ganterie. Son parrain était un marchand dénommé Claude Chazot, et Justine Mellet, sa marraine, était veuve d’Hugues Detroyat, marchand gantier³². Quant à la sœur de Justine, Marie Souverant, née le 22 mai 1730, elle avait pour marraine l’épouse de François Dalphin et pour parrain Claude Bouvier, tous deux marchands gantiers³³.

Ainsi, par son mariage en dehors du cercle des gantiers, Justine ne perpétuait pas la tradition familiale. Toutefois, en prenant pour époux André Giroud, elle fit son entrée dans la plus ancienne et l’une des plus puissantes lignée d’imprimeurs-libraires encore en activité dans la capitale du Dauphiné. Si cette union entre le milieu gantier et celui des imprimeurs-libraires est, à Grenoble, le seul cas de figure dont nous avons connaissance entre 1663 et 1827, les alliances matrimoniales entre les imprimeurs-libraires et le milieu

²⁸ ADI, 9NUM/AC 185/57, 1724-1731, Registre d’état civil de la ville de Grenoble, paroisse Saint-Hugues.

²⁹ ADI, 3E1104/3, f° 297, 17 août 1752, Contrat de mariage conclu entre André Giroud et Justine Souverant.

³⁰ ADI, 2C512, 1742, Rôle de capitation pour l’année 1742 ; ADI, 2C520, 1757, Rôle de capitation pour l’année 1757.

³¹ Ces mêmes capitations rapportent qu’Antoine Souverant était imposé en 1742 de la somme de 50 livres et en 1757 de la somme de 40 livres, soit autant si ce n’est plus que la famille Faure, l’une des famille d’imprimeurs-libraires la plus fortunée à Grenoble, qui était quant à elle imposée de 30 livres en 1742 puis de 42 livres en 1757.

³² ADI, 9NUM/AC 185/57, 1724-1731, Registre d’état civil de la ville de Grenoble, paroisse Saint-Hugues.

³³ *Ibid.*

marchand, spécialement celui de l'orfèvrerie, n'étaient pas exclues, en témoignent notamment l'union, en 1763, de Philippe-Catherine (sic.) Champ, fille du libraire Jean-François Champ, avec le maître orfèvre Jean Guion³⁴, ou celle conclue le 24 juin 1738 entre Catherine Giroud, sœur d'André Giroud, et Ennemond Flory, marchand orfèvre³⁵. Quant au mariage de Justine Souverant, sans doute rendu possible par l'apport d'une dot conséquente, d'un total de 12 000 livres³⁶, il fut célébré le 17 août 1752³⁷ et donna naissance à cinq enfants³⁸. Catherine-Justine, leur fille aînée, naquit le 9 juin 1753 et épousa un avocat au Parlement de Grenoble. Un an après, Justine donnait naissance à leur premier fils, Alexandre-Jean, qui pourrait – si l'on se fie à l'absence totale de celui-ci dans nos sources et en regard de l'état de la librairie dressé en 1764, qui indique qu'André Giroud n'avait alors que quatre enfants à charge et non cinq comme cela devrait être le cas à cette date³⁹ – ne pas avoir survécu. Jean-Louis-Antoine, qui reprit l'entreprise familiale entre 1782 et 1812, vit le jour le 10 août 1755. Quant à Ennemond-André, qui naquit l'année suivante, il sembla, au vu d'une lettre de Catherine-Justine à son sujet, se tourner vers une carrière de marchand à Lyon⁴⁰. Enfin, Alexandre-Benjamin, ingénieur des mines dont nous avons conté l'an passé les aventures à Saint-Domingue, fut le dernier de la fratrie, en venant au monde le 18 décembre 1761.

Enfin, précisons que nous ne possédons aucun élément concernant l'éducation de Justine et sa formation au métier d'imprimeur-libraire. Soulignons néanmoins que, comme il était de coutume dans les imprimeries-librairies d'assigner les femmes à la vente dans la librairie, à l'assemblage des ouvrages nouvellement imprimés et plus largement à tout ce qui relevait des finances⁴¹, c'est principalement durant les quinze années passées auprès de son époux que Justine Giroud dut forger sa connaissance de la profession. Toutefois, issue d'un milieu marchand, comme nous l'exposons plus tôt, Justine avait certainement été associée

³⁴ Edmond MAIGNEIN, *Les imprimeurs...*, *op. cit.*, Généalogie des Champ, entre les pages CIV et CV.

³⁵ *Ibid.*, Généalogie des Giroud, entre les pages LXVI et LXVII.

³⁶ ADI, 3E1104/3, f° 297, 17 août 1752, Contrat de mariage conclu entre André Giroud et Justine Souverant.

³⁷ ADI, 9NUM/5E186/20/5, 1751-1754, Registre d'état civil de la ville de Grenoble, paroisse Saint-Hugues.

³⁸ Annexe 1, Arbre généalogique de la branche grenobloise de la famille Giroud (1663-1827).

³⁹ Marie-Béatrice FAYET, *op. cit.*, p. 81.

⁴⁰ BMG, R 90 525, 1^{ère} liasse, pièce 12, mercredi 25 avril 1781, Lettre de Catherine-Justine Giroud à son frère Jean-Louis-Antoine.

⁴¹ Sabine JURATIC, « Les femmes dans la librairie parisienne », dans : Frédéric BARBIER, Sabine JURATIC, Dominique VARRY (dir.), *L'Europe et le livre. Réseaux et pratiques du négoce de librairie XVIe-XIXe siècles*, Paris, Klincksieck, 1996, p 267 ; Janine LANZA, *op. cit.*, p. 101.

très tôt aux affaires familiales et dut recevoir, comme la majorité des filles de marchand ou de maîtres, une éducation destinée à la préparer à ces responsabilités⁴². Ainsi, la plupart des enfants provenant de cet environnement professionnel, filles ou garçons, apprenaient avec leur mère les rudiments du métier et les filles recevaient souvent une éducation élémentaire de l'écriture et des mathématiques dans une école religieuse⁴³.

Toutefois, les origines familiales de Justine peuvent être considérées comme un désavantage en comparaison du parcours d'autres femmes qui, comme Justine, ont dû un jour se confronter aux responsabilités qu'impliquaient le veuvage, mais qui furent préparées dès leur plus jeune âge, de par leur provenance de familles d'imprimeurs-libraires, à faire face à cette situation, alors que Justine n'entra dans le milieu spécifique du livre qu'à son mariage, à l'âge de 28 ans. C'est ainsi le cas de l'une des principales concurrentes de Justine Giroud, Catherine Faure (1753-1777), née Servant, qui, en tant que fille d'un libraire de Lyon, fut probablement formée plus tôt aux fonctions qui l'attendaient en cas de veuvage⁴⁴.

2 – Le veuvage : l'accès à la profession d'imprimeur-libraire, 1767

C'est le 7 janvier 1767, alors que Jean-Louis-Antoine était à peine âgé de 11 ans, qu'André Giroud, imprimeur-libraire depuis 1745 et syndic de cette communauté⁴⁵, trouvait la mort à l'âge de 53 ans⁴⁶, propulsant ainsi Justine à la tête de l'entreprise familiale. Ceci faisait d'elle la troisième femme de la branche grenobloise de la famille Giroud à assumer cette responsabilité, que seule sa qualité de veuve lui octroyait.

Tout en nous intéressant au cas de Justine Giroud, nous allons rappeler ce qu'impliquait le veuvage pour les femmes de la fin du XVIII^e siècle. Tout d'abord, malgré le fait que plus d'un tiers (37.3%) des mariages conclus entre 1740 et 1759 perduraient pendant plus de 30 ans, précisons que leur durée moyenne n'était que de 23.5 ans⁴⁷. Justine se situa en-deçà de cette moyenne, puisque ce ne sont que 15 années qu'elle partagea avec son époux, de la même façon que les 21.6% d'hommes et femmes qui perdirent leur conjoint 10 à 19 ans

⁴² Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *op. cit.*, p. 280.

⁴³ Janine LANZA, *op. cit.*, p. 97.

⁴⁴ Edmond MAIGNEIN, *Les imprimeurs...*, *op. cit.*, Généalogie des Faure, entre les p. LIX et LXV, Catherine Faure reprit l'imprimerie-librairie de son mari André entre 1753 et 1777.

⁴⁵ BMG, R 90 525, 1^{ère} liasse, pièce 5, ca 1755, État de la l'imprimerie-librairie d'André Giroud.

⁴⁶ ADI, 9NUM1/AC 185/121, 1765-1769, Registre d'état civil de la ville de Grenoble, paroisse Saint-Louis.

⁴⁷ Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *op. cit.*, p. 149.

après leurs noces⁴⁸. À l'heure du veuvage, les femmes devaient faire face à des situations diverses. Si les moins favorisées sombraient dans la pauvreté, certaines se retrouvaient à la tête d'une entreprise et d'autres avaient la responsabilité d'élever de nombreux enfants⁴⁹.

Comme nous l'évoquions plus tôt, c'est avec quatre enfants à charge et une entreprise familiale séculaire à diriger que se retrouvât Justine Giroud au décès d'André. L'implication réelle de Justine au sein de la maison Giroud, en particulier dans l'imprimerie, nous ne pouvons la connaître en détail. Si nous savons qu'elle s'occupait notamment des relations avec les auteurs, comme le laissent entrevoir les lettres échangées avec Faujas de Saint-Fond entre juin 1781 et février 1782 au sujet de l'impression de son ouvrage traitant de l'histoire naturelle du Dauphiné⁵⁰, il n'est pas impossible qu'en ce qui concerne la production typographique, elle ait décidé d'en confier la direction technique à son prote, à l'instar des plus grands imprimeurs de son temps⁵¹, d'autant que si les épouses avaient souvent en charge le volet commercial de l'entreprise, la production était en général plutôt le domaine du mari⁵².

Quoi qu'il en soit, la situation de Justine n'est en rien un cas isolé, l'imprimerie-librairie faisant partie des milieux, avec la miroiterie, la vitrerie et les métiers du textile, qui comptaient le plus de veuves parmi ses membres⁵³. À l'époque de Justine, les femmes étaient légalement exclues des corporations⁵⁴; toutefois, le décès précoce des époux étant encore à la fin du XVIII^e siècle un phénomène très courant, la loi conférait aux veuves un statut juridique propre. En les rendant responsables, ces mesures leur ouvraient les portes du monde des corporations masculines et leur permettaient ainsi de succéder à leur mari⁵⁵. L'imprimerie-librairie était à ce sujet régit par une réglementation assez stricte, plus ou moins suivie dans la pratique⁵⁶. Parmi les contraintes limitant le pouvoir des veuves, il était spécifié dans l'article 55 du Code de la librairie de 1723 que les veuves pouvaient « avoir des compagnons et faire achever aux apprentis de leurs maris deffunts le temps de

⁴⁸ *Ibid.*, p. 149.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 14.

⁵⁰ ADI, J547, 7 juin 1781 – 8 février 1782, Correspondance entre Faujas de Saint-Fond et les Giroud au sujet de l'impression de son *Histoire naturelle du Dauphiné*.

⁵¹ Sabine JURATIC, *op. cit.*, p. 268.

⁵² Janine LANZA, *op. cit.*, p. 101.

⁵³ *Ibid.*, p. 102.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 92.

⁵⁵ Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *op. cit.*, pp. 16 et 276.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 277.

l'apprentissage sans pouvoir prendre de nouveaux apprentis »⁵⁷. De la même façon, ce n'est qu'en qualité de veuves que celles-ci pouvaient exercer le métier d'imprimeur-libraire, impliquant la perte de leur statut juridique avantageux et par analogie de membre de la corporation, en cas de remariage⁵⁸.

À Paris, les veuves constituaient 20.1% entre 1770 et 1772, puis 17% entre 1780 et 1782, de la communauté des libraires présents dans les rôles de capitation⁵⁹. Toutefois, si nous ne prenons en compte que les membres actifs de la corporation parisienne, les femmes étaient en réalité moins nombreuses et leur représentation fut de moins en moins importante au fil des années. Si nous comptons entre 1749 et 1752 19% de veuves actives au sein de la communauté des libraires parisiens, elles ne représentaient plus que 12% de ses membres en 1777, une part qui baissait encore à 11.8% en 1778 et à 8% en 1781⁶⁰. À Grenoble, il est intéressant de constater que la représentation des veuves actives parmi les imprimeurs-libraires de la ville suivit un schéma totalement inverse. Entre 1759 et 1766, nous pouvions déjà dénombrer une veuve pour un total de quatre imprimeurs-libraires, soit 25% de la communauté. Ce pourcentage ne cesse de croître, passant à 33.3% entre 1767 et 1774, pour atteindre finalement 37.5% entre 1768 et 1782, avec un apogée à 42.9% entre 1777 et 1781 où l'on pouvait comptabiliser trois veuves sur un total de sept membres actifs⁶¹. À cela, précisons que ce n'est pas le nombre des veuves qui augmenta, puisque celui-ci se maintint à trois entre 1767 et 1782, mais celui des imprimeurs-libraires masculins qui diminua, en passant de six à quatre durant la même période.

Nous pouvons ainsi nous interroger sur les raisons amenant ces veuves à exercer cette profession. Si nous examinons le cas de Justine, nous pouvons presque affirmer que ce ne sont pas des contraintes économiques qui la poussèrent à reprendre l'entreprise familiale, celle-ci n'étant selon toute apparence pas dépourvue d'argent à la mort de son mari. Au surplus de la fortune familiale sans doute déjà bien établie à l'époque d'André⁶², celle-ci

⁵⁷ Sabine JURATIC, *op. cit.*, p. 250.

⁵⁸ Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *op. cit.*, p. 277 ; Janine LANZA, *op. cit.*, p. 94.

⁵⁹ Sabine JURATIC, *op. cit.*, p. 252.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 256.

⁶¹ Pourcentages effectués selon les données fournies par Edmond Maignien, *Les imprimeurs...*, *op. cit.*

⁶² Voir pp. 22-24.

reçut à son mariage une dot de 12 000 livres⁶³, qu'elle devait, conformément au droit, retrouver intacte au moment de son veuvage⁶⁴, ainsi qu'un augment de dot de 6 000 livres⁶⁵. À Paris et Lyon, rappelons que respectivement seules 12.2% et 4.4% des dots apportées aux mariages célébrés entre 1739 et 1749 étaient supérieures à 10 000 livres, la majorité, 45.8% à Paris, se situant entre 1 000 et 4 999 livres et à Lyon entre 100 et 499 livres (28.8%)⁶⁶. En outre, considérant qu'à la fin du XVIII^e siècle en milieu urbain seules 500 livres, logement compris, étaient nécessaires à une veuve pour faire vivre sa famille décemment pendant deux à trois ans⁶⁷, Justine Giroud n'était de ce fait certainement pas dans l'obligation de travailler pour subvenir aux besoins de sa famille.

C'est donc sans doute dans le but d'assurer la transmission de l'entreprise familiale, un rôle qu'incarnaient beaucoup de veuves sous l'Ancien Régime⁶⁸, que Justine assumait la direction de l'imprimerie-librairie Giroud, installée au Palais comme au temps de ses prédécesseurs⁶⁹, en attendant que Jean-Louis-Antoine atteigne l'âge et acquière les compétences suffisantes pour reprendre l'entreprise.

II – Justine Giroud à la tête de l'entreprise familiale, l'apogée d'une dynastie d'imprimeurs-libraires, 1767-1782

Si nous manquons de données concernant la période d'activité d'André pour se faire une idée concrète tant de l'ampleur de l'entreprise Giroud à son époque que de sa fortune, nous pouvons en revanche constater une réelle prospérité de l'imprimerie-librairie familiale au temps de Justine Giroud, tant relativement aux prédécesseurs d'André qu'aux concurrents grenoblois de notre veuve.

⁶³ ADI, 3E1104/3, f° 297, 17 août 1752, Contrat de mariage conclu entre André Giroud et Justine Souverant, Justine reçut à cette occasion 10 000 livres de la part de parents auxquelles sa tante, Marie Detroyat, ajouta la somme de 2 000 livres.

⁶⁴ Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *op. cit.*, p. 208, La dot est « considérée [...] comme la garantie de [la] survie [de la femme] après la mort du mari. Le fond dotal constitué au moment du mariage est donc intouchable. ».

⁶⁵ *Ibid.*, p. 210, l'augment de dot se définit comme « une portion des biens du mari qui appartient à sa femme quand elle lui survit ».

⁶⁶ *Ibid.*, p. 249.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 267.

⁶⁸ Sabine JURATIC, *op. cit.*, pp. 260-261.

⁶⁹ ADI, 2C539, 1768, Rôle de capitation pour l'année 1768 ; ADI, 2C533, 1773, Rôle de capitation pour l'année 1773.

1 – Une librairie au comble de sa prospérité, une production imprimée développée

a – La librairie

Le premier élément témoignant de la fulgurante ascension de l'entreprise Giroud au sein du marché du livre grenoblois au fil du XVIII^e siècle, réside dans l'augmentation spectaculaire que connut le fond de librairie, entre le décès de Gaspard en 1735 et l'année du retrait de Justine des affaires familiales, en 1782. La comparaison entre l'inventaire après décès de Gaspard et l'inventaire dressé par Justine entre juillet et août 1782 se révèle très instructif à ce sujet⁷⁰. Si dans l'inventaire de Gaspard, seuls 697 volumes furent comptabilisés, on ne dénombre pas moins de 82 814 volumes dans la librairie de Justine en 1782, soit un fond 118,8 fois plus conséquent que celui possédé par son beau-père. Parmi ces volumes, précisons que seuls 13 118 avaient été directement acquis ou échangés par Justine ou son mari. Les 69 696 volumes restants provenaient en réalité de la librairie Faure, qui fut rachetée par la veuve Giroud en deux temps. La première partie de cette librairie fut acquise en 1778 et regroupait à elle seule 66 264 volumes, probablement destinés à répondre à des commandes d'institutions religieuses et scolaires, comme nous le développerons plus loin⁷¹. Le second achat permit quant à lui à la librairie Giroud d'emmagasiner 3 365 nouveaux volumes. Une telle différence entre les fonds de 1735 et 1782, si elle peut en partie s'expliquer par le choix de Gaspard pour la librairie ancienne voir rare – comme nous l'avions démontré l'an passé – ceci impliquant une clientèle moins étendue et par conséquent un fond sans doute moins abondant que celui de la concurrence, il n'en reste pas moins qu'une telle croissance ne peut que témoigner de la notoriété que parvint à obtenir la librairie Giroud à Grenoble au cours du XVIII^e siècle et par là même de l'enrichissement de la famille. Nous ne disposons malheureusement d'aucun chiffre concernant la librairie d'André Giroud, ceci nous empêchant ainsi de prendre la mesure exacte de la contribution de la veuve Giroud à l'accroissement du fond de librairie. Nous savons toutefois selon un témoignage d'André Faure, dont nous venons de démontrer l'ampleur du fond de ses successeurs, que le

⁷⁰ ADI, 13B542, 1735-1736, Inventaire après décès de Gaspard Giroud ; BMG, R 90 525, 4^{ème} liasse, 1782, Inventaire de la librairie de Justine Giroud.

⁷¹ Voir pp. 141-143.

commerce d'André Giroud était au moins aussi étendu que le sien⁷². Toujours est-il que quel qu'ait pu être le volume de la librairie d'André Giroud, le fond de la librairie Faure acquit par Justine était d'une telle importance que ceci suggère un apogée de la librairie et de la fortune des Giroud sous la direction de Justine, couronné donc par le retrait des affaires d'André Faure fils en 1781. Quoi qu'il en soit, ces résultats affirment une nouvelle fois la puissance de ces deux familles qu'étaient les Faure et les Giroud en tant qu'acteurs de la librairie grenobloise au XVIII^e siècle, une suprématie qui ressort d'autant plus si l'on confronte les données de l'inventaire de 1782 avec celles issues de l'inventaire de la librairie de Joseph Cuchet établi en 1772⁷³. Si nous ne disposons malheureusement pas du nombre de volumes disponibles dans la librairie de Joseph Cuchet, les seuls 832 titres comptabilisés, contre les 3 336 présents dans la librairie de Justine Giroud, tendent tout de même à suggérer la primauté de la librairie Giroud sur le marché du livre grenoblois.

b – La production imprimée

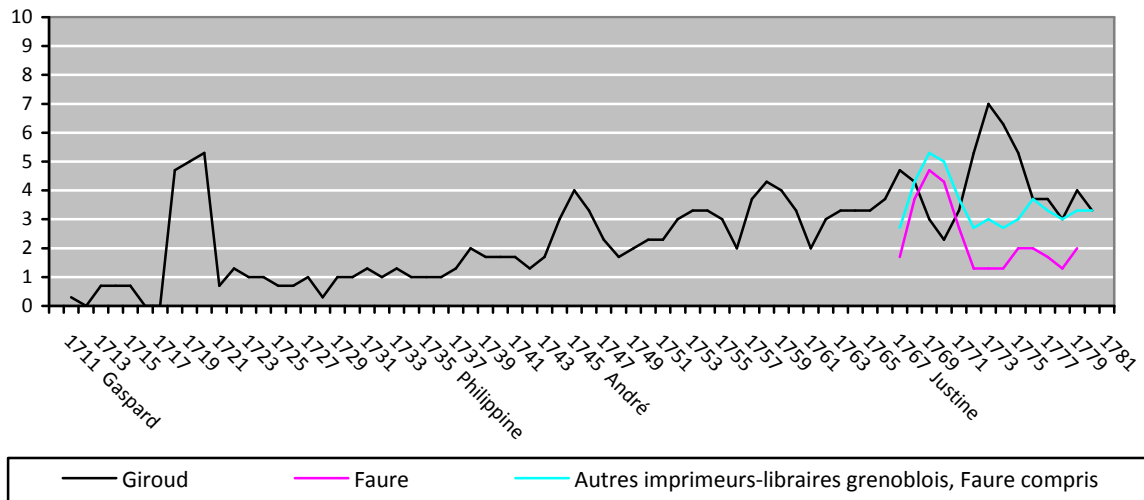
Le second point montrant, si ce n'est le sommet atteint par l'entreprise familiale à l'époque de Justine, tout au moins la stabilité de celle-ci, réside dans les données dont nous disposons concernant les impressions légales réalisées par Justine et par ses prédécesseurs. Ces informations, fournies par l'étude de Maignien relative aux imprimeurs-libraires grenoblois⁷⁴, nous ont permis de tracer une courbe des impressions, réalisées depuis Gaspard jusqu'à Justine Giroud, pour l'élaboration de laquelle nous avons choisi d'exclure, afin de ne pas fausser nos résultats, toutes les pièces officielles telles que les arrêts du Parlement ou encore les mandements d'évêques. Par surcroît de n'être constitués que de quelques pages en comparaison des ouvrages à proprement parler composés pour leur part d'une cinquantaine de pages au minimum, abstraction faite des quelques publications à caractère d'actualité, ces pièces n'ont pas fait l'objet d'une comptabilisation exhaustive de la part d'Edmond Maignien. La courbe ainsi établie, reproduite ci-dessous, tend à montrer une croissance progressive des impressions légales, qui s'accélère au moment de la prise en main de l'imprimerie par André Giroud. Notons dès à présent que la temporaire croissance des

⁷² Marie-Béatrice FAYET, *op. cit.*, p. 81.

⁷³ Marie-Béatrice FAYET, *op. cit.*, pp. 61-62.

⁷⁴ Edmond MAIGNIEN, *Les imprimeurs...*, *op. cit.*

impressions apparaissant au cours de la période de Gaspard, est seulement le fait, durant l'année 1720, d'une réédition, ou plutôt d'un réassemblage, des dix premiers volumes du *Recueil Giroud*.



Moyenne mobile de la production imprimée annuelle émanant de l'imprimerie Giroud, 1711-1782

En ce qui concerne la production de Justine, on observe un cycle de croissance entre 1769 et 1775, suivi d'une baisse quasi continue jusqu'à son départ en 1782, peut-être le corollaire de l'impression hebdomadaire des *Affiches du Dauphiné* à partir de 1774. Malgré tout, si nous comparons le nombre de ses impressions à celui d'André, Justine a proportionnellement produit davantage d'ouvrages, avec une moyenne de 4,06 livres par an, ou 65 publications en 16 ans. Pour André nous comptabilisons 68 titres parus en l'espace de 22 ans, soit une production annuelle moyenne de 3,09 livres. À cela, précisons que tous les ouvrages de Justine excèdent de loin les 30 pages, tandis que six des titres comptabilisés pour André relèvent plus de questions d'actualité, dont cinq d'entre eux n'atteignent pas dix pages. Ainsi, si nous attribuons à ces six publications un coefficient moitié moindre, le rendement d'André Giroud est alors réduit à 2,95 livres par an. Ainsi, nous pouvons conclure à un certain accroissement de l'activité éditoriale de l'imprimerie Giroud à l'époque de Justine. En outre, si l'accroissement n'était pas flagrant concernant les livres, n'oublions pas que Justine parvint à élargir considérablement l'activité éditoriale familiale, en créant en 1774 les *Affiches du Dauphiné*, journal hebdomadaire dont nous reparlerons plus loin⁷⁵.

⁷⁵ Voir pp. 28-41.

Enfin, si nous comparons la production de Justine Giroud à celle des Faure, ses principaux concurrents, nous constatons que celle de notre veuve se situe en moyenne largement au-dessus de celle des Faure, ceux-ci n'ayant publiés que 34 ouvrages entre 1767 et 1781, soit une moyenne de 2,3 livres par an.

2 – Une fortune incontestable

Le dernier témoignage de l'ascension sociale des Giroud, qui semble trouver son apogée à l'époque de Justine, nous est donné par l'analyse de différents éléments concernant les finances de cette famille. Les registres de capitation nous fournissent un premier aperçu de l'enrichissement des Giroud. Tandis que les Faure étaient déjà tenus de s'acquitter de la somme de 36 puis 30 livres lors des capitations de 1740 et 1742⁷⁶, la veuve de Gaspard Giroud, Philippine, en ne devant que six livres aux mêmes dates, se plaçait au même niveau que les imprimeurs-libraires les plus faiblement imposés, tel Mathieu Petit, imposé pour une somme similaire et dont la faiblesse de l'activité était rapportée par l'intendant Fontanieu dans une lettre datée de 1737⁷⁷. Avec l'arrivée d'André à la tête de l'entreprise en 1745, nous pouvons observer un redressement, avec un montant de capitation s'élevant à 20 livres en 1757⁷⁸, une somme quasiment maintenue à l'époque de Justine, qui devait 18 livres en 1768, 1770, 1772 et 1773⁷⁹. Bien qu'à aucun moment les Giroud ne paraissent avoir égalé les Faure, qui devaient 42 livres en 1757, puis 36 livres entre 1768 et 1773, notre famille semblait malgré tout être désormais une des deux plus riches familles d'imprimeurs-libraires grenobloise. À titre de comparaison, notons que la famille Cuchet ne fut imposée que pour des montants situés entre deux livres 15 sols et six livres dix sols entre 1768 et 1773.

Ces hypothèses sont confirmées par l'examen de plusieurs contrats de mariage, riches d'informations au sujet des ressources des différentes familles d'imprimeurs-libraires en exercice à Grenoble. Le montant des dots constitue un premier élément témoignant de l'amplification de la fortune des Giroud. Alors qu'en 1717 la sœur de Gaspard, Catherine

⁷⁶ ADI, 2C511, 1740, Rôle de capitation pour l'année 1740 ; ADI, 2C512, 1742, Rôle de capitation pour l'année 1742.

⁷⁷ ADI, 1Mi306, 1737, Réponses de l'intendant Fontanieu aux lettres du chancelier.

⁷⁸ ADI, 2C520, 1757, Rôle de capitation pour l'année 1757.

⁷⁹ ADI, 2C539, 1768, Rôle de capitation pour l'année 1768 ; ADI, 2C531, 1770, Rôle de capitation pour l'année 1770 ; ADI, 2C532, 1772, Rôle de capitation pour l'année 1772 ; ADI, 2C533, 1773, Rôle de capitation pour l'année 1773.

Giroud, qui épousait Jean-François Champ, était dotée de 3 400 livres augmentées de 850 livres « de survie »⁸⁰, celui-ci reçut de son épouse l'équivalent de 2 700 livres lors de son mariage en 1712⁸¹. Un premier palier fut franchi par la famille Giroud lors de l'union d'André avec Justine Souverant, qui apporta une dot s'élevant à un total de 12 000 livres⁸², une somme conséquente si nous la comparons à celle que perçut Jean-François Champ en 1727, d'un montant de 4 000 livres, lors de ses secondes noces avec Thérèse Rey⁸³. De la même manière, ce n'est que 2 000 livres que procura Magdelaine Bourne à Joseph Cuchet en 1746 et Joseph Allier, imprimeur-libraire à Grenoble à partir de 1781, n'obtint que 2 300 livres de la part de son épouse⁸⁴. Ce décalage apparaît d'autant plus flagrant en regard de la dot de 30 000 livres, que Marie-Louise-Euphrosine Couturier, fille d'un bourgeois de la ville, transmet à Jean-Louis-Antoine lors de leur mariage en 1782⁸⁵, venant ainsi couronner l'ascension financière et sociale des Giroud, dans une époque à laquelle 55 à 60% des dots apportées par les épouses grenobloises étaient inférieures à 1 000 livres⁸⁶.

Le second indice tiré de ces contrats de mariage et nous éclairant sur l'enrichissement des Giroud, réside dans le montant des pensions demandées par les divers imprimeurs-libraires qui confièrent par anticipation leur entreprise à leur descendant au moment du mariage de ceux-ci. À l'occasion de l'union de Jean-François Champ et Catherine Giroud, en 1717, Alexandre Giroud choisit de remettre son imprimerie-librairie à son fils Gaspard, en échange d'une pension de 500 livres annuelles⁸⁷. 65 années plus tard, Justine prit une décision similaire, en remettant ses fonds de commerce et d'imprimerie à son fils Jean-Louis-Antoine, lors des noces de ce dernier en 1782⁸⁸. Toutefois, si Alexandre se contenta d'une pension de 500 livres, un revenu déjà confortable pour l'époque⁸⁹, c'est, au

⁸⁰ ADI, 2E280, f°396, 14 janvier 1717, Enregistrement du contrat de mariage établi entre Jean-François Champ et Catherine Giroud, conclu le 21 décembre 1716.

⁸¹ Marie-Béatrice FAYET, *op. cit.*, p. 87.

⁸² ADI, 3E1104/3, f° 297, 17 août 1752, Contrat de mariage conclu entre André Giroud et Justine Souverant.

⁸³ Marie-Béatrice FAYET, *op. cit.*, p. 87.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 87.

⁸⁵ ADI, 3E3208, 4 août 1782, Contrat de mariage conclu entre Jean-Louis-Antoine Giroud et Marie-Louise-Euphrosine Couturier.

⁸⁶ René FAVIER, *Les villes du Dauphiné aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1993, p. 315 ; données pour les années 1788-1789.

⁸⁷ ADI, 2E280, f°396, 14 janvier 1717, Enregistrement du contrat de mariage établi entre Jean-François Champ et Catherine Giroud, conclu le 21 décembre 1716.

⁸⁸ ADI, 3E3208, 4 août 1782, Contrat de mariage conclu entre Jean-Louis-Antoine Giroud et Marie-Louise-Euphrosine Couturier.

⁸⁹ Janine Lanza, *op. cit.*, p. 107.

surplus du gîte et du couvert, 1 200 livres annuelles exemptes de tributs royaux qui devaient être fournies à Justine par son fils, augmentées de 600 livres dans le cas où ils feraient le choix d'un habitat séparé. L'accès à une pension d'un montant aussi considérable peut, encore une fois, être considéré comme un indicateur de la prospérité qu'atteignirent les revenus de la famille à la fin du XVIII^e siècle, d'autant qu'à cette époque, tous les imprimeurs-libraires en fin d'activité de la ville n'étaient pas en mesure de bénéficier d'un revenu aussi conséquent. Nous pouvons à ce titre nous référer à la pension d'à peine 200 livres annuelles – élevée à 600 livres en cas de séparation – à laquelle put prétendre Joseph Cuchet lors de la transmission de son entreprise à sa femme ainsi qu'à son fils en juillet 1773⁹⁰.

Enfin, pour conclure sur la richesse de Justine Giroud, rappelons que nous avons dressé l'an passé une estimation de ses biens, qui devaient s'élever en 1782 à une somme comprise entre au moins 108 000 et 120 000 livres, à laquelle il faut ajouter la possession de plusieurs maisons⁹¹. Un tel montant plaçait la fortune de la veuve Giroud au même rang que celle dont disposaient les deux imprimeurs les plus aisés de Montpellier du XVIII^e siècle, Rochard et le fils de la veuve Martel, qui possédaient respectivement plus de 100 000 et 150 000 livres⁹². À Grenoble, où le total des biens de Jean-François Champ fut évalué à 27 487 livres – 39 3165 livres en incluant les dettes actives – lors de son décès en 1755, il est fort probable, si l'on se fie au témoignage d'Allier, que seul André Faure fils ait pu égaler voire dépasser le patrimoine accumulé par la veuve Giroud, ce dernier ayant fait le choix en 1781 de cesser son activité d'imprimeur-libraire pour « vivre noblement⁹³ ».

3 – La passation des pouvoirs, 1781-1782

Alors que le nom de « veuve Giroud » apparaissait encore sur les ouvrages imprimés en 1798, date probable de la mort de Justine, celle-ci sembla, dans les faits interrompre dès 1782 sa participation à l'imprimerie-librairie familiale. Le cas de Justine et son fils ne fit pas

⁹⁰ ADI, 13B637, 20 juin 1783, Inventaire après décès de Joseph Cuchet.

⁹¹ BMG, R 90 525, 1^{ère} liasse, pièce 24, 16 juillet 1782, Lettre de Jean-Louis-Antoine Giroud à sa sœur Catherine-Justine.

⁹² Madeleine VENTRE, *L'imprimerie et la librairie en Languedoc au dernier siècle de l'Ancien Régime, 1700-1789*, Paris-La Haye, Mouton & Co, 1958, p. 228.

⁹³ Marie-Béatrice FAYET, *op. cit.*, pp. 81-82.

exception au sein de la famille Giroud, puisque pareille situation avait déjà été observée plus tôt dans le siècle, en 1717, lorsqu'Alexandre Giroud, à l'occasion du mariage de sa fille Catherine, céda par anticipation, pour des raisons de santé, l'exercice de l'imprimerie-librairie à son fils Gaspard⁹⁴.

Le premier événement annonciateur de la transmission de l'entreprise à laquelle procéda Justine Giroud en 1782, fut celui de l'accès prématuré de Jean-Louis-Antoine à la maîtrise d'imprimeur-libraire en 1781. Bien que nous ayons déjà développé l'an passé les épisodes relatifs à l'accès de Jean-Louis-Antoine à la maîtrise, montrant en particulier que les démarches lui avaient été facilitées grâce aux relations qu'entretenait sa famille avec le Parlement, nous allons rapidement rappeler les faits⁹⁵. À l'issue d'études au collège Royal-Dauphin de Grenoble et d'une éducation familiale organisée autour de « tout ce qui est relatif à l'art de l'imprimerie et au commerce de librairie », Jean-Louis-Antoine sembla participer activement à l'entreprise familiale sous la direction de sa mère, au moins à partir de 1781⁹⁶. Les lettres que celui-ci échangea cette même année avec la naturaliste Faujas de Saint-Fond au sujet de l'impression de son ouvrage témoignent de ceci, de la même manière que la lettre datée du 2 avril 1781, dans laquelle il demandait à l'un de ses frères de l'aider à trouver un prote d'imprimerie⁹⁷. Finalement, Jean-Louis-Antoine obtint son brevet d'imprimerie le 6 août 1781. Au surplus des traditionnels certificats de latinité et de lecture du grec, de catholicité et de bonnes mœurs, nécessaires à l'accès à la maîtrise, Jean-Louis-Antoine dut fournir pour son examen, qui eut lieu le mercredi 2 mai 1781, une lettre rédigée par sa mère, Justine Giroud, dans laquelle elle confirmait avoir demandé l'adjonction et la survivance de son fils pour sa place d'imprimeur-libraire à Grenoble⁹⁸. À en croire la retranscription du brevet de Jean-Louis-Antoine, effectuée par Edmond Maignien, c'est du fait de son « grand âge et [de ses] infirmités, que Justine Giroud, âgée de 57 ans en

⁹⁴ ADI, 2E280, f°396, 14 janvier 1717, Enregistrement du contrat de mariage établi entre Jean-François Champ et Catherine Giroud, conclu le 21 décembre 1716.

⁹⁵ Voir M1, *La dynastie des Giroud, imprimeurs-libraires à Grenoble, 1663-1827*.

⁹⁶ Edmond MAIGNIEN, *Les imprimeurs...*, op. cit., pp. LXV et 565, Transcription du brevet d'imprimeur de Jean-Louis-Antoine.

⁹⁷ ADI, J547, 7 juin 1781 – 8 février 1782, Correspondance entre Faujas de Saint-Fond et les Giroud au sujet de l'impression de son *Histoire naturelle du Dauphiné* ; BMG, R 90 525, 1^{ère} liasse, pièce 21, 2 avril 1781, Lettre de Jean-Louis-Antoine Giroud à l'un de ses frères.

⁹⁸ BMG, R 90 525, 1^{ère} liasse, pièce 22, vendredi 27 avril 1781, Lettre de Jean-Louis-Antoine Giroud à sa mère Justine.

1781, sollicite la chambre syndicale de Lyon pour se voir adjoindre son fils⁹⁹. Si une lettre que nous avons pu consulter met en avant le fait que cet accès prématuré de Jean-Louis-Antoine à la maîtrise relevait d'une faveur faite à une ancienne lignée d'imprimeurs-libraires, il fut toutefois spécifié dans le brevet que ce n'est qu'en qualité d'adjoint que Jean-Louis-Antoine pouvait participer à l'entreprise dont sa mère était encore officiellement responsable et que celui-ci ne pourrait exercer seul le métier d'imprimeur-libraire qu'au moment du décès de sa mère¹⁰⁰. Néanmoins, cette obligation ne fut finalement pas respectée par les Giroud, comme nous allons le découvrir maintenant.

Dans une lettre à l'attention de Catherine-Justine datée du 16 juillet 1782, malgré les décisions officielles concernant sa situation, Jean-Louis-Antoine, alors âgé de 27 ans, annonçait que sa mère lui faisait « dès-à-présent donation de la moitié de tous ses biens » et « remise de l'exercice de l'imprimerie et Librairie dans toute leur étendue »¹⁰¹. Cette décision de Justine Giroud devint officielle lors de la rédaction du contrat de mariage établi entre Jean-Louis-Antoine et sa future épouse Marie-Louise-Euphrosine Couturier, le 4 août 1782¹⁰². Si l'observation de la plupart des adresses imprimées sur la couverture des ouvrages produits au-delà de cette date – « A Grenoble Chez V^e Giroud & Fils » – suggère plutôt une association entre Justine et son fils¹⁰³, peut-être dans le but de ne pas dévoiler la transmission de l'entreprise aux yeux de ceux qui autorisèrent Jean-Louis-Antoine à seconder sa mère, c'est bel et bien à une donation de l'imprimerie-librairie qu'opéra la veuve Giroud en août 1782. Comme le montre l'étude de Scarlett Beauvalet, un tel choix n'avait rien d'inaccoutumé au XVIII^e siècle, puisque la décision de remettre l'entreprise familiale au fils au moment de son mariage plutôt qu'à l'occasion de sa majorité, fut prise par de nombreuses veuves désirant se retirer de la vie professionnelle¹⁰⁴. Ainsi, dans le contrat de mariage de son fils, la veuve Giroud déclarait dans l'article 6 faire « donation pure, Simple et irrévocable, à son fils [...] de tous ses biens présents et avenir, meubles,

⁹⁹ Edmond MAIGNIEN, *Les imprimeurs...*, *op. cit.*, pp. 564-567 ; ADI, 9NUM/AC 185/57, 1724-1731, Registre d'état civil de la ville de Grenoble, paroisse Saint-Hugues.

¹⁰⁰ BMG, R 90 525, 1^{ère} liasse, pièce 12, mercredi 25 avril 1781, Lettre de Catherine-Justine Giroud à son frère Jean-Louis-Antoine.

¹⁰¹ BMG, R 90 525, 1^{ère} liasse, pièce 24, 16 juillet 1782, Lettre de Jean-Louis-Antoine Giroud à sa sœur Catherine-Justine.

¹⁰² ADI, 3E3208, 4 août 1782, Contrat de mariage conclu entre Jean-Louis-Antoine Giroud et Marie-Louise-Euphrosine Couturier.

¹⁰³ Scarlett BEAUVALET-BOUTOUYRIE, *op. cit.*, p. 278.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 278.

immeubles, dettes actives, effets de commerce, privileges et ustenciles d'imprimerie », en échange de la pension annuelle viagère de 1 200 livres, « payable de six en six mois », un acte qui semble marquer le point final de sa carrière d'imprimeur-libraire¹⁰⁵.

Maintenant que nous avons retracé les grandes lignes de la vie et carrière de Justine Giroud, nous allons nous intéresser de plus près à l'élément qui fit la spécificité de sa contribution à l'imprimerie-librairie Giroud, à savoir le journal hebdomadaire *Les Affiches du Dauphiné*.

¹⁰⁵ ADI, 3E3208, 4 août 1782, Contrat de mariage conclu entre Jean-Louis-Antoine Giroud et Marie-Louise-Euphrosine Couturier.

CHAPITRE II – LES *AFFICHES DU DAUPHINÉ* : JUSTINE GIROUD FÉDÉRATRICE D’UN MOUVEMENT DE SOCIABILITÉ INTELLECTUELLE ET SCIENTIFIQUE ? 1774-1782

I – Présentation d’un journal provincial

1 – La naissance des *Affiches du Dauphiné*, 1774

Le vendredi 6 mai 1774, paraissaient pour la première fois à Grenoble les *Affiches, annonces et avis divers du Dauphiné*¹⁰⁶. Disponibles à la souscription chez la veuve Giroud ainsi que dans les bureaux de poste des principales villes du Dauphiné¹⁰⁷, des recueils composés des numéros d’une année entière étaient également ponctuellement et à nombre réduit proposés à la vente, pour un prix de 5 livres¹⁰⁸. D’un prix de souscription de 6 livres annuelles à Grenoble et 7 livres 10 sols pour le reste du royaume, un prix similaire à celui fixé pour les *Affiches* de Toulouse¹⁰⁹, ce journal hebdomadaire publié par Justine Giroud s’était fixé pour ambition de rapprocher « les hommes & les espaces d’une même Province¹¹⁰ ». De la même façon que la soixantaine d’autres *Affiches* conçues au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, les *Affiches du Dauphiné* furent créées en réaction à l’absence de journal d’information à rayonnement provincial, face à une *Gazette de France* mettant principalement à disposition des nouvelles de la Cour et de l’étranger¹¹¹. Au-delà de la transmission de simples actualités, Justine Giroud souhaitait, par les *Affiches*, permettre à tout citoyen de « faire part de ses Observations sur des choses intéressantes ou curieuses »¹¹². Ainsi, en choisissant d’élargir le seul champ de l’information, c’est un véritable espace de partage des savoirs qui naissait sous l’égide de Justine Giroud. Chaque vendredi, ce furent en moyenne quatre à six pages au format in-4° qui paraissaient¹¹³,

¹⁰⁶ BMG, Jd34, 6 mai 1774, *Affiches, annonces et avis divers du Dauphiné*.

¹⁰⁷ *Ibid.*, 1774, Prospectus des *Affiches, annonces et avis divers du Dauphiné*.

¹⁰⁸ Marie-Françoise BOIS, *Un périodique à Grenoble à la fin du XVIII^e siècle*, « *Affiches, annonces et avis divers du Dauphiné* », Mémoire d’histoire, s. l., École nationale supérieure de bibliothécaires, 1978, p. 14.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 13.

¹¹⁰ BMG, Jd34, 1774, Prospectus des *Affiches, annonces et avis divers du Dauphiné*.

¹¹¹ François MOUREAU, « Journaux et journalistes », dans Lucien BÉLY (dir.), *Dictionnaire de l’Ancien Régime*, Paris, Presses universitaires de France, 2005, p. 704.

¹¹² BMG, Jd34, 1774, Prospectus des *Affiches, annonces et avis divers du Dauphiné*.

¹¹³ Michèle FONTAINE, Michel GILOT, « *Affiches du Dauphiné (1774-1792)* », dans Jean SGARD (dir.), *Dictionnaire des journaux 1600- 1789*, Paris, Universitas, 1991, notice 21.

regroupant des articles divers concernant tout ce qui était jugé d'utilité générale. Le journal revêtait ainsi un contenu aux catégories très variées, allant des simples annonces de particuliers pour la vente d'un bien ou le signalement d'événements tels les décès et les naissances, aux articles et débats scientifiques. De façon générale, était abordé tout ce qui avait trait à la vie quotidienne de la Province, avec notamment des informations sur les travaux en cours ou à venir, les faits divers, les objets trouvés ou perdus ou encore les fluctuations des prix des denrées de première nécessité comme le pain ou le bois, le détail des cérémonies et réjouissances publiques se déroulant dans le Dauphiné et toutes les informations relatives aux foires. Étaient également développées des questions plus culturelles, telles que des anecdotes historiques concernant la Province, la publication de poèmes envoyés par les lecteurs et l'annonce des « bons Livres nouveaux »¹¹⁴, qui donnait régulièrement lieu à l'insertion d'extraits d'ouvrages et offrait l'occasion à la veuve Giroud de rappeler la présence de ces œuvres au sein sa librairie. Concernant la vie professionnelle, le lecteur pouvait trouver dans les *Affiches*, entre autres, les offres d'emploi, les annonces de domestiques, avocats ou autres professionnels cherchant une place ou encore tout ce qui était relatif à la jurisprudence, avec un certain goût pour la publication des « causes d'éclat » mais aussi de tous les actes officiels impliquant le Dauphiné. Enfin, les découvertes scientifiques ou artistiques avaient généralement la part belle, comme nous le verrons ensuite.

Si Justine Giroud ne semblait pas prendre part à la rédaction de ce papier, la direction des *Affiches* rapportait dans le prospectus concernant le journal qu'elle était « second[ée] pour son exécution par des Curieux & des Correspondants capables de [l']aider ». Parmi les contributeurs, de nombreux médecins, avocats et curés, dont certains noms, tels le botaniste Dominique Villars et le médecin François Nicolas revenaient régulièrement¹¹⁵. Afin de recevoir les nombreuses collaborations nécessaires à l'élaboration du journal, Justine Giroud dut mettre en place un système de bureaux de correspondance dans toutes les villes de la province, dans lesquels chacun pouvait déposer les annonces et articles qu'il désirait transmettre au public¹¹⁶. Pour rentabiliser un tel système, il fallut que la veuve Giroud demande une contribution financière à tous ceux qui publiaient dans son journal des

¹¹⁴ BMG, Jd34, 1774, Prospectus des Affiches, annonces et avis divers du Dauphiné.

¹¹⁵ Michèle FONTAINE, Michel GILOT, *op. cit.*, notice 21.

¹¹⁶ BMG, Jd34, 1774, Prospectus des Affiches, annonces et avis divers du Dauphiné.

annonces pour lesquelles ils avaient un intérêt. De ce fait, les correspondants devaient par exemple s'acquitter, pour une annonce de vente ou de location immobilière, de la somme d'une livre 4 sols, quant à la vente d'effets mobiliers ou pour les maîtres se signalant à la recherche d'ouvriers, l'article était facturé à un montant de 12 sols. En revanche, tous les auteurs d'une publication d'intérêt public, quelque fut sa longueur, telles que les nouvelles de la Province, les annonces de mariages, naissances ou enterrement ou encore les articles relatifs à la jurisprudence locale étaient publiés gratuitement. Une telle décision semble ainsi confirmer la volonté de faire avant tout des *Affiches du Dauphiné* un vecteur de la vie culturelle et sociale de la Province.

2 – Les *Affiches du Dauphiné*, un lieu de débat et de partage intellectuel et scientifique

Comme nous l'évoquions plus haut, les *Affiches du Dauphiné* s'imposèrent comme un relai du savoir, grâce à des articles relatifs aux découvertes et à l'actualité scientifique et culturelle, en particulier dans la mesure où ceux-ci pouvaient être d'utilité pour la plupart des lecteurs.

a – Les sciences

Parmi les disciplines scientifiques abordées au sein du journal, la médecine et l'agriculture semblaient faire partie des principales préoccupations des correspondants, nous pouvions trouver nombre d'articles comportant des conseils de jardinage ou encore des exposés sur les nouvelles découvertes en médecine, tant humaine qu'animale, telle cette « Analyse d'un mémoire sur la recherche des Causes qui entretiennent les Fievres Putrides¹¹⁷ », ainsi que des recettes de remèdes ou des points d'actualité à propos des maladies circulant dans la province. À ce titre, les travaux du médecin Nicolas, tel son article sur la jaunisse paru dans le numéro du 28 octobre 1774 et ceux de Bilon, à l'exemple de sa « Description d'un enfant monstrueux », parue dans les *Affiches* du 9 avril 1779, étaient

¹¹⁷ *Ibid.*, 29 juillet 1774, *Affiches*, annonces et avis divers du Dauphiné.

régulièrement mis à disposition des lecteurs¹¹⁸. Des discussions plus pointues, notamment en mathématiques, faisaient également régulièrement l'objet de publications par les auteurs des *Affiches*. Parmi celles-ci nous pouvons citer l'exemple d'un article paru dans le numéro du 13 mai 1774, intitulé « Lettre écrite par un Citoyen de Grenoble à l'Auteur des Affiches du Dauphiné, au sujet d'un Problème sur la Trisection de l'Angle, dont un Particulier de la Basse-Normandie prétend avoir trouvé la solution », un article dans lequel l'auteur s'appliquait à démontrer les erreurs commises par l'auteur de Basse-Normandie dans son raisonnement, en proposant sa propre résolution du problème¹¹⁹. À ce titre, ce journal pouvait également apparaître comme un lieu d'entraide et de débats scientifiques. Les phénomènes naturels étaient également l'occasion de publications savantes au sein du journal, comme ce fut le cas en 1779, lorsqu'une éclipse de soleil et de lune se succédèrent au cours de l'année¹²⁰. De la même manière, les découvertes locales en histoire naturelle faisaient couramment l'objet de parutions, tel un article de novembre 1774, dans lequel l'auteur essayait de démontrer que selon ses découvertes, la mer recouvrait autrefois la région de Crest¹²¹.

En outre, les *Affiches du Dauphiné* étaient le reflet de la vie scientifique de la province, les lecteurs ayant été par exemple informés par son biais, en 1777, que des cours publics d'anatomie étaient tenus dans l'hôpital militaire des religieux de la Charité à Grenoble¹²². En dehors de la médecine, la physique et la chimie semblaient également intéresser les lecteurs des *Affiches*. Ainsi, en mai 1776, ils furent informés de l'ouverture, en juin de la même année, d'un cours « d'expérience sur toutes les parties de la Physique », dispensé par l'abbé Pal, professeur de Physique au Collège Royal de Grenoble et en juin 1779, se fut au tour de l'abbé Gatel de profiter du journal de Justine pour proposer un cours expérimental de physique¹²³. Quant à la chimie, considérée par un auteur des *Affiches* comme « la partie la plus intéressante et la plus essentielle de la Philosophie », elle donna lieu à la création d'un laboratoire et de cours, dont l'ouverture fut annoncée en décembre 1777¹²⁴. Enfin,

¹¹⁸ Michèle FONTAINE, *La vie sociale, religieuse et culturelle dauphinoise de 1774 à 1788, d'après Les Affiches du Dauphiné*, T.E.R., Grenoble, Université de Grenoble III, 1980, pp. 80 et 84.

¹¹⁹ BMG, Jd34, 13 mai 1774, *Affiches*, annonces et avis divers du Dauphiné.

¹²⁰ Marie-Françoise BOIS, *op. cit.*, p. 35.

¹²¹ Michèle FONTAINE, *op. cit.*, p. 73.

¹²² Marie-Françoise BOIS, *op. cit.*, p. 33.

¹²³ Michèle FONTAINE, *op. cit.*, p. 71.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 72.

parallèlement aux publications les concernant, l'histoire naturelle et la botanique n'étaient pas en reste, puisqu'en 1775, c'est sur la création d'une souscription pour la fondation d'un Cabinet d'histoire naturelle que le journal attirait l'attention des lecteurs et en 1779, ceux-ci apprirent que chaque année, le botaniste Dominique Villars enseignait sa discipline lors d'un cours¹²⁵.

b – La culture

La culture tenait également une place certaine dans le journal de Justine Giroud, qui publiait régulièrement des fables, poésies et énigmes, mais qui annonçait également la sortie de nouveaux périodiques et les représentations théâtrales qui se tenaient dans tout le Dauphiné. L'histoire n'était pas laissée pour compte et nous pouvions trouver dans les *Affiches* la relation des actualités historiques. Ainsi, en février 1777, le journal publiait une lettre rapportant la découverte, « dans la vigne des Dames religieuses de la Visitation de Sainte-Marie d'en Haut », de sept tombeaux antiques et en juin 1776, on apprenait la mise au jour en Oisans d'un tombeau de marbre blanc contenant des ossements, considérés par le curé d'Hues comme étant ceux d'un géant¹²⁶. Quant à la philosophie, comme l'expose Marie-Françoise Bois dans son mémoire, si nous pouvons constater d'une part la diffusion des travaux des Lumières, Voltaire en tête, avec la retranscription de poèmes ou d'épîtres issus de leur plume ou les concernant¹²⁷, Justine Giroud semblait tiraillée d'autre part par les responsabilités qu'impliquait son titre d'imprimeur-libraire de l'évêque et du clergé de Grenoble¹²⁸, puisqu'à côté de ces écrits, elle insérait des mandements qui leur étaient résolument opposés, tel le « mandement de l'archevêque de Vienne, Le franc de Pompignan, portant défense de lire dans son diocèse Rousseau et Raynal »¹²⁹.

Malgré tout, grâce à des collaborations diverses, les *Affiches du Dauphiné* semblent s'être imposées, en cette fin de XVIII^e siècle, comme un lieu de partage des savoirs

¹²⁵ Marie-Françoise BOIS, *op. cit.*, p. 34.

¹²⁶ Michèle FONTAINE, *op. cit.*, p. 101.

¹²⁷ Marie-Françoise BOIS, *op. cit.*, p. 37.

¹²⁸ Jean-Dominique MELLOTT, Élisabeth QUEVAL, *Répertoire d'imprimeurs/libraires (vers 1500 – vers 1810)*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2004, p. 258.

¹²⁹ Marie-Françoise BOIS, *op. cit.*, p. 37.

scientifiques, artistiques et intellectuels. En ce sens le journal de Justine Giroud, en rassemblant en son sein nombre d'élites intellectuelles et scientifiques locales, s'inscrit pleinement dans le mouvement de renouveau de la vie culturelle grenobloise qui eut cours à cette période, impulsé notamment par l'édification d'un théâtre permanent en 1768, par l'ouverture de la bibliothèque publique en 1772 ou encore par l'institution de la Société Littéraire de Grenoble en janvier 1781¹³⁰.

II – Le lectorat des *Affiches*, une clientèle potentielle sollicitée par la veuve Giroud

Comme nous l'évoquions plus tôt, Justine Giroud publiait régulièrement dans ses *Affiches* une liste de ses livres nouveaux, au sein d'une rubrique du même nom ou à la suite d'articles ou d'extraits d'ouvrages. Ces catalogues, qui paraissaient assez fréquemment, nous donnent un aperçu des ouvrages nouveaux ou rééditions qui venaient approvisionner la librairie de Justine Giroud, ceci nous permettant ainsi de compléter l'inventaire de 1782 que nous analyserons plus loin. Si cette liste nous offre le témoignage des mouvances de la librairie Giroud et nous renseigne sur quelques-uns des rouages de l'entreprise, sur lesquels nous reviendrons, d'autres points apparaissent plus flous. Si les catalogues précisent les dates de publication des ouvrages mentionnés, ils sont muets quant aux villes d'importation et à propos des quantités dans lesquelles la veuve Giroud les mettait à disposition. En outre, nous ignorons si les livres cités constituaient la totalité ou partie seulement des arrivages qui venaient alimenter la boutique de Justine. Si nous pouvons émettre l'hypothèse selon laquelle la grande majorité des ouvrages proposés à la vente par Justine étaient cités dans le journal, qui devait tout de même représenter une source de publicité appréciable, ce n'était sans doute pas le cas des livres parus clandestinement, contrefaçons comme livres interdits, qui n'étaient pourtant pas exclus du fond de librairie de Justine. Enfin, il n'est pas improbable que la veuve Giroud ait délibérément trié les ouvrages mis en avant dans les *Affiches*, qui, nous l'avons vu, fédéraient nombre de lecteurs savants, pour lesquels elle mit peut-être de côté les ouvrages de piété au profit de contenus plus intellectuels.

Pour exploiter ces données, nous avons réalisé un classement thématique des livres cités dans les *Affiches du Dauphiné*, selon les catégories traditionnelles que sont les belles lettres,

¹³⁰ Marie-Béatrice FAYET, *op. cit.*, p. 5 ; Michèle FONTAINE, *op. cit.*, p. 103.

l'histoire-géographie, les sciences arts et techniques, le droit et la religion. Ces cinq thématiques ont-elles-mêmes été subdivisées en sous-catégories, construites en grande partie, pour plus de cohérence, sur le modèle de celles choisies par les historiens dont nous nous servirons plus loin pour établir des comparaisons entre la librairie de Justine Giroud et celles d'autres villes françaises de la même époque. Ainsi, les belles lettres regrouperont les ouvrages de philosophie, de morale, les grammaires et dictionnaires, le théâtre, les romans ou encore les œuvres antiques. L'histoire-géographie rassemblera notamment, au surplus des découpages des diverses périodes historiques, l'histoire religieuse, les oraisons funèbres et éloges, les biographies et la politique. Les sciences naturelles, l'astronomie, le commerce et l'économie, l'agriculture, les almanachs et la médecine sont autant de thématiques qui formeront la catégorie des sciences, arts et techniques. Le droit réunira le droit canon, le droit royal et la jurisprudence, les commentaires et essais ou encore les procès et plaidoyers. Enfin, la religion regroupera l'écriture sainte et les commentaires, la théologie, la controverse, la dévotion et la liturgie. Soulignons enfin que, dans la mesure où il nous était impossible d'avoir accès physiquement à chacun des ouvrages cités, les outils numériques nous ont été d'une grande utilité. Parmi ces outils, le catalogue collectif de France (CCFr), qui répertorie les notices de tous les ouvrages conservés dans les bibliothèques, nous a permis d'obtenir de précieuses informations, comme le titre complet des ouvrages mentionnés. Toutefois, des instruments comme Gallica et Google Books, grâce auxquels nous avons pu consulter directement le contenu de la plupart des livres possédés par Justine Giroud, nous ont permis de réaliser un tri sans doute beaucoup plus fiable – les titres seuls étant parfois trompeurs – et beaucoup plus rapide que par la seule utilisation du CCFr.

Précisons enfin que le temps nécessaire à la réalisation d'un tel classement étant considérable, nous avons choisi ici de ne l'effectuer que sur deux échantillons chronologiques, le premier rassemblant les premières années du journal, de juin 1774 à décembre 1778 (échantillon 1), le second se concentrant sur la dernière année de présence de la veuve Giroud à la tête de l'entreprise familiale, de juillet 1781 à juillet 1782 (échantillon 2).

1 – La librairie de Justine Giroud comme relai du savoir

Le classement ainsi établi nous a permis de répertorier un total de 549 titres pour le premier échantillon et de 151 titres pour le second. Qu'il s'agisse du premier ou du second échantillon, il apparaît que ce sont les ouvrages de belles lettres, d'histoire et de sciences qui faisaient le plus fréquemment l'objet d'une mise en avant dans le journal. Ce fait est à première vue frappant si nous considérons que ce furent les livres religieux qui tenaient, aux côtés des belles lettres, la place la plus importante dans l'inventaire de 1782, comme nous l'analyserons plus tard¹³¹. Entre le premier et le deuxième échantillon, nous observons un basculement dans la proportion des trois thématiques les plus représentées. Entre 1774 et 1778, l'histoire était en tête, représentant 26.6% des titres cités dans les *Affiches*, suivie de près par les belles lettres (26.2%) – qui dominaient toutefois l'histoire dans la majorité de la période¹³² – puis par les sciences (21.9%). Néanmoins, la part des sciences s'élargit au fil du temps, puisque ce sont les ouvrages leur étant consacrés, conjointement à ceux de belles lettres, qui furent le plus couramment promus entre juillet 1781 et juillet 1782. Avec respectivement 29.1% et 30.5% du total des titres de cette période, ils reléguèrent ainsi l'histoire en troisième position, qui était désormais à l'origine de seulement 23.2% des titres. Si la part croissante des sciences reflète la hausse de cette thématique au sein de la production imprimée de l'époque, elles n'atteignirent toutefois pas, dans les *Affiches*, sans doute à cause de la part que tenaient encore les titres d'histoire, les proportions de la production, les sciences représentant plus de 40% des permissions tacites au début des années 1780¹³³.

a – L'histoire¹³⁴

Parmi les 181 titres appartenant à la catégorie histoire que nous avons relevés dans les deux échantillons des *Affiches du Dauphiné*, la majorité d'entre eux (21%) concernaient

¹³¹ Annexe 13, Répartition totale des thématiques contenues dans l'inventaire de la librairie de Justine Giroud de 1782 ; Voir pp. 45-49.

¹³² Annexe 57, Évolution quantitative des thématiques mises en avant dans les *Affiches du Dauphiné*, 1774-1778, juillet 1781-juillet 1782.

¹³³ Roger CHARTIER, *Les origines... op. cit.*, p. 104.

¹³⁴ Annexe 58, Classement sous-thématique de la totalité des ouvrages d'histoire mis en avant dans les deux échantillons des *Affiches du Dauphiné* par Justine Giroud, 1774-1778, juillet 1781-juillet 1782.

l'histoire française. Parmi ceux-ci, nous notons la présence de quelques ouvrages comportant un grand nombre de volumes, que la veuve Giroud suggérait au fur et à mesure de leur sortie ou dans leur intégralité. Ainsi, les 36^e et 37^e volumes in-4° de *l'Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres* furent mis en avant dans les *Affiches* du 10 mai 1775, tout comme les volumes de *l'Histoire de France* de Garnier, Velly et Villaret, un ouvrage qui connut un grand succès au cours du XVIII^e siècle et dont les tomes 27 et 28 furent mentionnés, dans les *Affiches* du 17 août 1781¹³⁵. La présence de tels livres tend à suggérer que la veuve Giroud ciblait, au moins en partie, une clientèle suffisamment aisée pour l'achat d'une collection de grand format. Plus frappant, aux côtés de plusieurs histoires relatives aux rois de France, comme l'édition en deux volumes in-12 de 1775 de *l'Histoire de Saint-Louis Roi de France*, de Bury, nous trouvons également deux ouvrages interdits, *Les Galantries de rois de France*, de Claude Vanel¹³⁶, mentionné dans les *Affiches* du 9 novembre 1781, dans une édition in-12 de la même année et le *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la Henriade*, écrit par Voltaire et cité le 6 décembre 1776¹³⁷.

Après l'histoire de France, ce sont les ouvrages de géographie qui étaient les plus souvent nommés, avec 31 titres (17.1%). Non moins de 18 d'entre eux concernaient les voyages, une littérature qui se développa considérablement au cours du XVIII^e siècle, prévalant sur les classiques dans les bibliothèques des nobles et des grands bourgeois après 1750¹³⁸. Avant tout relatifs à l'Europe – sujet de 53% des livres de voyage imprimés au XVIII^e siècle¹³⁹ – mais aussi à l'Amérique et à l'Asie, ces ouvrages étaient représentés ici notamment par les *Voyages d'Italie et de Hollande* de l'abbé Coyer, une édition in-12 de 1775, le *Voyage à la Nouvelle Guinée*, un in-4° de 1776 de Pierre Sonnerat, ou encore par le *Voyage en Portugal et en Espagne* de Richard Twiss, un in-8° imprimé en 1776 et présenté dans les *Affiches* le 6 février 1778.

Enfin, seules l'histoire étrangère (14.4%) et l'histoire religieuse (14.9%) constituaient encore des sous-thématiques récurrentes, les autres n'atteignant que difficilement plus de

¹³⁵ Henri-Jean MARTIN, « La tradition perpétuée », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant... op. cit.*, p. 229.

¹³⁶ Frédéric BARBIER, *Lumières du Nord op. cit.*, p. 78.

¹³⁷ Robert DARNTON, *Édition et sédition... op. cit.*, p. 220.

¹³⁸ Roger CHARTIER, « Le livre de sciences », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant... op. cit.*, p. 266 ; Robert DARNTON, *Gens de lettres gens du livre*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1992, p. 196.

¹³⁹ Roger CHARTIER, « Le livre de sciences », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant... op. cit.*, p. 266.

huit titres. À propos de l'histoire religieuse, la veuve Giroud proposait, entre autre, une souscription à la classique *Histoire ecclésiastique* de Fleury en 24 volumes in-8°, dont les deux premiers volumes étaient vendus en 1778, mais aussi les *Lettres* et la *Vie* du pape Clément XIV Ganganelli, qui durent être l'objet d'un véritable engouement, puisque citées à dix reprises par Justine dans des éditions diverses entre mai 1775 et janvier 1778, dont une en italien en 1777. Quant à l'histoire étrangère, nous retrouvons à nouveau quelques collections d'envergure, telle que l'*Histoire générale de la Chine*, de Grosier, dont les tomes 7 et 8 furent mis en avant par Justine dans les *Affiches* du 11 décembre 1778.

*b – Les belles lettres*¹⁴⁰

Avec 190 titres, les belles lettres furent la thématique la plus citée tout au long des périodes de nos deux échantillons. Seuls les romans et contes, romans qui conquièrent les belles lettres au XVIII^e siècle et qui là encore vinrent remplacer les classiques dans les bibliothèques des lecteurs les plus fortunés après 1750¹⁴¹, ainsi que les poésies et fables se détachaient réellement du lot, représentant 16.3% et 18.9% de la catégorie. Des poésies et fables, la veuve Giroud proposait des œuvres de son époque, telles que *L'art d'aimer*, un recueil de poésie in-8° de Gentil-Bernard paru en 1775 et *Les saisons*, un poème de Jean-François de Saint-Lambert ici proposé dans sa sixième édition en un volume in-24, jugée « bien imprimé, bien relié » par Justine dans ses *Affiches* du 30 octobre 1778. Des œuvres plus classiques venaient également alimenter le fond de librairie de Justine, comme les *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine*, dans une édition in-12 de 1777 promue par Justine en décembre de la même année. Quant aux contes et romans, nous pouvons mentionner la présence d'un certain nombre de succès « grands publics » de la seconde moitié du XVIII^e siècle¹⁴², parmi lesquels *Les Épreuves du sentiment* d'Arnaud, proposé à deux reprises par Justine et notamment dans une édition en trois volumes in-12 de 1773, les *Lettres d'une Péruvienne* de Mme de Graffigny, ainsi que *Tristram Shandy*, de

¹⁴⁰ Annexe 59, Classement sous-thématique de la totalité des ouvrages de belles lettres mis en avant dans les deux échantillons des *Affiches du Dauphiné* par Justine Giroud, 1774-1778, juillet 1781-juillet 1782.

¹⁴¹ Wallace KIRSOP, « Nouveautés : théâtre et roman », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant... op. cit.*, p. 276 ; Robert DARNTON, *Gens de lettres, op. cit.*, p. 196.

¹⁴² Robert DARNTON, « Le livre prohibé aux frontières : Neuchâtel », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant... op. cit.*, p. 442 ; Daniel MORNET, « Les enseignements des bibliothèques privées (1750-1780) », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, n° 17, 1910, p. 461.

Sterne, dont les deux premiers volumes imprimés en 1776 furent mis en avant en mars 1777. De la même manière, les ouvrages de Marivaux, dont les *Œuvres complètes* en 12 volumes in-8° et *Les effets surprenants de la sympathie*, étaient disponibles chez Justine dans des éditions de 1781, semblaient se vendre d'eux-mêmes, si l'on en croit la note accolée en guise de seule publicité, certainement par Justine, au titre de ce dernier ouvrage dans les *Affiches* du 28 septembre : « Ce roman n'a pas besoin de recommandation : il est de M de Marivaux »¹⁴³. Moins récentes mais tout autant appréciées à la fin du XVIII^e siècle, les *Aventures de Télémaque* furent proposées par Justine en octobre 1781 au format in-24¹⁴⁴.

c – Les sciences¹⁴⁵

Enfin, les 164 titres de sciences étaient avant tout le fait de quatre catégories. Les titres de sciences naturelles et de médecine étaient, à égalité (17.7%), les plus couramment cités, représentés notamment par la troisième édition du *Traité des maladies vénériennes* de Fabre, parue en 1775 et par l'*Histoire naturelle* de Buffon, dont les volumes de deux éditions in-12 et in-4° apparurent à neuf reprises dans nos deux échantillons des *Affiches*. S'en suivaient les almanachs (15.2%) et l'agriculture (15.2%), cette dernière thématique constituant, au même titre que les sciences naturelles et la médecine, un genre des plus conquérants parmi les sciences au XVIII^e siècle¹⁴⁶. Comme nous le constaterons plus loin pour l'inventaire de 1782¹⁴⁷, les ouvrages de sciences cités dans les *Affiches* témoignaient de l'évolution de la discipline scientifique au XVIII^e siècle, marquée par une spécialisation et une vulgarisation des textes ainsi que par la primauté de l'observation et de l'expérience sur la consultation des textes anciens, qui prévalaient jusqu'alors¹⁴⁸.

Ainsi, les auteurs anciens, tel que Pline et son *Histoire naturelle* commentée, dont le neuvième tome in-4° fut cité en mai 1777, ne représentaient qu'une infime minorité des

¹⁴³ BMG, Jd34, 28 septembre 1781, Affiches, annonces et avis divers du Dauphiné.

¹⁴⁴ Jacques LE BRUN, « *Les Aventures de Télémaque* : destins d'un best-seller », *Littératures classiques*, 2009/3, n° 70, pp. 18 et 21.

¹⁴⁵ Annexe 60, Classement sous-thématique de la totalité des ouvrages de sciences mis en avant dans les deux échantillons des *Affiches du Dauphiné* par Justine Giroud, 1774-1778, juillet 1781-juillet 1782.

¹⁴⁶ Robert DARNTON, *Gens de lettres*, op. cit., p. 196 ; Bruno JAMMES, « Le livre de sciences », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant... op. cit.*, pp. 258-260.

¹⁴⁷ Voir pp. 73-82.

¹⁴⁸ Bruno JAMMES, « Le livre de sciences », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant... op. cit.*, pp. 258-260.

ouvrages présentés par Justine. À l'inverse, nous constatons une certaine présence d'œuvres basées sur l'expérimentation, tel que peut le suggérer un titre comme les *Expériences et observations sur différentes branches de la Physique* de Priestley, paru en 1782 au format in-12. De la même manière, nous remarquons la présence d'une quantité de livres au contenu vulgarisé, comme en témoignent les appréciations jointes probablement par Justine aux titres nouveaux de sa librairie. Nous pouvons à ce sujet prendre l'exemple de l'*Abrégé d'astronomie* de Lalande, un auteur qui, selon Justine, « a en vue les personnes qui n'ont encore aucune notion de cette Science¹⁴⁹ » ou des *Etrennes d'un médecin, ou, Description alphabétique & raisonnée des maladies les plus communes, & des divers accidents...*, un petit in-18 paru en 1777 et dont les lecteurs des *Affiches* lurent en mars de la même année qu'il s'agissait d'un « ouvrage où la Médecine pratique est mise à la portée de tout le monde »¹⁵⁰.

Quant aux almanachs, dont nous avons répertorié 25 titres, la veuve Giroud semblait faire valoir la diversité, puisque parmi eux, nous avons dénombré 16 almanachs différents et probablement adressés à des publics fort divers, comme l'évoquent la présence du *Bon jardinier, almanach*, pour les années 1778 et 1782, aux côtés de l'*Almanach littéraire, ou etrennes d'Apollon*, cité en 1782 et des *Etrennes de l'amitié, ou nouvel Almanach des Francs-Maçons*, au format in-24 pour l'année 1776.

Notons également que, même s'ils n'étaient pas majoritaires, une certaine place était accordée aux dictionnaires, qui constituaient 7.9% des titres de sciences et que 61.5% de ces ouvrages étaient représentés par diverses éditions de l'*Encyclopédie*, annoncées à huit reprises dans nos deux échantillons si nous mettons de côté les appels à souscription. Aussi, il apparaît que Justine sembla jouer un rôle important dans la diffusion de cet ouvrage à Grenoble – que l'on retrouve dans sept des 18 inventaires de magistrats réalisés entre 1751 et 1789 étudiés par Clarisse Coulomb¹⁵¹ – et que celle-ci proposait entre autres les éditions de Genève (Pellet) et de Panckoucke, en 91 volumes in-8°, mais aussi, selon Darnton, celle d'Yverdon (Félice), qu'abandonnèrent plusieurs de ses souscripteurs après réception des

¹⁴⁹ BMG, Jd34, 3 juin 1774, Affiches, annonces et avis divers du Dauphiné.

¹⁵⁰ BMG, Jd34, 21 mars 1777, Affiches, annonces et avis divers du Dauphiné.

¹⁵¹ Clarisse COULOMB, *Les Pères de la patrie, la société parlementaire en Dauphiné au temps des Lumières*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006, p. 252.

quatorze premiers volumes au profit de l'édition de la STN, dont elle déclarait en 1778 avoir placé 26 souscriptions¹⁵².

2 – La religion et le droit remisés au second plan¹⁵³

Si nous nous concentrons désormais sur les ouvrages de religion, il apparaît qu'ils furent largement minoritaires dans les annonces de la veuve Giroud, puisque nous constatons qu'il ne fut fait mention que de 56 titres nouveaux de religion par Justine dans nos deux échantillons, soit seulement 8% du total des titres relevés, là où la religion était à l'origine de 23.9% des titres des fonds de librairie de 1782 acquis par Justine ou son mari, une proportion qui s'explique probablement, comme nous l'expliquerons plus tard, par une accumulation d'ouvrages invendus¹⁵⁴. Soulignons en outre que ce délaissement des titres dans les *Affiches* correspond totalement aux mutations que connut la production imprimée à la fin du XVIII^e siècle, cette thématique n'étant plus à l'origine que de 10% environ des permissions tacites dans les années 1780¹⁵⁵.

Au surplus, ces ouvrages n'offraient qu'une variété limitée de thématiques, puisque 35.7% des titres de religion étaient relatifs à la dévotion et 28.6% relevaient de la catégorie rassemblant la pastorale, les catéchismes et les sermons. Ainsi, Justine proposait notamment *l'Ame intérieure, ou conduite spirituelle dans les voies de Dieu*, un in-12 paru en 1776, et une classique *Imitation de Jésus-Christ* d'un volume in-24, promue en 1781. La deuxième catégorie rassemblait quant à elle de nombreux sermons, à l'exemple de ceux de l'abbé Poulle, imprimés en 1778, ou de ceux du père Charles Frey de Neuville, dans une nouvelle édition en huit volumes in-12 de 1776, un ouvrage que Justine vendait comme l'« un des meilleurs ouvrages de ce genre¹⁵⁶ ». Les catéchismes et les ouvrages à l'usage des religieux étaient également présents, comme les *Cours de Prônes à l'usage des curés de la campagne*,

¹⁵² Robert DARNTON, *L'aventure de l'Encyclopédie, 1775-1800*, Paris, Librairie Académique Perin, 1982, rééd., Paris, Éditions du Seuil, 1992, p. 293.

¹⁵³ Annexe 61, Classement sous-thématique de la totalité des ouvrages de religion mis en avant dans les deux échantillons des *Affiches du Dauphiné* par Justine Giroud, 1774-1778, juillet 1781-juillet 1782 ; Annexe 62, Classement sous-thématique de la totalité des ouvrages de droit mis en avant dans les deux échantillons des *Affiches du Dauphiné* par Justine Giroud, 1774-1778, juillet 1781-juillet 1782.

¹⁵⁴ Annexe 13, Répartition totale des thématiques contenues dans l'inventaire de la librairie de Justine Giroud de 1782 ; Voir pp. 46-47.

¹⁵⁵ Roger CHARTIER, *Les origines culturelles...*, op. cit., p. 104.

¹⁵⁶ BMG, Jd34, 13 septembre 1776, Affiches, annonces et avis divers du Dauphiné.

un recueil en deux volumes in-12 que les *Affiches* considéraient comme « fort commode, & déjà très estimé¹⁵⁷ ».

Nous terminerons en abordant rapidement les ouvrages de droit, qui, avec 109 titres répertoriés au total, représentaient tout de même 15.6% des ouvrages mentionnés dans le journal, dont 64.2% se rapportaient au droit royal et romain, bien que nous constatons un déclin flagrant de cette catégorie si nous mettons en confrontation nos deux échantillons. À l'origine de 17.3% des titres mis en avant dans les *Affiches* entre 1774 et 1778, les livres de droit ne constituaient plus que 9.3% de ceux-ci dans la dernière année d'activité de Justine, un déclin amorcé dès 1777 et assez surprenant au vu des responsabilités officielles de Justine Giroud, qui était sans doute tenue d'alimenter les parlementaires en ouvrages récents de ce genre de par son titre d'imprimeur-libraire du Parlement¹⁵⁸. Notons toutefois que cette faiblesse n'était peut-être que le résultat d'une hausse parallèle des impressions d'actes officiels que notre veuve effectuait pour le Parlement, enclenchée également en 1777¹⁵⁹.

Finalement, si l'hypothèse d'une sélection de la part de Justine des ouvrages nouveaux mentionnés dans les *Affiches* n'est pas à écarter, les résultats obtenus tendent plutôt à démontrer que les ouvrages qu'elle proposait à ses lecteurs correspondaient tout de même, dans les grandes lignes, aux évolutions de la production imprimée de cette époque. L'étude des *Affiches* comme complément à l'inventaire se révèle ainsi très enrichissante, les évolutions thématiques de l'édition de la fin du siècle étant moins perceptibles dans le fond de 1782, qui, contrairement aux données offertes par les *Affiches*, ne représente qu'un instant figé de la librairie, renfermant probablement autant de succès que d'ouvrages invendus et passés de mode depuis des années.

¹⁵⁷ BMG, Jd34, 8 mars 1776, *Affiches*, annonces et avis divers du Dauphiné.

¹⁵⁸ Annexe 57, Évolution quantitative des thématiques mises en avant dans les *Affiches du Dauphiné*, 1774-1778, juillet 1781-juillet 1782.

¹⁵⁹ Voir pp. 98-100.

PARTIE II – L'IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE JUSTINE GIROUD

CHAPITRE I – LA LIBRAIRIE DE JUSTINE GIROUD SELON L’INVENTAIRE DE 1782 : LA PRÉDOMINANCE DE LA RELIGION ET DES BELLES LETTRES

I – Présentation générale de l’inventaire

1 – Contexte de réalisation et présentation des différentes parties du fond

Comme nous l’exposons précédemment, c’est à l’occasion du mariage de Jean-Louis-Antoine, en août 1782, que Justine Giroud décida de transmettre l’imprimerie-librairie familiale, dont elle avait hérité 15 ans auparavant, à son fils. À cette occasion, il fut réalisé, comme Jean-Louis-Antoine l’explique à sa sœur dans une lettre datée du 16 juillet 1782, un inventaire « détaillé et circonstancié (mais familial) de tous les biens » se trouvant dans l’imprimerie et la librairie de Justine Giroud, ainsi que la liste de ses dettes actives et passives¹⁶⁰. L’inventaire de la librairie, qui va nous intéresser maintenant, débuta le 15 juillet 1782 et fut théoriquement terminé peu après le mariage de Jean-Louis-Antoine¹⁶¹. Bien que n’étant que le reflet de la librairie de Justine Giroud à un moment donné, ne nous permettant pas de ce fait de capter l’évolution du fond au fil des années, cet inventaire, qui comporte l’avantage d’avoir été réalisé dans un cadre familial, va nous donner l’occasion d’établir dans les grandes lignes quelles étaient les thématiques proposées par Justine Giroud à sa clientèle. Contrairement aux inventaires après décès, qui, par leur caractère officiel, incitaient la famille du défunt à prendre soin d’éloigner tous les ouvrages frauduleux, contrefaçons et les livres interdits, nous pouvons penser que ce genre de production n’avait pas fait, dans l’inventaire de 1782, l’objet d’une éviction de la part de Justine. Cette supposition semble d’autant plus réaliste à la lecture de l’inventaire, dans lequel quelques livres contrefaits étaient suivis d’une mention annonçant clairement le caractère de l’ouvrage en question.

¹⁶⁰ BMG, R 90 525, 1^{ère} liasse, pièce 24, 16 juillet 1782, Lettre de Jean-Louis-Antoine Giroud à sa sœur Catherine-Justine.

¹⁶¹ BMG, R 90 525, 4^{ème} liasse, 1782, Inventaire de la librairie de Justine Giroud ; ADI, 3E3208, 4 août 1782, Contrat de mariage conclu entre Jean-Louis-Antoine Giroud et Marie-Louise-Euphrosine Couturier, article 12.

L'inventaire ainsi dressé par Justine Giroud était composé de cinq fonds, conçus en fonction de la provenance des ouvrages qui se trouvaient à l'intérieur¹⁶². Nous ne tiendrons pas compte pour la présente partie des fonds rachetés au libraire André Faure fils en 1778 et 1780, qui représentaient 41.3% des titres et 84.1% des volumes de l'inventaire, mais dont nous nous servirons plus loin pour établir des comparaisons entre la librairie de Justine Giroud et celle de ses concurrents grenoblois¹⁶³. Nous ne considérerons pas non plus celui contenant les livres imprimés par Justine ou par son mari, 35 titres en 32 791 volumes, qui sera envisagé comme un complément à notre étude sur l'imprimerie de Justine et non pas comme un élément de la librairie¹⁶⁴. Concernant les trois fonds restant, le premier, qui comportait le plus de volumes compris dans l'inventaire (50.2%) mais seulement 12.4% des titres, rassemblait tous les livres en feuille provenant d'échanges faits pas la veuve Giroud et par son défunt mari André¹⁶⁵. Le second, qui regroupait le plus de titres (62.6%), mais uniquement 35.9% des volumes, était composé de tous les livres reliés et brochés émanant du fond laissé par André Giroud à son décès et alimenté par Justine jusqu'au jour de l'inventaire. Quant au troisième, il réunissait les brochures, à l'origine de 25% des titres de l'inventaire et 13.9% des volumes. À en croire le *Dictionnaire portatif des mots françois*, le terme de « brochure » correspondrait au « Nom qu'on donne aux livres, lorsqu'[...]ils sont seulement brochés, c'est-à-dire, cousus & couverts en papier¹⁶⁶ ». Si le *dictionnaire de l'Académie française* définit une brochure comme un « petit ouvrage de peu de feuilles, qui n'est pas relié comme un livre mais qui est seulement broché¹⁶⁷ », ajoutant ainsi une notion de volume, cette définition ne semble pas valoir dans notre cas, puisque la consultation de certaines des « brochures » présentes dans la liste ou de leur notice de bibliothèque, a révélé qu'elles pouvaient être composées de plusieurs centaines de pages, telles les *Lettres philosophiques sur les phisionomies*, imprimées en 1760 à La Haye, d'un volume de 335

¹⁶² Annexe 14, Répartition quantitative des différents fonds contenus dans l'inventaire de la librairie de Justine Giroud de 1782, avec et sans le fond Faure.

¹⁶³ Voir pp. 139-147.

¹⁶⁴ Voir pp. 93-96

¹⁶⁵ Ces pourcentages ainsi que ceux qui suivent correspondent aux ouvrages acquis directement par Justine ou son mari, ils excluent donc le fond Faure, voir Annexe 14, Répartition quantitative des différents fonds contenus dans l'inventaire de la librairie de Justine Giroud de 1782, avec et sans le fond Faure.

¹⁶⁶ Antoine PRÉVOST D'EXILES, C. DUBOILLE, *Manuel lexique, ou Dictionnaire portatif des mots françois, dont la signification n'est pas familière à tout le monde*, volume 1, Paris, Libraires associés, 1788, p. 117.

¹⁶⁷ *Dictionnaire de l'Académie française*, volume 1, Paris, veuve Brunet, 1762, p. 219.

pages ou *L'art du Distillateur* de Dubuisson, sorti en 1779 d'une imprimerie parisienne et dont le seul volume 2 comporte 370 pages.

Notons enfin que les livres de piété, les « livres classiques » – terme regroupant, selon Emmanuelle Chapron, « les auteurs latins, grammaires et rudiments utilisés dans les collèges d'Ancien Régime¹⁶⁸ » – ainsi que les livres d'heures, tous reliés, avaient fait l'objet de classements à part par la veuve Giroud, que nous avons intégré aux fonds auxquels ils correspondaient pour plus de cohérence, à savoir celui de Faure et celui des livres reliés et brochés. Précisons enfin que l'inventaire semble avoir été réalisé avec le plus grand soin, chaque titres des différents fonds ayant été organisés par ordre alphabétique et comportant un nombre assez important de détails, qui nous permettront d'affiner notre vision de la librairie de Justine Giroud. Les formats, ainsi que la date et le lieu d'impression, qui nous éclaireront sur les réseaux qu'empruntait notre veuve, étaient la plupart du temps mentionnés et nous disposons parfois d'informations complémentaires, telles que l'état des exemplaires ou la présence d'illustrations à l'intérieur de ceux-ci.

2 – Chiffres globaux

L'ensemble de ces fonds, une fois exclue la totalité des livres imprimés par les Giroud, réunissait un total considérable de 3 336 titres en 72 560 exemplaires et 82 747 volumes, un ensemble réduit à 1 958 titres en 9 429 exemplaires et 13 118 volumes si nous ne comptabilisons pas les fonds de librairie achetés à Faure en 1778 et 1780 sur lesquels nous reviendrons plus loin. Une des questions que nous pouvons nous poser, est celle du stockage d'une telle quantité d'ouvrages – élevée à un total 3 371 titres en 104 393 exemplaires et 115 538 volumes si l'on considère l'ensemble des cinq fonds – qui ne devait probablement pas rentrer dans le seul magasin de la veuve Giroud situé au Palais. Si aucunes des sources auxquelles nous avons pu avoir accès ne mentionnent précisément l'endroit dans lequel les Giroud conservaient leurs ouvrages, nous apprenons, dans une lettre retranscrite en partie dans un article de Font-Réaulx, qu'en 1781, un accident survint dans une chambre se situant dans l'enceinte du Palais, dont le plancher s'effondra sous le poids des livres

¹⁶⁸ Emmanuelle CHAPRON, « Des livres pour les écoles du peuple ? Économie et pratiques du texte scolaire en Champagne au XVIII^e siècle », *Histoire de l'éducation*, 2010, n° 127, p. 33.

qu'entreposaient les Giroud à cet endroit¹⁶⁹. Aussi, nous pouvons raisonnablement émettre l'hypothèse qu'une ou plusieurs chambres, probablement près des galetas, étaient laissées à la disposition des Giroud au sein du Parlement, leur permettant ainsi de conserver une certaine proximité avec leur réserve, pour rendre plus commode les déplacements de livres.

Pour en revenir à l'inventaire, précisons que pour exploiter ses données et connaître quelles sortes d'ouvrages été proposées à la vente par Justine Giroud, nous avons opéré à un classement thématique des livres cités dans les différents fonds, selon les mêmes cinq catégories que nous avons utilisé plus tôt pour l'étude des titres mis en avant au sein des *Affiches du Dauphiné*. Nous allons à présent nous concentrer seulement sur les ouvrages acquis directement par les Giroud, qui, en regard du simple achat d'un fond composé par un libraire concurrent, relèvent davantage d'une stratégie commerciale réfléchie en fonction de la clientèle de nos libraires.

Les belles lettres étaient la thématique proposant le plus de diversité, puisqu'avec 602 titres, elle était à l'origine de 30.7% des titres du fond¹⁷⁰. Malgré cela, correspondant à 37.6% des exemplaires et 34.6% des volumes de l'inventaire, ce sont les ouvrages de religion qui avaient la supériorité, les belles lettres ne réunissant que 27.4% des exemplaires et 28.9% des volumes. Notons toutefois que l'acquisition d'une large portion de ces volumes de religion ne fut sans doute pas l'œuvre de Justine mais plutôt de son mari, si nous considérons le fait qu'une grande part d'entre eux fut imprimée avant 1761¹⁷¹ – au moins 44.4% contre 23.3% entre 1761 et 1782 – et accumulés en grand nombre, en particulier lorsque ceux-ci provenaient d'échanges avec d'autres imprimeurs grenoblois. Nous pouvons en effet constater que quatre des titres de religion produits avant 1761 et échangés avec des imprimeurs grenoblois, étaient à l'origine d'une accumulation de 1 121 volumes à l'époque de Justine, ceci venant relativiser la part tenue par les 4 540 volumes de religion dans la librairie¹⁷². Malgré tout, il est vraisemblable que les volumes de belles lettres directement

¹⁶⁹ J. de FONT-RÉAULX, « Les livres liturgiques du Viennois », *Petite revue des bibliophiles dauphinois*, n° 3, deuxième série, tome III, 1931, notes pp. 126-127.

¹⁷⁰ Annexe 13, Répartition totale des thématiques contenues dans l'inventaire de la librairie de Justine Giroud de 1782.

¹⁷¹ Annexe 16, Dates d'impression de la totalité des ouvrages acquis directement par André ou Justine Giroud selon l'inventaire de 1782.

¹⁷² Il s'agit des 45 volumes du *Catechisme* de M. Le Camus, imprimé à Grenoble en 1710 au format in-12, des 300 volumes de la *Neuvaine de St François Xavier*, imprimée au format in-12 à Grenoble en 1727, des 600 volumes de la *Preparation a la Mort*, un in-12 imprimé à Grenoble en 1720 et des 176 volumes des *Saints nouveaux du Diocèse*, sorti de presses grenobloises en 1740 au format in-12. Nous pourrions sans doute

acquis par Justine constituèrent une plus large part de son fond que les volumes de religion, puisque 33.1% des volumes imprimés entre 1761 et 1782 étaient des belles lettres alors que seuls 26.8% relevaient du champ de la religion.

Quoi qu'il en soit, l'importante part tenue par la religion vient interroger les données offertes par les publicités des *Affiches du Dauphiné*, dans lesquelles les titres mis en avant par Justine suggéraient une large primauté des belles lettres, de l'histoire et des sciences aux dépens de la religion. Deux hypothèses s'offrent à nous pour tenter de comprendre ces différences de résultats. D'un côté, nous pouvons nous questionner sur la portée des *Affiches* et nous demander si un type de lectorat n'était pas particulièrement ciblé, ce qui pourrait impliquer la mise en avant des titres de sciences aux dépens de la religion. Toutefois, nous pouvons également considérer, au vu des études menées sur la production parisienne, que les ouvrages annoncés dans le journal de Justine n'étaient que le reflet de la tendance éditoriale du moment. En effet, la prédominance de la religion dans la librairie de Justine Giroud positionnait celle-ci totalement hors des tendances de l'imprimerie parisienne de son époque, qui connut une décroissance spectaculaire du livre de religion au cours du XVIII^e siècle. Représentant encore un quart des impressions au début des années 1750, le corpus religieux ne comptait plus que pour un dixième de la production dans les années 1780¹⁷³. Cette hypothèse, peut-être plus probable, tendrait alors à montrer qu'une partie du fond de Justine était composée d'ouvrages invendus, entassés depuis des années et devenus totalement hors des préoccupations de ses contemporains.

Alors que l'histoire représentait 25.9% des titres promus par Justine dans ses *Affiches*, soit la deuxième catégorie la plus souvent citée, ces ouvrages ne se situaient qu'en troisième position dans sa librairie, avec 19.8% des titres et seulement 13.5% des exemplaires et 16.8% des volumes. Quant aux sciences, qui semblaient également avoir la faveur des lecteurs des *Affiches*, seuls 281 titres de cette thématique étaient mis à disposition par Justine, soit 14.3% des titres de la librairie et 12.2% des volumes. Là encore, bien qu'il nous faille considérer que l'inventaire de Justine regroupait certainement une part de livres invendus et sans doute passés de mode, sa librairie n'apparaît pas comme représentative de la tendance

également rajouter les 200 volumes des *Prieres de Mgr Le Camus* en raison de l'ancienneté de ce cardinal, mais aucune date n'est précisée dans l'inventaire. Précisons enfin qu'il est curieux de constater qu'aucun de ces titres n'est cité dans le Catalogue collectif de France, hormis la *Preparation a la Mort*, mais pour une date bien antérieure à celle indiquée sur l'inventaire (1660).

¹⁷³ Roger CHARTIER, *Les origines culturelles...*, op. cit., p. 104.

parisienne, puisque 40% des permissions tacites concernaient des livres de science au début des années 1780, soit deux fois plus qu'en 1720¹⁷⁴. D'autres libraires provinciaux semblaient ainsi moins étrangers à cette mutation, puisqu'à Rouen, l'inventaire de la librairie rouennaise de Jeanne et Anne Ferrand, effectué en 1789, révélait une boutique composée à 22% d'ouvrages de sciences¹⁷⁵, un pourcentage similaire à celui recensé pour les ventes effectuées par le libraire Émeric-David à Aix entre 1785 et 1793¹⁷⁶. Enfin, le droit, dont la faiblesse était probablement contrebalancée par la quantité des impressions qui lui étaient dédiées¹⁷⁷, ne composait que 10.3% des titres et 7% des volumes mis en vente dans la librairie Giroud.

Parmi le panel des formats proposés, allant des luxueux in-folio aux petits in-32¹⁷⁸, l'in-douze était largement majoritaire dans la librairie de Justine Giroud, avec 66.8% des titres et 58.7% des volumes. Rien d'étonnant à cela si nous considérons que ce format eut la faveur des imprimeurs du XVIII^e siècle pour des raisons de coût de fabrication, le papier pouvant à l'époque représenter jusqu'à la moitié du prix de revient de la production d'un livre¹⁷⁹. L'in-octavo, qui venait ensuite, avec 17.4% des titres et 19.1% des volumes, était avant tout réservé aux belles lettres et aux sciences, qui correspondaient respectivement à 33.4% et 31.7% des ouvrages imprimés dans ce format. Quant aux grands formats, ils étaient très peu représentés, avec seulement 1.3% de titres et 0.6% de volumes au format in-folio et 4.3% de titres et 8.2% de volumes in-quarto. En outre, ces formats, accessibles aux lecteurs les plus aisés, étaient avant tout le fait des livres de droit, qui représentaient 60% des titres in-folio et 55.9% des in-quarto. Enfin, les plus petits formats, inférieurs à in-douze, n'étaient présents dans l'inventaire que par 824 volumes (6.3%) et 81 titres (4.1%), dont 55.6% de religion. Précisons pour conclure que de façon générale, tous les ouvrages proposés par Justine étaient assez récents, puisque la majorité d'entre eux, 50.5% des titres et 30.1% des volumes furent imprimés entre 1761 et 1782. Si tout de même 22.6% des titres et 21.7% des

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 104.

¹⁷⁵ Jean QUÉNIART, *L'imprimerie et la librairie à Rouen au XVIII^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1969, p. 144.

¹⁷⁶ Gilles ÉBOLI, *op. cit.*, p. 234.

¹⁷⁷ Voir pp. 98-101.

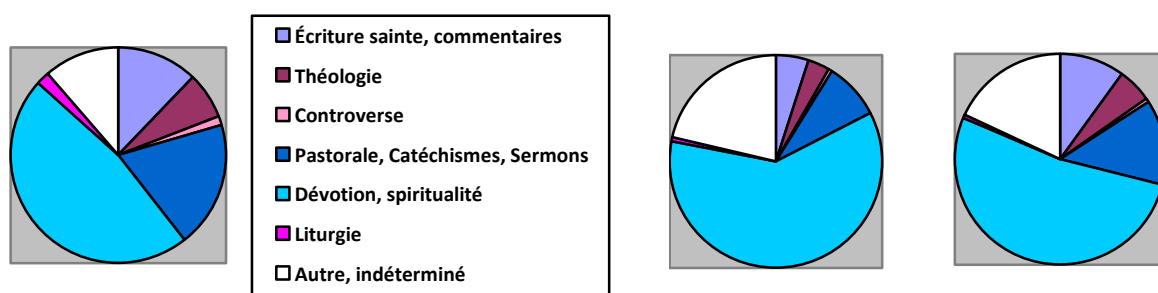
¹⁷⁸ Annexe 15, Répartition totale des formats contenus dans l'inventaire de la librairie de Justine Giroud de 1782.

¹⁷⁹ Wallace KIRSOP, « Les mécanismes éditoriaux », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant... op. cit.*, p. 27.

volumes furent produits entre 1741 et 1760, seuls 6.3% et 13.6% sortirent des presses de leur imprimeur à une date inférieure à 1741, dont 16.1% et 2.8% au XVII^e siècle.

Si les chiffres généraux que nous venons d'annoncer reflètent plutôt bien la réalité du fond possédé par Justine Giroud en 1782, chacun des trois fonds achetés directement par Justine ou son mari revêtaient des particularités propres, auxquelles nous allons faire allusion maintenant, en portant une attention plus poussée au contenu des diverses thématiques présentes dans l'inventaire. Pour plus de simplicité, le fond contenant les livres en feuilles sera désormais nommé le fond 1, celui rassemblant les livres reliés et brochés le fond 2 et les brochures constitueront le fond 3.

II – Le poids de la religion¹⁸⁰



Titres

Exemplaires

Volumes

Classement sous thématique de la totalité des ouvrages de religion présents dans les fonds 1, 2 et 3 de la librairie de Justine Giroud selon l'inventaire de 1782¹⁸¹

1 – Composition générale du fond religieux

a – La dévotion avant tout

La première observation que nous pouvons tirer de l'analyse des différents fonds de l'inventaire de Justine Giroud, réside dans la présence massive des ouvrages de dévotion et

¹⁸⁰ Annexe 20, Classement sous-thématique des ouvrages de religion composant le fond de livres échangés par Justine ou André Giroud dans l'inventaire de 1782 ; Annexe 21, Classement sous-thématique des ouvrages de religion composant le fond des livres reliés et brochés achetés par Justine ou André Giroud dans l'inventaire de 1782 ; Annexe 22, Classement sous-thématique des ouvrages de religion composant le fond des brochures présentes dans l'inventaire de 1782.

¹⁸¹ Annexe 19, Classement sous-thématique de la totalité des ouvrages de religion achetés ou échangés par Justine Giroud ou son mari présents dans l'inventaire de 1782.

spiritualité, constituant au total 47.3% des titres et 52.3% des volumes de religion. À 76.1% imprimés au format in-12 et concentrés principalement dans les fonds 1 et 2, les ouvrages de dévotion à Jésus et Marie étaient parmi les plus présents, avec dix titres, dont *L'excellence de la pratique de la dévotion à la sainte Vierge* par le Père Galliffet, imprimée à Lyon en 1750 au format in-12, un *Recueil de différents exercices de la dévotion aux sacrés Cœurs de Jésus et de Marie*, produit à Avignon en 1772 ou encore *La Dévotion à Notre Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie*, par le Père Vaubert, présente en 14 volumes in-12, dont deux ont été imprimés à Avignon en 1764. Les méditations en tout genre représentaient également une certaine partie des ouvrages de dévotion, avec 15 titres, tels les *Méditations et sentimens sur la Sainte Communion*, imprimées en 1777 à Paris au format in-12 et le *Journal des saints, avec une Meditation tirée de la Vie du Saint, ou d'une maxime de l'Evangile*, en trois volumes in-12 imprimés à Lyon en 1765. Nous pouvions également trouver un certain nombre d'*Imitations de Jésus-Christ*, telle celle du père Gonnellieu imprimée en 1781 à Lyon en un volume in-12, ainsi que des exercices de piété ou de spiritualité, à l'image des *Exercices de piété tirés de l'Ecriture sainte et des prières de l'Eglise*, imprimés à Paris en 1770 en un volume in 12. Si nous nous concentrons sur la ville de Rouen, il est intéressant de noter que les fonds étudiés par Jean Quéniart révèlent un abandon des ouvrages de théologie au profit des manuels de dévotion qui deviennent largement majoritaires dans la seconde moitié du XVIII^e siècle¹⁸².

En dehors de la dévotion, la pastorale, les catéchismes et sermons trouvaient leur place dans l'inventaire, représentant 18.8% des titres et 13.1% des volumes. Les sermons étaient particulièrement présents, avec 36 titres, parmi lesquels les *Sermons* du Père Bourdaloue, cités à plusieurs reprises dans les fonds 1 et 2, notamment dans une édition lyonnaise in-12 en 15 volumes de 1771, présente en quatre exemplaires. Mentionnons également le fait que quelques ouvrages semblaient être, selon leur titre, destinés avant tout aux religieux, comme que la *Pratique des Devoirs des Curés*, traduit par l'abbé Delvincourt dans une édition parisienne in-12 de 1781, ou le *Manuel des pasteurs* de Dinouart, imprimé à Lyon en 1764 en deux volumes in-12. Enfin, dans une quantité bien moindre que celle des sermons, on observe la présence de plusieurs catéchismes, comme le *Catéchisme sur les fondements de la foy* imprimé en un volume in-16 à Paris en 1776.

¹⁸² Jean QUÉNIART, *op. cit.*, p. 145.

Face à ces deux sous-thématiques dominantes, il apparaît que l'Écriture sainte et ses commentaires, 12.1% des titres et 10% des volumes, tenaient une certaine place dans la librairie de Justine Giroud, d'autant plus parmi les livres reliés et brochés, où cette thématique comptait pour 14.1% des titres et 17% des volumes. Les Bibles ainsi que les ancien et nouveau testaments, qui comportaient la plupart du temps des notes pour faciliter la compréhension du texte, ne représentaient pas moins de 17 titres, dont cinq en latin, parmi les 57 titres composant cette sous-thématique dans les trois fonds. Nous pouvons citer parmi eux *Le nouveau testament* et *L'ancien testament* de Mésenguy, imprimés tous deux à Paris au format in-12, le premier en 1752 en trois volumes et le second en 1779 en dix volumes, ainsi que la *Sainte Bible contenant l'ancien et le nouveau Testament* de Sacy, une version teintée de jansénisme disponible dans une édition parisienne de 1776 parue en quatre volumes in-12¹⁸³. Au surplus, nous notons la présence de quelques ouvrages spécialement conçus pour la compréhension de la Bible ou de certains de ces passages, tels que le *Commentaire sur l'Apocalypse* de Joubert, imprimé à Avignon en 1762 en deux volumes in-12 et présent en deux exemplaires dans la librairie de Justine, ou le *Dictionnaire portatif, historique, théologique, géographique, critique et moral de la Bible* de Pierre Barral, paru à Paris en 1760 au format in-8°. Enfin, notons la présence de plusieurs exemplaires des psaumes de David, présents en cinq titres et 13 volumes, dont une édition imprimée à Lyon en 1767.

De façon générale, les ouvrages religieux, en très large majorité en langue française, semblent avoir été acquis ou échangés tant par Justine que par André, voire ses prédécesseurs, puisqu'ils portent des dates recouvrant une période s'étalant de 1647 à 1782. Concernant les grands formats, in-folio et in-quarto, ils étaient très rares, puisqu'ils ne représentaient que 3% des titres et 1.1% des volumes religieux. S'ils ne présentaient pas de thématique spécifique, ils comportaient en revanche une plus large part d'ouvrages en latin, avec 28.6% de titres rédigés dans cette langue.

¹⁸³ Michel MARION, *Recherches sur les bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIII^e siècle (1750-1759)*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1978, p. 142.

b – Le cas particulier des brochures : une religion minoritaire dominée par la pastorale

Parmi les trois fonds composant les ouvrages achetés par Justine ou André, celui rassemblant les brochures présentait la particularité de ne comporter qu'une faible minorité de livres de religion, puisque ceux-ci n'étaient à l'origine que de 7.4% des titres, 5.2% des exemplaires et 4.9% des volumes, dominés par les belles lettres (40.3%, 49.4% et 50.9%) puis par l'histoire et les sciences, qui constituaient chacune autour de 20% du fond¹⁸⁴. La seconde singularité des brochures est à chercher dans les dates des ouvrages, nettement plus récents – et donc peut-être plus représentatifs des choix commerciaux de Justine bien que nous ne puissions l'affirmer – que ceux des deux autres fonds, puisque seuls quatre titres de religion étaient parus entre 1741 et 1760 (11.1% des titres, 6.7% des volumes) et aucun n'était antérieur à 1741¹⁸⁵. En outre, contrairement aux fonds 1 et 2, les ouvrages de dévotion étaient ici minoritaires, au profit des catéchismes, sermons et ouvrages de pastorale¹⁸⁶, tels les *Sermons* du Père Neuville, parus en 1778 en deux volumes in-12 ou *l'Instruction pastorale de monseigneur l'Évêque du Puy, sur l'hérésie*, proposée en un volume in-4° par Justine.

2 – Un fond hors du temps ?

Comme nous l'évoquions plus haut, la présence d'un tel fond religieux dans une librairie de la fin du XVIII^e siècle pourrait paraître curieuse compte tenu des mutations culturelles qui ont eu lieu durant cette période. Au surplus de l'évolution de la production imprimée parisienne vers les sciences, les ventes effectuées par le libraire Émeric-David à Aix entre 1785 et 1793 semblent témoigner de ceci. Bien que le « Journal » ayant servi à établir la liste des ventes opérées par ce libraire ne contienne que l'inventaire des ouvrages achetés à crédit, il met en évidence, de la même manière que l'analyse de la production imprimée parisienne, un effondrement de la vente des ouvrages de religion au profit des sciences. Représentant 34% des titres vendus en 1737 par le libraire David, les ouvrages de religion

¹⁸⁴ Annexe 17, Classement par genre et par format des ouvrages composant le fond des brochures dans l'inventaire de 1782.

¹⁸⁵ Annexe 18, Dates d'impression des ouvrages composant le fond des brochures dans l'inventaire de 1782.

¹⁸⁶ Annexe 22, Classement sous-thématique des ouvrages de religion composant le fond des brochures présentes dans l'inventaire de 1782.

n'étaient plus qu'à l'origine de 10% des titres dans le journal d'Émeric-David à la fin du siècle, alors que la part des titres de sciences, 11% en 1737, doubla au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, pour atteindre 22% dans le journal d'Émeric-David¹⁸⁷. Ainsi, comment expliquer une telle différence entre le fond de Justine et les données diverses dont nous disposons pour l'imprimerie-librairie de la fin du XVIII^e siècle ? Tout d'abord, là où le libraire aixois comptait 21% de clients ecclésiastiques à la fin du XVIII^e siècle¹⁸⁸, peut-être Justine possédait elle une part plus large de cette clientèle, en tant que libraire des évêchés de Grenoble et de Gap, ce qui contribuerait à expliquer en partie la grande part des livres religieux. Comme nous l'évoquions plus tôt, une deuxième hypothèse est peut-être davantage à envisager. Il est important de préciser qu'alors que nous ne disposons pour le libraire Émeric-David que de la liste de ses ventes, nous disposons pour Justine Giroud de l'inventaire complet de sa librairie, composée de tous les ouvrages acquis par celle-ci ou par son mari, entreposés depuis des années et de ce fait pas forcément représentatifs de ce que notre veuve vendait en 1782. Ainsi, nous pouvons remarquer que si toutes les thématiques présentes dans l'inventaire comptaient une part assez importante d'ouvrages imprimés avant 1761, 28.9% des titres d'histoire ou 26.1% des titres de belles lettres par exemple, cette proportion est plus importante pour les livres de religion, dont 37% des titres étaient antérieurs à 1761¹⁸⁹. Aussi, bien que Justine ait pu acheter elle-même une part de ces ouvrages, sans doute correspondaient-ils davantage au fond laissé par son mari, dont l'écoulement serait devenu plus difficile auprès des lecteurs de cette fin de XVIII^e siècle, d'autant que la lecture des *Affiches* tend à suggérer que si Justine Giroud proposait régulièrement des ouvrages d'auteurs déjà « datés », il s'agissait toujours de rééditions et non de volumes anciens. Quoi qu'il en soit, notons qu'une telle présence d'ouvrages religieux dans un fond de librairie de cette époque ne faisait pas exception à Grenoble et en province, comme le montrent le fond de librairie racheté à Faure par les Giroud en 1778 et 1780, que nous analyserons plus loin, ainsi que l'inventaire rouennais, de la librairie de Jeanne et Anne

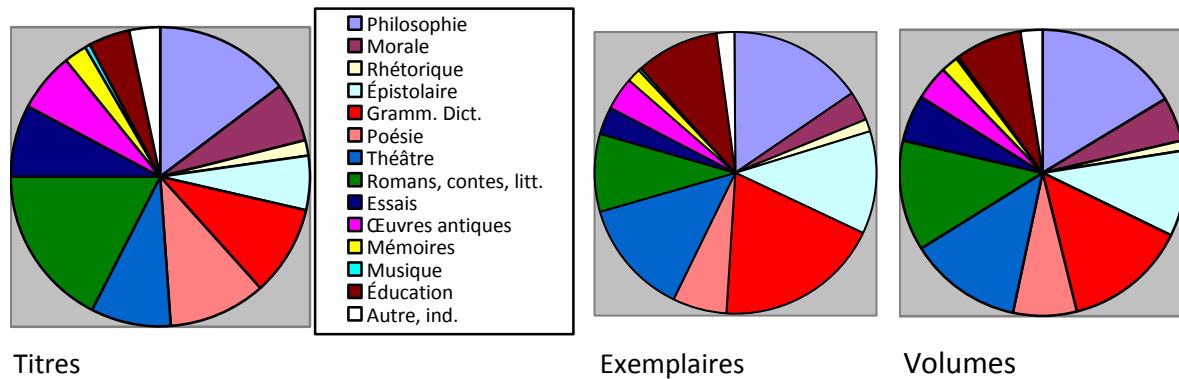
¹⁸⁷ Gilles ÉBOLI, *op. cit.*, pp. 206 et 233-234.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 233.

¹⁸⁹ Annexe 16, Dates d'impression de la totalité des ouvrages acquis directement par André ou Justine Giroud selon l'inventaire de 1782.

Ferrand, dans laquelle la religion arrivait encore en tête en 1789, représentant 34.2% du fond¹⁹⁰.

III – Les belles lettres, une catégorie très diversifiée¹⁹¹



Classement sous-thématique de la totalité des ouvrages de belles lettres présents dans les fonds 1, 2 et 3 de la librairie de Justine Giroud, selon l'inventaire de 1782¹⁹².

1 – Chiffres généraux

À la différence de la religion, qui comptait 9.7 volumes pour un titre, les belles lettres témoignaient d'une plus grande diversité, avec une moyenne de 6.3 volumes pour un titre. Outre une plus large variété de titres, les belles lettres recouvraient également des champs d'intérêt beaucoup plus nombreux que les ouvrages de religion, pour lesquels nous n'avons pu élaborer que six sous-thématiques, tandis que 13 sous-catégories ont été constituées pour les belles lettres. Si l'analyse de la totalité des ouvrages de belles lettres réunis dans les fonds 1, 2 et 3 tend à montrer que les 13 sous-thématiques auxquelles ils appartiennent étaient représentées de façon assez homogène, en particulier lorsqu'on considère le nombre des titres, la philosophie ainsi que la catégorie des romans, contes et littérature¹⁹³

¹⁹⁰ Jean QUÉNIART, *op. cit.*, p. 144.

¹⁹¹ Annexe 24, Classement sous-thématique des ouvrages de belles lettres composant le fond de livres échangés par Justine ou André Giroud dans l'inventaire de 1782 ; Annexe 25, Classement sous-thématique des ouvrages de belles lettres composant le fond des livres reliés et brochés achetés par Justine ou André Giroud dans l'inventaire de 1782 ; Annexe 26, Classement sous-thématique des ouvrages de belles lettres composant le fond des brochures présentes dans l'inventaire 1782.

¹⁹² Annexe 23, Classement sous-thématique de la totalité des ouvrages de belles lettres achetés par Justine Giroud ou son mari présents dans l'inventaire de 1782.

¹⁹³ L'appellation assez large de « littérature » regroupe tous les ouvrages entrant dans la catégorie des belles lettres mais dont le contenu comprenait plusieurs sous-catégories à la fois (poésie, théâtre et romans par

semblaient tirer leur épingle du jeu, représentant respectivement 14.8% et 17.4% de la totalité des titres de belles lettres. Non loin derrière, le théâtre ainsi que les grammaires et dictionnaires étaient également à l'origine d'une part non négligeable du fond, puisqu'équivalents à 8.5% et 9.6% des titres et de 12.6% et 13.8% des volumes de belles lettres. Seuls les ouvrages de rhétorique, de musique et les mémoires étaient largement relégués au second plan, ne constituant que 1.7%, 0.7% et 2.7% des titres de cette thématique. La musique ne regroupait que quatre titres, chacun au format in-8° et issus du fond 3, parmi lesquels le *Dictionnaire de Musique* de Jean-Jacques Rousseau, publié en 1768 à Paris en un volume, et les *Éléments de musique théorique et pratique, suivant les principes de M. Rameau, éclaircis, développés et simplifiés* par d'Alembert, une édition lyonnaise de 1772 présente en cinq exemplaires chez Justine.

Précisons toutefois que, malgré cette apparente homogénéité thématique, à laquelle le fond 2 semblait rester fidèle, les fonds 1 et 3 étaient marqués par une représentation plus conséquente de la philosophie, aux alentours de 20% des titres et des volumes¹⁹⁴. Concernant les romans, contes et littérature, s'ils étaient bien représentés parmi les titres de ces deux fonds, 19.7% pour le premier et 16.7% pour le troisième, ils s'éclipsaient face à d'autres thématiques si nous tenons compte du nombre de volumes. Dans le fond 3, c'est le théâtre, avec 29.3% des volumes, qui prenait l'ascendant sur les romans, tandis que dans le premier fond, ce sont les grammaires et les dictionnaires qui occupaient la seconde place, derrière la philosophie, formant 25.1% des volumes de belles lettres de ce fond. Notons toutefois que dans les volumes de ce premier fond, le recul des romans, contes et littérature n'était dû qu'à la présence massive de volumes de mêmes titres d'épistolaire et d'éducation, cette dernière thématique rassemblant 204 volumes avec seulement deux titres. Enfin, seul le second fond rassemblait autant d'œuvres antiques, celles-ci représentant 7.8% des volumes et 9.3% des titres de ce fond, et à 41.9% composées en latin, un pourcentage très élevé par rapport à l'ensemble des trois fonds, de la même manière qu'à Aix, où le français constituait 73% des titres vendus par Émeric-David entre 1785 et 1793¹⁹⁵. Parmi ces

exemple). C'est le cas de la plupart des volumes ayant pour titre *Œuvres* ou *Œuvres complètes* de tel ou tel auteur.

¹⁹⁴ Annexe 24, Classement sous-thématique des ouvrages de belles lettres composant le fond de livres échangés par Justine ou André Giroud dans l'inventaire de 1782 ; Annexe 26, Classement sous-thématique des ouvrages de belles lettres composant le fond des brochures présentes dans l'inventaire 1782.

¹⁹⁵ Gilles ÉBOLI, *op. cit.*, p. 234.

ouvrages, nous pouvons observer une forte présence de Virgile, 22.6% des titres des œuvres antiques de ce fond, notamment avec ses *Géorgiques*, présentes à quatre exemplaires dans une édition parisienne de 1780. Dans une moindre mesure, nous notons également la présence récurrente des œuvres d'Horace et d'Ovide, dont les *Métamorphoses* sont ici présentes à quatre exemplaires.

Concernant les formats, c'est cette fois-ci également l'in-12, 71.8% des titres et 48.5% des volumes, qui était largement majoritaire parmi les ouvrages de belles lettres. L'importance de la part des in-8° parmi les volumes, était largement due à la présence massive d'exemplaires d'un même titre, à l'image des 94 exemplaires de l'édition poitevine de 1779 du *Traité de l'orthographe française* de Restaut, mais trouve aussi son origine dans les dictionnaires et grammaires, imprimés tant au format in-12 qu'in-8° et même davantage en in-8° au regard des volumes. Si cinq dictionnaires en 15 volumes étaient encore proposés par Justine en grand format, tels le *Dictionnaire* de Richelet, disponible en trois volumes in-folio imprimés à Lyon en 1759 et une édition lyonnaise in-4° en deux volumes datant de 1770 du *Dictionnaire italien et français* d'Antonini, la majorité des dictionnaires mis à disposition du public, 15 titres en 85 volumes, était imprimée au format in-8°, l'in-12 étant plutôt réservé aux grammaires. La librairie de Justine Giroud semble donc avoir suivi, sur ce point, les évolutions de l'imprimerie, qui usa largement, pour les dictionnaires, des formats in-8° et in-12 après les années 1760, jugés plus pratiques et accessibles que les grands in-folio, qui dominaient le marché jusqu'alors¹⁹⁶.

De façon générale, au vu de la conséquence de la part des in-12 au sein des belles lettres, nous pouvons penser que la veuve Giroud, à l'instar de l'évolution de l'imprimerie à la fin du XVIII^e siècle, mena une politique de démocratisation du livre, favorisant les petits volumes aux dépens des grands formats, plus onéreux et moins maniables. À Aix, dans la librairie d'Émeric-David, un schéma similaire semble s'être dessiné pour les ouvrages de belles lettres, puisque seuls 9% des titres vendus entre 1785 et 1793 étaient de grand format. Toutefois, alors que la grande majorité des titres étaient de format in-12 chez Justine Giroud, la répartition entre les petits formats fut beaucoup plus homogène dans la librairie d'Aix,

¹⁹⁶ Pierre RÉTAT, « L'âge des dictionnaires », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant...*, *op. cit.*, p. 235.

l'in-12 n'ayant été à l'origine que de 47.5% des titres vendus, laissant place à 33% d'in-8° et 10% d'in-18¹⁹⁷.

2 – La place de la philosophie : Justine Giroud et les Lumières

Nous allons désormais porter davantage notre attention sur les livres de philosophie, qui tenaient une grande place dans la librairie de Justine en 1782, avec 89 titres en 619 volumes, n'excédant jamais l'in-octavo. Parmi ces ouvrages, les œuvres de Voltaire bénéficiaient d'une particulière affection, puisque 16 titres de cet auteur, en 332 volumes, ont été répertoriés dans l'inventaire des belles lettres, ceux-ci ne représentant ainsi pas moins de 18% des titres et 53.6% des volumes de philosophie. À ce titre, la librairie de Justine semblait être le reflet de l'impact du mouvement des Lumières, d'autant si l'on considère que Voltaire était de loin l'auteur le plus présent au sein du catalogue secret de la Société typographique de Neuchâtel (STN)¹⁹⁸. Considérant le caractère souvent illégal de ses ouvrages, tels les dix exemplaires du *Traité sur la Tolérance*, dont neuf d'une édition in-8° de 1763, écrit à l'occasion de la mort de Jean Calas, mis à l'Index en 1766¹⁹⁹ et apparaissant dans le catalogue clandestin de « livres philosophiques » de la STN de 1775²⁰⁰, il n'est pas étonnant de constater qu'aucun des livres de Voltaire présents dans l'inventaire dont nous connaissons la provenance n'ait été imprimé en France. Ainsi, les 160 exemplaires issus d'un échange de *La Voix du Sage et du peuple*, ouvrage mis à l'Index en 1751²⁰¹, étaient une édition in-8° de 1750 imprimée à Amsterdam. Les impressions Genevoises semblaient particulièrement sollicitées, puisqu'au moins trois titres au format in-8° en provenaient, tels les 19 exemplaires de *La religion naturelle*, datant de 1756. Justine proposait également à la vente des compilations des œuvres de cet auteur dont la plus conséquente, imprimée à Genève en 1757, rassemblait 23 volumes in-8°. Notons enfin la présence, dans une édition in-8° de 1776 à la provenance indéterminée, du

¹⁹⁷ Gilles ÉBOLI, *op. cit.*, p. 284.

¹⁹⁸ Roger CHARTIER, *Les origines culturelles...*, *op. cit.*, p. 115.

¹⁹⁹ Jésus DE BUJANDA, *Index Librorum prohibitorum (1660-1966)*, Montréal-Genève, Médiaspaul-Droz, 2002, p. 932.

²⁰⁰ Robert DARNTON, *Édition et sédition, L'univers de la littérature clandestine au XVIII^e siècle*, 1991, Éditions Gallimard, p. 242.

²⁰¹ Laurence MACÉ, « Les premières censures romaines de Voltaire », *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 4, juillet-août 1998, p.531.

Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la Henriade, composé par Voltaire et constituant un des ouvrages prohibés les plus commandés à la STN²⁰².

À la seconde place, avec huit titres en 35 volumes, les œuvres de Jean-Jacques Rousseau composaient 9% des titres et 5.6% des volumes de philosophie. Parmi elles, citons ses illégales *Œuvres posthumes*, présentes dans une édition en neuf volumes datés de 1781 et, selon les données du CCFr, imprimés à Genève. Encore une fois, ce titre figurait parmi les plus réclamés à la STN, demandé à pas moins de 50 exemplaires par le libraire Malherbe, situé à Loudun, dans une commande passée entre 1772 et 1779²⁰³. Hormis un exemplaire de ses *Œuvres* imprimé à Paris en 1747, les ouvrages de Rousseau étaient, selon les données dont nous disposons et de la même façon que ceux de Voltaire, issus de presses étrangères. Ainsi, deux éditions de ses *Œuvres* avaient été imprimées à Amsterdam en 1762 et son *Esprit, Maximes, et Principes*, imprimé en 1764, provenait de Neuchâtel, tout comme son *Traité sur l'éducation pour servir de supplément à l'Émile*, présent dans une édition de 1770 imprimée par la STN selon le CCFr et probablement interdite, comme le fut *L'Émile*²⁰⁴.

Les œuvres de Montesquieu semblaient également appréciées, puisque nous comptabilisons trois éditions datant de 1781 de ses *Lettres Persanes*, mises à l'Index en mai 1751²⁰⁵, dont deux volumes ont été imprimés à Paris et dix à Amsterdam. Quant à *L'Esprit des Lois*, mis à l'Index en novembre de la même année²⁰⁶, onze exemplaires londoniens en 40 volumes étaient mis à disposition par Justine dans des éditions de 1757 et 1767. Enfin, moins connus mais tout aussi interdits, le marquis d'Argens et ses *Lettres juives*²⁰⁷, dans une édition en huit volumes in-12 imprimée à Amsterdam en 1766 et *Les questions sur la tolérance...* de Jacques Tailhie²⁰⁸, dans une édition genevoise de 1757 en deux volumes in-8°, faisaient également partie du catalogue des ouvrages possédés par Justine Giroud.

Ainsi, malgré une représentation conséquente des ouvrages de religion, la librairie de Justine Giroud n'offrait pas moins une place de choix aux idées nouvelles et aux philosophes des Lumières, n'hésitant pas, pour satisfaire sa clientèle, à recourir aux livres interdits, dont

²⁰² Robert DARNTON, *Édition et sédition... op. cit.*, p. 220.

²⁰³ *Ibid.*, pp. 221 et 229.

²⁰⁴ Roger CHARTIER, *Les origines culturelles...*, *op. cit.*, p. 116.

²⁰⁵ Jésus DE BUJANDA, *op. cit.*, p. 632.

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 632.

²⁰⁷ Dominique VARRY, « Commerce et police du livre prohibé aux foires de Beaucaire », *Histoire et civilisation du livre*, n° 7, 2011, p. 94.

²⁰⁸ Jésus DE BUJANDA, *op. cit.*, Cet ouvrage fut mis à l'Index par décret du 5 mars 1759.

la vente, si elle était risquée, n'en était pas moins fort lucrative²⁰⁹. Enfin, notons que bien que les ouvrages interdits n'aient pas été l'apanage des livres philosophiques au XVIII^e siècle, notons toutefois que nous les retrouvons principalement dans cette catégorie chez Justine Giroud²¹⁰.

3 – Le divertissement face au savoir

a – Rhétorique, grammaires et dictionnaires

Comme nous l'avons mentionné auparavant, les 58 dictionnaires et grammaires tenaient une place appréciable dans la librairie de Justine Giroud, bien que les dictionnaires ne soient à l'origine que de la minorité de cette catégorie, avec seulement 22 titres, soit 3.6% des belles lettres. Si nous ne trouvons aucune trace du classique Furetière, trois dictionnaires de langue française existaient dans la librairie de Justine Giroud, parmi lesquels nous pouvons mentionner deux exemplaires in-folio en trois volumes du *Dictionnaire de la langue française ancienne et moderne* de Pierre Richelet, imprimés à Lyon en 1759. La naissance, au milieu du siècle, des dictionnaires abrégés se fit sentir chez Justine Giroud, dans l'inventaire de boutique de laquelle nous recensons cinq abrégés d'un total de 53 volumes, dont un *Abrégé du Dictionnaire de Trévoux*, en trois volumes in-4° imprimés à Paris en 1762 et 17 exemplaires lyonnais in-8° datant de 1780 du *Dictionnaire portatif de la langue française de Richelet* par Wailly. Aux côtés de ces dictionnaires de langue française, la veuve Giroud proposait également des dictionnaires bilingues, qui, en dehors du *Dictionnaire italien et françois* d'Antonini, cité plus haut, concernaient le français et le latin, tels les 25 exemplaires de deux éditions in-8° du *Dictionnaire françois et latin* de Joubert, dont une fut imprimée en 1777 à Lyon. Enfin, dix ouvrages étaient spécialisés dans un domaine spécifique, tel le *Dictionnaire de Rimes* de Richelet, imprimé à Paris en 2 volumes in-8° en 1762, ou le *Dictionnaire du vieux langage français* de Lacombe, présent en trois exemplaires d'une édition parisienne in-8° de 1766.

²⁰⁹ Frédéric BARBIER, *Lumières du Nord*, Genève, Droz, 2002, p. 121.

²¹⁰ Anne SAUVY, « Livres contrefaits et livres interdits », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant... op. cit.*, p. 135.

Plus nombreuses, avec 36 titres, les grammaires se penchaient sur les problèmes de la langue française, avec des ouvrages généraux sur ce sujet, comme *l'Abrégé de la grammaire française* par Wailly, dans une édition parisienne in-12 de 1777, mais aussi avec des traités ciblés, ayant pour objet la lecture, tels les cinq exemplaires in-8° des *Vrais principes de la lecture...* par Boisjerman, l'orthographe, avec notamment 95 exemplaires du *Traité de l'orthographe françoise en forme de dictionnaire* de Restaut, dans une édition in-8° imprimée à Poitiers en 1779, ou encore le vocabulaire. Si les ouvrages concernant la langue française constituaient près de la moitié des grammaires, 19 titres d'entre-elles traitaient des langues étrangères. Pour l'étude du latin, particulièrement présent, la veuve Giroud proposait entre autres quatre exemplaires de *L'anatomie de la langue latine* de Le Bel, dans une édition in-12 de 1764. Les grammaires de la librairie de Justine apportaient également un éclairage sur le grec et l'italien, avec par exemple une *Grammaire italienne* de Veneroni, présente en 12 exemplaires dans une édition lyonnaise in-8° de 1780.

Enfin, si nous nous penchons sur les dix rares ouvrages de rhétorique présents dans la librairie Giroud en 1782, tous reliés et brochés, ceux écrits par Balthazar Gibert et Dominique de Colonia bénéficiaient d'une représentation particulière. Si le second n'était présent qu'en deux titres en neuf volumes, Justine proposait trois ouvrages en 22 volumes de Gibert, dont deux exemplaires de *La Rhétorique, ou les règles de l'Eloquence*, dans une édition parisienne in-12 de 1766.

b – Romans, contes, théâtre et mémoires

Parallèlement à ces ouvrages proposant un savoir que l'on pourrait qualifier de « scolaire », la librairie de Justine Giroud regorgeait de livres plus divertissants. Les plus nombreux d'entre eux, les romans, contes et autres œuvres littéraires, représentaient la quasi majorité de chacun des trois fonds, atteignant 19.7% des titres dans le fond 1 et 17.4% au sein du fond 2, les romans étant devenus, au cours du XVIII^e siècle, un genre prédominant au sein des belles lettres²¹¹. Parmi ces ouvrages, une large part d'auteurs aujourd'hui oubliés mais qui ne semblaient pas moins constituer l'essentiel des bibliothèques privées parisiennes

²¹¹ Wallace KIRSOP, « Nouveautés : théâtre et roman », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant... op. cit.*, p. 276.

entre 1750 et 1780, tel Clément Marot, que les bibliophiles de l'époque considéraient comme une charnière entre deux époques de la littérature française et dont les *Œuvres* étaient disponibles en deux volumes in-24 chez la veuve Giroud²¹². En outre, en termes de romans, la librairie de Justine proposait des titres divers, incluant des ouvrages à la portée du commun des lecteurs et que l'on retrouvait dans les choix éditoriaux de la STN, tels les *Œuvres choisies* de Gessner imprimées en 1774 et les trois exemplaires de *La Mort d'Abel* de ce même auteur, dans une édition parisienne in-12 de 1767, les *Œuvres* de Dorat, imprimées à Paris en 1769 au format in-12, *Tristram Shandy* de Sterne, dans une édition in-12 de 1776, ou encore les trois titres de Mme Riccoboni, dont *l'Histoire de Miss Jenny* et un exemplaire de ses *Œuvres* en huit volumes in-12²¹³. Ce choix de rendre accessible au plus grand nombre les ouvrages de sa librairie, la veuve Giroud le menait également à bien avec des ouvrages populaires prisés par les lecteurs de la Bibliothèque bleue de Troyes, tels les contes de fées, dont un recueil, « Contes de fées nouvelles [en] 2 vol in 12 », était en vente chez elle, ou les romans de chevalerie, qui s'illustrèrent notamment dans la librairie Giroud par une édition en quatre volumes in-12 de 1782 du *Corps d'extrait de romans de chevalerie* du Comte de Tressan, auteur qui contribua à moderniser le genre au XVIII^e siècle²¹⁴. Au-delà des contes de fées, les contes étaient également représentés par sept titres chez Justine, parmi lesquels les *Contes moraux* et les *Nouveaux contes moraux* de Marmontel, imprimés à Paris en 1778 et à La Haye en 1765, au format in-12.

Parmi les ouvrages français à succès, nous retrouvons dans la librairie Giroud un exemplaire des *Lettres d'une Péruvienne* de Mme de Graffigny dans une édition bilingue français-italien en deux volumes et un volume datant de 1761 d'*Acajou et Zirphile*, de Duclos, tous deux apparaissant parmi les romans et contes les plus souvent cités dans les 500 catalogues de bibliothèques privées parisiennes (1750-1780) étudiés par Daniel Mornet²¹⁵. Plus connues de nos jours, outre les 16 volumes des *Œuvres* de Boileau issus de quatre éditions réalisées à Paris entre 1750 et 1769, les *Aventures de Télémaque* étaient présentes en 30 volumes de cinq éditions différentes provenant d'Avignon, La Haye ou Paris

²¹² Robert DARNTON, *Bohème littéraire et Révolution*, Paris, Gallimard, 1983, rééd., Paris, Gallimard, 2010, p. 8.

²¹³ Robert DARNTON, « Le livre prohibé aux frontières : Neuchâtel », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant... op. cit.*, p. 442.

²¹⁴ Wallace KIRSOP, « Nouveautés : théâtre et roman », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant... op. cit.*, p. 277-278.

²¹⁵ Daniel MORNET, « Les enseignements... », *op. cit.*, p. 461.

et dont la plus récente avait été imprimée en huit volumes in-12 en 1782. Au même titre que *La nouvelle Héloïse*, dont un exemplaire en trois volumes in-12 imprimé à Amsterdam en 1773 était mis à disposition par Justine et *Bélisaire*, de Jean-François Marmontel, présent en cinq exemplaires in-12 sortis de presses parisiennes en 1768, l'ouvrage de Fénelon figurait parmi les plus grandes réussites romanesques du XVIII^e siècle²¹⁶.

Si les romans anglais bénéficièrent d'un grand succès entre 1785 et 1793 chez le libraire Émeric-David à Aix²¹⁷, cette littérature n'était pas non plus laissée pour compte chez Justine Giroud, puisque nous retrouvons là encore des ouvrages qui figuraient en tête des romans présents dans les catalogues parisiens entre 1750 et 1780²¹⁸, parmi lesquels un exemplaire de *Paméla ou la vertu récompensée*, de Richardson, vendu en quatre volumes in-12, ainsi que trois éditions in-12 d'un total de 12 volumes de *l'Histoire de Tom Jones ou l'enfant trouvé* de Fielding, desquelles la plus récente fut imprimée à Paris en 1767, ou encore les trois éditions des *Aventures de Robinson Crusoé* de Defoe, dont les œuvres connurent un grand succès dans la seconde moitié du XVIII^e siècle²¹⁹. Enfin, précisons qu'avec ses 14 *Magasins* en 115 volumes, c'est une femme, Mme Leprince de Beaumont, qui était l'auteur le plus représenté dans cette catégorie, dont nous pouvons citer les 35 exemplaires de quatre éditions du *Magasin des enfants* et les 12 exemplaires du *Magasin des dévotes*, proposés dans une édition lyonnaise in-12 de 1779.

Quant aux pièces de théâtre, elles se caractérisaient chez Justine Giroud par une assez grande variété de titres et d'auteurs, particulièrement issus du XVII^e mais aussi du XVIII^e siècle. En dehors de Voltaire et de sa tragédie *Semiramis*, présente en 40 exemplaires dans une édition parisienne de 1751, aucun auteur ne se détachait du lot. Nous pouvons toutefois citer la présence de Corneille, dont les sept volumes du *Théâtre* étaient vendus par Justine Giroud dans une édition de 1757 imprimée à Paris au format in-12, Marivaux, dont les *Œuvres* étaient disponibles en quatre volumes in-12 imprimés à Paris en 1765, mais encore Campistron, Molière, Piron, Racine et Shakespeare. Notons enfin qu'une grande part d'inconnu subsiste concernant le contenu de cette catégorie, qui regroupait, selon

²¹⁶ Wallace KIRSOP, « Nouveautés : théâtre et roman »... dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant... op. cit.*, p. 277.

²¹⁷ Gilles ÉBOLI, *op. cit.*, p.234.

²¹⁸ Daniel MORNET, « Les enseignements... » *op. cit.*, p. 461.

²¹⁹ Wallace KIRSOP, « Nouveautés : théâtre et roman »... dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant... op. cit.*, p. 279.

l'inventaire de 1782, en plus des 50 titres détaillés auxquels nous venons de faire allusion, « 217 Différentes pièces de Theatre », réunies dans le fond des brochures et à propos desquelles nous ne disposons d'aucune information complémentaire.

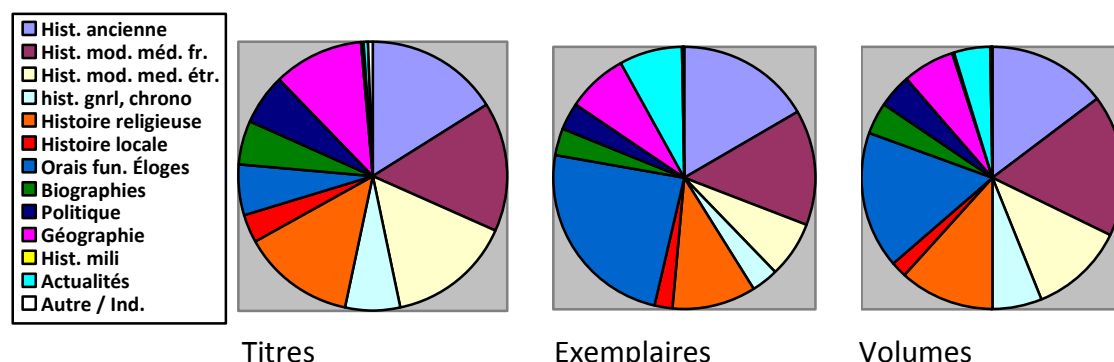
Notons enfin la présence de quelques Mémoires de personnalités importantes, avant tout militaires, politiques ou littéraires. Les lecteurs pouvaient ainsi trouver dans la librairie Giroud les *Mémoires* de Racine, dans une édition genevoise en deux volumes in-12 datée de 1747, de Perrault, imprimées à Avignon en 1759 au format in-12, mais également les *Mémoires du duc de Rohan*, en quatre volumes in-12 sortis d'une imprimerie d'Amsterdam en 1756 et celles, plus controversées et ici présentes dans une édition londonienne en huit volumes in-12 imprimés de 1767, de Sully, qui, tenant à conserver les passages polémiques de son œuvre, la fit à l'origine imprimer clandestinement dans son château²²⁰.

Pour conclure sur la question des belles lettres, nous pouvons constater que si la librairie de Justine Giroud semblait largement ouverte aux idées nouvelles du siècle, à la fois par la mise à disposition d'une littérature accessible à tous et par une présence assez conséquente des Lumières et de leurs ouvrages controversés, la boutique de notre veuve ne semblait pas moins disposer d'un fond plus classique et scolaire, que ce soit par une certaine présence d'auteurs antiques, de dictionnaires et grammaires de langue latine ou encore par la présence de grands auteurs du XVII^e siècle.

²²⁰ Yves-Bernard BISSAUD, « Pistes pour une histoire de l'édition juridique française sous l'Ancien Régime », *Histoire et civilisation du livre*, n° 1, 2005, p. 77.

CHAPITRE II – LA LIBRAIRIE DE JUSTINE GIROUD SELON L’INVENTAIRE DE 1782 : L’HISTOIRE, LES SCIENCES ET LE DROIT AU SECOND PLAN

I – L’histoire²²¹



Classement sous-thématique de la totalité des ouvrages d’histoire présents dans les fonds 1, 2 et 3 de la librairie de Justine Giroud, selon l’inventaire de 1782²²².

1 – L’histoire moderne et médiévale française

Thématique qui sut conquérir de plus en plus d’espace dans les rayons d’histoire de la librairie rouennaise au fil du XVIII^e siècle²²³, l’histoire moderne tenait une place importante dans la librairie Giroud, puisqu’à l’origine, pour les seuls ouvrages concernant la France, de 15.5% des titres et de 17.6% des volumes de la totalité des ouvrages d’histoire proposés par Justine Giroud. Concernant davantage l’époque moderne que médiévale, ces ouvrages comprenaient quelques-unes des plus grandes réussites éditoriales du XVIII^e siècle. Tenant la première place, le *Siècle de Louis XIV*, de Voltaire, était présent en 91 exemplaires, soit 136 volumes, parmi lesquels, en dehors d’un exemplaire édité à Paris en 1753 en quatre volumes in-12, au moins 88 exemplaires étaient probablement des contrefaçons sorties des presses de la famille Giroud imprimées sous la fausse adresse de Dresde en 1755, comme nous

²²¹ Annexe 28, Classement sous-thématique des ouvrages d’histoire composant le fond de livres échangés par Justine ou André Giroud dans l’inventaire de 1782 ; Annexe 29, Classement sous-thématique des ouvrages d’histoire composant le fond des livres reliés et brochés achetés par Justine ou André Giroud dans l’inventaire de 1782 ; Annexe 30, Classement sous-thématique des ouvrages d’histoire composant le fond des brochures présentes dans l’inventaire 1782.

²²² Annexe 27, Classement sous-thématique de la totalité des ouvrages d’histoire achetés par Justine Giroud ou son mari présents dans l’inventaire de 1782.

²²³ Jean QUÉNIART, *op. cit.*, p. 143.

l'exposerons plus loin²²⁴, mais dont une partie apparaissaient ici dans le fond des livres échangés. Ouvrage dans lequel Voltaire faisait l'éloge du roi Soleil tout en mettant en avant ses erreurs, il figurait, selon Julien Brancolini et Marie-Thérèse Bouyssi, parmi les rares ouvrages d'histoire légaux ayant marqué la consommation provinciale au XVIII^e siècle²²⁵. Les ouvrages concernant Louis XIV tenaient par ailleurs une certaine place au sein de cette sous-thématique de la librairie Giroud, bien que les dates d'impression suggèrent plutôt des acquisitions menées par André que par Justine, notamment avec quatre exemplaires datant de 1744 de *l'Histoire du règne de Louis XIV* de Reboulet en trois volumes in-4° provenant d'Avignon et une édition parisienne en deux volumes in-12 de 1749 de *l'Histoire de Louis XIV* de Pélisson. Moins présents, nous trouvons aussi dans l'inventaire de 1782 des livres concernant d'autres rois de France, un type d'ouvrage retrouvé en nombre dans les inventaires rouennais des libraires Jacques Besongne en 1760 et Jean-Baptiste Machuel en 1764 et concernant ici Saint-Louis, avec une édition parisienne de 1775 en deux volumes in-12 de *l'Histoire de Saint Louis, roi de France* par de Bury, Louis XI et François Ier, avec un exemplaire en huit volumes in-12 imprimés à Paris en 1769 de *l'Histoire de François premier, roi de France*, de Gaillard²²⁶.

Aux côtés du *Siècle de Louis XIV*, dans des proportions plus réduites, nous trouvons dans la librairie de Justine Giroud un certain nombre de succès qui marquèrent le XVIII^e siècle en matière d'histoire de France. Ainsi, parmi ces ouvrages qui furent l'objet de nombreuses réimpressions au fil des années, 16 volumes in-12 datés de 1742 en provenance d'Amsterdam de *l'Histoire de France* du jésuite Daniel étaient présent dans les rayons de la boutique de notre veuve, au même titre que *l'Histoire de France* de Le Ragois, disponible dans une édition in-12 bruxelloise de 1773 ou encore celle, en 28 volumes in-12 de Velly, Garnier et Villaret²²⁷. Bénéficiant également d'un certain succès au XVIII^e siècle, les *Observations sur l'histoire de France* de Mably, en deux volumes in-12 sortis de presses genevoises en 1765, étaient proposées par Justine, tout comme les *Éléments de l'histoire de*

²²⁴ Voir pp. 95-96.

²²⁵ Julien BRANCOLINI, Marie-Thérèse BOUYSSY, « La vie provinciale du livre à la fin de l'ancien régime », dans François FURET (dir.), *Livre et société... op. cit.*, t. 2, p. 15.

²²⁶ Jean QUÉNIART, *op. cit.*, p. 143.

²²⁷ Henri-Jean MARTIN, « La tradition perpétuée », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant... op. cit.*, p. 229.

France de Millot, qui étaient présents en deux éditions parisiennes in-12 de 1777 et 1778 d'un total de 12 volumes.

Parallèlement, certains des titres suggérés par Justine semblaient témoigner d'un goût pour la vie des grands du royaume de France, témoins de la montée de l'opinion publique au XVIII^e siècle²²⁸, tel que les deux exemplaires des *Anecdotes des reines et régentes de France* imprimés à Amsterdam en quatre volumes in-12 en 1764. Plus encore, *Les Galanteries des rois de France*, de Claude Vanel, un ouvrage interdit révélant les intrigues de la Cour de France, qui fut notamment saisi chez le libraire Hénion à Lille en 1749, ayant été jugé « impudique et injurieux à la mémoire des Roys », se trouvait chez Justine en un volume in-12 daté de 1752, imprimé sous la fameuse fausse adresse « Chez Pierre Marteau » à Cologne²²⁹.

2 – Un goût d'ailleurs

Aux côtés de ces ouvrages concernant la France, la librairie de Justine Giroud regroupait également un certain nombre d'œuvres relatives à l'histoire moderne étrangère ou à la géographie, qui composaient respectivement 14.9% et 10.8% des titres et 11.6% et 6.3% des volumes de la catégorie histoire.

a – La géographie

Au-delà de quelques ouvrages résolument scolaires, tels les huit exemplaires de la *Géographie élémentaire destinée aux lycées...* de François Robert, imprimés à Paris en 1779 et d'une « *Géographie à l'usage des collèges* » imprimée à Avignon la même année au format in-12, ainsi que des manuels généraux concernant cette discipline, s'illustrant là encore par la présence d'« abrégés », comme ces quatre volumes de la *Méthode abrégée et facile pour apprendre la géographie* de A. Le François imprimée à Lyon en 1780, la sous-thématique géographie regorgeait d'ouvrages témoignant d'une curiosité pour l'étranger.

²²⁸ Robert DARNTON, *Le diable dans un bénitier : l'art de la calomnie en France, 1650-1800*, Paris, Gallimard, 2010, 695 p.

²²⁹ Frédéric BARBIER, *Lumières du Nord op. cit.*, pp. 78 et 306.

Les livres de voyage, qui représentent selon Roger Chartier « l'un des genres les plus conquérants » de la production imprimée du XVIII^e siècle et dont l'importance a été relevée par Gilles Éboli dans les ventes du libraire Émeric-David à Aix entre 1785 et 1793, constituaient, avec 22 titres sur 42, une large part des ouvrages de géographie de la librairie de Justine Giroud²³⁰. La deuxième évolution concernant le livre de voyage au XVIII^e siècle, repose sur la prédominance de l'Europe sur les autres continents abordés, avec 53% de la production, un changement qui semble s'être illustré chez Justine Giroud, puisque 14 de ces 22 titres avaient pour cadre des villes ou pays européens. Si l'Angleterre semblait faire l'objet de quelques curiosités, c'est l'Italie qui regroupait le plus d'ouvrages, avec notamment le *Voyage en Sicile et à Malthe* de Brydone, dans une édition parisienne de 1781 et les six volumes de la *Description historique et critique de l'Italie*, de l'abbé Richard, imprimés à Dijon en 1776, un ouvrage centré sur les sciences, les arts, le commerce, mais aussi sur la population de ce pays. Les villes françaises n'étaient pas en reste dans cette littérature, puisque la veuve Giroud possédait dans sa boutique des ouvrages relatifs à Lyon, la Provence ou encore Paris, avec un exemplaire du *Voyage pittoresque des environs de Paris* de Dezallier d'Argenville et un ouvrage qui, offrant « une description sombre du Paris contemporain »²³¹, figurait parmi les « best sellers » de la librairie clandestine²³², à savoir le *Tableau de Paris* de Louis-Sébastien Mercier, présent ici en deux exemplaires d'une édition in-12 datée de 1782. Enfin, si les recherches concernant la production du livre de voyage tendent à montrer une présence certaine de l'Amérique et de l'Asie dans l'édition du XVIII^e siècle²³³, ces deux continents étaient tous deux traités dans la librairie de Justine Giroud dans des livres semblant témoigner d'un vif intérêt pour les modes de vie des peuples de ces régions. Ainsi, deux éditions parisiennes présentes en 16 volumes du *Recueil d'observations curieuses sur les mœurs, les coutumes... de différens Peuples de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique* traitaient de leurs peuples et d'autres titres étaient entièrement consacrés à un pays ou une région, tels ces deux exemplaires in-12 des *Observations critiques et philosophiques sur le Japon et les Japonais*, imprimés en 1780.

²³⁰ Roger CHARTIER, « Le livre de sciences », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant...* *op. cit.*, p. 266 ; Gilles ÉBOLI, *op. cit.*, p. 234.

²³¹ Robert DARNTON, *Édition et sédition...* *op. cit.*, p. 191.

²³² *Ibid.*, p. 54.

²³³ Roger CHARTIER, « Le livre de sciences »..., dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant...* *op. cit.*, p. 266.

b – L'histoire moderne et médiévale internationale

En dehors de quelques rares ouvrages traitant d'aires géographiques étendues, comme cet exemplaire de *l'Histoire générale de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique*, écrit par Roubaud en 15 volumes in-12 imprimés à Paris en 1740 et *l'Histoire moderne des Chinois, des Japonnois, des Indiens, des Persans...* de Richer, présente dans une édition en 18 volumes in-12 imprimée à Paris en 1775, la majorité des ouvrages d'histoire étrangère présents dans la librairie de Justine Giroud en 1782 concernait des espaces plus réduits. Ainsi, six titres étaient consacrés à l'histoire de l'Empire Habsbourg, parmi lesquels un exemplaire in-8° des *Annales du règne de Marie-Thérèse* de Fromageot, imprimé à Paris en 1775 et deux éditions des *Annales de l'Empire* de Voltaire, dont quatre exemplaires in-12 furent imprimés à Avignon et deux exemplaires d'un format similaire sortirent de presses genevoises en 1754. De Voltaire, Justine Giroud proposait encore trois éditions in-12 de son *Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*, dont huit volumes provenaient de Lyon et deux exemplaires de *l'Histoire de Charles XII, roi de Suède*, qui, après avoir reçu une approbation officielle en France tomba sous le coup de la censure et était ainsi présent dans la librairie Giroud dans une édition datée de 1772 en provenance de Neuchâtel²³⁴.

C'est toutefois l'histoire d'Angleterre qui semblait être l'objet de toutes les curiosités, pour l'écriture de laquelle nous retrouvons à nouveau Millot, avec ses *Éléments de l'histoire d'Angleterre* dans une édition en trois volumes in-12 imprimés à La Haye en 1777. En dehors de trois éditions en deux volumes in-12 du *Précis philosophique et politique de l'histoire d'Angleterre* de Georges Lyttelton, dont la plus récente fut imprimée à Londres en 1776, bon nombre des ouvrages relatifs à l'Angleterre étaient consacrés aux relations de celle-ci avec la France, particulièrement avec *l'Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre* de Gaillard, dont 15 volumes étaient disponibles chez la veuve Giroud, parmi lesquels quatre in-12 d'une édition parisienne datée de 1777.

Moins nombreux, des ouvrages concernaient également d'autres royaumes européens, tels que la Prusse de Frédéric-Guillaume Ier, la Pologne, la Suède et l'Espagne, principalement celle des Bourbons, avec notamment les six volumes in-12 imprimés à Paris

²³⁴ Daniel ROCHE, « La censure », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant... op. cit.*, p. 95.

en 1772 de *l'Histoire de l'avènement de la maison de Bourbon au trône d'Espagne*, de Targe. Si nous ne trouvons aucune trace dans l'inventaire de 1782 d'ouvrages retraçant l'histoire de Saint-Domingue ou du Paraguay, comme cela était le cas dans les fonds des deux libraires rouennais des années 1760 précédemment cités²³⁵, l'histoire de contrées plus éloignées n'était pas exclue, puisque nous pouvons souligner la présence de deux titres concernant la Turquie et d'un volume au sujet de l'histoire de la Nouvelle-Écosse.

Enfin, nous pouvons noter une certaine survivance des ouvrages consacrés aux révolutions, comme avec les cinq volumes in-12 imprimés à Paris en 1737 de *l'Histoire des révolutions d'Espagne* du père Joseph d'Orléans ou avec cet exemplaire imprimé à Paris en 1751 au format in-12 de *l'Histoire des révolutions de Suède* de l'abbé Vertot, fort à la mode entre la fin du XVII^e et le début du XVIII^e siècle²³⁶.

3 – Les ouvrages reliés et brochés : l'histoire ancienne et religieuse aux premiers rangs

Si l'histoire ancienne et l'histoire religieuse enregistrèrent un déclin dans la librairie rouennaise au fil du XVIII^e siècle au profit de l'histoire moderne²³⁷, elles tenaient malgré tout respectivement 16.2% et 13.7% des titres d'histoire de la librairie de Justine Giroud en 1782. Toutefois, nous pouvons remarquer que ces deux thématiques provenaient principalement du fond des livres reliés et brochés, duquel elles représentaient 21% et 16.6% des titres, alors qu'elles n'étaient à l'origine que de 7.1% et 8.9% des titres du fond des brochures et 10.3% et 6.9% des titres des livres en feuilles échangés.

a – L'histoire ancienne

Concernant l'histoire ancienne, nous pouvons constater qu'une large part des ouvrages proposés par Justine, 61.5% des titres, 86.3% des exemplaires et 65.9% des volumes du fond 2, provenait directement des auteurs antiques. Cicéron arrivait en tête, avec huit titres en 43 volumes, parmi lesquels une édition parisienne de 1778 en trois volumes in-12 des *Oraisons*

²³⁵ Jean QUÉNIART, *op. cit.*, p. 143.

²³⁶ Henri-Jean MARTIN, « La tradition perpétuée », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant... op. cit.*, p. 228.

²³⁷ Jean QUÉNIART, *op. cit.*, p. 143.

choisies et sept exemplaires des *Catilinaires*, dans une édition bilingue français-latin. Suivait Tite-Live, dont quatre titres ont été relevés dans l'inventaire du fond 2, et Jules César, avec trois éditions de ses *Commentaires* en 24 volumes, dont cinq furent imprimés à Avignon en 1761 et quatre à Paris en 1775. Enfin, en nombre plus restreint, les clients de Justine pouvaient également trouver dans sa librairie des ouvrages d'Horace, Pline, Quinte-Curce ou encore Plutarque, avec une édition in-12 en 14 volumes de ses *Vies des hommes illustres* imprimée à Paris en 1762. Une telle part d'auteurs antiques au sein de cette sous-thématique n'a rien de très étonnant si l'on considère qu'au XVIII^e siècle, les ouvrages concernant l'histoire ancienne, étaient avant tout l'œuvre des grands historiens grecs et romains²³⁸, ceux-ci constituant « le bagage essentiel du collégien d'Ancien Régime » pour l'étude de l'antiquité²³⁹. En outre, les traités de Charles Rollin, également répandus pour l'étude de cette période historique, étaient présents chez Justine, avec un exemplaire in-12 en 16 volumes de son *Histoire romaine* et les 14 volumes in-12 de son *Histoire ancienne*²⁴⁰. Notons qu'en dehors des auteurs antiques, un certain nombre des ouvrages proposés par Justine étaient là encore des « abrégés », avec cinq titres recensés dans le fond 2 au sein desquels des *Annales romaines, ou abrégé chronologique de l'histoire romaine*, en un volume in-8° parisien de 1756. Soulignons que tous ces « abrégés » mis à disposition par Justine, étaient, à l'opposé de la volonté « universelle » en termes de connaissances que voulait atteindre l'*Encyclopédie*, bien moins onéreux et vulgarisaient les savoirs, se rendant ainsi accessibles à un plus large public²⁴¹. Enfin, précisons que la présence d'un ouvrage tel que *La vie des douze Césars*, de Suétone, en deux volumes in-8° imprimés à Paris en 1770, ouvrage exhibant la vie des empereurs romains, semble là encore témoigner d'un attrait, même minime, pour la vie des grands hommes. En outre, notons que selon Robert Darnton, la lecture de ces satires antiques aurait largement influé sur la production des libelles diffamatoires au XVIII^e siècle²⁴².

²³⁸ Henri-Jean MARTIN, « La tradition... », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant...* *op. cit.*, p. 229.

²³⁹ Dominique JULIA, « Livre de classe et usages pédagogiques », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant...* *op. cit.*, p. 642.

²⁴⁰ Henri-Jean MARTIN, « La tradition... », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant...* *op. cit.*, p. 229.

²⁴¹ Pierre RÉTAT, « L'âge des dictionnaires », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant...* *op. cit.*, p. 238.

²⁴² Robert DARNTON, *Le diable...* *op. cit.*, p. 333.

b – L'histoire religieuse

Si peu d'ouvrages d'histoire religieuse se sont démarqués dans la production imprimée du XVIII^e siècle, 41 titres composaient cette thématique dans le fond 2 de la librairie de la veuve Giroud. Si les *Œuvres* de Flavius Josèphe et *l'Histoire ecclésiastique* de Fleury, qui figuraient pourtant parmi les succès du genre²⁴³, n'apparaissent pas dans l'inventaire de 1782, Fleury était toutefois l'auteur de six titres, parmi lesquels quatre éditions en 41 volumes de son *Catéchisme historique* dont la plus récente, imprimée en 1777, provenait d'Avignon. On note également la présence d'autres traités généraux sur l'histoire religieuse, en particulier d'abrégés, tels que *l'Abrégé de l'histoire ecclésiastique* de Racine, dont les 16 volumes in-12 furent imprimés à Cologne en 1752 et celui de Macquer, paru sous le même titre dans une édition parisienne in-8° de 1768. C'est toutefois les vies de saints ainsi que les vies de personnalités ecclésiastiques qui composaient l'essentiel de ce fond, avec 12 titres, dominés par trois éditions de la *Vie des saints* de Mesanguy, imprimées entre 1766 et 1774. Étaient également présentes dans une édition liégeoise de 1776 en trois volumes in-12, les *Lettres du Pape Clément XIV...* dont nous avons déjà souligné les multiples rééditions qui furent signalées et proposées à la vente par Justine dans les *Affiches du Dauphiné*²⁴⁴. Enfin, notons que la présence d'une *Vie du pape Alexandre VI*, un in-12 imprimé à Amsterdam en 1751, d'une *Vie du pape Sixte V*, sortie de presses parisiennes en 1758 au format in-12, d'une *Vie du vénérable dom Jean de Palafox, évêque d'Angéopolis*, également imprimée à Paris, en 1767 au format in-8° et de bien d'autres ouvrages de cette sorte, dont les dates d'impression, qui s'échelonnent entre 1704 et 1767, pourraient témoigner, à nouveau, de la présence d'un fond d'ouvrages invendus. Plus récents, certains ouvrages se rattachaient à ce qu'on pourrait qualifier d'« actualités religieuses », à cheval avec le droit ecclésiastique, tel le volume in-12 parisien de 1779 des *Conférences ecclésiastiques du diocèse d'Angers*, ou les 19 volumes parisiens in-12 disponibles en trois exemplaires des *Conférences ecclésiastiques de Paris sur le mariage*.

²⁴³ Henri-Jean MARTIN, « La tradition... », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant...* *op. cit.*, p. 229.

²⁴⁴ Voir p. 37.

4 – Les genres minoritaires

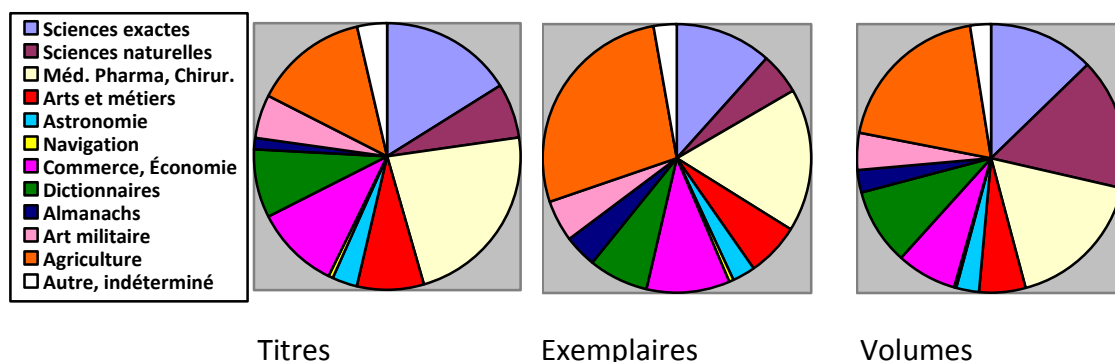
Pour terminer, nous évoquerons la présence de quelques thématiques plus minoritaires, telles que la biographie et l'histoire locale. Bénéficiant pourtant d'un large public au cours du XVIII^e siècle, les ouvrages d'histoire locale n'étaient présents qu'à hauteur de 13 titres dans l'inventaire de 1782²⁴⁵. Au-delà de deux ouvrages sur l'histoire du Dauphiné, dont celle, ancienne, de Valbonnais, imprimée en deux volumes in-folio à Genève en 1722, ces livres se rapportaient à des provinces et villes diverses, telles que Paris, Besançon, Lyon, Orléans ou encore la Champagne. Témoinnant d'un « goût du siècle pour l'histoire aux confins du roman »²⁴⁶, les biographies étaient présentes en plus grand nombre, composant 5.4% des titres du fond historique. Ses protagonistes étaient principalement des grands noms, en particulier Turenne, dont l'histoire était contée dans deux éditions d'un total de neuf volumes, la plus récente étant une édition parisienne datant de 1779, due à l'abbé Ragueneau. Quant à l'ouvrage de Berville sur *l'Histoire de Pierre Terrail, dit le chevalier Bayard*, grande figure locale, présent en deux exemplaires d'une édition in-12 imprimée à Paris en 1772, il côtoyait des biographies de personnalités étrangères, comme les deux exemplaires imprimés à Paris en 1761 de la *Vie de Laurent de Médicis*, composée par Valori. Quant aux dictionnaires et chronologies, ils étaient disponibles dans des proportions équivalentes à celles des biographies, puisqu'à l'origine de 6.7% des titres d'histoire. Les dictionnaires semblaient se poser là encore comme le témoin d'un goût pour la vie des grands noms de l'histoire, puisque nous pouvons dénombrer deux éditions en quatre exemplaires du *Dictionnaire historique des grands hommes*, imprimées à Paris et Amsterdam en 1779 et 1771 au format in-8° et trois exemplaires du *Dictionnaire des portraits historiques... des hommes illustres* de Lacombe de Prezel, imprimés à Paris en 1773 en trois volumes in-12. Enfin, concernant les chronologies, nous mentionnerons la présence de *l'Abrégé chronologique de l'Histoire de France* du président Hénault, proposé par Justine en trois volumes in-8° reliés et brochés dans une édition parisienne de 1774 et qui, au même titre

²⁴⁵ Henri-Jean MARTIN, « La tradition... », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant...* *op. cit.*, p. 230.

²⁴⁶ Julien BRANCOLINI, Marie-Thérèse BOUYSSY, *op. cit.*, p. 15.

que le *Siècle de Louis XIV*, apparaît comme l'un des quelques ouvrages d'histoire parus légalement ayant marqué la consommation provinciale au XVIII^e siècle²⁴⁷.

II – Les sciences : la librairie Giroud témoin du mouvement de vulgarisation des savoirs²⁴⁸



Classement sous-thématique de la totalité des ouvrages de sciences présents dans les fonds 1, 2 et 3 de la librairie de Justine Giroud, selon l'inventaire de 1782²⁴⁹.

1 – Chiffres généraux

Représentant seulement 14.3% des titres de l'inventaire de 1782, la part des ouvrages de sciences était moindre chez Justine que dans certaines librairies de son temps, telles que celles des Rouennais Besongne (1760), Machuel (1764) et Ferrand (1789), dont les fonds comportaient respectivement 25.7%, 20% et 22% de livres scientifiques. Il en va de la même manière pour le libraire Émeric-David à Aix, qui vendit 22% de livres de sciences entre 1785 et 1793, encore qu'il nous faille prendre en compte le fait que pour ce dernier, les ouvrages de philosophie aient été classés par l'auteur dans la catégorie des sciences²⁵⁰. Quoiqu'il en soit, avec ses 281 titres en 1 260 exemplaires et 1 607 volumes, la librairie Giroud offrait une quantité et une diversité non négligeables d'ouvrages relatifs aux sciences. Avant d'entrer davantage dans le détail du contenu de cette thématique, précisons que pour la réalisation

²⁴⁷ *Ibid.*, p. 15.

²⁴⁸ Annexe 32, Classement sous-thématique des ouvrages de sciences composant le fond de livres échangés par Justine ou André Giroud dans l'inventaire de 1782 ; Annexe 33, Classement sous-thématique des ouvrages de sciences composant le fond des livres reliés et brochés achetés par Justine ou André Giroud dans l'inventaire de 1782 ; Annexe 34, Classement sous-thématique des ouvrages de sciences composant le fond des brochures présentes dans l'inventaire 1782.

²⁴⁹ Annexe 31, Classement sous-thématique de la totalité des ouvrages de sciences achetés par Justine Giroud ou son mari présents dans l'inventaire de 1782.

²⁵⁰ La part des titres de sciences augmente à 18.9% dans l'inventaire de Justine Giroud si nous comptabilisons dans cette catégorie les ouvrages de philosophie.

des graphiques ci-dessus, nous n'avons pas tenu compte d'un titre, l' « Abregé de l'arithmetique », un in-4° qualifié de « vieux » et d' « ancien » dans l'inventaire, imprimé à Grenoble et présent en 619 exemplaires dans le fond des ouvrages échangés. Nous avons choisi d'écarter cet ouvrage dans la mesure où nous avons ici affaire de façon quasi certaine du *Nouvel abrégé de l'arithmétique*, un in-4° sorti en 1685 des presses d'Alexandre Giroud, le grand-père d'André²⁵¹. S'agissant ainsi probablement d'un ouvrage non écoulé depuis près d'un siècle, nous ne tiendrons pas compte ici du poids de ses volumes, qui viendrait fausser la réalité du fond de la librairie de Justine Giroud.

Si la vulgarisation, tant au niveau du prix que du contenu gagne considérablement le marché du livre de sciences au cours du XVIII^e siècle, les ouvrages luxueux n'en sont pas moins toujours présents, pour répondre aux besoins d'une clientèle de collectionneurs, souvent à l'origine des bibliothèques accompagnant les cabinets d'histoire naturelle²⁵². Chez la veuve Giroud, si les ouvrages vulgarisant le savoir scientifique semblaient abonder, les ouvrages luxueux étaient sous-représentés dans l'inventaire de 1782. Ainsi, bien que nous puissions mentionner la présence de quelques ouvrages illustrés, même si ceux-ci étaient réalisés tant pour le plaisir des bibliophiles qu'à l'usage des scientifiques²⁵³, les livres de sciences de grand format étaient rares dans la librairie de Justine. Outre l'absence totale d'in-folio au sein de cette catégorie, les in-4° ne représentaient que 4.3% des titres d'entre eux, 3.6% si nous ôtons l'ouvrage potentiellement imprimé par Alexandre Giroud. Au surplus d'une apparente absence d'ouvrages luxueux, la particularité de cette thématique réside davantage dans une part importante, aux dépens des in-12 (49.8%) et probablement par commodité pour la consultation des illustrations, d'ouvrages au format in-8°, qui comptent ici pour 38.4% des titres, alors que les ouvrages de ce format ne constituaient en moyenne que 17.4% des titres de l'inventaire, toutes thématiques confondues.

Concernant les langues, le français s'imposait avec une écrasante majorité (99.5%), seuls deux titres ayant été rédigés en latin, dont un, daté de 1700, *l'Indiculus universalis ou l'univers en abrégé*, imprimé à Pau, était en prime une œuvre bilingue français-latin. Là encore, cette constatation tend à montrer l'implication de la librairie Giroud dans la diffusion

²⁵¹ Ce titre a toute fois été pris en compte dans les graphiques de l'annexe 31, Classement sous-thématique de la totalité des ouvrages de sciences achetés par Justine Giroud ou son mari présents dans l'inventaire de 1782.

²⁵² Bruno JAMMES, « Le livre de sciences », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant...* *op. cit.*, p. 256.

²⁵³ *Ibid.*, p. 256.

des savoirs vulgarisés. En effet, le latin, qui était jusqu'ici la langue de prédilection pour les œuvres scientifiques, par soucis d'internationalité, déclina au XVIII^e siècle, au profit de l'utilisation des langues vulgaires, faisant du livre scientifique un objet ouvert à tous et non moins international, ceci s'illustrant chez la veuve Giroud par la présence de traductions, telles que les quatre exemplaires du *Gentilhomme cultivateur, ou corps complet d'agriculture*, dans une édition imprimée à La Haye en 1756, traduite de l'anglais de Thomas Hall²⁵⁴. Enfin, au vu des mutations que connut l'approche scientifique au cours du XVIII^e siècle, basée désormais sur l'expérience et l'observation aux dépens des textes antiques jusqu'ici largement utilisés²⁵⁵, comme en témoignent des titres tels que l'ouvrage de Sage imprimé en 1777 sur les *Expériences propres à faire connaître que l'alcali volatil fluor est le remède le plus efficace dans l'asphyxie*, il n'est pas étonnant de constater une totale absence des auteurs antiques dans le fond scientifique de la librairie de Justine Giroud en 1782.

Par rapport aux sous-catégories contenues dans cette thématique, nous pouvons noter une prépondérance des livres de médecine, à eux seuls à l'origine de 22.8% des titres de sciences, mais aussi des sciences exactes (16%), de l'agriculture (13.9%) et dans une moindre mesure des sciences naturelles, qui ne composaient que 6.8% des titres, mais 15.7% des volumes de l'inventaire des sciences. Au-delà de ces quatre thématiques, que nous aborderons plus loin en détail, ce sont les livres de commerce ou économie, qui étaient ensuite les plus présents, comptant respectivement pour 10.3% des titres, suivis des dictionnaires et des ouvrages concernant les arts, métiers et techniques, tous deux à l'origine de 8.2% des titres et respectivement de 9.2% et 5.6% des volumes.

Avec 23 titres, en majorité de format in-8°, les dictionnaires abordaient des sujets fort variés, tels que la santé, l'agriculture, les arts et métiers, la physique ou l'héraldique. Nous pouvons citer également les neuf volumes du *Dictionnaire d'histoire naturelle* de Bomare, dans une édition lyonnaise de 1777, les trois exemplaires parisiens imprimés en 1766 de *L'agronome, ou dictionnaire portatif du cultivateur* d'Alletz, et, imprimés en mêmes lieu et date, deux exemplaires du *Dictionnaire portatif des eaux et forêts* de Jean Massé. Pourtant proposée à la souscription et à la vente à plusieurs reprises dans les *Affiches*²⁵⁶ et constituant l'aboutissement de la croissance que connut l'impression des dictionnaires durant tout le

²⁵⁴ *Ibid.*, p. 256.

²⁵⁵ *Ibid.*, p. 258.

²⁵⁶ Voir pp. 39-40.

XVIII^e siècle²⁵⁷, il est surprenant de constater qu'aucun exemplaire de *l'Encyclopédie* ne semblait être présent dans la librairie de Justine Giroud en 1782. Malgré l'absence de *l'Encyclopédie*, qui fut vendue en France principalement sous la forme de souscriptions²⁵⁸, nous pouvons toutefois mentionner la présence, en trois exemplaires imprimés à Genève en 1770, de *l'Esprit de l'Encyclopédie*, qui rassemblait, selon son titre, un « choix des articles les plus curieux, les plus agréables, les plus piquans, les plus philosophiques de ce grand Dictionnaire » et qui était en outre interdit²⁵⁹.

De la même façon que les dictionnaires, les livres relatifs aux arts, métiers et techniques se rapportaient à des champs d'intérêt très variés, des beaux arts à la mécanique en passant par la cuisine. Là encore, l'héraldique était représentée – ce qui pourrait tendre à montrer l'existence d'une clientèle assez noble – avec cinq exemplaires lyonnais in-8° datés de 1780 de la *Nouvelle méthode raisonnée du blason ou l'art de l'héraldique*, de Menestrier, mais on trouvait également au sein de la librairie Giroud des ouvrages tels que les deux exemplaires de *L'art du distillateur et marchand de liqueurs* de Dubuisson, imprimés à Paris en 1779, *L'art du peintre, doreur, vernisseur* de Jean-Félix Watin, un ouvrage tant à l'usage des artistes que des amateurs, imprimé à Paris en 1776 au format in-8° et l'on pouvait même se procurer un *Traité de la construction théorique et pratique du scaphandre ou bateau de l'homme*, en trois volumes in-8°.

Quant aux ouvrages d'économie, qui représentaient la catégorie d'ouvrages scientifiques la plus vendue par Émeric-David à Aix entre 1785 et 1793²⁶⁰ et dont l'édition connut un essor dans la seconde moitié du XVIII^e siècle²⁶¹, seuls 29 titres ont été répertoriés dans l'inventaire. Ils étaient notamment représentés chez Justine par les célèbres *Comptes faits* de Barrême, un manuel à l'usage des commerçants, disponible en trois exemplaires in-24 imprimés à Paris, un ouvrage à succès qui fit l'objet de 300 rééditions et de multiples contrefaçons²⁶². Si les ouvrages concernant la fiscalité faisaient partie des plus appréciés du grand public au XVIII^e siècle au sein du champ de l'économie, thématique pour laquelle la veuve Giroud

²⁵⁷ Pierre RÉTAT, « L'âge des dictionnaires », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant...* *op. cit.*, p. 232.

²⁵⁸ Robert DARNTON, *L'aventure...*, *op. cit.*, p. 285.

²⁵⁹ Robert DARNTON, *Édition et sédition...* *op. cit.*, p. 58.

²⁶⁰ Gilles ÉBOLI, *op. cit.*, p. 234.

²⁶¹ Jean-Claude PERROT, « Nouveautés : l'économie politique et ses livres », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant...* *op. cit.*, p. 303.

²⁶² Julien BRANCOLINI, Marie-Thérèse BOUYSSY, « La vie provinciale du livre... *op. cit.*, t. 2, p. 16 ; Anne SAUVY, « Livres contrefaits et livres interdits », dans *Le livre triomphant...* *op. cit.*, p. 133.

proposait notamment deux éditions présentes en cinq exemplaires au total, imprimées en 1778, l'une à Paris l'autre à Philadelphie, de *La science du bonhomme Richard ou le moyen facile de payer les impôts*, ce sont les ouvrages traitant du commerce que l'on retrouve le plus dans son fond de librairie en 1782, avec 14 titres, ceux-ci bénéficiant également d'une certaine audience à l'époque de Justine²⁶³. Parmi eux, nous pouvons citer le *Dialogue sur le commerce des bleds*, de l'abbé Galiani, imprimé en 1770 au format in-8° et trois exemplaires du *Commerce des vins, réformé, rectifié et épuré*, dans une édition lyonnaise in-8° datant de 1769. Livres ayant bénéficié d'un succès certain, la veuve Giroud proposait également sept exemplaires d'une édition de 1756 de la *Noblesse commerçante* de l'abbé Coyer, qui fut l'objet de cinq éditions, dont deux contrefaites pour la seule année 1756, et des *Réflexions politiques sur les finances et le commerce*, composées par Dutot, présentes dans l'inventaire en huit exemplaires de trois éditions imprimées entre 1740 et 1774 à La Haye au format in-12, un ouvrage qui, publié pour la première fois en 1738, connut quatre éditions en l'espace de 15 ans ainsi que quelques traductions en anglais²⁶⁴. Enfin, avec sept éditions publiées entre 1775 et 1777, l'ouvrage *Sur la législation et le commerce des grains* remporta également tous les suffrages et était mis à disposition par Justine Giroud dans une édition parisienne in-8° de 1775²⁶⁵.

Enfin, la navigation, les almanachs et l'astronomie, dont nous pouvons citer deux éditions lyonnaises datant de 1766 et 1768 des *Œuvres* de Maupertuis, ne constituaient qu'une part largement minoritaire du fond des sciences de la librairie Giroud. L'art militaire en revanche était assez représenté, avec 15 titres, parmi lesquels deux ouvrages dédiés aux soins vétérinaires équins, *Le parfait maréchal* de Solleysel, un in-4° imprimé à Paris en 1776 et le *Guide du maréchal* de Lafosse, un volume in-8° daté de 1771 également issu des presses de la capitale, mais aussi avec des ouvrages relevant de la stratégie militaire tels que les deux volumes in-8° de *l'Essai général de la tactique* du comte de Guibert, imprimés à Liège en 1775.

Après ce premier tour d'horizon, qui semble déjà montrer que la librairie de Justine Giroud était représentative des mutations scientifiques qui marquèrent le XVIII^e siècle, nous

²⁶³ Jean-Claude PERROT, « Nouveautés : l'économie politique et ses livres », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant... op. cit.*, p. 323.

²⁶⁴ *Ibid.*, p. 323.

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 323.

allons à présent nous pencher sur les sous-catégories composant la majeure partie de cette thématique, d'autant plus représentatives de ces progressions.

2 – La prééminence de la médecine et de l'agriculture : des ouvrages d'utilité publique

a – Médecine, pharmacie et chirurgie

Comme évoqué plus tôt, les ouvrages concernant la santé tenaient la majeure partie du fond scientifique de l'inventaire de 1782 et comportaient à la fois les livres de médecine, pharmacie et chirurgie. La présence d'un tel fond médical dans une librairie de la fin du XVIII^e siècle semble plutôt dans l'air du temps, si l'on considère qu'à Rouen, les inventaires de Jacques Besongne (1760) et de Jeanne et Anne Ferrand (1789) faisaient état d'une majorité d'ouvrages de médecine dans le fond scientifique de ces libraires²⁶⁶. Parmi ces trois spécialités, la chirurgie et la pharmacie étaient représentées par dix titres chacune, plaçant la médecine en tête avec 44 titres dans le fond de Justine.

Là encore, les ouvrages de vulgarisation, qui atteignirent une large majorité de la noblesse et de la bourgeoisie au XVIII^e siècle²⁶⁷, faisaient partie du fond proposé par Justine Giroud, avec des titres destinés à l'usage du commun des lecteurs, tels que les *Soins faciles pour la propreté de la bouche et pour la conservation des dents* de Bourdet, la *Médecine domestique ou traité complet des Moyens de se conserver en santé...* de Buchan, dont les cinq volumes imprimés à Paris en 1780 au format in-8° étaient présents en trois exemplaires, ou encore le *Manuel des Dames de la Charité*, dans une édition parisienne in-12 de 1765, également disponible en trois exemplaires et qui proposait de nombreuses recettes de remèdes faciles à réaliser.

Au XVIII^e siècle, l'augmentation considérable du champ des connaissances scientifiques amena à la spécialisation des savants, ceci se traduisant par un abandon des synthèses, qui cédèrent le pas à des textes spécialisés²⁶⁸. Phénomène tangible pour l'imprimerie scientifique au XVIII^e siècle, cette réalité est également perceptible dans la boutique de

²⁶⁶ Jean QUÉNIART, *op. cit.*, pp. 143-144.

²⁶⁷ Bruno JAMMES, « Le livre de sciences »... dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant...* *op. cit.*, p. 260.

²⁶⁸ *Ibid.*, pp. 285 et 260.

Justine Giroud. Si les synthèses médicales, en particulier celles concernant la chirurgie, n'étaient pas totalement absentes, puisque nous trouvons notamment deux éditions en deux volumes in-12 de la *Chirurgie complete, suivant le système des modernes* de François Planque, l'une imprimée à Avignon en 1752 l'autre à Paris en 1762, ces ouvrages étaient généralement assez datés et l'inventaire de 1782 nous révèle la présence de nombreux ouvrages monographiques, consacrés à une maladie ou à une zone particulière du corps. Ainsi, les problèmes oculaires semblaient faire l'objet d'une préoccupation particulière au sein de la librairie Giroud, peut-être impulsée par une avancée des recherches les concernant à cette époque. Trois titres leur étaient ainsi dédiés, parmi lesquels cinq exemplaires in-12 de l'*Essai sur les maladies de yeux* de Guérin, imprimés à Lyon en 1769 et six exemplaires du *Nouveau traité des maladies des yeux* de Saint-Yves, édités à Amsterdam en 1767. Les maladies vénériennes, qui firent l'objet d'une production éditoriale conséquente entre la fin du XVII^e et le début du XIX^e siècle, en raison de leur renforcement durant cette période et du développement des recherches thérapeutiques les concernant²⁶⁹, occupaient également les rayons de la veuve Giroud, avec par exemple deux *Traité des maladies vénériennes*, tous deux imprimés à Paris en 1755, l'un écrit par Astruc et proposé en quatre volumes in-12, l'autre composé par Fabre. Ces deux spécialités n'étaient toutefois pas les seules à garnir les étagères de la librairie de Justine, puisqu'à l'instar du libraire Jacques Besongne à Rouen, dans l'inventaire duquel a été relevé la présence de livres de médecine relatifs à des spécialités médicales fort diverses²⁷⁰, les clients de Justine pouvaient trouver chez elle des ouvrages abordant la grossesse, les maladies des os, les écrouelles, les nerfs ou encore la goutte et les dents.

b – L'agriculture

Aux côtés de la médecine, l'agriculture tenait une grande part de l'inventaire scientifique de Justine Giroud. Si cette sous-catégorie n'arrivait que troisième en termes de diversité, avec 13.9% des titres – en majorité contenus dans le fond des brochures – c'est elle qui comportait le plus d'exemplaires (27.5%) et de volumes (19.4%). À ces constats rien de

²⁶⁹ *Ibid.*, pp. 258-259.

²⁷⁰ Jean QUÉNIART, *op. cit.*, p. 144.

surprenant si nous prenons en compte le fait qu'avec plus de 800 titres parus en France entre 1750 et 1810, l'agriculture constitua la catégorie la plus conquérante dans l'édition du XVIII^e siècle²⁷¹.

Là encore, peu d'ouvrages généraux étaient proposés par Justine Giroud mais nous pouvons toutefois mentionner la présence d'un titre phare du XVIII^e siècle, *La nouvelle maison rustique* de Liger, en deux volumes in-4° imprimés à Paris en 1775, un livre qui fut l'objet de treize éditions entre 1700 et 1798²⁷². Malgré tout, à l'image des recherches scientifiques du XVIII^e siècle, qui s'orientèrent vers la spécialisation, les sujets d'intérêt étaient variés au sein de la librairie de Justine. Parmi ces thèmes, qui rassemblaient les abeilles, la culture des pêchers et des peupliers ainsi que le vin, nous pouvons constater un certain penchant pour l'élevage des vers à soie. Pas moins de cinq titres en 61 exemplaires leur étaient ainsi consacrés, parmi lesquels quatre exemplaires de l'ouvrage de Boissier de Sauvages, *De la culture des muriers*, imprimé à Nîmes en 1778, ainsi que 42 exemplaires du *Mémoire ou manuel sur l'éducation des vers à soie* de Rigaud, imprimés en 1767 par Grabit à Grenoble au format in-8° et deux exemplaires de ce même ouvrage sortis de presses lilloises dans un format similaire. Catégorie particulièrement sensible au mouvement de vulgarisation qui prit son essor au XVIII^e siècle, l'agriculture semblait, dans la librairie Giroud, chercher à répondre aux problèmes des personnes souhaitant améliorer le rendement de leurs domaines²⁷³, comme le suggèrent des titres tels que *l'Avis au peuple sur l'amélioration de ses terres et la santé de ses bestiaux*, un ouvrage imprimé à Avignon en 1775 et le *Manuel d'agriculture pour le laboureur, pour le propriétaire et pour le gouvernement* par Simon-Philibert de La Salle, dans un volume in-8° imprimé à Paris en 1768.

3 - Sciences exactes et sciences naturelles

Si le XVIII^e siècle connut une progression des sciences naturelles au détriment des sciences exactes²⁷⁴, cette généralité ne semblait pas valoir chez la veuve Giroud, dans la librairie de laquelle, seuls 19 titres de sciences naturelles furent recensés en 1782, soit 6.8%

²⁷¹ Bruno JAMMES, « Le livre de sciences »... dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant...* *op. cit.*, p. 259.

²⁷² *Ibid.*, p. 259.

²⁷³ *Ibid.*, p. 259.

²⁷⁴ *Ibid.*, p. 258.

du fond scientifique, contre 45 titres pour les sciences exactes, soit 16%. Malgré tout, si les sciences naturelles n'étaient pas très diversifiées, elles étaient représentées par de volumineux ouvrages, puisque les volumes de cette catégorie supplantaient ceux de sciences exactes, avec 155 volumes (15.7%) contre 127 (12.8%).

Avec six titres pour un total de 104 volumes, c'est indéniablement Buffon, qui révolutionna les sciences naturelles au XVIII^e siècle jusqu'ici inspirées par l'Écriture sainte²⁷⁵, qui s'imposait parmi les auteurs des ouvrages de sciences naturelles. Son *Histoire naturelle*, un succès sans cesse réédité et contrefait, était présente ici en trois éditions dont une imprimée à Paris en 1775, de laquelle 16 volumes et dix suppléments furent recensés dans l'inventaire de 1782. De même, 14 volumes de son *Histoire naturelle des oiseaux*, qui parurent entre 1770 et 1783 et faisaient suite à l'*Histoire naturelle*, furent recensés en 1782²⁷⁶. Autre grand succès du XVIII^e siècle, avec une vingtaine d'éditions ou réimpressions entre 1732 et 1770, *Le Spectacle de la nature*, de l'abbé Pluche, qui fut l'un des ouvrages de vulgarisation les plus diffusés en France au cours du XVIII^e siècle, était proposé par Justine en neuf volumes in-12 imprimés à Paris en 1749²⁷⁷.

Avec la propagation des cabinets d'histoire naturelle et de physique, la publication d'ouvrages de vulgarisation fut particulièrement prolifique concernant ces deux spécialités au siècle de Justine Giroud²⁷⁸. Nous trouvons ainsi dans sa librairie des titres éloquentes à ce sujet, comme l'*Histoire des animaux, à l'usage des jeunes gens et de ceux qui ont du goût pour l'histoire naturelle*, présente en deux éditions, dont une berlinoise in-12 imprimée en 1780 et les *Entretiens physiques d'Ariste et d'Eudoxe*, du père Regnault, disponibles en cinq volumes in-12 imprimés à Paris en 1775, un ouvrage à l'usage des non spécialistes, rédigé à la manière des manuels scolaires, dont le succès entraîna la production de huit éditions entre 1729 et 1762²⁷⁹.

Concernant les ouvrages de sciences exactes, ils se rapportaient principalement à la physique-chimie ainsi qu'aux mathématiques, pour lesquelles nous retrouvons Barrême, avec son *Arithmétique... pour apprendre l'arithmétique de soi-même et sans maître* en un

²⁷⁵ Henri-Jean MARTIN, « L'*Histoire naturelle de Buffon* », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant... op. cit.*, p. 263.

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 263.

²⁷⁷ Bruno JAMMES, « Le livre de sciences », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant... op. cit.*, p. 261.

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 260.

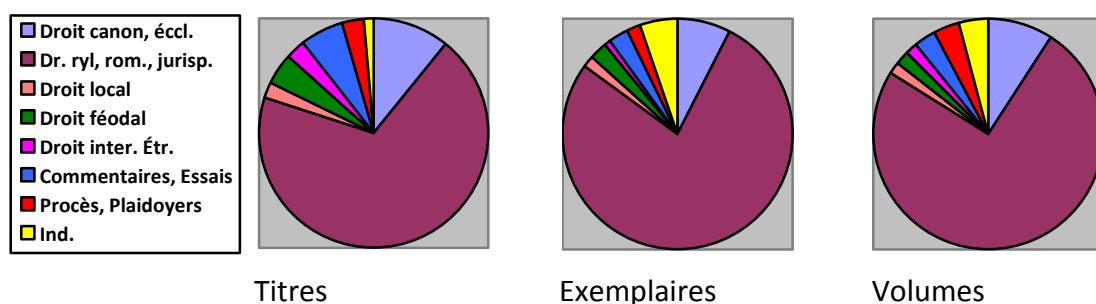
²⁷⁹ *Ibid.*, p. 260.

volume in-12 imprimé à Paris en 1775 et d'autres ouvrages qui semblaient emprunter aux manuels scolaires. Les ouvrages de physique et de chimie, quant à eux, reflétaient là encore les mutations que connut la démarche scientifique, avec bon nombre d'œuvres basées sur l'expérience et l'observation, comme les quatre volumes de la *Chymie expérimentale et raisonnée* de Baumé, dont les deux exemplaires ont été imprimés à Paris en 1774 au format in-12, ou les *Leçons de physique expérimentale* de Nollet, présentes en cinq exemplaires de deux éditions, dont une parisienne de 1775, pour un total de 25 volumes.

Finalement, même si les sciences ne tenaient pas une place aussi importante dans l'inventaire de la veuve Giroud que dans celui d'autres libraires provinciaux de son époque, les ouvrages présents au sein de cette thématique n'étaient pas moins représentatifs des mutations que connut l'approche scientifique au XVIII^e siècle, marquée par la spécialisation des démarches et par la vulgarisation qui en découle, tant à destination du commun des lecteurs que des savants, qui désormais avaient besoin de tels ouvrages pour comprendre les disciplines de leurs collègues²⁸⁰.

III – Le droit, le laissé pour compte de la librairie Giroud²⁸¹

1 – Les caractéristiques particulières d'un genre minoritaire



Classement sous-thématique de la totalité des ouvrages de droit présents dans les fonds 1, 2 et 3 de la librairie de Justine Giroud, selon l'inventaire de 1782²⁸².

²⁸⁰ *Ibid.*, p. 260.

²⁸¹ Annexe 36, Classement sous-thématique des ouvrages de droit composant le fond de livres échangés par Justine ou André Giroud dans l'inventaire de 1782 ; Annexe 37, Classement sous-thématique des ouvrages de droit composant le fond des livres reliés et brochés achetés par Justine ou André Giroud dans l'inventaire de 1782 ; Annexe 38, Classement sous-thématique des ouvrages de droit composant le fond des brochures présentes dans l'inventaire 1782.

Avec 201 titres en 916 volumes, le droit était la catégorie la moins représentée au sein de la librairie Giroud en 1782. Malgré tout, correspondant à 10.3% des titres et 7% des volumes de l'inventaire, ces ouvrages étaient davantage présents chez Justine que dans les inventaires des libraires rouennais, le droit ne représentant chez Besongne et Machuel, dans les années 1760, qu'entre 5 et 10% de leur librairie et même moins de 5% chez les Ferrand en 1789²⁸³. En outre, nous pouvons aisément imaginer qu'une si faible présence du droit dans l'inventaire de librairie de Justine, pourtant imprimeur-libraire du Parlement du Dauphiné, n'était sans doute que le contrepoint d'une production essentiellement orientée dans cette direction, comme nous le montrerons plus loin.

À 68.2% contenus dans le fond des ouvrages reliés et brochés, les livres de droit revêtaient la particularité, par rapport aux autres thématiques, de contenir une proportion assez significative d'ouvrages de grands formats. Avec 7.5% de titres in-folio et 23.4% d'in-quarto, le droit était en effet la thématique la plus représentée parmi les grands formats, puisqu'à l'origine de 60% des titres in-folio toutes thématiques confondues et de 55.9% des in-4°. À cela rien de singulier si l'on considère qu'en ce qui concerne l'édition juridique sous l'Ancien Régime, ce n'est que très progressivement que les grands formats se démodèrent, poursuivant de se maintenir sur les étagères des bibliothèques des élites²⁸⁴. Toutefois, le droit étant également au XVIII^e siècle le moyen d'ascension sociale par excellence pour les familles bourgeoises²⁸⁵, les livres le concernant de formats plus modestes avaient également la part belle au sein de la librairie Giroud, avec 90 titres au format in-12, soit 44.8% des titres de droit.

2 – La jurisprudence française

Avec une majorité écrasante, les ouvrages concernant le droit royal, romain et la jurisprudence comptaient pour 69.1% des titres et 75.4% des volumes de l'inventaire, ne laissant que peu de place au droit canon, qui venait en deuxième position avec 10.9% des

²⁸² Annexe 35, Classement sous-thématique de la totalité des ouvrages de droit achetés par Justine Giroud ou son mari présents dans l'inventaire de 1782.

²⁸³ Jean QUÉNIART, *op. cit.*, pp. 143-144.

²⁸⁴ Jean-Dominique MELLOT, « Avant propos », dans *Histoire et civilisation du livre*, n° 1, 2005, pp. 7-8 ; Yves-Bernard BISSAUD, « Pistes pour une histoire de l'édition juridique française sous l'Ancien Régime », dans *Histoire et civilisation du livre*, n° 1, 2005, p.70

²⁸⁵ Jean-Dominique MELLOT, *Ibid.*, p. 8.

titres et 8.9% des volumes. Les quelques ouvrages contenus au sein de cette dernière catégorie étaient en outre, la plupart du temps, assez généraux sur le sujet, comme le laissent imaginer des titres tels que *l'Institution au droit ecclésiastique* de Fleury, dans une édition parisienne in-12 de 1767, les trois exemplaires des *Loix ecclésiastiques de France dans leur ordre naturel* d'Héricourt du Vatier, dont deux furent imprimés à Neuchâtel en 1774 au format in-folio et le *Code ecclésiastique* de Coudert, présent en cinq exemplaires in-12 imprimés à Paris en 1770.

Concernant la catégorie rassemblant le droit royal, romain et la jurisprudence, elle regroupait en très grand nombre des traités relatifs à un domaine spécifique, tels que les deux exemplaires du *Traité du contrat de mariage* de Pothier, dans une édition parisienne de 1768 en deux volumes in-12, les neuf exemplaires du *Traité des servitudes des heritages rustiques et urbains* de Louis Astruc, dans une édition parisienne in-12 de 1775, le *Traité des successions* de Le Brun, présent en deux exemplaires in-4° d'une édition de 1776, ou encore les deux exemplaires du *Traité des peines et des délits* de Beccaria, un ouvrage interdit mis à disposition dans deux éditions in-12 de 1773 et 1774²⁸⁶. Moins nombreux, les codes ou recueils d'édits ou ordonnance – le terme de code venant rivaliser avec celui de recueil à partir du XVII^e siècle²⁸⁷ – étaient toutefois également très présents. Parmi ces recueils de textes de lois, la veuve Giroud proposait notamment, en six exemplaires de deux éditions in-4°, l'une avignonnaise l'autre parisienne, le *Recueil de jurisprudence civile du pays de droit écrit et coutumier* de Guy du Rousseaud de La Combe, auteur dont quatre autres ouvrages étaient mentionnés dans l'inventaire de 1782. Quant aux codes, parfois commentés, ils étaient spécialisés selon les secteurs juridiques auxquels ils s'adressaient²⁸⁸. Justine Giroud disposait notamment du *Code rural*, en deux exemplaires d'une édition parisienne in-12 en deux volumes datés de 1773, d'un *Code de la police*, imprimé à Paris en deux volumes in-12 en 1767 ou encore d'un exemplaire du *Code des chasses* imprimé à Paris en 1765. En dehors de ces compilations, cette sous-catégorie contenait également une multitude d'ouvrages écrits par des juristes ou des avocats, tels que les deux exemplaires des *Œuvres complètes* de Furgole dans une édition parisienne de 1775 en huit volumes in-8°, ainsi que plusieurs ouvrages de Ferrière. Parmi eux, nous pouvons relever son *Dictionnaire de droit et de*

²⁸⁶ Robert DARNTON, *Édition et sédition... op. cit.*, p. 222.

²⁸⁷ Yves-Bernard BISSAUD, *op. cit.*, pp. 56-57.

²⁸⁸ *Ibid.*, p. 57.

pratique, dans une édition en deux volumes in-4° imprimée à Toulouse en 1779, une œuvre qui était assez répandue à Grenoble au XVIII^e siècle²⁸⁹. Notons que nous ne trouvons en revanche aucune trace d'arrêts notables des cours souveraines, un type d'ouvrage qui se développa pourtant durant tout l'Ancien Régime et qui fut réédité en permanence, atteignant pour certains plusieurs volumes à la fin du XVIII^e siècle²⁹⁰.

Quant aux sous-thématiques restantes, elles n'étaient que très peu significatives, le droit local n'étant à l'origine que de 2% des titres de droit, le droit féodal de 4.5% et le droit international de 3%, au même titre que les procès et plaidoyers, une catégorie qui, essentiellement contenue dans le fond des brochures, rassemblait principalement des mémoires judiciaires, qui devinrent un genre plutôt apprécié au cours de l'Ancien Régime, au même titre que les causes amusantes qui s'illustraient chez Justine Giroud par la présence de deux exemplaires des *Causes amusantes et connues*, imprimées en deux volumes à Berlin en 1770²⁹¹.

²⁸⁹ Elsa LIARDET, *Le livre dans la société grenobloise...*, *op. cit.*, p. 51.

²⁹⁰ Yves-Bernard BISSAUD, *op. cit.*, p. 57.

²⁹¹ *Ibid.*, pp. 59 et 61.

CHAPITRE III – L’IMPRIMERIE DE LA VEUVE GIROUD, QUELLES GAMMES DE PRODUITS ? 1767-1782

I – Le corpus bibliographique de Justine Giroud

1 – La production imprimée de Justine Giroud selon la bibliographie d’Edmond Maignien

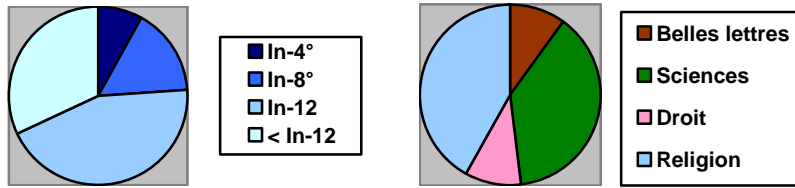
Comme nous l’expliquions plus tôt, une partie de la production imprimée de la veuve Giroud a pu être reconstituée grâce aux recensements bibliographiques menés par Edmond Maignien sur la production imprimée grenobloise à l’époque moderne²⁹². Au surplus de nous renseigner sur l’évolution quantitative de la production éditoriale de Justine Giroud, les données que nous avons ainsi pu traiter, avec la même méthode que pour l’inventaire de la librairie de 1782, nous ont permis d’établir quelles étaient les grandes lignes thématiques qui émanèrent des presses de notre veuve entre 1767 et 1782.

Précisons avant tout que les données fournies par Maignien ne sont pas exhaustives, puisqu’occultant la production illégale – livres interdits ou contrefaits – et dans la mesure où les livres répertoriés sont principalement ceux qui ont fait l’objet d’une conservation à la bibliothèque municipale de Grenoble. Les courbes réalisées grâce au travail d’Edmond Maignien ne sont donc qu’un aperçu des réalisations de la veuve Giroud, dont nous essayerons ensuite de combler au mieux les vides, en particulier ceux induits par toute la production relevant de l’ordre du « non livre²⁹³ ». Comme nous l’évoquions plus tôt, si la production de livres issus de l’imprimerie Giroud ne connut pas véritablement d’ascension à l’époque de Justine, celle-ci fut maintenue, dominant même parfois la production grenobloise, en particulier au cours des années 1773 et 1775, où la production de la veuve Giroud atteignit son paroxysme²⁹⁴.

²⁹² Edmond MAIGNIEN, *Les imprimeurs...*, *op. cit.*

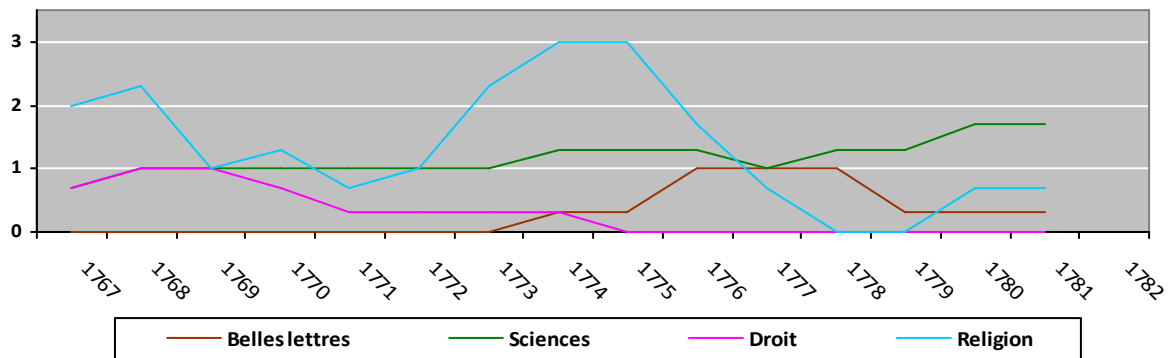
²⁹³ Nicolas PETIT, *L’éphémère, l’occasionnel et le non livre à la bibliothèque Sainte-Geneviève, XV^e-XVIII^e siècles*, Paris, Klincksieck, 1997, 256 p.

²⁹⁴ Annexe 8, Moyenne mobile de l’évolution la production imprimée annuelle émanant de l’imprimerie Giroud, 1711-1782.



Répartition des formats et des thématiques des ouvrages imprimés par la veuve Giroud entre 1767 et 1782 selon la bibliographie d'Edmond Maignien

Sur les cinquante ouvrages que notre veuve produisit au cours de ses 16 années d'activité, la grande majorité d'entre eux étaient de petits formats, l'in-12 en tête avec 22 titres, dont 17 de religion²⁹⁵, suivit de l'in-24, format consacré aux 14 éditions de l'*Almanach dauphin* qui sortirent de ses presses entre 1768 et 1782, ainsi qu'à l'*Almanach du Palais* de 1774. Quant à l'in-8°, présent dans toutes les catégories, bien qu'avant tout au sein des sciences et des belles lettres, huit titres parurent dans ce format. En ce qui concerne les grands formats, seuls quatre in-4°, dont trois de droit, furent composés par Justine Giroud, qui délaissa totalement les in-folio à une époque où les formats réduits étaient rois.



Moyenne mobile de l'évolution de la production imprimée annuelle thématique émanant de l'imprimerie de Justine Giroud, 1767-1782

Si nous nous concentrons désormais sur les thématiques, nous remarquons que la particularité la plus frappante, concernant la production éditoriale de Justine, se trouve dans l'absence totale d'ouvrages de la catégorie histoire. En analysant la production des prédécesseurs de Justine²⁹⁶, il apparaît que les quelques ouvrages d'histoire que ceux-ci imprimèrent relevaient pour la plupart de l'actualité, tels que l'*Oraison funèbre de très haut*,

²⁹⁵ Annexe 9, Répartition thématique des formats des ouvrages imprimés par la veuve Giroud entre 1767 et 1782.

²⁹⁶ Annexe 8, Moyenne mobile de l'évolution de la production imprimée annuelle thématique émanant de l'imprimerie de Giroud, 1711-1782.

très puissant et très excellent Prince Louis de Bourbon, qui fut prononcée à Grenoble en avril 1752 et imprimée la même année par André Giroud en trente pages de format in-4° ou la *Relation du combat donné par l'armée navale du Roy [...] contre les flotes d'Angleterre et de Hollande [...] le dixième juillet 1690*, imprimée la même année par Alexandre Giroud en huit pages in-4°. Aussi, nous pouvons émettre l'hypothèse que Justine ne prit pas le parti d'abandonner ce genre de production, mais qu'elle se soit résolue à la déporter au sein de son journal, bien qu'elle ne donna naissance à celui-ci qu'en 1774.

Concernant les ouvrages de droit, au nombre de cinq (10%), ceux-ci ne furent produits qu'au cours des premières années d'activité de Justine, qui publia notamment deux volumes du *Recueil Giroud*, en 1767 et 1773, une collection qui rassemblait des arrêts, édits et autres pièces officielles émanant du Parlement du Dauphiné ou du roi, que la veuve Giroud, par son titre d'imprimeur-libraire du Parlement, était tenue de compiler. En dehors de ces volumes, elle imprima également *La Jurisprudence du célèbre conseiller et jurisconsulte Guy Pape*, avec des commentaires de Nicolas Chorier, en un volume in-4° paru en 1769, un ouvrage pour lequel Joseph Cuchet avait en premier lieu obtenu le privilège, en mars 1768, qu'il céda à la veuve Giroud en décembre de la même année pour des raisons qui nous sont étrangères²⁹⁷. Il est toutefois étonnant de ne constater qu'une si mince part d'édition juridique à l'époque de Justine, d'autant si l'on considère que son mari publia 14 livres de ce genre en l'espace de vingt ans, la plupart assez volumineux, tels que ses trois éditions du *Code Louis XV, ou nouveau Recueil des principaux reglemens et ordonnances de Sa Majesté [...]*, parues en 1749, 1754 et 1765, dans de nouvelles versions corrigées augmentées de plus de 800 pages in-12, ainsi que ses *Ordonnances de Louis XIV*, un in-12 de 631 pages paru en 1761. Néanmoins, si la part du droit paraît à première vue minoritaire parmi les ouvrages constituant la bibliographie de Justine Giroud, c'est sans compter sur toutes les pièces de l'ordre du non livre qui pourraient bien être à l'origine de l'essentiel de sa production imprimée, tels que les actes émanant du Parlement ou les factums, que celle-ci produisit en masse et vendait à l'unité, comme nous le montrerons plus loin²⁹⁸.

Quant aux sciences, si elles se maintinrent et paraissent même avoir gagné du terrain à la fin de la période, entre 1777 et 1782, avec un total de 19 ouvrages (38%), c'est avant tout

²⁹⁷ Edmond MAIGNIEN, *Les imprimeurs...*, op. cit., p. 479.

²⁹⁸ Voir pp. 99-100.

grâce à la publication annuelle d'almanachs, comme nous le disions plus tôt. Quelques ouvrages méritent toutefois davantage d'attention de par leur contenu, à l'exemple desquels *Le cri de la nature en faveur des enfants nouveaux nés*, un livre in-12 traitant de la grossesse paru en 1775, et en particulier *l'Histoire naturelle de la province de Dauphiné*, signée Faujas de Saint-Fond, une œuvre qui devait à l'origine paraître en quatre volumes, mais dont le seul et unique tome fut publié au format in-8° en 1781, un ouvrage qui bénéficia d'un effort éditorial avec la présence de quelques pages d'illustrations, probablement réalisées en taille douce. Avec le développement des livres de sciences au XVIII^e siècle, Justine ne fut pas la seule à publier ce genre d'ouvrages et l'on remarque que si ses prédécesseurs imprimèrent également des almanachs de façon régulière, ils produisirent aussi des œuvres de médecine, de mathématiques et de science naturelle. Bien qu'André se contenta d'almanachs, Philippine Giroud, la belle mère de Justine, fut à l'origine de la *Méthode générale pour traiter les maladies qui regnent dans cette province sous le nom de rhume*, un in-8° imprimé en 1743, et Alexandre Giroud réalisa *Les Sept Miracles de Dauphiné : présentez à Monseigneur le duc de Bourgogne Et à monseigneur le duc de Berry* par les Pères Jésuites du Collège Royal-Dauphin de Grenoble, une œuvre publiée au format in-4° à l'occasion du passage de ces ducs à Grenoble en 1701 et qui faisait partie, selon Maignien, avec ses sept gravures de Sevin, du peu d'ouvrages grenoblois qui se démarquaient par leurs illustrations²⁹⁹.

Bien qu'absentes durant presque toute la première moitié de la période d'activité de Justine, les belles lettres firent également l'objet d'un effort éditorial sous la direction de celle-ci, qui fit paraître cinq titres (10%) entre 1775 et 1781. Là où ses prédécesseurs se contentèrent au mieux de la publication de correspondances, comme *l'Épître à M. Piron* de Claude Morin, parue au format in-8° en 1764, nous constatons, à l'époque de Justine et pour la première fois dans la bibliographie de la famille Giroud, la production de pièces de théâtre. L'une, *Le Siège de Rome*, une tragédie en trois actes de Bomy, un professeur de Grenoble, fut imprimée en 1778 en 48 pages in-12. L'autre, *Humbert second, ou la réunion du Dauphiné à la couronne*, une tragédie en cinq actes de Sabatier de Cavaillon, sortit des presses de Justine Giroud en 52 pages in-8° en 1775 et n'était peut-être pas des plus brillantes si l'on se fie à l'extrait de ce qui semble être un journal personnel dont nous ne

²⁹⁹ Edmond MAIGNIEN, *Les imprimeurs...*, op. cit., p. XIV.

connaissons pas l'auteur, conservé avec l'exemplaire de cet ouvrage disponible à la bibliothèque municipale de Grenoble (BMG)³⁰⁰. L'auteur de ce document manuscrit exposait ainsi, le 5 avril 1775, une critique virulente de cette pièce et en relatait la première représentation :

On a donné hier au Soir une 1^{ere} representation d'humbert dauphin [...] je pense que ce sera aussi la dernière. cette piece est pitoyable. c'est le surnom qu'on s'est accordé à lui donner. elle fourmille d'expressions basses et triviales, de pensées fausses de vers tout à faits plats et qui péchent même contre Le bon Sens. enfin la tragédie de M. Sabatier a été sifflée dans toutes les formes.

Cette note, qui tend à montrer que la critique du public fut sans appel face à cette pièce, bien que ce ne soit l'avis que d'un spectateur, pourrait ainsi s'imposer comme le témoin de l'état de l'imprimerie provinciale, malmenée par le monopole parisien de l'époque sur l'obtention des privilèges de toutes les nouveautés à succès, plus encore à Grenoble, comme dans nombre de villes du sud, qui souffrait de la proximité de ce grand centre de contrefaçon qu'était Avignon, contraignant les imprimeurs de la province souhaitant rester dans la légalité à se retrancher sur la publication d'auteurs locaux ou d'œuvres dont la qualité semblait laisser à désirer. Au surplus de ces deux pièces de théâtre, Justine Giroud publia également, en 1781, un ouvrage destiné à un usage scolaire paru en 120 pages in-12, la *Méthode pour apprendre à lire, mise dans un nouvel ordre, suivant les principes de la grammaire et de la prosodie française*. Nous pouvons également ajouter aux données fournies par Maignien, portant le nombre des œuvres de belles lettres imprimées par Justine à six, un petit livre de 23 pages publié au format in-8° en 1772, *l'Imitation du poème de la nuit et du déluge*, de Gesner, suivie de la traduction d'une ode d'Horace, l'impression de classiques anciens étant également un recours pour palier au manque de textes nouveaux d'intérêt en province³⁰¹.

Quoi qu'il en soit, c'est la religion qui représentait la thématique majoritaire dans la bibliographie de Justine Giroud, qui réalisa 21 titres (42%), bien que cette production déclina

³⁰⁰ BMG, O 9731, SABATIER DE CAVAILLON, *Humbert second, ou la réunion du Dauphiné à la couronne*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1775, 52 p., in-12.

³⁰¹ René MOULINAS, *L'imprimerie, la librairie et la presse à Avignon au XVIII^e siècle*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1974, p. 229.

à partir de la seconde moitié des années 1770 après plusieurs années de croissance³⁰². À l'instar de son mari, elle produisit essentiellement des catéchismes et des ouvrages de dévotion, à l'exemple de la *Pratique de la Dévotion du Calvaire*, une édition in-12 de 1774, des *Exercices de la dévotion aux sacrés cœurs de Jésus et Marie*, un in-12 de 1775 et de plusieurs *Catéchisme du diocèse de Grenoble*, notamment en 1767 et 1774, des commandes de la part de l'évêque de Grenoble qu'effectuait déjà la famille Giroud depuis 1731. Cependant, Justine occulta totalement les discours de l'évêque de Grenoble, que l'on pourrait rattacher à l'actualité religieuse. Pourtant publiés en nombre par André au format in-4°, tel que le *Discours prononcé par M. l'Evêque de Grenoble, en bénissant dans son eglise cathédrale le drapeau et le guidon du regiment des volontaires de Dauphiné*, prononcé le 4 juin 1758 et paru la même année, l'absence de ces discours chez Justine pourrait refléter, là encore, l'importance que celle-ci donna à ses *Affiches* dans la transmission des informations.

Au vu de ces données, il apparaît donc que la production de Justine Giroud ne correspondait pas aux tendances de l'imprimerie parisienne de l'époque qui, nous l'avons vu, étaient avant tout axées sur les sciences et les belles lettres. Les ouvrages qu'elle publia semblent ainsi avoir été essentiellement d'intérêt local ou recouvrir le champ de la piété. Sur ce point, la bibliographie de la veuve Giroud ne diffère pas de celle des imprimeurs provinciaux dont nous avons la connaissance, notamment ceux du Languedoc, où rares furent ceux qui publièrent des ouvrages remarquables, restant principalement cantonnés aux seuls livres de « ville » ou de piété. Enfin, nous remarquons qu'en dehors des belles lettres et d'un potentiel transfert des actualités vers les *Affiches*, Justine n'innova que très peu en ce qui concerne la production de livres, perpétuant plutôt le modèle laissé par son époux et subissant également le contexte de l'anémie éditoriale provinciale.

³⁰² Annexe 10, Évolution de la totalité de la production annuelle de livres connue émanant de l'imprimerie de Justine Giroud, 1767-1782.

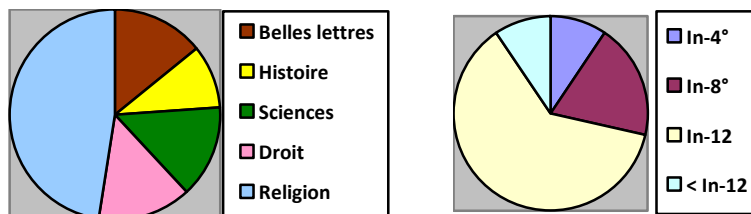
2 – L’apport de l’inventaire de 1782³⁰³

a – Les oubliés de Maignien

Nous allons à présent concentrer notre attention sur le fond de l’inventaire de 1782 intitulé « Autres Livres en feuille imprimés par la veuve Giroud pour Son Compte ou par Son Mari », qui rassemblait 35 titres en 31 833 exemplaires et 32 791 volumes. Si nous prenons en compte la totalité des ouvrages cités, la religion arrivait largement en tête, avec 40% des titres, suivie du droit (22.9%), des belles lettres (20%) et, à égalité, de l’histoire et des sciences et arts (8.6%). Comme nous le constatons déjà avec les données de Maignien, le format in-12 fut le plus utilisé (48.6%) et seulement quatre titres furent imprimés en grand format, l’in-4° représentant ainsi 11.4% du fond. Notons dès à présent que le contraste entre la proportion de livres de sciences contenus dans cet inventaire et celle du catalogue des impressions établi grâce à Maignien, s’explique par l’absence, dans le fond de 1782, des almanachs, qui, devant faire l’objet d’un écoulement rapide, n’étaient peut être plus présents dans la librairie de Justine au moment de l’inventaire ou qui ne furent volontairement pas comptabilisés, au même titre que tous les actes officiels imprimés à la pièce dont nous ne trouvons aucune trace dans l’inventaire. Si nous isolons à présent les ouvrages de ce fond qui ont été imprimés par Justine Giroud et non par son mari, il nous reste 21 titres, dont 14 (66.7%) n’ont pas été répertoriés par Maignien, élevant ainsi la production imprimée connue de Justine Giroud à 65 titres. En observant les courbes relatives à la totalité de la production connue de Justine Giroud³⁰⁴, obtenues grâce au croisement des diverses sources la concernant, nous remarquons que celle-ci produisit davantage d’ouvrages que la totalité des imprimeurs grenoblois réunis entre 1772 et 1781, ceci confirmant une nouvelle fois la suprématie de l’imprimerie Giroud à Grenoble à l’époque de Justine.

³⁰³ Annexe 11, Détails du fond de l’inventaire de 1782 contenant les ouvrages imprimés par Justine ou André Giroud.

³⁰⁴ Annexe 10, Évolution de la totalité de la production annuelle de livres connue émanant de l’imprimerie de Justine Giroud, 1767-1782.



Thématiques et formats des ouvrages imprimés par Justine Giroud présents dans l'inventaire de 1782

Quant aux thématiques, le croisement des données confirme les tendances observées avec l'étude de Maignien, avec une prédominance de la religion et des sciences. Toutefois, si les 14 nouveaux titres que nous découvrons grâce à l'inventaire se rapportaient avant tout à la religion, dont nous relevons sept titres non comptabilisés par Maignien, parmi lesquels 2 444 exemplaires de *l'Abrégé du Graduel de l'église de Gap*, imprimés en 1774 au format in-12, nous constatons surtout la présence de deux ouvrages d'histoire religieuse, « 200 abrégé de l'histoire Sainte in 12 1777 de 48 pages » et « 552 petits catechismes historique latin de fleury » imprimés en un volume in-16 en 1780, dont seul le premier apparaît dans le CCFr, sans lieu ni date.

Lumière sur une part de production contrefaite ?

De façon générale, rares sont les ouvrages présents dans cet inventaire, tels que l'édition en deux volumes in-12 de 1778 du *Code de Louis XV*, qui furent omis par Maignien mais répertoriés au sein du CCFr. N'apparaissent par exemple sur le CCFr ni les *Principes de lecture* de Lestivant, dont les 1 150 exemplaires in-12 disponibles en 1782 furent imprimés en 1773, ni les 200 exemplaires des *Lettres sur l'emprunt et l'impôt* de Saussure, ni les 40 exemplaires in-12 de 1779 de la *Manière de faire le Pain de Pommes de terre* par Parmentier, dont seules les éditions de Paris et Neuchâtel sont répertoriées à cette date. Si le grand nombre d'exemplaires présents dans la librairie en 1782 semble confirmer qu'il s'agit bien d'impressions des Giroud, l'absence de ces titres du CCFr et de l'ouvrage de Maignien, pourrait s'expliquer soit par une absence de conservation de ces éditions, soit par le caractère illégal de celles-ci, contrefaites et peut-être publiées sous une fausse adresse. Cette seconde hypothèse apparaît d'autant plus probable que les deux premiers de ces titres ne figurent pas au sein des *Affiches*, où la veuve Giroud, nous l'avons vu, avait pourtant

l'habitude de communiquer toutes les nouveautés arrivant dans sa librairie ou issues de ses presses.

Notons que l'hypothèse de la contrefaçon est encore moins invraisemblable si nous considérons qu'il existe des éditions contrefaites pour lesquels les Giroud de Grenoble utilisèrent une fausse adresse, « à Paris, Thomas Moëte », afin d'échapper aux contrôles³⁰⁵. Il est également vraisemblable qu'André Giroud s'adonna à ce genre de pratique, puisque nous retrouvons dans ce même fond d'ouvrages imprimés par André ou Justine, la présence de 276 exemplaires du *Siècle politique de Louis XIV*, de Voltaire. Outre le fait qu'il soit assez improbable qu'à l'heure de l'hégémonie parisienne un imprimeur-libraire provincial ait obtenu un privilège pour un auteur aussi illustre que l'était Voltaire, d'autres éléments tendent à suggérer ici la présence d'une contrefaçon. Si la date de cette édition n'est pas mentionnée dans l'inventaire, nous savons par une liste des ouvrages disponibles chez Justine intégrée à *La jurisprudence de Guy Pape*, qu'elle proposait *Le Siècle politique de Louis XIV* dans une édition de 1755. Toutefois, nous ne trouvons aucune édition grenobloise de cet ouvrage à cette date au sein du CCFr, chez Maignien ou dans le catalogue de Brunet³⁰⁶, la seule existant en 1755 étant celle de Dresde, imprimée chez Georges Conrad Walther. Or, si nous nous fions aux données du CCFr, il apparaît que cette édition reproduit « l'édition précédente [De Conrad Walther], avec la même pagination. Mais les ornements typographiques sont différents et le papier employé est du papier du Dauphiné ». Aussi, à une époque où le papier pouvait constituer jusqu'à la moitié du prix de production d'un livre³⁰⁷, il est assez inconcevable qu'un imprimeur de Dresde ait importé du papier d'une provenance aussi lointaine en raison des frais de transport colossaux que ceci aurait probablement entraîné. Bien que l'analyse de cette édition, que nous avons pu consulter dans une version numérique, n'ait pas révélé la présence flagrante d'ornements typographiques propres à André Giroud, encore que quelques similitudes se dégagent³⁰⁸,

³⁰⁵ Anne SAUVY, « Livres contrefaits et livres interdits », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant... op. cit.*, p. 139.

³⁰⁶ Jean-Charles BRUNET, *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, Berlin, Fraenkel, 1921, 6 volumes.

³⁰⁷ Wallace Kirsop, « Les mécanismes éditoriaux », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant... op. cit.*, p. 27.

³⁰⁸ Annexe 63, Comparaison de quelques ornements issus de la production imprimée de divers ouvrages d'André et Justine Giroud et de l'édition de 1755 du *Siècle politique de Louis XIV*. Précisons également que dans la mesure où la période d'André Giroud n'entrait pas dans le champ de notre mémoire, notre connaissance de sa bibliographie matérielle ne reste que partielle. Peut-être qu'une analyse plus poussée nous aurait permis de révéler davantage de similitudes entre les éditions d'André et celle de Dresde.

l'éventualité d'une contrefaçon imprimée sous une fausse adresse reste là encore somme toute plausible.

b – Indications sur l'écoulement de la production

Le second intérêt de l'étude de ce fond de l'inventaire de 1782, réside dans les données que celui-ci nous fournit quant à l'écoulement de la production imprimée des Giroud, d'autant si nous mettons ces informations en parallèle avec les données de Maignien. Ainsi, si nous pouvons observer l'absence, donc certainement l'écoulement, de bon nombre de titres, puisque seuls 21 titres imprimés par Justine sont encore présents en 1782 sur les 65 qu'elle imprima à notre connaissance, d'autres ouvrages sont encore présents en très grand nombre malgré des dates d'édition anciennes, indiquant ainsi probablement de mauvais choix éditoriaux de la part d'André ou de Justine. Précisons dès à présent que ce fond ne comprend pas les volumes du *Recueil Giroud*, dont trois furent imprimés par Justine et dont l'écoulement était très difficile, selon les dires de Justine, qui rapporte à la suite de l'inventaire de sa librairie que parmi les volumes déjà publiés, seul le premier était quasiment épuisé. En outre, 19 de ces volumes n'étaient vendus qu'à hauteur d'un exemplaire tous les trois ans et Justine déclarait en 1782 à leur sujet qu'ils n'avaient de « valeur que sur le pied de papier à plier du poivre ou du beurre » : « On ne le peut pas même porter à la valeur ordinaire de ces sortes de papiers, car un tiers au moins du papier de ce fond est gâté depuis longtemps par les Rats ou par La Pourriture de L'humidité ». Si un mauvais choix d'impression pouvait altérer le bon fonctionnement d'une entreprise, qui reposait sur la vente rapide des éditions produites³⁰⁹, nous pouvons toutefois présumer ici que les Giroud ayant été tenus, de part leur titre d'imprimeurs-libraires du Parlement, de produire ces volumes, qu'ils bénéficiaient d'un paiement pour ce type d'impressions, comme semble le suggérer une lettre de Jean-Louis-Antoine datée de 1788, dans laquelle il réclamait de l'argent à l'intendant du Dauphiné suite à l'impression d'arrêts du Parlement³¹⁰. Malgré tout, certains ouvrages peuvent être considérés comme les témoins d'échecs éditoriaux, tels

³⁰⁹ Wallace Kirsop, « Les mécanismes éditoriaux », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant... op. cit.*, p. 27.

³¹⁰ BMG, R 90 525, 1^{ère} liasse, pièce 3, 1788, Réclamation de Jean-Louis-Antoine Giroud à l'intendant de la province du Dauphiné.

que les *Rudiments de la langue latine*, imprimés en 1768 au format in-8° et dont il restait encore 1 000 exemplaires en 1782, ou les 500 exemplaires du *Plan de la religion expliquée et démontrée dans ses points fondamentaux par St Augustin*, qui avaient été imprimés par André 25 ans plus tôt, en 1757, alors qu'*Humbert II*, la pièce imprimée en 1775 à laquelle nous faisons allusion plus haut, n'était plus disponible qu'en 100 exemplaires.

Précisons qu'il est toutefois malaisé de saisir les échecs ou les réussites par le simple biais d'un inventaire, d'autant que nous ne disposons pas des chiffres de tirage. Si l'inventaire de 1782 rapporte que 1 000 « Breviaire à l'usage des Penitents blancs de Grenoble » était alors sous presse, nous pouvons imaginer que les chiffres de tirage variaient selon le type d'ouvrage imprimé plus ou moins largement autour de ce chiffre, en particulier si l'on considère que certains titres étaient disponibles en 1782 à bien plus de 1 000 exemplaires, comme les 4 800 *Heures de Notre Dame* in-16. Remarquons toutefois que seuls des ouvrages de religion, probablement de commande, ainsi que trois livres scolaires, dépassaient les 1 000 exemplaires dans l'inventaire. L'exemple du *Cri de la nature...*, est particulièrement représentatif du fait qu'il est difficile d'exposer des conclusions fiables au sujet du bon ou mauvais écoulement de la production. Présent encore en 830 exemplaires dans la librairie en 1782 alors qu'imprimé en 1775, on aurait pu, à première vue, penser à un échec. Or, ce même ouvrage dut bénéficier d'un certain succès, puisqu'il fut réimprimé à l'identique en 1790 par Jean-Louis-Antoine.

Pour terminer, nous pouvons également nous interroger sur l'absence de certains ouvrages dans cet inventaire. Si l'absence peut signifier, sans doute dans la majorité des cas, l'écoulement total de la production, comme ce pourrait être le cas de la *Dissertation sur les spectacles* ou du *Siège de Rome*, parus respectivement en 1777 et 1778, d'autres absences recouvrent peut-être une autre explication. Il est en effet curieux de ne pas trouver des ouvrages tels que les *Tarifs nouveaux*, un ouvrage annoncé au début du mois de mai 1782, soit trois mois seulement avant l'inventaire de la librairie, un délai plutôt court pour l'écoulement de toute une production. Si nous ne disposons pas de suffisamment d'informations pour expliquer l'absence de ce livre – grand succès ou témoin d'un inventaire incomplet – le cas de *l'Histoire naturelle du Dauphiné* pourrait ouvrir une autre piste, qui nous renseignerait également sur le fonctionnement de l'imprimerie Giroud en terme de

gestion des risques éditoriaux. Probablement imprimée à la fin de l'année 1781³¹¹, il n'apparaît pas impossible que *l'Histoire naturelle du Dauphiné* ait été vendue uniquement par le biais des souscriptions et tiré plus ou moins en fonction du nombre de réservations pour éviter les pertes sur la production d'un ouvrage coûteux. Cette hypothèse apparaît d'autant plus plausible si l'on considère que Justine fit paraître un article dans ses *Affiches* du 11 janvier 1782, dans lequel elle invitait les souscripteurs à venir chercher leur volume – justifiant du même temps le retard de la publication, prévue en juin 1781³¹², par la lenteur du graveur – et les clients potentiels à souscrire, mais ne publia aucune publicité pour la vente directe de cet ouvrage, contrairement à la manière dont elle procédait habituellement. L'éventualité n'est donc pas à écarter selon laquelle la veuve Giroud ait eut diverses façons de procéder pour la production et la vente de ses ouvrages, selon qu'il s'agissait de commande, d'un livre de « consommation courante » ou d'un ouvrage onéreux.

3 – Les pièces de droit

a – L'impression des actes officiels

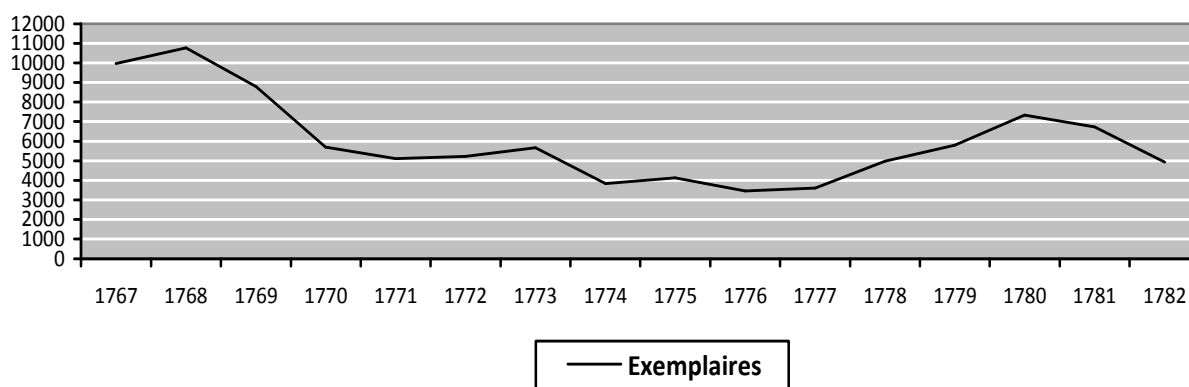
Comme nous l'avons indiqué auparavant, les Giroud étaient tenus, depuis l'obtention de leur charge d'imprimeur-libraire du Parlement du Dauphiné en 1689, de produire « tous les edicts, declarations, arrests et reiglements que ladite cour jugera devoir estre imprimés »³¹³. Si ces publications donnèrent naissance au *Recueil Giroud*, 27 volumes in-4° parus entre 1690 et 1790, connus également sous le nom de *Recueil des Édits et déclarations du Roy, Lettres patentes et ordonnances de sa Majesté, arrests et reglemens de ses conseils, et du Parlement de Dauphiné...*, les actes officiels contenus dans ces recueils faisaient également l'objet d'une production à la pièce. Le délai entre la publication de deux recueils étant en effet très long, en moyenne entre sept et huit ans entre chaque volumes à partir d'André

³¹¹ ADI, J547, Correspondance entre Faujas de Saint-Fond et les Giroud au sujet de l'impression de son *Histoire naturelle du Dauphiné* (7 juin 1781 – 8 février 1782).

³¹² BMG, O 3685, FAUJAS DE SAINT-FOND, *Histoire naturelle de la province de Dauphiné, proposée par souscription* (prospectus), Grenoble, Imprimerie Giroud, 1780, 27 p., in-8°.

³¹³ ADI, B 2157, f° 233, 14 mars 1689, Requête présentée à la cour contre Jean Verdier et nomination d'Alexandre Giroud à la reprise du titre d'imprimeur-libraire du Parlement.

Giroud (1745-1767)³¹⁴, sans doute était-il nécessaire pour le Parlement de faire imprimer à mesure les différents articles constituant ces recueils, de façon à ce qu'ils puissent immédiatement profiter au public. Nous pouvons constater que ces impressions furent sans doute à l'origine de la majeure partie de la production qui sortait des presses de la veuve Giroud, puisque celle-ci n'imprima pas moins de 98 070 exemplaires de pièces officielles en tout genre au cours de sa période d'activité³¹⁵.



Nombre total des exemplaires imprimés par Justine Giroud pour le Parlement du Dauphiné entre 1767 et 1782 – Moyenne mobile

Comme nous l'indique la courbe ci-dessus, le nombre annuel moyen d'exemplaires imprimés par Justine Giroud pour le Parlement du Dauphiné entre 1767 et 1782 était assez changeant, malgré quelques courtes périodes de stabilité, avec un déclin assez prononcé au début de son activité et un léger regain à la fin des années 1770. Ces variations amenèrent à des chiffres annuels d'impression compris, aux extrêmes, entre 14 860 exemplaires en 1768 et 1700 exemplaires en 1775, une faiblesse sans doute influencée par les événements ayant entraîné la réintégration de l'ancien Parlement à Grenoble cette même année³¹⁶. Tirés généralement entre 100 à 300 exemplaires³¹⁷, les chiffres d'impression d'un acte variaient toutefois entre 20 et 4 000 exemplaires, de quoi apporter un revenu relativement fixe à Justine Giroud, à qui le Parlement semblait payer d'avance les frais d'impression de ces

³¹⁴ Edmond MAIGNIEN, *Les imprimeurs... op. cit.*, pp. 381-384.

³¹⁵ BMG, R 90 525, 3^{ème} liasse, 1760-1790, État des impressions faites pour le service du Roi par la famille Giroud.

³¹⁶ Clarisse COULOMB, « L'échec d'un serviteur du roi – Vidaud de la Tour, premier président du parlement de Maupeou à Grenoble », *Histoire, économie et société*, 2006, 25^e année, numéro 3, p. 373.

³¹⁷ BMG, R 90 525, 3^{ème} liasse, 1760-1790, État des impressions faites pour le service du Roi par la famille Giroud.

actes, comme nous l'expliquions plus tôt. Avec des prix unitaires compris entre 0.061 livre et 0.145 livre, l'impression de ces pièces aurait théoriquement rapporté à la veuve Giroud un montant total non négligeable de 9 440 livres entre 1767 et 1782, soit en moyenne 590 livres par an, avec toutefois de fortes variations annuelles comprises entre 119 livres 10 sols (1775) et 1 340 livres (1768)³¹⁸.

b – La prééminence de l'imprimerie de Justine Giroud sur la production des factums grenoblois

Les factums constituaient le second type de production relatif au droit et de l'ordre du non livre sortant des presses de Justine Giroud. Ces mémoires judiciaires, connus également sous le nom de consultations, déclarations ou encore observations, étaient rédigés par les avocats des parties d'un procès pour convaincre les juges et pouvaient parfois atteindre une centaine de pages chez la veuve Giroud³¹⁹. Si nous ne disposons pas des chiffres de tirage des factums que celle-ci imprima, nous savons que ces documents devinrent un genre littéraire qui se développa particulièrement au cours du XVIII^e siècle et que la publication de certains de ces mémoires fut à cette époque considérée comme un véritable événement³²⁰. Ainsi, le journal d'un libraire de l'époque de Justine révèle que le tirage des factums dépassait en général celui des autres sortes d'imprimés dans son atelier³²¹. Outre par l'existence d'un lectorat de curieux, le développement de cette littérature s'explique par l'intérêt qu'elle représentait pour les professionnels de la justice, qui pouvaient parfaire leurs connaissances des règles de jurisprudence grâce à ce corpus³²².

Concernant Grenoble, nous avons pu reconstituer au moins une partie de la production de ces mémoires grâce aux données du CCFr, qui répertorie plus de 30 millions de documents conservés dans les bibliothèques françaises. Nous avons ainsi recensé la publication de 684 factums à Grenoble entre 1767 et 1782, dont 341 (49.8%) furent composés par Justine Giroud. Du fait de sa proximité avec le Parlement, il n'est pas étonnant

³¹⁸ Annexe 3, Revenu annuel en livres perçu par Justine Giroud pour l'impression des actes officiels réalisés à la demande du Parlement du Dauphiné ou du Roi entre 1762 et 1782.

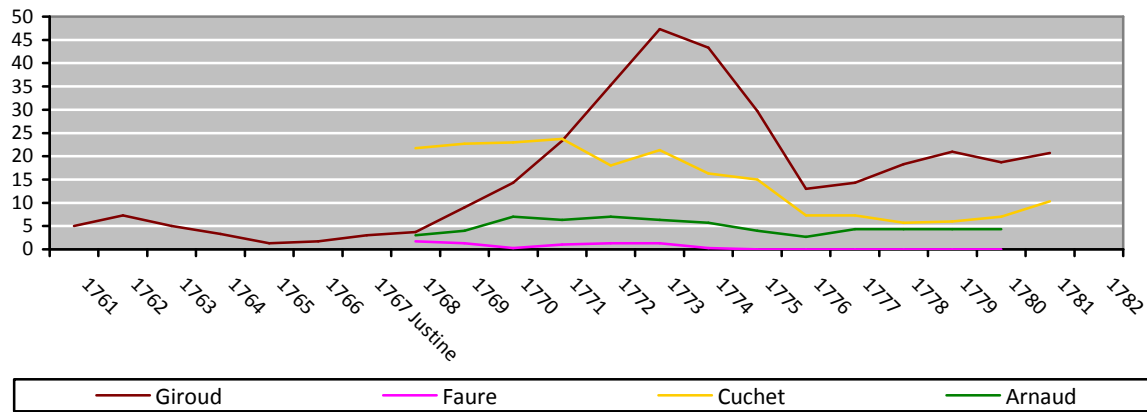
³¹⁹ Yves-Bernard BISSAUD, « Pistes pour... » *op. cit.*, p. 55.

³²⁰ Sarah MAZA, *Vies privées, affaires publiques, Les causes célèbres de la France Prérévolutionnaire*, Paris, Fayard, 1997, 384 p.

³²¹ *Ibid.*, 384 p.

³²² *Ibid.*, 384 p.

de constater que la veuve Giroud domina le marché local de ce type d'impressions dès le début des années 1770 et même lorsque l'activité de celle-ci chuta en 1775.



Évolution annuelle du nombre de factums produits par les divers imprimeurs-libraires grenoblois entre 1767 et 1782 – Moyenne mobile

Après une ascension spectaculaire de la production de mémoires judiciaires chez Justine Giroud durant la première moitié de sa période d'activité, culminant en 1774 avec la réalisation de 57 factums, celle-ci connut une décroissance assez brutale les deux années suivantes, avant de se stabiliser jusqu'au départ de Justine en 1782. En outre, il est intéressant de constater que la fabrication d'une telle quantité de factums fut une spécificité de Justine, semble-t-il, par rapport à son mari, qui ne composa guère ce genre de documents, au moins pour les années 1760-1767 comme le montre la courbe ci-dessus.

Concernant la concurrence, il est curieux de découvrir que le plus grand rival de Justine sur le marché des factums n'était pas la famille Faure, qui n'en produisit que neuf au cours de cette période, alors qu'ils bénéficiaient pourtant du titre envié d'imprimeurs-libraires du roi depuis 1725³²³. Ce sont ainsi les Cuchet qui rivalisèrent le plus avec Justine Giroud, en particulier avant que Joseph ne transmette l'entreprise à sa femme Magdeleine Bourne en 1773³²⁴, à la suite de quoi leur production de factum chuta progressivement alors qu'ils dominaient pourtant le marché grenoblois à la fin des années 1760. Enfin, c'est André Arnaud, qui, malgré une bibliographie peu fournie, n'ayant imprimé que 12 ouvrages au cours de sa carrière (1749-1781), se situait en troisième position, puisqu'il fut à l'origine de 71 factums, qu'il publia de façon régulière entre 1767 et 1781.

³²³ ADI, 1Mi306, 1737, Réponses de l'intendant Fontanieu aux lettres du chancelier.

³²⁴ ADI, 13B637, 20 juin 1783, Inventaire après décès de Joseph Cuchet.

4 – Aperçu des prix de la production imprimée de la veuve Giroud

Concernant les prix de vente de la production imprimée de la veuve Giroud, nous ne disposons que d'informations fragmentaires, nécessitant l'utilisation de plusieurs sources. Nous avons ainsi utilisé les *Affiches du Dauphiné*, dans lesquelles Justine faisait la promotion de ses propres ouvrages, l'analyse des dettes actives, dont l'inventaire fut dressé en 1782 et qui nous renseignent parfois sur le prix de vente des factums, ainsi que les pages de titre des livres que nous avons pu consulter, sur lesquelles étaient parfois mentionné le prix de vente. L'étude de ces prix n'est pas aisée, puisque ceux-ci diffèrent en fonction de leur format et nombre de pages, ainsi que de l'état dans lequel le livre était proposé, en feuilles, broché ou relié, la reliure impliquant elle-même différentes qualités. Nous essaierons toutefois ici, notamment en comparant ces prix à ceux pratiqués pour la librairie, de déterminer quelles pouvaient être les différentes gammes de produits fabriquées par la veuve Giroud³²⁵.

À propos des livres publiés par Justine Giroud, nous disposons des prix de dix d'entre eux. Seuls deux livres, dont les destinataires devaient appartenir à l'élite intellectuelle, nécessitaient un investissement de plus de deux livres. Il s'agit de *l'Histoire naturelle du Dauphiné*, dont le prix du volume broché de 461 pages in-8° était fixé à six livres pour les souscripteurs et la nouvelle édition du *Code de Louis XV* de 1778, dont les deux imposants volumes in-12 étaient vendus six livres reliés et cinq livres brochés, un prix sans doute légitimé par l'ampleur de cet ouvrage, qui rassemblait déjà plus de 1 000 pages dans sa précédente version en 1765. Quant à l'œuvre de Faujas de Saint-Fond, les six livres nécessaires à son acquisition par le biais de la souscription se justifiaient sans doute par la qualité matérielle de cet ouvrage, sur laquelle nous reviendrons, ainsi que sur la présence de plusieurs pages de gravures réalisées à l'eau forte³²⁶.

Bien qu'il nous soit difficile de tirer des conclusions avec un échantillon aussi faible, il semblerait que les ouvrages de sciences de format in-12 aient eu un coût d'environ une livre et demie, puisqu'il fallait compter une livre dix sols pour un exemplaire broché des *Tarifs nouveaux* et une livre 16 sols pour un *Cri de la nature* broché de 216 pages. Les ouvrages moins volumineux paraissaient également moins coûteux malgré un format plus grand,

³²⁵ Annexe 4, Aperçu des prix pratiqués par la veuve Giroud sur la vente des livres de sa librairie, selon les données recueillies dans les *Affiches du Dauphiné* entre 1774 -1778 et juillet 1781-juillet 1782.

³²⁶ Voir pp. 106-109.

puisque 12 et 15 sols étaient nécessaires à l'achat de la *Dissertation sur les spectacles* et de la *Dissertation sur l'usure*, toutes deux imprimées au format in-8°, la première en 68 pages, la seconde en 112 pages. Si nous comparons ces prix à ceux pratiqués pour la librairie, il apparaît que ces derniers étaient forts variés, témoignant probablement de différences de volume et de qualité que nous ne pouvons pas toujours saisir, avec des écarts de tarif au sein d'un même format. Ainsi, au format in-8°, Justine Giroud proposait tant le volume broché de *L'art de multiplier la soie ou traité sur les mûriers blancs* au prix d'une livre quatre sol, que les 24 volumes de la sainte Bible de Sacy au prix de souscription de quatre livres cinq sols le volume en 1781 ou encore que *Le Quadrille des enfants, ou nouveau système de lecture*, dont le petit volume in-8° était vendu six livres en 1778. Quant à l'*Almanach Dauphin*, publié notamment en 1775 et 1776 par la veuve Giroud au format in-24, il était vendu 15 sols, soit deux fois moins cher que l'*Almanach des Muses*, un in-12 que Justine proposait à la vente en 1777 au prix de 30 sols.

Quoiqu'il en soit, les prix dont nous disposons pour l'imprimerie et plus encore pour la librairie, semblent témoigner de la présence de plusieurs gammes de produits destinées à des catégories sociales sans doute très éloignées. Nous trouvons ainsi aux extrêmes des ouvrages à quelques sols, tels que les *Éléments d'arithmétique* de Jean-Joseph Rossignol, dont les 16 pages in-8° étaient vendues quatre sols en 1776 ou le *Dictionnaire des maladies avec leur traitement...* une brochure in-12 issue d'un ouvrage de Jean-Gaspard d'Ailhaud et vendue 12 sols en 1778, et à l'opposé, des productions de grande envergure accessibles à seulement une minorité de la population. C'est ainsi le cas du livre *De l'Histoire et des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*, dont le prix à la souscription des 156 volumes in-12 était fixé en 1778 à 220 livres en feuilles, 251 livres quatre sols broché et 337 livres pour des exemplaires reliés, et plus encore de l'*Encyclopédie méthodique* de Panckoucke, dont les 91 volumes in-8° étaient vendus 751 livres, un prix ramené à 672 livres pour les souscripteurs.

Si nous nous concentrons à présent sur les factums, pour l'impression desquels dix personnes devaient s'acquitter d'une dette envers Justine Giroud en 1782, nous constatons une très grande variété de tarifs, avec des sommes s'étendant de neuf à plus de 100 livres pour la fabrication d'un factum. Nous ne disposons toutefois que de peu d'informations les concernant. Ainsi, si monsieur Laurens, procureur, devait neuf livres pour un factum, le procureur Vignon était tenu d'en rembourser 60 pour le même motif. Toutefois, aucun

élément, que ce soit le format, le volume ou le nombre de tirage ne vient justifier, dans l'inventaire des dettes, un tel écart de prix pour une prestation à priori similaire. De surcroît, les trois personnes pour lesquelles nous disposons d'informations un peu plus précises ne font qu'accroître la confusion. En effet, alors que monsieur Badin, notaire à Bourgoin, avait contracté une dette de 15 livres pour un factum de trois feuilles et que le cabinet de monsieur Borrel devait la somme de 10 livres pour l'impression d'un factum de deux feuilles, le tarif demandé à l'avocat Robin est très surprenant. Ayant fait imprimer 150 exemplaires de trois fatums d'un total de 18 feuilles et demie au format in-folio, il est curieux de constater que celui-ci n'avait à rembourser que 129 livres 10 sols à la veuve Giroud, soit environ 17 sols pour un exemplaire de 18.5 feuilles. Deux hypothèses pourraient expliquer cet écart de prix. La première consisterait à supposer que le monsieur Robin en question n'était autre que l'époux de Catherine-Justine Giroud, qui épousa un avocat au Parlement de Grenoble du même nom en 1776 et pour lequel Justine Giroud concéda peut-être une baisse de tarif considérable³²⁷. La seconde supposition, peut-être plus plausible, serait que Justine Giroud appliquait une baisse de tarif à mesure que le nombre d'exemplaires commandés augmentait.

Pour conclure sur la question de la production imprimée de la veuve Giroud, il semblerait que ce ne fut sans doute pas cette activité qui lui permit en premier lieu de subsister, bien que celle-ci dominât la plus grande partie du temps la production grenobloise. L'autre point qui nous paraît essentiel après l'analyse de cette facette de l'entreprise de Justine Giroud, réside dans le fait que, face à un contexte difficile, où l'imprimerie était avant tout le fait des Parisiens et des contrefacteurs étrangers, il apparaît que ce fut davantage la fabrication d'éléments de l'ordre du non livre que la production d'ouvrages qui permit à la veuve Giroud de pratiquer son art. Ce domaine de la production du non livre, celle-ci sut le développer au plus haut point – et fut à priori là encore une de ses spécificités par rapport à ses prédécesseurs – profitant des changements qui intervinrent au sein de la famille Cuchet pour accroître encore davantage son influence sur le marché du livre grenoblois.

Maintenant que nous avons reconstitué, au moins en partie, le catalogue des ouvrages imprimés par la veuve Giroud entre 1767 et 1782, nous allons désormais nous pencher plus

³²⁷ ADI, 9NUM1/AC185/122, 1776-1779, Registre d'état civil de la ville de Grenoble, paroisse Saint-Louis.

précisément sur les différentes gammes de produits que celle-ci proposait. Pour ce faire, nous allons nous concentrer sur l'analyse matérielle de plusieurs des ouvrages sortis de ses presses et auxquels nous avons pu avoir accès. Précisons qu'il ne s'agit pas ici de mener une analyse approfondie des critères matériels de ces ouvrages, pour laquelle nous n'avons pas les compétences, mais d'essayer, par comparaison, de déterminer quelles étaient les différentes catégories d'ouvrages, en termes de qualité, proposées par Justine Giroud à sa clientèle.

II – Une cible d'acheteur étendue : l'apport de la bibliographie matérielle

1 – Séduire l'élite

Nous allons commencer par l'analyse de deux ouvrages, *La jurisprudence de Guy Pape* et *l'Histoire naturelle du Dauphiné*, qui semblent témoigner de l'existence d'une certaine élite, intellectuelle tant que financière, au sein de la clientèle de la veuve Giroud.

a – L'exemple de *La jurisprudence de Guy Pape*, 1769

Paru chez Justine Giroud dans sa deuxième édition en 1769, cet ouvrage de Nicolas Chorier fut réalisé au format in-4°. Nous ne pouvons établir l'origine de la reliure de l'exemplaire que nous avons eu entre les mains, qui put être réalisé tant par les Giroud que par un relieur indépendant³²⁸. Si l'inventaire de 1782, qui contenait un état de l'imprimerie au moment de la donation, révèle la présence d'un matériel de reliure, avec par exemple « Deux grands ciseaux à couper la basanne », « Deux scies a Grecquer » ou encore « Un cousoir avec neuf chevilles », il semblerait, si l'on en croit les dettes passives répertoriées dans ce même inventaire, que Justine Giroud faisait aussi appel à des relieurs, puisque celle-ci devait à deux d'entre eux la somme totale de 386 livres et deux sols en 1782³²⁹. Quoiqu'il en soit, la reliure de l'exemplaire consulté suggère, par sa qualité, que l'ouvrage

³²⁸ Bibliothèque universitaire droit-lettres de Grenoble (désormais BU), B 385, NICOLAS CHORIER, *La jurisprudence du célèbre conseiller et jurisconsulte Guy Pape, dans ses décisions...*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1769, 408 p., in-4°.

³²⁹ BMG, R 90 525, 4^{ème} liasse, pièce 10, 1782, Inventaire de l'imprimerie de la Veuve Giroud ; BMG, R 90 525, 4^{ème} liasse, pièce 10, 1782, Inventaire des dettes actives et passives de la veuve Giroud.

appartenait à une personne assez aisée. Outre son grand format, l'exemplaire fut ici relié avec une couverture en peau présentant cinq nerfs sur son dos – peut-être six à l'origine, l'exemplaire étant en mauvais état – ainsi qu'un titre orné de filets, deux éléments dorés à la feuille, et semblait appartenir à un avocat nommé Auguste Gueymard si l'on en croit la marque apposée sur la page de titre³³⁰. Enfin, à la lecture de l'épître dédicatoire, signée « Veuve d'André Giroud, & ses trois Fils » et adressé à « Nosseigneurs du Parlement, Aides et Finances du Dauphiné », dont nous donnons un extrait ci-dessous, nous pouvons raisonnablement considérer que cette édition était avant tout destinée aux parlementaires :

En vous offrant la nouvelle Edition de la Jurisprudence de GUY PAPE, nous remplissons un devoir que nous impose la vénération & le respect pour les Magistrats Suprêmes [...] Cette Edition, qui renferme l'abrégé d'un Ouvrage qui a perpétué jusqu'à nous la mémoire de ce Magistrat qui fut l'honneur & la gloire de sa Compagnie, ne devoir paroître que sous les auspices des Ministres de la Loi

Outre le caractère éminemment élogieux de cette épître, si l'on considère que le choix d'un dédicataire prestigieux était le garant de la valeur d'un ouvrage³³¹, il est vraisemblable que la veuve Giroud chercha à donner une légitimité certaine à son ouvrage auprès de son public le plus prévisible, les hommes de loi. Enfin, pour en terminer avec les destinataires potentiels de cet ouvrage, l'insertion, après l'avis de l'éditeur, d'un catalogue des « Livres qui se trouvent chez la Veuve Giroud », n'apparaît pas anodin, puisqu'en dehors de deux ouvrages de religion, cités en dernier lieu, seuls des ouvrages classiques de droit étaient mis en avant dans ce document. En outre, il est intéressant de constater que ce livre est le seul parmi ceux que nous avons eu entre les mains, avec un volume du *Recueil Giroud*, qui comportait une publicité de ce type, ceci semblant suggérer que l'ouvrage n'était pas destiné à n'importe quelle catégorie financière de la clientèle de notre veuve.

Concernant le corps même du texte, il fut exécuté, en parallèle d'une mise en page soignée, avec une variété de caractères typographiques et d'ornements assez large, à l'origine d'un ensemble très clair pour le lecteur. On note ainsi la présence d'éléments de décors courants gravés sur bois, tels que les bandeaux, qui ornent le haut des pages et qu'on retrouve ici lors des changements de parties, à la première page des deux tables de

³³⁰ Annexe 64, *La jurisprudence de Guy Pape*, (exemplaire de la BU).

³³¹ GRETA KAUCHER, *Les Jombert : Une famille de libraires parisiens dans l'Europe des Lumières (1680-1824)*, Thèse d'histoire, s. l., 2007, p. 163.

l'ouvrage ou encore en tête de l'épître dédicatoire. Notamment aux armes de France et du Dauphiné – ces motifs se retrouvant aussi sur la page de titre à la place de la marque de l'imprimeur – les bandeaux étaient également composés ici d'éléments décoratifs en fonte récurrents dans les ouvrages de Justine Giroud, tels que les petits visages couronnés de ce qui semblent être des végétaux, dont un exemple se trouve sur le bandeau de la table des sections et articles³³². Outre les bandeaux, nous trouvons aussi dans cet ouvrage d'autres types d'ornements classiques parmi le matériel des imprimeurs, à savoir des lettres ornées, elles aussi positionnées au début des différentes parties de l'ouvrage, des fleurons, qui viennent quant à eux clore ces parties, ou encore des réglets – ou filets brisés – là encore composés de vignettes de fonte et que l'on retrouve très fréquemment, puisque servant à séparer les différentes sections du livre³³³.

Pour ce qui est des caractères typographiques, nous pouvons en repérer de tailles diverses et de toutes sortes, majuscules, italiques ou lettres plus élaborées, comme celles utilisées pour l'indication des différentes sections au cours de l'ouvrage. Il semblerait que ce panel de caractères ait été mis au service de la clarté de la mise en page par Justine Giroud, chacun d'entre eux correspondant à un élément du texte à mettre en valeur, comme nous pouvons l'observer en annexe³³⁴. Notons enfin qu'une typographie spéciale était dédiée dans une grande partie des ouvrages de Justine à l'épître dédicatoire, dont l'inclinaison et la « rondeur » rappelle l'écriture manuelle, une pratique qu'elle tenait sans doute de son mari, dans un ouvrage duquel on retrouve des caractères similaires à ceux employés par Justine³³⁵.

b – *L'Histoire naturelle du Dauphiné* : une édition de qualité au style épuré³³⁶

Dans un tout autre registre nous pouvons également prendre l'exemple de *L'Histoire naturelle du Dauphiné*, un ouvrage tout autant destiné à une certaine élite, tant financière,

³³² Jeanne-Marie DUREAU, Marie-Anne MERLAND, *La fabrication du livre*, Villeurbanne, E.N.S.B, 1978, p. 62 ; Annexe 64, *La jurisprudence de Guy Pape*, (exemplaire de la BU).

³³³ Annexe 64, *La jurisprudence de Guy Pape*, (exemplaire de la BU) ; Pierre-Simon FOURNIER, *Manuel typographique utile aux gens de lettres et à ceux qui exercent les différentes parties de l'art de l'imprimerie*, Paris, Imprimerie Barbou, 1764, in-8°, p. 175.

³³⁴ *Ibid.*

³³⁵ Annexe 65, Exemples de typographies utilisées par Justine pour ses épîtres dédicatoires.

³³⁶ BMG, T 975, FAUJAS DE SAINT-FOND, *Histoire naturelle de la province de Dauphiné*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1781, 457 p., in-8°.

qu'intellectuelle, bien que l'auteur ait eu la volonté d'adapter son ouvrage pour le mettre à la portée de tous comme nous le verrons plus loin. C'est entre 1775 et 1776 que Faujas de Saint-Fond se pencha sur l'histoire naturelle du Dauphiné, avant de faire paraître le premier volume de son livre lui étant consacré au format in-8° en 1781 chez Justine Giroud³³⁷. Alors qu'au XVIII^e siècle l'usage voulait plutôt que l'imprimeur prenne en charge les frais d'impression en échange de l'achat du manuscrit de l'auteur, il est vraisemblable que ce soit Faujas lui-même qui dut payer ces frais, si l'on se fie aux 977 livres de dettes dont celui-ci devait encore s'acquitter auprès de la veuve Giroud en 1782, ainsi qu'à une lettre que Justine lui adressa pour l'informer que si son retard à effectuer une vente à Paris persistait, il lui faudrait « prendre des arrangements pour achever de [lui] solder [ses] frais d'impression »³³⁸. Si cette hypothèse s'avère exacte, on peut supposer une certaine implication de l'auteur dans les choix éditoriaux effectués et nous savons à ce titre, grâce à une lettre que Faujas adressa aux Giroud, que celui-ci se chargea de faire tirer quatre gravures en 400 exemplaires, sans doute par conscience scientifique, d'autres scientifiques de l'époque, parmi lesquels Buffon, s'étant déjà vu contredire leur propos par des illustrations erronées³³⁹.

Concernant le résultat final de cette édition, l'auteur semblait, dans une lettre de juin 1781 adressée à Jean-Louis-Antoine, plutôt satisfait de la qualité générale de l'ouvrage mais s'étonnait de la sobriété des pages, qui pouvait avoir des retombées négatives sur la praticité du volume. De la même manière, l'auteur releva quelques usages d'ordinaire réservés aux ouvrages de droit, ceci montrant bien que la spécialité de Justine était

³³⁷ Edmond MAIGNIEN, « Lettres inédites de Faujas Saint-Fond au Père Ducros (1781-1787) », *Petite revue des bibliophiles dauphinois*, n° 14, tome III, janvier 1912, p. 186.

³³⁸ Wallace KIRSOP, « Les mécanismes... », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant... op. cit.*, pp. 21-22 ; BMG, R 90 525, 4^{ème} liasse, pièce 10, 1782, Inventaire des dettes actives et passives de la veuve Giroud ; Sabine JURATIC, « Publier les sciences au 18^e siècle : la librairie parisienne et la diffusion des savoirs scientifiques », *Dix-huitième siècle*, 2008/1, n° 40, p. 304, Notons toutefois que cette dernière met en avant le fait que selon les recensements des impressions en cours réalisés entre 1769 et 1771 dans les imprimeries parisiennes, la part d'ouvrages de sciences publiés à compte d'auteur, qui s'élevait à 15%, était presque deux fois plus élevée que pour la totalité des livres enregistrés, dont seuls 8% nécessitèrent un investissement de la part de l'auteur ; ADI, J547, 18 février 1782, Lettre de Justine Giroud à Faujas de Saint-Fond au sujet de l'impression de *l'Histoire naturelle du Dauphiné*.

³³⁹ ADI, J547, 7 juin 1781, Lettre de Faujas de Saint-Fond aux Giroud au sujet de l'impression de son *Histoire naturelle du Dauphiné* ; Alain-Marie BASSY, « Le texte et l'image », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant... op. cit.*, p. 195.

davantage dans ce domaine que dans l'édition scientifique, comme en témoigne l'extrait ci-dessous³⁴⁰ :

J'ai reçu, Monsieur, les cinq premières feuilles de l'hist. nat. de dauphiné et je suis très satisfait du caractère, de la correction et du papier [...] il n'y a qu'une chose qui m'a étonnée, c'est que vous n'avez point mis de titre à la tête de chaque page, et que les chiffres aient été placés au milieu, je n'ai encore vu cet usage se pratiquer que dans les factums, et il me semble que les pages sont nues et déparées. Vous auriez pu y mettre hist. nat. de dauphiné, ou simplement un titre relatif à chaque mémoire comme par exemple vues générales [...] : ce qui en outre eût été commode pour le lecteur. Ou je me trompe ou cet petit oubli déparera un peu cette édition, qui sera sans doute la plus belle et la plus soignée sortie des presses de Grenoble.

Il est vrai que cet ouvrage apparaît comme très épuré, dénué de toute décoration superflue. Outre la présence de bandeaux réalisés par des assemblages de vignettes et placés au début de chaque nouvelle partie, ainsi que de quelques culs de lampe ou fleurons disposés à la fin de chaque section, la clarté de la mise en page reposait là encore sur des jeux de caractères typographiques destinés à mettre en avant les divers éléments composant le texte, à savoir les chapitres, les titres, les notes de bas de page ou marginales, la pagination et le corps du texte³⁴¹. Au-delà de ces éléments, il est compréhensible que l'auteur ait perçu les pages de son ouvrage comme « nues et déparées », le texte étant concentré au centre de la page, laissant de larges marges blanches tout autour.

Si nous comparons cette édition à celle réalisée en 1776 par Cuchet du *Mémoire sur des bois de cerfs fossiles* de Faujas de Saint-Fond, il est intéressant de constater que lui aussi fit le choix d'une édition totalement épurée, à un degré même bien supérieur que Justine Giroud, puisque nous pouvons remarquer qu'au surplus d'une absence presque totale d'éléments d'ornementation, que le texte de l'édition de Cuchet, qui était pourtant un in-4°, tenait une place similaire à celui de l'édition Giroud qui était au format in-8°³⁴². Enfin, précisons que la remarque qu'émit Faujas dans sa lettre aux Giroud à propos de l'emplacement des éléments de pagination est plutôt curieuse, car nous pouvons remarquer que dans l'édition de Cuchet, ceux-ci étaient positionnés au même endroit que dans

³⁴⁰ ADI, J547, 30 juin 1781, Lettre de Faujas de Saint-Fond aux Giroud au sujet de l'impression de son *Histoire naturelle du Dauphiné*.

³⁴¹ Annexe 66, *L'Histoire naturelle de la province de Dauphiné*, (exemplaire de la BMG).

³⁴² BMG, U 592, FAUJAS DE SAINT-FOND, *Mémoire sur des bois de cerfs fossiles...*, Grenoble, Imprimerie Cuchet, 1776, 24 p., in-4° ; Annexe 67, *Mémoire sur des bois de cerfs fossiles*, (exemplaire de la BMG).

l'Histoire naturelle du Dauphiné. En outre, bien que, comme le souligne l'auteur, l'édition de son *Histoire naturelle* ne comportait pas de titre à la tête de chaque page, l'édition revêtait malgré tout un aspect pratique indéniable, avec la présence de deux tables. L'une, positionnée en début d'ouvrage, indiquait l'emplacement de chacune des parties composant l'ouvrage, l'autre, beaucoup plus détaillée, était un index alphabétique de toutes les thématiques abordées au sein du volume.

Nous terminerons en abordant la question des illustrations, qui constituent une exception ici par rapport à la production de Justine Giroud, car nous comptabilisons quatre planches illustrées avec des gravures en taille douce, identifiables à la qualité de l'illustration, faite de nuances de noirs, ainsi qu'à la présence d'une cuvette, nom de l'empreinte que la plaque de métal utilisée pour cette technique laissait sur le papier³⁴³. Soulignons que cette même technique fut utilisée également pour les illustrations du *Mémoire sur des bois de cerfs fossiles*, à la différence que celles-ci étaient en couleur, probablement peintes après l'impression, comme c'était généralement le cas dans les livres comportant des images de couleur et en particulier pour les livres de sciences³⁴⁴. Si ces illustrations tendent ainsi à augmenter la qualité de l'ouvrage, d'autant que les gravures sur cuivre se multiplièrent au cours du XVIII^e siècle dans les ouvrages de sciences naturelles³⁴⁵, nous pouvons toutefois nous interroger sur l'implication réelle de Justine dans ce choix éditorial, puisque c'est l'auteur lui-même, comme nous l'évoquions plus haut, qui se chargea de faire fabriquer et tirer ces gravures.

2 – Les livres de « consommation courante » : attirer un large public

a – Les livres de piété

Nous allons à présent nous pencher sur les ouvrages de piété, livres qui sortaient le plus couramment des presses de Justine Giroud, en nous interrogeant notamment sur les différences qui pouvaient exister entre les ouvrages de commande et ceux résultant d'une

³⁴³ Jeanne-Marie DUREAU, Marie-Anne MERLAND, *op. cit.*, p. 56.

³⁴⁴ *Ibid.*, p. 55 ; Bruno JAMMES, « Le livre de sciences », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant... op. cit.*, p. 261.

³⁴⁵ Bruno JAMMES, « Le livre de sciences », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant... op. cit.*, p. 261.

initiative de Justine. Nous prendrons pour cela l'exemple de trois ouvrages que nous avons pu consulter à la BMG, à savoir *l'Abrégé de l'antiphonaire de l'église de Gap*, commandé par l'évêque du diocèse de Gap et imprimé en 1773 au format in-12, la *Pratique de la dévotion du calvaire*, un in-12 que Justine publia en 1774, ainsi que le *Catéchisme du diocèse de Grenoble*, un in-12 imprimé en 1767 par ordre de l'évêque du diocèse, un ouvrage qui sera pour nous l'occasion de nous interroger sur l'affranchissement potentiel de Justine par rapport au modèle laissé par son mari³⁴⁶.

Composé de 600 pages de format in-12, *l'Abrégé de l'antiphonaire de l'église de Gap* était vendu relié au prix de trois livres, soit deux fois moins cher que le volume broché de *l'Histoire naturelle du Dauphiné*. Cet ouvrage n'en était pas moins richement orné et mis en page avec soin et clarté. La page de titre et dans une moindre mesure la table de l'ouvrage, illustrent assez bien ceci, puisque plus de dix caractères de tailles ou de typographies différentes ainsi que quelques ornements ont été utilisés par Justine afin d'isoler les différentes parties du titre les unes des autres ainsi que les diverses informations à mettre en avant³⁴⁷. À l'intérieur de l'ouvrage, les titres en français laissaient place à des textes liturgiques en latin triés par ordre chronologique de célébration et aux partitions les accompagnant. Si la mise en page était toujours très claire grâce à des jeux de caractères et d'ornements, comme dans les deux ouvrages analysés précédemment, elle était en revanche ici bien moins aérée, avec un texte presque accolé aux titres et aux divers éléments de décors – bandeaux, réglets, fleurons, lettres ornées et culs de lampe – et avec des marges beaucoup moins larges, quoique les dimensions de ces dernières puissent largement varier selon l'exemplaire consulté en fonction de la reliure effectuée, qui pouvait avoir une incidence de plusieurs centimètres sur le format final³⁴⁸.

Pour ce qui est du *Catéchisme du diocèse de Grenoble* publié en 1767, il contenait notamment deux abrégés de la doctrine chrétienne fonctionnant sous forme de questions-réponses, ainsi qu'un abrégé de l'histoire sainte, des pièces qui semblent ne pas toutes avoir été imprimées en même temps. Si nous confrontons en effet cet exemplaire à

³⁴⁶ BMG, V 12 188, *Abrégé de l'antiphonaire de l'église de Gap, ou Vespéral pour les dimanches et fêtes principales de l'année...*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1773, 600 p., in-12 ; BMG, U 6266, *Catéchisme du diocèse de Grenoble...*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1767, 51 p., in-12 ; BMG, O 6245, *Pratique de la dévotion du calvaire...*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1774, 50 p., in-12.

³⁴⁷ Annexe 68, Confrontation de trois ouvrages de religion imprimés par Justine Giroud entre 1767 et 1774.

³⁴⁸ Dominique VARRY, *Introduction à la bibliographie matérielle, Archéologie du livre imprimé (1454 – vers 1830)*, 2011, disponible sur <http://dominique-varry.enssib.fr/bibliographie%20materielle>, consulté le 26/05/14.

celui imprimé par André en 1757, nous constatons que Justine reprit la mise en page réalisée par son mari, encore une fois très claire, avec ses propres ornements et ses propres caractères typographiques. Ce constat n'est toutefois pas valable pour le deuxième abrégé de l'histoire sainte, après la page 60, qui était en tous points similaire à l'édition d'André, y compris pour une erreur de pagination à la page 245 – imprimée comme étant la 145 – ceci nous permettant d'avancer que, probablement, Justine inséra simplement un livret imprimé plus tôt par André, qui comportait même sa propre table des matières³⁴⁹. Pour ce qui est du reste de l'ouvrage, nous pouvons remarquer qu'au surplus d'un texte rigoureusement identique, y compris pour l'avis au lecteur et à quelques variations orthographiques près, Justine ne se détacha ici quasiment pas du modèle laissé par son mari, sans doute par volonté de garder une certaine continuité éditoriale pour ce genre d'ouvrages de commande, mais également sans doute par simple commodité. Si nous prenons l'exemple de la page de titre, nous constatons que Justine reprit les mêmes éléments que ceux utilisés par André, disposés de la même manière et réalisés avec des caractères typographiques similaires, la seule variante que s'autorisa Justine étant celle d'intégrer le prix de l'ouvrage entre deux filets simples. Les mêmes observations peuvent être opérées pour l'ensemble de l'ouvrage, où seuls les ornements et quelques caractères typographiques spécifiques à Justine, tels que les caractères de l'« Avis » au lecteur, diffèrent entre les deux éditions³⁵⁰.

Si nous comparons à présent ces deux ouvrages issus de commandes d'évêques à la *Pratique de la dévotion du calvaire...*, un in-12 imprimé en 1774, il semble que deux types de qualité aient existé dans la production des petits ouvrages de religion de la veuve Giroud. Tout d'abord, précisons que cet ouvrage n'est en réalité qu'une copie de l'édition in-12 réalisée en 1771 par la veuve Faure de ce même ouvrage. Si toutes deux étaient presque dépourvues d'ornements, il apparaît que l'édition de la veuve Giroud était encore plus sommaire. Si la rareté des ornements est un constat qui s'applique aux deux éditions, nous pouvons noter que ceux utilisés par Justine se sont par surcroît limités à des assemblages de vignettes, là où la veuve Faure utilisa des gravures. En outre, l'édition de Justine est incomplète, ne rassemblant que 19 stations du calvaire contre 25 pour l'édition de 1771 et fut au surplus mise en page de façon beaucoup moins aérée que celle de la veuve Faure,

³⁴⁹ Annexe 68, Confrontation de trois ouvrages de religion imprimés par Justine Giroud entre 1767 et 1774.

³⁵⁰ *Ibid.*

avec une typographie plus réduite et des lignes plus serrées, l'avertissement tenant par exemple deux pages dans l'édition Faure, tandis que celui de notre veuve, pourtant identique, n'en prenait qu'une seule³⁵¹.

Ainsi, bien que nous ne puissions pas tirer de conclusion générale avec l'analyse de seulement trois éditions, il n'apparaît pas improbable que Justine Giroud ait produit des ouvrages de religion de différentes qualités, celles-ci ayant sans doute été également influencées par la destination de l'ouvrage et par la présence ou non d'un commanditaire.

b – Les almanachs

Hormis un calendrier ecclésiastique paru en 1769 et 1770 chez la veuve Faure, nous pouvons constater que le marché de l'almanach était, à l'époque de Justine, entièrement entre ses mains, celle-ci produisant à la fois l'almanach dauphin et l'almanach diocésain³⁵². Si nous n'avons pu avoir entre les mains une édition de l'almanach dauphin pour la période d'activité de Justine, nous nous attacherons ici à analyser deux éditions de l'almanach diocésain de 1772 et 1781 et à mesurer les changements intervenus par rapport à deux éditions publiées par André, datant de 1760 et 1767³⁵³.

Présentés au format in-16, ces almanachs listaient les noms et la fonction des religieux des diverses institutions ecclésiastiques relevant du diocèse de Grenoble et du décanat de Savoie. Des quatre exemplaires que nous avons consulté, le papier semble différer à chaque édition notamment par son épaisseur – encore que la petitesse du format rende difficile l'observation de la marque du papetier – le papier de l'exemplaire de 1772 étant beaucoup plus fin que les autres, voire même transparent. Outre cette distinction, on observe une véritable volonté de continuité dans la présentation générale et dans l'organisation de ces almanachs³⁵⁴. À quelques variations de contenu près, l'ensemble de la mise en page du texte principal est sensiblement identique dans les quatre exemplaires consultés. Aussi, si nous prenons l'exemple des pages de titre, nous constatons que nous ne pourrions pas les

³⁵¹ *Ibid.*

³⁵² C. DORY, « Almanachs dauphinois », *Petite revue des bibliophiles dauphinois*, n° 5, deuxième série, tome II, 1928, p. 80.

³⁵³ BMG, Xd 390, *Almanach diocésain*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1760, 1767, 1772, 1781, in-16.

³⁵⁴ Annexe 68, Confrontation de trois exemplaires de l'*Almanach diocésain*, imprimés par André et Justine Giroud entre 1760 et 1781.

distinguer les unes des autres si la date de l'almanach n'était pas mentionnée, André et Justine ayant utilisé jusqu'au même fleuron pour faire office de marque. De façon générale, l'espace des pages était assez chargé, les caractères utilisés étant au surplus petits et l'espacement entre les lignes plutôt réduit, des choix sans doute induits par l'étroitesse du format ainsi que par la mise en colonnes. Malgré tout, une certaine lisibilité était conservée, grâce, encore une fois, à l'utilisation de différents grosseurs et formes de caractères typographiques.

Si l'édition de 1772 semble indiquer que Justine se basa dans un premier temps sur l'exemple laissé par André pour l'édition de ces ouvrages, l'exemplaire de 1781 témoigne en revanche d'une certaine innovation de la part de notre veuve, puisqu'on constate notamment que celle-ci inséra une pagination et qu'elle ajouta ou abrégua certains éléments au service de la clarté visuelle de l'ensemble, comme dans le calendrier situé en début d'ouvrage pour lequel elle ajouta un filet vertical pour séparer plus clairement chaque élément³⁵⁵.

À l'étude de ces quatre exemplaires, il semblerait que les Giroud aient avant tout voulu faire des ces almanachs diocésains des objets bons marchés, peut-être aux dépens de la qualité par rapport à d'autres ouvrages sortis de leurs presses, puisque nous trouvons ici un format très réduit amenant à un texte peu aéré, imprimé la plupart du temps sur un papier très fin, ainsi qu'une absence de table, qui aurait pourtant facilité le repérage.

c – Des ouvrages de sciences pratiques et accessibles au plus grand nombre

En parallèle de *l'Histoire naturelle du Dauphiné*, nous pouvons constater que Justine imprima d'autres ouvrages relevant de la catégorie des sciences mais dans un format et un prix plus réduits, sans doute afin de les rendre accessibles à un public le plus large possible. C'est ainsi sur deux de ces ouvrages, imprimés au format in-12, que nous allons désormais porter notre attention, en nous demandant si l'apparente différence de cible de clientèle influait de façon flagrante sur la qualité des livres publiés par Justine. Nous allons donc nous pencher sur les *Tarifs nouveaux...* de Claude Rambaud, un ouvrage de 152 pages traitant

³⁵⁵ *ibid.*

d'économie imprimé en 1782³⁵⁶, ainsi que sur *Le cri de la nature en faveur des enfants nouveaux nés*, un livre de 216 pages de Pierre-François Nicolas, publié en 1775 et traitant de la grossesse³⁵⁷.

Le premier de ces deux ouvrages, les *Tarifs nouveaux*, revêtait la particularité, au sein de toute la production de la veuve Giroud que nous avons pu consulter, de comporter un cadre décoratif venant cerner le texte à chaque page de l'ouvrage³⁵⁸. En dehors de quelques fleurons et réglets composés de vignettes venant marquer des transitions au sein du livre aux côtés de quelques variations typographiques, cet encadrement est le seul élément décoratif de l'ouvrage. Malgré un titre conséquent, la page de titre reste assez claire, grâce à l'utilisation de différents caractères et par la mise en avant du prix et de la date par des filets, des observations que l'on peut rapporter à la page de titre du *Cri de la nature*³⁵⁹. En revanche, le début de l'ouvrage n'est quant à lui pas nettement annoncé après l'avant propos, ces deux éléments s'enchaînant sur une même page et n'étant séparés que par un réglet et par la présence du titre de la première partie, en italique, centré, mais d'une taille assez réduite. À cette présentation quelque peu confuse vient en outre s'ajouter une absence de table des matières, qui aurait pourtant sans doute amélioré le confort du lecteur, en particulier pour se repérer parmi tous les tableaux mathématiques qui s'enchaînent sans discontinuer à partir de la page 45 jusqu'à la fin de l'ouvrage.

Quant au *Cri de la nature en faveur des enfants nouveaux nés*, malgré la présence, pour l'exemplaire consulté, d'une couverture bon marché en papier assez fin sur le dos de laquelle le titre fut écrit manuellement, il semble que la réalisation de cet ouvrage ait fait l'objet d'un peu plus de soins que celle des *Tarifs nouveaux*. Outre une plus grande variété d'éléments de décor, avec la présence de réglets, bandeaux, fleurons, vignettes, culs de lampe et lettres ornées, le *Cri de la nature* bénéficiait également, à la différence des *tarifs nouveaux*, d'une table des articles de l'ouvrage. Pour sa présentation, Justine utilisa trois typographies distinctes, afin de mettre en évidence le numéro de l'article, leur titre et leur numéro de page, ceci permettant au lecteur, malgré un manque d'espacement, de repérer aisément les divers éléments composant l'ouvrage. Quant au reste du livre, si le texte était,

³⁵⁶ BU, C 5314, Claude RAMBAUD, *Tarifs nouveaux...*, Grenoble, imprimerie Giroud, 1782, 152 p., in-12.

³⁵⁷ BU, C 5365, Pierre-François NICOLAS, *Le cri de la nature en faveur des enfants nouveaux nés*, Grenoble, imprimerie Giroud, 1775, 216 p., in-12.

³⁵⁸ Annexe 70, Les *Tarifs nouveaux* (exemplaire de la BU).

³⁵⁹ Annexe 71, *Le cri de la nature en faveur des enfants nouveaux nés* (exemplaire de la BU).

une fois encore, très peu aéré, hormis la dédicace de l’auteur, qui bénéficia également de caractères imitant l’écriture manuscrite, il revêtait néanmoins une présentation claire. Les titres étaient ainsi mis en évidence à la fois par des variations typographiques et par la présence de réglets et nous trouvons, par endroits, la présence d’éléments placés dans les marges, indiquant quelques thèmes abordés dans les articles, comme « La chaleur » ou « L’humidité », ceci rendant d’autant plus aisé le repérage du lecteur³⁶⁰. Au surplus de ces précautions, nous pouvons remarquer que chacun des articles composant l’ouvrage était placé sur une nouvelle page et se terminait par un fleuron ou par un cul de lampe.

Ainsi, concernant ces deux livres, nous pouvons remarquer que, malgré une certaine concentration du texte sur la page, sans doute tant par rapport aux exigences liées au format que par volonté d’économie de papier pour la production d’ouvrages meilleur marché, les livres scientifiques de petit format n’étaient pas réellement gage d’une qualité moindre chez Justine Giroud, principalement grâce à une mise en page soignée, en particulier pour le *Cri de la nature...*, pour lequel la veuve Giroud s’appliqua à faciliter le repérage du lecteur.

d – La poésie et le théâtre : le divertissement avant tout

Nous allons à présent concentrer notre attention sur trois ouvrages relevant de la catégorie des belles lettres qui, nous l’avons vu, constitua une des particularités de la production de Justine par rapport à celle de ses prédécesseurs, en nous demandant s’il est possible de dégager des similitudes éditoriales entre ces trois publications. De ces trois ouvrages, le plus ancien, paru en 1772, est un recueil de poèmes, *L’imitation du poème de la nuit et du déluge*, traduit de l’anglais de Gesner par Dauris, imprimé au format in-8° et qui contenait également la traduction d’une ode d’Horace³⁶¹. Les deux autres ouvrages, *Humbert second, ou la réunion du Dauphiné a la couronne* et *Le droit d’ainesse*, sont des pièces de théâtre. La première fut imprimée en 1775 au format in-8°, la seconde parut

³⁶⁰ BU, C 5365, Pierre-François NICOLAS, *Le cri de la nature...*, op. cit., p. 3.

³⁶¹ BMG, O 7415, GESNER, *Imitation du poème de la nuit et du déluge*, Grenoble, imprimerie Giroud, 1772, 23 p., in-8°.

en 1776 au format in-12³⁶². Notons dès à présent que malgré la présence de deux types de formats, l'in-8° et l'in-12, les trois exemplaires que nous avons consultés sont de tailles presque similaires, ceci démontrant, comme le souligne Dominique Varry, l'inefficacité de l'utilisation de la mesure pour la détermination du format des ouvrages³⁶³.

Le premier de ces livres, *L'imitation du poème de la nuit...*, comportait, avant les poèmes, une épître du traducteur, composée en caractères italiques et une préface au lecteur³⁶⁴. Le titre de la préface était surmonté d'un réglet et celle-ci se terminait en outre par un cul de lampe. Quant à l'épître, elle débutait par un bandeau formé de vignettes comportant notamment le portrait d'une femme de profil identique à celui utilisé pour l'assemblage faisant office de marque. De façon générale, l'ornementation de l'ouvrage est assez pauvre, puisqu'en dehors de la préface et de l'épître, nous ne recensons la présence que d'un réglet, surmontant le titre de l'ode d'Horace et d'un cul de lampe, placé à la fin du premier poème, ainsi que deux bandeaux composés de vignettes placés en tête des deux premiers poèmes, le premier d'entre eux contenant notamment deux quartiers de lune anthropomorphisés. Notons également la présence de quelques filets, destinés à isoler certains éléments du paratexte, à savoir les notes de bas de page et les citations placées au commencement des différents poèmes. Enfin, remarquons que si une nouvelle page fut utilisée pour le début de chaque poème, dont les titres furent mis en avant par l'utilisation de lettres capitales et suivis d'une citation latine, le texte fut en revanche imprimé avec des caractères très petits, là encore sans doute par volonté d'économie de papier, au dépend du confort de lecture.

Quant aux pièces de théâtre, toutes deux comportaient une dédicace, mises en page avec de petits caractères italiques très serrés dans *Humbert second...* et imitant l'écriture manuscrite et amplement plus aérés pour *Le droit d'ainesse*³⁶⁵. Pour ce qui est des pages de titre, nous observons, comme toujours, l'utilisation de plusieurs typographies et la présence d'une marque composée de vignettes, identique pour les deux ouvrages. Aussi, malgré une absence d'adresse sur la page de titre du *Droit d'ainesse*, la similarité de ces deux marques semble confirmer que ce livre fut bel et bien imprimé par Justine Giroud, une hypothèse

³⁶² BMG, O 9731, *Humbert second... op. cit.* ; BMG, V 12221, S. n., *Le droit d'ainesse*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1776, 54 p., in-12.

³⁶³ Dominique VARRY, *Introduction à la bibliographie matérielle, Archéologie du livre imprimé (1454 – vers 1830)*, 2011, disponible sur <http://dominique-varry.enssib.fr/bibliographie%20materielle>, consulté le 26/05/14.

³⁶⁴ Annexe 72, Confrontation de trois ouvrages de belles lettres imprimés par Justine Giroud entre 1772 et 1776.

³⁶⁵ Annexe 65, Exemples de typographies utilisées par Justine pour ses épîtres dédicatoires.

corroborée par les données du CCFr, qui attribuent également la réalisation de ce livre à notre veuve. De façon générale, les deux ouvrages, au surplus d'une absence de table, furent assez pauvrement ornés, *Le droit d'ainesse* ne comportant qu'un seul bandeau, placé au début de la pièce et identique à celui surmontant l'épître d'*Humbert second...*, qui contient quand à lui un second bandeau à son commencement. Par la suite, seuls quelques réglets viennent rythmer et décorer l'ouvrage, tous similaires dans *Le droit d'ainesse*, de deux sortes dans *Humbert second...*, selon qu'ils furent utilisés pour mettre en évidence les actes ou les scènes. Le texte principal reste clairement présenté dans les deux ouvrages grâce à l'usage d'une hiérarchie de typographies, destinée à distinguer les différentes subdivisions du texte les unes des autres, les caractères étant de moins en moins gros et travaillés selon qu'ils indiquaient l'acte, la scène ou les personnages. Notons qu'une utilisation similaire des réglets et des caractères au service de la mise en avant de l'architecture du texte se retrouve chez d'autres imprimeurs, à l'exemple de Cuchet dans *Les étrennes ou l'Apollon de Grenoble*, une pièce sortie des presses de ce dernier en 1781. Néanmoins, malgré cet effort pour préserver un certain confort de lecture, les caractères utilisés n'en restent pas moins de taille très réduite, un phénomène intensifié dans *Le droit d'ainesse*, où la condensation du texte est à son comble avec une absence de sauts de lignes et une mise en page paraissant assez « aléatoire », avec un texte parfois disposé de façon différente au sein d'un même paragraphe, parfois centré, parfois non ou encore aligné à droite³⁶⁶.

S'il nous est impossible, concernant les belles lettres, de retracer une éventuelle évolution dans la matérialité des ouvrages, en raison du faible nombre d'exemplaires que nous avons pu consulter et de leur proximité chronologique, quelques similarités semblent malgré tout se dégager entre les trois ouvrages que nous venons d'analyser. Outre l'utilisation de formats relativement réduits, on constate que cette partie de la production de la veuve Giroud souffrait d'un manque d'ornementation, que ce soit en termes de quantité ou de variété, puisqu'en dehors des réglets, seuls quelques bandeaux et culs de lampe furent disposés par Justine dans ses ouvrages de belles lettres. Au surplus, nous pouvons remarquer que la plupart de ces ornements furent avant tout mis au service de la clarté du texte, au même titre que l'utilisation des différentes tailles et formes de caractères

³⁶⁶ Annexe 72, Confrontation de trois ouvrages de belles lettres imprimés par Justine Giroud entre 1772 et 1776.

typographiques qui, malgré leur petitesse pour le texte principal, sans doute par volonté d'économie de papier, améliorèrent le confort de lecture en mettant en avant les différentes subdivisions des œuvres proposées. Finalement, concernant les belles lettres, il semblerait que la veuve Giroud ait souhaité privilégier des ouvrages de qualité moindre, sans pour autant renoncer totalement à leur clarté, sans doute dans le but d'attirer une clientèle la plus large possible avec la production à bas prix d'un genre toujours en vogue à la fin du XVIII^e siècle³⁶⁷. Notons enfin que si nous ne disposons d'aucun point de comparaison avec les prédécesseurs de Justine concernant cette catégorie d'ouvrages, les parallèles que nous avons pu établir avec deux livres produits par la concurrence grenobloise, les imprimeries Cuchet et Faure, tendent à montrer que ceux-ci semblent avoir adopté, pour les belles lettres, une politique éditoriale similaire à celle de Justine Giroud³⁶⁸. Que ce soit pour *l'Art poétique*, un ouvrage de Boileau imprimé par la veuve Faure ou pour *Les étrennes ou l'Apollon de Grenoble*, nous observons en effet, comme chez Justine, une absence de table des matières, une rareté des ornements, qui se limitent là encore à quelques réglets, culs de lampes et à un unique bandeau en début d'ouvrage, ainsi qu'un texte très peu aéré, en particulier dans *l'Art poétique*, réalisé avec de petits caractères typographiques condensés.

3 – Les cas particuliers

a – Le *Recueil Giroud*

Nous allons à présent concentrer notre attention sur le *Recueil Giroud*, une collection de 27 volumes rassemblant « tous les edicts declarations, arrests et reiglements que [le Parlement du Dauphiné jugeait] devoir estre imprimés », que nous évoquons plus tôt et dont la réalisation occupa chacun des membres de la famille Giroud qui se succédèrent à la tête de l'entreprise familiale entre 1690 et 1790³⁶⁹. Des 27 tomes réalisés au cours de cette

³⁶⁷ Roger CHARTIER, *Les origines... op. cit.*, p. 104.

³⁶⁸ BMG, O 4484, GRENIER, *Les étrennes ou l'Apollon de Grenoble*, Grenoble, Imprimerie Cuchet, 1781, 21 p., in-8° ; BMG, T 1319, BOILEAU DESPRÉAUX, *Art poétique*, Grenoble, Imprimerie Faure, ca 1770, 40 p., in-8° ; Annexe 72, Confrontation de trois ouvrages de belles lettres imprimés par Justine Giroud entre 1772 et 1776.

³⁶⁹ ADI, B 2157, f° 233, 14 mars 1689, Requête présentée à la cour contre Jean Verdier contenant la proposition d'Alexandre Giroud pour la reprise du titre d'imprimeur-libraire du Parlement.

période, deux d'entre eux, les volumes 24 et 25 (1767, 1773), furent l'œuvre de Justine Giroud³⁷⁰.

De prime abord, nous pouvons constater que ces deux recueils ne varient en rien, dans leur aspect extérieur, de ceux qui furent imprimés par les prédécesseurs de Justine et que nous avons pu consulter³⁷¹. Ainsi, comme les volumes précédents, ces deux ouvrages furent reliés avec une couverture en cuir comportant cinq nerfs et des décors à la feuille d'or sur le dos, ainsi qu'une coloration rouge sur la tranche. Pour ce qui est de la page de titre, nous pouvons, de la même manière, remarquer que Justine reprit largement le modèle établi pour les précédents volumes dans la disposition des différents éléments et les choix typographiques inhérents à leur mise en valeur. Ce constat est d'autant plus applicable au tome 24, pour la page de titre duquel Justine utilisa, comme pour les volumes antérieurs, un jeu de couleur entre le rouge et le noir, qui disparaît à partir du vingt-cinquième volume, tome également à partir duquel la marque de l'imprimeur cesse d'être un fleuron au profit d'un assemblage de vignettes.

Comme dans les autres ouvrages produits par Justine Giroud, la dédicace, adressée à Amable-Pierre-Thomas de Bérulle pour le tome 24 et à Vidaud de la Tour pour le 25, fut réalisée en caractères italiques en 1767 puis avec une typographie imitant l'écriture manuscrite en 1773 et avec, pour le premier, une mise en exergue de certains éléments du texte, notamment quand la veuve Giroud parlait du premier président du Parlement, avec l'utilisation de lettres capitales ou de caractères romains³⁷². Avant d'accéder au texte principal, le lecteur pouvait consulter une table des matières, qui suivait la dédicace dans ces deux tomes. Ces tables furent réalisées de façon très claire, dans le sens où tous les actes firent l'objet d'un classement chronologique par années et par mois. Ces bornes ressortent dans la présentation, avec la mise en avant des années par des caractères gras centrés et des mois avec des caractères italiques disposés dans la marge. Malgré tout, cette apparente facilité de consultation de l'ouvrage est mise à mal par une absence de pagination continue tout au long du recueil. Si nous pouvons noter que chaque pièce disposait de sa propre

³⁷⁰ BU, B 501, S. n., *Recueil des édits et déclarations du roi, lettres-patentes et ordonnances de sa majesté, arrests et reglemens de ses Conseils & du Parlement de Grenoble...*, tomes 24 et 25, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1767 et 1773, in-4° ; Annexe 73, Le Recueil Giroud et ses pièces détachées, (exemplaires de la BU et de la BMG).

³⁷¹ Volumes 2, 5 et 10.

³⁷² Annexe 65, Exemples de typographies utilisées par Justine pour ses épîtres dédicatoires.

pagination et qu'il fut fait mention du numéro de chaque acte dans la table des matières, nous remarquons toutefois que ces mêmes numéros ne furent pas imprimés sur les pièces en question et que ceux-ci furent rapportés à la main sur chacun des actes composant ces deux recueils.

Ces lacunes quant à la commodité de l'ouvrage s'expliquent par le mode de production de ces recueils, qui n'étaient en réalité que des compilations d'actes imprimés isolément les uns des autres à des époques très variées, au fur et à mesure de leur création. Ainsi, le volume 24 du *Recueil Giroud*, bien que daté de 1767, ne fut qu'assemblé par Justine, puisque toutes les pièces le composant furent imprimées par André entre 1759 et 1765, comme en témoignent les dates d'impression apposées, la plupart du temps, aux côtés de l'adresse au début ou à la fin de chacun des actes du recueil. Aussi, outre une absence de pagination continue, chacune des pièces du recueil disposant de sa propre pagination, il ressort de ces recueils un manque d'homogénéité, avec des différences notables de taille ou de type de caractères ou encore de qualité de papier, celui-ci étant plus ou moins épais voire transparent selon les pièces³⁷³.

À première vue, les actes imprimés par Justine, qui firent leur apparition au cours du tome 25 et étaient encore présents dans le volume 27, assemblés par Jean-Louis-Antoine en 1790, ne diffèrent pas de façon flagrante, dans leur présentation, de ceux imprimés par ses prédécesseurs. Ce choix peut sans doute s'expliquer par une certaine facilité à se conformer à un modèle déjà bien établi, mais peut également suggérer une véritable volonté de continuité éditoriale.

Chaque acte contenu au sein de ces recueils était surmonté d'un bandeau gravé sur bois ou composé de vignettes, voire précédé d'une page de titre propre au document. Toujours placées avant le début du texte, ces ornements étaient plus ou moins élaborés. Ainsi, nous trouvons tant de simples lignes composées de vignettes au motif de fleur de lys, que de bandeaux de vignettes assemblées ou en bois gravé, ou encore d'illustrations de taille plus importante, telle que celle imprimée sur l'arrêt de la cour du Parlement de 1771, signée Papillon et représentant les armes du Dauphiné entourées d'un décor végétal et d'une ville en arrière plan³⁷⁴. Parmi les bandeaux qu'il nous a été donné de voir, nous remarquons la

³⁷³ Annexe 73, *Le Recueil Giroud* et ses pièces détachées, (exemplaires de la BU et de la BMG).

³⁷⁴ BMG, O 16967, *Arrêt de la cour de Parlement aides & finances de Dauphiné du dixième Juillet mil sept cent soixante-sept...*, Grenoble, Imprimerie de Justine Giroud, 1767, 4 p., in-4° ; BMG, O 17117, *Arrêt de la cour de*

présence récurrente de représentations des armes du royaume de France, parfois utilisées également en guise de marque pour les actes disposant d'une page de titre. Il est aussi intéressant de constater que certains des bandeaux utilisés par Justine, y compris dans les dernières années de son exercice, l'étaient déjà par son mari André deux décennies plus tôt. C'est ainsi le cas du bandeau composé d'une représentation des armes du royaume de France entourée de deux allégories de la renommée³⁷⁵, ornant à la fois la première page d'un règlement de la cour du Parlement de Dauphiné imprimé par Justine en 1778 et une déclaration du roi sortie des presses d'André Giroud en 1758³⁷⁶. Si nous pourrions au premier abord interpréter ce constat comme la marque d'un certain manque d'innovation de la part de Justine Giroud, peut-être est-il davantage le reflet de l'existence d'une certaine norme à respecter pour l'ornementation de ce type de production officielle. Cette seconde hypothèse apparaît d'autant plus plausible – par rapport à une volonté potentielle d'incarner une continuité familiale – au regard d'un arrêt du conseil d'état du roi imprimé par la veuve Faure en 1767, dans lequel nous retrouvons un bandeau de bois gravé à la composition en tous points similaire à celle qu'utilisa Gaspard Giroud pour l'édition d'un arrêt de la cour du Parlement du Dauphiné paru en 1720³⁷⁷.

Parlement aides & finances de Dauphiné du vingt-trois Mars mil sept cent soixante et onze..., Grenoble, Imprimerie de Justine Giroud, 1771, 3 p., in-4° ; BMG, O 17349, *Ordonnance du bureau des finances de la chambre du domaine de Dauphiné, du douze Juillet mil sept cent soixante-treize...*, Grenoble, Imprimerie de Justine Giroud, 1773, 4 p., in-4° ; BMG, V 7664, *Ordonnance de la cour de Parlement, aides et finances de Dauphiné. Du 4 Février 1780...*, Grenoble, Imprimerie de Justine Giroud, 1780, 9 p., in-4° ; BMG, O 17382, *Reglement de la cour de Parlement de Dauphiné du quinze Décembre mil sept cent quarante...*, Grenoble, Imprimerie de Justine Giroud, 1778, 16 p., in-4° ; Annexe 73, *Le Recueil Giroud et ses pièces détachées*, (exemplaires de la BU et de la BMG).

³⁷⁵ César RIPA, *Iconologie ou nouvelle explication de plusieurs images, emblemes, & autres Figures Hyeroglyphiques des Vertus, des Vices, des Arts, des Sciences, des Causes Naturelles, des Humeurs differentes, des Passions humaines, &c.*, Paris, Imprimerie de Louis Billaine, 1677, in-4°, pp. 96-97.

³⁷⁶ BMG, O 17382, *Reglement de la cour de Parlement de Dauphiné du quinze Décembre mil sept cent quarante...*, Grenoble, Imprimerie de Justine Giroud, 1778, 16 p., in-4° ; BMG, O 17205, *Déclaration du roi, Donnée à Versailles le 24 Août 1758...*, Grenoble, Imprimerie d'André Giroud, 1758, 7 p., in-4°.

³⁷⁷ BMG, X 1540, *Arrest du conseil d'etat du roi... Du 30 Octobre 1767*, Grenoble, Imprimerie de la veuve Faure, 1767, 15 p., in-4° ; BMG, O 17003, *Arrest de la cour de Parlement, aydes et finances de Dauphiné... Du 22 Août 1720*, Grenoble, Imprimerie de Gaspard Giroud, 1720, 3 p., in-4°.



Bandeaux ornant la première page du *Reglement de la cour de Parlement de Dauphiné du quinze Décembre mil sept cent quarante...* imprimé par Justine en 1778 (à gauche) et la *Déclaration du roi, Donnée à Versailles le 24 Août 1758...*, sorti des presses d'André en 1758 (à droite).



Bandeaux ornant la première page de l'*Arrest du conseil d'etat du roi... Du 30 Octobre 1767*, imprimé par la veuve Faure en 1767 (à gauche) et de l'*Arrest de la cour de Parlement, aydes et finances de Dauphiné... Du 22 Août 1720*, publié par Gaspard Giroud en 1720 (à droite).

Le titre des actes était également conçu, la plupart du temps, sur le même modèle de base. Qu'il s'agisse d'actes imprimés par Justine, ses prédécesseurs ou la veuve Faure, on remarque que le titre était toujours présenté centré sur plusieurs lignes, composé en lettres capitales, généralement de tailles décroissantes au fur et à mesure des lignes, et parfois traitées par alternance de caractères romains, italiques ou ornés. Venait ensuite la date de l'acte en très petits caractères, puis un titre détaillé, la plupart du temps composé en italiques³⁷⁸.

Si la présentation générale du texte pouvait différer d'un acte à l'autre, elle était, quoiqu'il en soit, très claire dans la majorité des cas. Malgré une aération du texte plus ou moins prononcée selon l'espacement laissé entre les lignes et la taille des caractères, les différents articles ou parties composant un acte étaient délimités les uns des autres par divers biais, que ce soit par des chiffres romains, des filets, des réglets ou encore par des titres voire par de simples retours à la ligne, qui assuraient la clarté de l'ensemble. Cette clarté était encore améliorée par des accroches visuelles, avec l'utilisation de majuscules ou d'italiques, pour certains points importants du texte, un mode de présentation qui semble ne pas avoir vraiment évolué depuis l'époque de Gaspard Giroud et que l'on retrouve

³⁷⁸ Annexe 73, *Le Recueil Giroud* et ses pièces détachées, (exemplaires de la BU et de la BMG).

également dans la production de la veuve Faure³⁷⁹. Pour ce qui est de l'aération du texte, il se pourrait que les choix effectués aient été dictés par un souci d'économie de papier, avec une adaptation de la dimension des caractères en fonction de la taille de l'acte, plus celui-ci étant important plus les caractères utilisés étant généralement de taille réduite. Témoin notamment de ceci la confrontation entre les arrêts du 6 avril 1767 et du 7 septembre 1771, le premier regroupant douze pages composées de petits caractères peu espacés, le second ne comptant que trois pages, dans lesquelles de gros caractères forment un texte aéré avec des sauts de lignes et quelques mises en exergues réalisées par l'utilisation de majuscules³⁸⁰.

Au vu de ces éléments, nous pouvons donc constater que la production du *Recueil Giroud* relevait finalement d'un travail d'assemblage d'éléments déjà publiés – une pratique pour le reste courante dans la réalisation de ces productions particulières qu'étaient les recueils³⁸¹ – et non d'un véritable travail de composition éditorial étudié dans sa globalité. Si l'essentiel de la mise en page restait conçue sur le même modèle de base, les quelques variations que nous avons relevées, qu'il s'agisse de la qualité du papier, de la taille des caractères ou de l'aération générale du texte, confèrent à l'ensemble un aspect assez hétérogène. À ce titre, la démarche des Giroud pour la production de leurs recueils diffère totalement de celle établie par les Faure pour l'édition datant de 1752 de leur *Nouveau recueil des édits et déclarations, arrêts et reglemens du conseil, rendus au sujet des gens de la religion prétendue réformée*, réalisée dans une grande homogénéité³⁸².

Notons toutefois que contrairement aux Giroud, qui firent le choix, sans doute par facilité, d'assembler des actes qu'ils étaient tenus d'imprimer à la pièce au fur et à mesure de leur sortie, les Faure recomposèrent des pièces parues à l'origine entre 1662 et 1751, probablement sous d'autres presses que les leurs. De la même façon que dans les volumes imprimés par Justine Giroud, les actes furent présentés ici par ordre chronologique, dans l'ouvrage comme dans la table des matières. Si cette dernière était au demeurant plus pratique que celle des Giroud, dans le sens où elle renvoyait à une pagination, elle fut en revanche réalisée avec des caractères typographiques italiques de taille très réduite et peu

³⁷⁹ Annexe 73, *Le Recueil Giroud* et ses pièces détachées, (exemplaires de la BU et de la BMG).

³⁸⁰ *Ibid.*

³⁸¹ Roger LAUFER, *Introduction à la textologie, vérification, établissement, édition des textes*, Paris, Librairie Larousse, 1972, p. 89.

³⁸² BU, B 565, *Nouveau recueil des édits et déclarations, arrêts et reglemens du conseil, rendus au sujet des gens de la religion prétendue réformée*, Grenoble, Imprimerie Faure, 1752, 401 p., in-4°.

aérés. En outre, là où les tables de Justine mettaient en avant les différents éléments d'information chronologiques et le nom du type de l'acte en question par l'utilisation d'italiques, seul un léger retrait à gauche à chaque nouvelle ligne et un alignement à droite des numéros de page permettait au lecteur de se repérer visuellement dans la table des Faure³⁸³. Quant au texte principal, seuls un bandeau et une lettre ornée initiaient l'ouvrage, les différents actes le composant s'enchaînant par la suite et étant simplement délimités les uns des autres par un filet et leur titre mis en avant par des jeux de caractères.

b – Le non-livre : l'exemple des factums

Comme nous l'avons vu précédemment, les factums grenoblois sortirent avant tout, à l'époque de Justine Giroud, des presses de cette dernière et il semblerait, au vu des caractéristiques communes aux factums grenoblois que nous avons pu consulter, que leur présentation ait été basée sur une sorte de modèle type partagé par tous les imprimeurs. Suite à l'analyse de douze factums et de la consultation des données du CCFr, il apparaît que ces documents ne semblent avoir été imprimés à Grenoble qu'en grands formats, in-4° et in-folio. Issus des imprimeries Giroud, Allier, Cuchet et Faure, les factums que nous avons examinés furent publiés entre 1749 et 1787, dans des dimensions allant de 16 à 84 pages. Parmi eux, quatre furent produits par Justine Giroud, en 1768 et 1774³⁸⁴. Hormis pour le factum adressé « À Nosseigneurs du Parlement », les factums de Justine débutaient par la présentation des différentes parties s'opposant dans l'affaire en question. Pour cela, deux paragraphes en gros caractères représentant chacune des parties étaient mis en confrontation, le premier étant composé en caractères romains, le second en italiques, avec une utilisation de lettres capitales pour la mise en avant des noms impliqués dans l'affaire³⁸⁵. Quant au texte principal, il comportait, dans chacun des factums de Justine, différentes parties, séparées les unes des autres par un numéro de paragraphe suivi du titre de celui-ci,

³⁸³ Annexe 73, *Le Recueil Giroud* et ses pièces détachées, (exemplaires de la BU et de la BMG).

³⁸⁴ BMG, O 11735, *Factum, À Monseigneur l'intendant, En la généralité de Dauphiné...*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1768, 38 p., in-4° ; BMG, O 11064, *Factum, Précis pour M^e. Antoine-Georges Bernard...*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1774, 46 p., in-folio ; BMG, O 11066, *Factum, À Nosseigneurs de Parlement, supplie humblement Messire Jean-Baptiste-François de Barral...*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1774, 20 p., in-folio ; BMG, O 11059, *Factum, Réponse pour M^e. Joseph-Pierre Merle...*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1774, 54 p., in-folio ; Annexe 74, Comparaison de divers factums grenoblois imprimés entre 1749 et 1787.

³⁸⁵ Annexe 74, Comparaison de divers factums grenoblois imprimés entre 1749 et 1787.

le tout centré, en italiques et composé avec des caractères de taille plus importante que ceux du reste du texte. Ceci combiné à la mise en valeur de certains passages clés du texte par l'emploi d'italiques, confère une certaine clarté à l'ensemble, malgré l'utilisation d'une typographie plutôt réduite et peu aérée. Enfin, mis à part le factum imprimé en 1768, ceux-ci étaient initiés par un bandeau, plus ou moins élaboré selon les cas, composé de vignettes et cernant parfois l'adresse de Justine, une pratique que l'on retrouve par ailleurs dans les factums de chacun de ses concurrents. À ce titre, il est intéressant de noter que l'ensemble des éléments de présentation de ces factums, de la mise en page des paragraphes de présentation des parties en procès, à l'emploi de l'italique dans le corps du texte, n'était en rien une spécificité de Justine Giroud. Ainsi, les constats que nous venons d'établir sont également valables pour les factums qui furent réalisés par les concurrents grenoblois de Justine ainsi que par son mari André³⁸⁶.

³⁸⁶ BMG, V 7107, *Factum, A Nosseigneurs de Parlement. Supplie très-humblement Demoiselle Marie-Anne Martin Duclot...*, Grenoble, Imprimerie d'André Giroud, 1749, 84 p., in-4° ; BMG, O 11912, *Factum, Mémoire Servant de moyens de griefs pour Messire Hyacinthe Bardousse...*, Grenoble, Imprimerie d'André Giroud, ca. 1758, 36 p., in-folio ; BMG, O 11743, *Factum, Replique pour Demoiselle Marie-Reyne Doyon...*, Grenoble, Imprimerie Cuchet, 1787, 33 p., in-4° ; BMG, O 11046, *Factum, Quelques observations pour M. de Ferrier de Montal...*, Grenoble, Imprimerie Cuchet, 1773, 16 p., in-folio ; BMG, O 11522, *Factum, Observations pour M^e François Michal...*, Grenoble, Imprimerie Allier, 1786, 36 p., in-4° ; BMG, O 11748, *Factum, Réponse pour S^r. Antoine-François Sorrel...*, Grenoble, Imprimerie Allier, 1786, 33 p., in-4° ; BMG, O 12289, *Factum, A Nosseigneurs de Parlement. Supplie humblement le Syndic de la Grande Chartreuse...*, Grenoble, Imprimerie Faure, 1772, 22 p., in-folio ; BMG, Vh 225(38), *Factum, Memoire Pour Sieur Etienne Dutrait-Desayes...*, Grenoble, Imprimerie Faure, 1766, 70 p., in-4° ; Annexe 74, Comparaison de divers factums grenoblois imprimés entre 1749 et 1787.

PARTIE III – JUSTINE GIROUD FACE AU MARCHÉ DU LIVRE

CHAPITRE I – LE CONTEXTE GRENOBLOIS DE L’IMPRIMERIE-LIBRAIRIE

I – Données générales

1 – L’état de l’imprimerie-librairie à Grenoble au temps de Justine Giroud : un nécessaire partage des marchés.

Comme dans toute ville du royaume de France, il est important de préciser que l’imprimerie grenobloise n’échappa pas, au temps de Justine Giroud, à un contexte défavorable à l’épanouissement de l’imprimerie en province, développé depuis le règne de Louis XIV, qui voyait une menace dans cet outil de diffusion des idées qu’était l’imprimerie. Aggravé par la concurrence étrangère, cet affermissement du pouvoir royal à l’encontre de l’imprimerie provinciale se fit au bénéfice des imprimeurs parisiens, plus facilement contrôlables, et qui exercèrent rapidement une grande hégémonie sur le marché de la nouveauté imprimée à succès excédant le simple intérêt local³⁸⁷. En outre, malgré les cinq arrêts de 1777, qui mettaient à mal le monopole parisien en abaissant notamment la durée des privilèges à dix ans, il ne nous a pas été permis d’observer, par l’analyse de l’ouvrage de Maignien, une hausse notable de la production imprimée à Grenoble passé cette date et jusqu’en 1782³⁸⁸.

Comme nous l’avons déjà montré avec l’étude de la bibliographie de Justine Giroud, les imprimeurs grenoblois étaient ainsi réduits, la plupart du temps, à des productions d’intérêt local, que ce fût par l’impression d’un corpus administratif ou par des œuvres plus conséquentes ne concernant que la province, à l’image de *l’Histoire naturelle du Dauphiné*, imprimée par la veuve Giroud en 1781 ou de *l’Histoire de la maladie epidemique qui regnoit, pendant l’été de 1772, au Grand Lemps, bourg de Dauphiné...*, un in-8° imprimé en 1773 par la veuve Faure. Selon Roger Chartier, qui a établi, grâce aux trois états de l’imprimerie dressés en 1701 1764 et 1777, une carte de l’imprimerie française au XVIII^e siècle, nous

³⁸⁷ Jean QUÉNIART, « L’anémie provinciale », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant*, op. cit., p. 360 ; Bernard BARBICHE, « Le régime de l’édition », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Histoire de l’édition française*, tome 1 : *Le livre conquérant, Du Moyen Âge au milieu du XVII^e siècle*, Paris, Promodis, 1982, rééd., Paris, Fayard, 1989, p. 457.

³⁸⁸ René MOULINAS, op. cit., pp. 229-233 ; Edmond Maignien, *Les imprimeurs et les libraires*, op. cit., 606 p ; Annexe 7, Évolution de la production imprimée légale grenobloise entre 1767 et 1782, selon les données fournies par Edmond Maignien.

pouvons constater que dans l'ensemble, le nombre d'officines typographiques ne connut pas de grands bouleversements entre 1701 et 1777. Ainsi, malgré un contexte désavantageux, il apparaît que l'existence d'institutions locales rendait nécessaire la présence d'imprimeurs en province, qui purent palier à l'anémie éditoriale par la production d'un corpus local, qu'il fût administratif, scolaire ou religieux³⁸⁹. De ce fait l'obtention d'une charge officielle assurait généralement à l'imprimeur qui la recevait une longévité certaine, assurée par la fourniture régulière de textes à imprimer³⁹⁰.

À Grenoble, qui subissait en outre la concurrence de Lyon et d'Avignon – la première se disputant le rang de deuxième centre d'imprimerie en France avec Rouen au cours du XVIII^e siècle et la seconde s'étant imposée comme un centre majeur de la contrefaçon³⁹¹ – la présence du Parlement et de plusieurs institutions ecclésiastiques était à la fois source de lecteurs et de charges officielles pour les imprimeurs de la ville³⁹². Situé sur la place Saint-André, le Parlement et sa multitude de lecteurs potentiels attira les imprimeurs-libraires de la ville, qui étaient installés, à l'époque de Justine et à notre connaissance, place Saint-André ainsi que dans la rue du Palais, attenante³⁹³. Ainsi, comme l'ensemble de ses prédécesseurs, Justine Giroud tenait boutique dans une salle du Palais, place Saint-André. Sur la même place, se trouvaient également les entreprises d'André Arnaud, de Joseph Allier, ainsi que, pendant un temps, celle des Faure et des Cuchet qui, à en croire les adresses imprimées sur leurs ouvrages, tinrent aussi boutique, à des dates qui nous sont inconnues, dans la rue du Palais, où se situait également Joseph-Sulpice Grabit³⁹⁴.

Durant sa période d'activité, Justine Giroud dû partager le marché de l'imprimerie-librairie avec neuf concurrents, dont le temps de présence et l'importance furent plus ou moins significatifs. Parmi ces imprimeurs-libraires, quatre d'entre eux, Grabit, Allier, Falcon et Francoz, ces deux derniers n'ayant en outre exercé qu'une activité de

³⁸⁹ Roger CHARTIER, dans Jean QUÉNIART, « L'anémie provinciale », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant*, op. cit., pp. 371-373.

³⁹⁰ Jean QUÉNIART, « L'anémie provinciale », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant*, op. cit., p. 362.

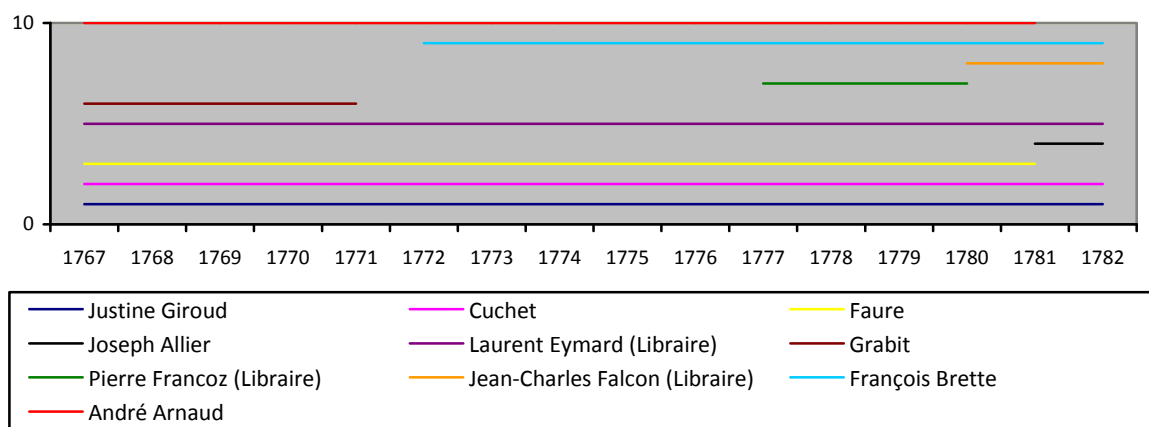
³⁹¹ *Ibid.*, p. 358 ; René MOULINAS, op. cit., p. 118-119.

³⁹² Marie-Béatrice FAYET, op. cit., pp. 18-19.

³⁹³ Annexe 2, Répartition géographique des divers imprimeurs-libraires grenoblois au temps de Justine Giroud.

³⁹⁴ Edmond Maignien, *Les imprimeurs et les libraires*, op. cit., pp. LIX, LXIV, LXVII, CX ; Concernant les Cuchet, les pages de titre consultées les positionnent en 1773 rue du Palais, mais place Saint-André en 1781 et 1787. Quant aux Faure, si des ouvrages de 1771 et 1773 les situent place Saint-André, c'est dans la rue du Palais que ceux-ci semblent s'être établis par la suite, si l'on en croit un titre qui sortit de leurs presses en 1781.

libraire, ne partagèrent qu'une courte période d'activité avec la veuve Giroud et trois autres, Laurent Eymard, libraire également, André Arnaud et François Brette, n'eurent à notre connaissance, malgré une durée de présence plus conséquente, qu'une activité très limitée, Brette et Arnaud n'ayant imprimé que, respectivement, quatre et trois ouvrages. C'est ainsi avec la famille Faure, principalement, et dans une moindre mesure avec les Cuchet, que la veuve Giroud dû partager l'essentiel du marché grenoblois, que celle-ci dominait quoiqu'il en soit en termes d'imprimerie, comme nous l'avons montré plus tôt³⁹⁵.



Confrontation des périodes d'activité des différents imprimeurs-libraires grenoblois du temps de Justine Giroud (1767-1782)

Si Justine Giroud détenait les titres enviabiles d'imprimeur-libraire du Parlement du Dauphiné, de l'évêché de Grenoble et de Gap, ainsi que de la ville de Grenoble, ses principaux rivaux, la veuve Faure et son fils, disposaient quant à eux des titres d'imprimeurs-libraires de l'évêché d'Embrun et de Die, du collège, du maréchal de Tonnerre, de la Grande-Chartreuse et de l'Intendance, ce dernier titre ayant été repris par les Cuchet – également imprimeurs du duc d'Orléans – en 1776³⁹⁶. Enfin, la veuve Faure et son fils bénéficiaient surtout du titre d'imprimeur du roi, qu'André Faure vendit à Allier en 1780 et qui leur permit notamment de passer outre le monopole qui était octroyé aux Giroud pour l'impression des arrêts et édits émanant du Conseil³⁹⁷. Quant à Allier, ancien prote de la veuve Giroud entre 1770 et 1775, il était également imprimeur de la Grande-Chartreuse, de

³⁹⁵ Voir p. 21.

³⁹⁶ Marie-Béatrice FAYET, *op. cit.*, p. 33.

³⁹⁷ ADI, 1Mi306, 1737, Réponses de l'intendant Fontanieu aux lettres du chancelier ; Marie-Béatrice FAYET, *op. cit.*, pp. 33-34 ; Edmond Maignien, *Les imprimeurs et les libraires*, *op. cit.*, p. LX.

la Société littéraire de Grenoble et de la municipalité³⁹⁸. Outre leurs titres, certains imprimeurs et libraires cherchèrent à se démarquer de la concurrence en drainant une clientèle la plus large possible par la création d'un cabinet, ce que firent Cuchet et son cabinet d'abonnement littéraire et Brette avec son cabinet de lecture pour les journaux³⁹⁹.

Enfin, précisons que face à ce contexte difficile pour l'imprimerie, les imprimeurs-libraires grenoblois semblent s'être tournés davantage, au vu de l'importance des inventaires de librairie de Justine Giroud, Faure et Cuchet, vers le commerce de librairie, à l'instar de leurs homologues lyonnais qui, selon Roger Chartier, trouvèrent « une parade dans le négoce » face à l'hégémonie éditoriale parisienne⁴⁰⁰.

Pour terminer, nous allons nous pencher sur la production imprimée de la famille Faure, le plus grand concurrent de Justine Giroud, qui ne produisit à notre connaissance que 33 ouvrages entre 1767 et 1781, soit presque moitié moins que Justine Giroud, pour laquelle nous avons pu établir, nous l'avons vu, une bibliographie composée de 65 titres⁴⁰¹. Néanmoins, si nous avons constaté chez Justine une prédominance d'ouvrages de religion, ceux-ci ne représentèrent que 21.2% de la production imprimée de la veuve Faure et de son fils, dont les ouvrages concordaient davantage avec les thématiques alors à la mode. Ce sont en effet les livres de sciences qui eurent la faveur des Faure entre 1767 et 1781, ceux-ci étant à l'origine de 45.5% de leur corpus bibliographique. Si 60% de ces titres de sciences concernaient la médecine, avec des œuvres comme la *Méthode pour rappeler les noyers à la vie*, publié par la veuve Faure en 87 pages in-12 en 1771, ou le *Compendium sur l'art d'accoucher*, imprimé par André Faure fils en 1779 en 102 pages in-8°, les Faure produisirent également des ouvrages à visée plus technique, tel que le *Présoir portatif inventé en 1771 par Jean Vallet...*, paru en 1772 au format in-12. La faiblesse du droit (15.1%) est ici sans doute à mettre sur le compte, comme pour la veuve Giroud, d'une plus grande part accordée, dans ce domaine, au non livre, avec l'impression isolée de divers textes de législation royale. Enfin, de la même manière que chez Justine Giroud, l'histoire et les belles lettres – principalement des œuvres antiques d'Horace et Aristote – ne tinrent qu'une place

³⁹⁸ Edmond Maignien, *Les imprimeurs et les libraires*, op. cit., p. LXVII.

³⁹⁹ *Ibid.*, pp. LXI et CXI.

⁴⁰⁰ Roger CHARTIER, dans Jean QUÉNIART, « L'anémie provinciale », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant*, op. cit., pp. 369-370.

⁴⁰¹ Edmond Maignien, *Les imprimeurs et les libraires*, op. cit. ; Annexe 12, Évolution quantitative et thématique de la production imprimée de la famille Faure (1767-1781).

minoritaire, étant respectivement à l'origine de 6.1% et 12.1% de la production de la veuve Faure et de son fils. En définitive, contrairement à la veuve Giroud, qui maintint l'essentiel de sa production vers la religion, peut-être du fait de son titre d'imprimeur de l'évêché de Grenoble, on note ici une certaine volonté de la part des Faure de diriger leurs éditions vers des thématiques plus en vogue, sans doute dans le but de se démarquer de la concurrence. Toutefois, on remarque également que ceux-ci n'échappèrent pas au contexte provincial de l'imprimerie, comme semblent en témoigner à la fois la faiblesse du nombre de leurs impressions et la présence majoritaire d'œuvres antiques au sein des belles lettres, qui figuraient parmi les seuls ouvrages de cette thématique ne tombant pas sous le coup du monopole parisien⁴⁰².

2 – L'imprimerie-librairie de la veuve Giroud et le lectorat grenoblois : quelle clientèle potentielle ?

Nous allons désormais essayer de déterminer quelle pouvait être la clientèle grenobloise potentielle de Justine Giroud, en mettant en parallèle les informations dont nous disposons sur sa librairie et sa production imprimée avec les études qui ont été menées sur la question de la lecture à Grenoble au XVIII^e siècle. Pour avoir une vue d'ensemble du lectorat grenoblois à cette époque, nous avons utilisé ici l'étude menée par Elsa Liardet sur les bibliothèques de particuliers de toutes catégories sociales grâce à l'exploitation de 61 inventaires après décès contenant des livres réalisés entre 1709 et 1787⁴⁰³. Les données offertes par cette analyse générale ont également été complétées par des travaux centrés sur les lectures de certaines catégories de la population grenobloise, les classes populaires et les magistrats du Parlement de Grenoble, ces derniers ayant sans doute composé l'essentiel de la clientèle de la veuve Giroud⁴⁰⁴. Nous n'avons pu, en revanche, utiliser ici l'article de

⁴⁰² Jean QUÉNIART, « L'anémie provinciale », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant*, *op. cit.*, p. 362.

⁴⁰³ Elsa LIARDET, *Le livre dans la société grenobloise...*, *op. cit.*, 120 p.

⁴⁰⁴ Jacques SOLÉ « Lecture et classes populaires à Grenoble au dix-huitième siècle : le témoignage des inventaires après décès », dans *Images du peuple au dix-huitième siècle, Colloque d'Aix-en-Provence 25 et 26 octobre 1969*, Paris, Armand Colin, 1973, pp. 95-102 ; Clarisse COULOMB, *Les Pères de la patrie*, *op.cit.*, pp. 245-253.

Günter Berger au sujet des lecteurs grenoblois, la tranche chronologique la plus récente analysée par celui-ci s'arrêtant en 1751⁴⁰⁵.

Précisons en outre que les sources exploitées dans les trois études utilisées ici, les inventaires après décès, comportent le désavantage de dresser une liste d'ouvrages probablement incomplète et ne reflétant pas nécessairement les lectures effectives du défunt, certains ouvrages possédés ayant pu ne pas être lus et inversement des livres lus ayant pu ne pas avoir fait l'objet d'une acquisition. Au surplus, nous pouvons également souligner le fait que ces analyses offrent de manière générale une vision d'ensemble de la lecture sur la globalité du XVIII^e siècle, ceci masquant les évolutions qui eurent cours à la fin du siècle. Malgré tout, ces travaux vont ici nous permettre de situer, dans les grandes lignes, la place de l'imprimerie-librairie de Justine Giroud au sein du lectorat grenoblois et des différentes catégories sociales auquel il se rattache.

Tout au long du XVIII^e siècle, il apparaît que le groupe des officiers et parlementaires, suivi par les clercs et les nobles, fut, selon les inventaires, le plus grand possesseur de livres à Grenoble⁴⁰⁶. De façon générale, ce sont les ouvrages de droit, de belles lettres et de religion, qui, représentant respectivement 25%, 23% et 20% des 61 inventaires étudiés par Elsa Liardet, semblaient être les thématiques les plus appréciées des Grenoblois. Suivaient, dans des proportions bien moins importantes, les sciences et arts ainsi que l'histoire, à l'origine de seulement 12% et 13% des inventaires⁴⁰⁷. Si la répartition de ces différentes thématiques diffère dans l'inventaire de la librairie de Justine Giroud, en particulier pour les belles lettres qui atteignaient 30.7% et le droit qui ne représentait que 10.3% des titres de sa boutique mais dont la faiblesse, nous l'avons vu, était largement contrebalancée par le poids des impressions, nous repérons tout de même un certain nombre de similitudes entre les ouvrages phares possédés par les Grenoblois et les livres proposés par Justine au sein de sa librairie.

Concernant les ouvrages de belles lettres, les œuvres antiques, celles de Plutarque, Sénèque, Cicéron et Ovide, étaient fréquemment possédées, puisqu'au moins un de ces

⁴⁰⁵ Günter BERGER, « Littérature et lecteurs à Grenoble aux XVII^e et XVIII^e siècles. Le public littéraire dans une capitale provinciale », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, numéro 33, janvier-mars 1986, pp. 114 à 132.

⁴⁰⁶ Elsa LIARDET, *Le livre dans la société grenobloise...*, *op. cit.*, p. 40.

⁴⁰⁷ *Ibid.*, p. 48.

auteurs apparaît dans 19 des 61 inventaires réalisés entre 1709 et 1787⁴⁰⁸. Si, concernant les œuvres antiques, Justine Giroud proposait avant tout des œuvres de Virgile et de Cicéron – à l’origine de dix titres, toutes thématiques confondues – au moins un titre de chacun de ces auteurs était disponible chez Justine Giroud, parmi lesquels un exemplaire de la *Nouvelle traduction de divers morceaux choisis des œuvres morales* de Plutarque, dans une édition parisienne in-12 de 1774 et quatre exemplaires des *Métamorphoses* d’Ovide. Si les magistrats grenoblois n’étaient pas de grands amateurs de ce genre d’ouvrages, les auteurs les plus possédés étaient néanmoins, comme chez Justine, Cicéron et Virgile – ce dernier étant également cité à plusieurs reprises dans les inventaires des classes populaires aux côtés d’Ovide⁴⁰⁹. Il est également manifeste que tous les magistrats où presque détenaient un exemplaire de la *Vie des hommes illustres* de Plutarque, dont un exemplaire en 14 volumes in-12 imprimés à Paris en 1762 était proposé par la veuve Giroud en 1782⁴¹⁰. Bénéficiant encore de son statut de *best seller* à l’époque de Justine Giroud, comme nous l’évoquions plus tôt, les *Aventures de Télémaque*, présentes en 30 volumes de cinq éditions différentes dans l’inventaire de 1782, apparaissaient dans 19 inventaires de toutes les catégories sociales de la population grenobloise⁴¹¹. Parmi les philosophes contemporains, on constate la présence de Voltaire, Rousseau ou Montesquieu dans plus de vingt inventaires, auteurs dont nous avons déjà mis en évidence la grande présence au sein de la librairie Giroud en 1782⁴¹². On retrouve également ces mêmes auteurs dans les bibliothèques des magistrats, en particulier Montesquieu, dont au moins une œuvre faisait partie de presque tous les inventaires, en particulier *l’Esprit des Lois*, ouvrage comptabilisé à onze exemplaires de deux éditions londoniennes de 1757 et 1767 dans la boutique de Justine⁴¹³. Enfin, à l’exception de Vincent Voiture et J. - L. Guez de Balzac, au moins un titre de la plupart des grandes plumes du XVII^e siècle, Molière, Corneille, Racine, La Fontaine ou encore La Bruyère, était disponible chez la veuve Giroud, œuvres dont les magistrats étaient friands, ceci composant une des particularités de leurs bibliothèques⁴¹⁴.

⁴⁰⁸ *Ibid.*, p. 50.

⁴⁰⁹ Jacques SOLÉ, *op. cit.*, p. 99.

⁴¹⁰ Clarisse COULOMB, *Les Pères de la patrie...*, *op. cit.*, p. 248.

⁴¹¹ Elsa LIARDET, *Le livre dans la société grenobloise...*, *op. cit.*, p. 51.

⁴¹² *Ibid.*, p. 51 ; Clarisse COULOMB, *Les Pères de la patrie...*, *op. cit.*, pp. 247 et 252.

⁴¹³ Clarisse COULOMB, *Les Pères de la patrie...*, *op. cit.*, p. 247.

⁴¹⁴ *Ibid.*, p. 249.

Quant à l'histoire, si les ouvrages ayant trait à l'Angleterre étaient récurrents dans les inventaires tout comme chez Justine et les magistrats, notre veuve ne proposait en revanche aucun exemplaire de *l'Histoire d'Henri II*, pourtant retrouvée dans huit inventaires après décès, ni de *l'Histoire du Dauphiné* de Nicolas Chorier, retrouvée tant dans les inventaires de 1709-1787 que chez un certain nombre de magistrats⁴¹⁵. À ce titre, nous pouvons également souligner le fait que si l'histoire locale semblait être très appréciée des Grenoblois, celle-ci ne représentait qu'une part largement minoritaire, 3.3%, des livres d'histoire disponibles chez Justine en 1782⁴¹⁶. Les préoccupations historiques des magistrats – chez lesquels l'histoire représentait, comme chez Justine, 20% des thématiques détenues – semblent toutefois correspondre davantage au corpus proposé chez la veuve Giroud⁴¹⁷. Ainsi, une certaine sensibilité à l'histoire ancienne se dégage de l'analyse des bibliothèques des magistrats. Qu'il s'agisse de Tacite, Tite-Live, César, Suétone et sa *Vie des douze Césars* ou encore des ouvrages de Rollin, tous étaient représentés chez les magistrats comme dans la librairie Giroud, où l'histoire ancienne était à l'origine de 16.2% des livres d'histoire⁴¹⁸. Si les biographies, très appréciées des magistrats, n'étaient pas nombreuses chez Justine (5.4%), les ouvrages concernant les révolutions, que l'on retrouve dans la majorité de leurs bibliothèques, étaient mis à disposition par la veuve Giroud avec une certaine diversité, concernant notamment la Suède, l'Espagne ou encore la Pologne⁴¹⁹.

Par rapport au livre scientifique en général, à l'origine de seulement 14.3% des ouvrages présents dans la librairie Giroud en 1782, il semblerait que Justine ait souhaité s'engager avec prudence dans un marché qui n'était peut-être pas des plus prospères à Grenoble, si l'on en croit les données offertes par l'étude des inventaires après décès, qui ne font état que d'une part minime d'ouvrages de sciences (12%) dans les bibliothèques des Grenoblois⁴²⁰. Cette part du scientifique semblait malgré tout varier selon les catégories sociales des lecteurs, la portion tenue par cette thématique s'élevant à 19.9% chez les magistrats et à 45% chez les chirurgiens, ces derniers possédant avant tout des livres de

⁴¹⁵ *Ibid.*, pp. 250-251 ; Elsa LIARDET, *Le livre dans la société grenobloise...*, op. cit., p. 50.

⁴¹⁶ Elsa LIARDET, *Le livre dans la société grenobloise...*, op. cit., p. 50.

⁴¹⁷ Clarisse COULOMB, *Les Pères de la patrie...*, op. cit., p. 248.

⁴¹⁸ *Ibid.*, p. 248.

⁴¹⁹ *Ibid.*, p. 250.

⁴²⁰ Elsa LIARDET, *Le livre dans la société grenobloise...*, op. cit., p. 100.

médecine ou de chirurgie⁴²¹. Ces ouvrages constituant la principale sous-thématique scientifique de la librairie Giroud (22.8%), il est ainsi envisageable qu'une partie de la clientèle de notre veuve fut composée de membres du corps médical, cible peut-être également de l'imprimerie Faure. Cet attrait pour les ouvrages médicaux était toutefois également perceptible chez les magistrats, dans les bibliothèques desquels nous retrouvons notamment les œuvres de Tissot, dont la veuve Giroud proposait *l'Avis au peuple sur sa santé*, dans un volume daté de 1777 et le *Traité des nerfs et de leurs maladies*, dans une édition en quatre volumes in-12 parus à Paris en 1778⁴²². De la même manière, les inventaires concernant cette tranche de la population montrent la présence d'œuvres de vulgarisation scientifique et de nombreux ouvrages d'agronomie, dont nous avons montré plus tôt la place de choix qu'ils détenaient dans la librairie de Justine⁴²³.

Outre la production même des Giroud, qui faisait partie intégrante des ouvrages de droit répertoriés dans les inventaires après décès des Grenoblois, ceux-ci comportaient avant tout des classiques du genre, tel que le *Dictionnaire de droit* et *l'Introduction à la pratique de Ferrière*, tous deux répertoriés dans la librairie en 1782 et présents dans 13 inventaires grenoblois⁴²⁴. Titres retrouvés également dans les bibliothèques des magistrats, ceux-ci disposaient au surplus des *Institutes* de Justinien, des traités de Jean Domat ou encore des commentaires de Daniel Jousse sur les ordonnances, autant d'ouvrages qu'il était possible de se procurer chez la veuve Giroud⁴²⁵. Enfin, notons que les livres de droit se rencontraient également chez les nobles, où ils composaient 25% des inventaires, ainsi que dans les bibliothèques des clercs, où les ouvrages de droit ecclésiastiques étaient nombreux. Il semblerait toutefois que ceux-ci n'aient pas constitué une des cibles privilégiées de notre veuve dans la librairie de laquelle, nous l'avons vu, le droit ecclésiastique ne composait que 10.9% des ouvrages de droit mis à disposition⁴²⁶.

Si les livres de religion étaient loin de composer l'essentiel des bibliothèques de magistrats, leur part n'atteignant que 14.2% dans les inventaires les concernant réalisés entre 1760 et la Révolution, ils étaient en revanche à l'origine de 23.9% des titres proposés

⁴²¹ *Ibid.*, pp. 70 et 106 ; Clarisse COULOMB, *Les Pères de la patrie...*, *op. cit.*, p. 245.

⁴²² Clarisse COULOMB, *Les Pères de la patrie...*, *op. cit.*, p. 253.

⁴²³ *Ibid.*, p. 253.

⁴²⁴ Elsa LIARDET, *Le livre dans la société grenobloise...*, *op. cit.*, p. 51.

⁴²⁵ Clarisse COULOMB, *Les Pères de la patrie...*, *op. cit.*, p. 246.

⁴²⁶ Elsa LIARDET, *Le livre dans la société grenobloise...*, *op. cit.*, pp. 52-53.

par Justine – même si, nous l’avons vu, une grande partie de ces ouvrages provenait probablement d’achats d’André – et constituaient 20% des livres répertoriés dans les inventaires après décès des Grenoblois⁴²⁷. Ce pourcentage s’élevait en outre bien au-delà chez certaines catégories de la population, à 44% chez les clercs et entre 50% et 100% dans la majorité des inventaires des classes populaires – relatifs à des artisans pour l’essentiel – analysés par Jacques Solé⁴²⁸. Ainsi, bien qu’une grande partie des ouvrages proposés par Justine semble avoir correspondu aux préoccupations des parlementaires, nous pouvons nous demander ici si la veuve Giroud, n’eût pas, avec un tel contenu, souhaité ouvrir également sa librairie à un lectorat plus populaire.

Enfin, précisons que l’inventaire des dettes actives de la veuve Giroud, bien qu’il masque la part des personnes qui achetèrent comptant et que les motifs des dettes ne soient pas ou rarement explicités, peut nous permettre d’obtenir une idée plus précise des catégories de population composant la clientèle de notre veuve. Sans grande surprise, ce sont les hommes de loi qui composaient l’essentiel de cet inventaire, les avocats étant en tête avec 43 entrées, aux côtés de 22 procureurs, 15 conseillers ou encore 13 notaires. Les religieux étaient toutefois également bien représentés, ceux-ci apparaissant à 32 reprises⁴²⁹.

3 – L’évolution de l’imprimerie-librairie Giroud : d’Angélique à Justine, 1701-1782

Nous allons à présent essayer de déterminer quelle a été, dans ce contexte, l’évolution de la librairie Giroud au cours du XVIII^e siècle, entre ses débuts, à l’époque d’Angélique, veuve de Philippe Giroud et au moment du départ de Justine Giroud. Lors de l’enquête de 1701 sur l’état de la librairie, il apparaissait qu’Angélique Giroud, qui exerçait alors en même temps que son fils Alexandre, ne vendait globalement que des ouvrages de religion, principalement des livres d’heures mais également d’autres livres de prières et de dévotion, tous de petits formats, puisque 540 volumes allant de l’in-16 à l’in-32 ainsi que 700 volumes in-12 ont été répertoriés⁴³⁰. Par surcroît de ce manque de diversité, il fut rapporté dans cette enquête qu’Angélique Giroud était contrainte de vendre « quelques merceries pour luy ayder à

⁴²⁷ *Ibid.*, p. 100 ; Clarisse COULOMB, *Les Pères de la patrie...*, *op. cit.*, p. 245.

⁴²⁸ Jacques SOLÉ, *op. cit.*, pp. 97-99.

⁴²⁹ Annexe 5, Inventaire des dettes actives de la veuve Giroud dressé en 1782.

⁴³⁰ Marie-Béatrice FAYET, *op. cit.*, p. 59.

subsister »⁴³¹. Alexandre semble avoir bénéficié d'une situation plus favorable, sans doute du fait de l'obtention de son titre d'imprimeur-libraire du Parlement, puisque l'enquête fit état, en ce qui le concerne, d'un fond de librairie bien plus varié – tant dans les thématiques que dans les formats mis à disposition – composé de 1 300 volumes, dont 700 in-12 relatifs à la dévotion, à la géographie, notamment aux voyages, au droit et à l'histoire, ainsi que des in-folio, in-quarto et in-octavo, chacun de ces formats rassemblant 200 volumes, traitant particulièrement de droit, d'histoire et de médecine pour les deux plus grands formats, et de philosophie et d'histoire pour l'in-octavo⁴³².

Si nous ne disposons pas d'inventaire assez précis concernant Alexandre et Angélique afin de déterminer avec davantage de précision quelle a été l'évolution de la librairie familiale à cette époque, nous pouvons toutefois nous appuyer sur le fond de librairie de Gaspard Giroud, dont nous avons connaissance grâce à l'inventaire après décès de ce dernier, qui fut dressé en 1735 et que nous avons étudié l'an passé, afin de comprendre quelle put être l'évolution de la librairie au cours du siècle⁴³³. Le fait le plus marquant ressortant de la confrontation des inventaires de Gaspard et Justine, réside dans l'augmentation considérable du nombre d'ouvrages disponibles. Alors que nous avons comptabilisé un total de 501 titres en 697 volumes dans l'inventaire de Gaspard Giroud, ce n'est pas moins de 1 958 titres en 13 118 volumes que Justine avait à disposition dans sa boutique en 1782, si nous ne prenons pas en compte l'apport du fond Faure. Cette considérable expansion du fond de librairie en l'espace d'un demi-siècle, nous pouvons sans doute l'expliquer par l'évolution même du type d'ouvrages proposés par les Giroud. L'an passé, nous avons ainsi présumé l'existence, à l'époque de Gaspard, d'une spécialisation de la librairie dans le livre ancien, voire le livre rare, un choix qui dut sans doute restreindre considérablement la clientèle potentielle de notre libraire. Aussi, nous pouvons supposer que la modernisation que connut la boutique sous la direction de Justine, voire sous celle d'André – nous ne disposons d'aucune information à ce sujet – contribua largement au développement de cette activité.

En outre, Justine sembla également jouer un rôle important dans la démocratisation du livre si l'on se fie aux formats que celle-ci proposait, en majorité des in-12 puis des in-8°, là où les grands formats in-folio et surtout in-quarto représentaient plus de la moitié des

⁴³¹ *Ibid.*, p. 13.

⁴³² *Ibid.*, p. 59.

⁴³³ ADI, 13B542, 1735-1736, Inventaire après décès de Gaspard Giroud.

exemplaires présents dans l'inventaire de Gaspard⁴³⁴. Concernant les grandes thématiques proposées par nos deux libraires, nous pouvons observer, proportionnellement, un déclin de l'histoire et du droit, accompagné d'une hausse du nombre d'ouvrages de sciences, peut-être porté par l'apparition des ouvrages d'agriculture, et plus encore de belles lettres, avec un déplacement de l'intérêt porté aux dictionnaires et grammaires entre autre vers la philosophie. Pour ce qui est de la religion, si nous constatons une baisse de la part des titres et donc de la diversité des ouvrages proposés, ils furent proportionnellement plus nombreux, en termes d'exemplaires et de volumes, à l'époque de Justine⁴³⁵.

II – Analyse du partage des marchés grenoblois par la confrontation d'inventaires de librairie, un adversaire de taille : la famille Faure

Nous allons à présent essayer de dresser un portrait général des librairies des deux principaux concurrents de Justine Giroud, les Cuchet et plus particulièrement les Faure, en essayant de mettre en avant les éventuelles spécialisations de ces derniers face au marché grenoblois du livre.

1 – La librairie de Joseph Cuchet en 1772

Nous avons connaissance de l'état de la librairie de Joseph Cuchet grâce à un inventaire dressé à la demande de son fils en 1772 et étudié par Marie-Béatrice Fayet⁴³⁶. Celui-ci regroupe un ensemble de 832 titres, soit une librairie quatre fois moins conséquente que celle laissée par notre veuve en 1782⁴³⁷.

Composant l'essentiel de ce fond, les titres de sciences et arts (27.1%) proposés par Joseph Cuchet rassemblaient, comme chez Justine, des thématiques variées au contenu vulgarisé, parmi lesquelles nous comptons 35 titres de médecine traitant de diverses maladies, relatives entre autres aux os, aux femmes et aux maladies vénériennes ainsi que 32 ouvrages d'agriculture ou agronomie centrés notamment sur l'amélioration des terres⁴³⁸.

⁴³⁴ Annexe 56, L'évolution de la librairie Giroud au XVIII^e siècle selon la confrontation des inventaires de librairie de Gaspard et Justine Giroud, 1735-1782.

⁴³⁵ *Ibid.*

⁴³⁶ Marie-Béatrice FAYET, *op. cit.*, p. 61.

⁴³⁷ *Ibid.*, p. 62.

⁴³⁸ *Ibid.*, p. 63.

Situées en seconde position, les belles lettres (26.6%) étaient avant tout composées de romans et de pièces de théâtre des grands auteurs du XVII^e siècle, mais également d'ouvrages de Rousseau, Voltaire et Montesquieu, parmi lesquels les *Lettres persanes* et *La nouvelle Héloïse*, ainsi que de quelques auteurs antiques, en tête desquels Cicéron, Ovide, Virgile et Horace⁴³⁹. Enfin, une portion de ces ouvrages de belles lettres semblait être destinée au marché scolaire, avec la présence de rudiments tant en langue française que latine⁴⁴⁰. Moins importante que chez Justine, la religion (18%) était toutefois ici également représentée avant tout par des manuels de dévotion et de liturgie, avec la présence de nombreuses heures, semaines saintes et bréviaires⁴⁴¹. Quant aux livres de droit et d'histoire, ils n'étaient à l'origine que d'une minorité du fond de librairie de Joseph Cuchet en 1772, ces thématiques représentant respectivement 5.2% et 13.8% des titres proposés, des proportions qui atteignaient pourtant 10.3% et 19.8% dans la librairie de Justine. En outre, là où Justine proposait, en histoire, des ouvrages concernant des espaces et époques variées, la librairie Cuchet semblait avant tout axée, à 50.4%, sur l'histoire moderne française, puis, dans une moindre mesure, sur l'histoire étrangère, notamment avec les récits concernant la révolution de Suède ou d'Italie⁴⁴².

Ainsi, bien que nous puissions noter qu'une concordance existait dans les thèmes centraux abordés dans les livres proposés par Joseph Cuchet et Justine Giroud, avec la présence, dans leur librairie respective, des mêmes auteurs, ouvrages ou thématiques phares de la fin du XVIII^e siècle, il est clair que Cuchet mit davantage l'accent sur les sciences aux dépens de l'histoire et, à plus petite échelle, de la religion. Aussi, nous pouvons présumer que Cuchet se fit une certaine spécialité des ouvrages de sciences, d'autant si nous considérons le fait que celui-ci était également sous-professeur de mathématiques à l'école d'artillerie de Grenoble et que sa production imprimée, bien que peu conséquente, fut aussi centrée sur les sciences⁴⁴³.

⁴³⁹ *Ibid.*, p. 63.

⁴⁴⁰ *Ibid.*, p. 62.

⁴⁴¹ *Ibid.*, p. 62.

⁴⁴² *Ibid.*, p. 62.

⁴⁴³ Edmond MAIGNIEN, *Les imprimeurs...*, *op. cit.*, p. LX.

2 – La librairie de Faure selon le fond racheté par Justine Giroud en 1778⁴⁴⁴

Composé de 293 titres, le fond acheté par Justine Giroud à André Faure en 1778 se caractérise par la présence, d'un très grand nombre d'exemplaires d'un même titre, puisque ces 293 titres représentaient non moins de 60 988 exemplaires en 66 264 volumes.

Alors que les belles lettres étaient, concernant les ouvrages achetés par Justine et son mari, la thématique présentant le plus de diversité, ce sont ici les ouvrages de religion qui constituaient la plus grande part de ce fond en termes de titres (108 – 36.9%). Si les 23 692 exemplaires et 27 133 volumes de religion représentaient respectivement 38.8% et 40.9% des ouvrages de cet inventaire, ils étaient malgré tout devancés par les 46 titres de « livres classiques », avant tout des ouvrages de Virgile et Ovide, présents en 28 401 exemplaires et volumes (46.6% et 42.9%)⁴⁴⁵. Plus encore que chez la veuve Giroud, les ouvrages de dévotion et spiritualité (63%) dominaient largement le fond, avec la présence de plusieurs dévotions aux sacrés cœurs de Jésus et Marie, imitations de Jésus Christ, préparations à la mort et exercices de piété, parmi lesquels 65 exemplaires d'une édition in-12 de 1750 de la *Devotion au Sacré Cœur de N S. J. C avec un abregé de la vie de Sœur Marguerite-Marie Alacoque*, 300 exemplaires des *Dispositions et prières de Theophore pour se préparer a bien mourir*, un in-16 imprimé par François Champ à Grenoble en 1710 ou encore 560 exemplaires in-24 imprimés à Lyon des *Pensées chretiennes pour les jours du mois*. Parmi les ouvrages restant, nous trouvons entre autres quelques catéchismes et sermons ainsi que des livres d'écriture sainte en latin, parmi lesquels deux éditions du nouveau testament présentes dans un total de 786 exemplaires. Venaient ensuite les belles lettres et l'histoire, représentées dans des proportions quasi similaires, avec un total de 43 (14.7%) et 40 (13.6%) titres et de 4 024 (6.1%) et 3 836 (5.8%) volumes, dispersés dans des catégories variées, principalement la morale, la philosophie, les grammaires et dictionnaires ainsi que les mémoires pour les belles lettres, l'histoire religieuse et les biographies pour la catégorie histoire⁴⁴⁶. Là encore,

⁴⁴⁴ Annexe 39, Répartition des thématiques contenues dans l'inventaire du fond de librairie acheté par Justine Giroud à André Faure fils en 1778.

⁴⁴⁵ Annexe 42, Classement sous-thématique des ouvrages de religion présents dans le reste du fond de librairie acheté à André Faure fils par Justine Giroud en 1778, selon l'inventaire de 1782.

⁴⁴⁶ Annexe 43, Classement sous-thématique des ouvrages de belles lettres présents dans le reste du fond de librairie acheté à André Faure fils par Justine Giroud en 1778, selon l'inventaire de 1782 ; Annexe 44, Classement sous-thématique des ouvrages d'histoire présents dans le reste du fond de librairie acheté à André Faure fils par Justine Giroud en 1778, selon l'inventaire de 1782.

les sciences et le droit furent laissés pour compte, puisque à l'origine de seulement 9.6% et 8.2% des titres de ce fond⁴⁴⁷. Une nouvelle fois, ce sont les ouvrages de médecine et de chirurgie qui composaient la plus grande part de la thématique scientifique (42.9%), avec la présence de sept exemplaires in-12 datant de 1756 des *Principes de la chirurgie* de Georges de La Faye et, comme dans le fond de Justine Giroud, le *Traité des maladies vénériennes* d'Astruc, présent ici en deux exemplaires en quatre volumes in-12 publiés à Avignon en 1754. Concernant le droit, outre la présence, à nouveau, de *l'Introduction à la pratique* de Ferrière, en trois exemplaires in-8° imprimés à Bruxelles en 1739, nous constatons que les ouvrages concernant le droit royal et la jurisprudence étaient les plus nombreux et se trouvaient en particulier sous la forme de recueils, très courants au XVIII^e siècle⁴⁴⁸.

Comme chez Justine, les petits formats semblent avoir eu la faveur du libraire Faure, puisque, bien que moins représenté que dans les fonds acquis par Justine ou André Giroud, l'in-12 était le format de 51.9% des titres du fond de 1778, suivi de l'in-8° (14.3%), ne laissant qu'une faible place aux grands formats in-4° (6.8%) et in-folio (3.1%), utilisés avant tout pour les livres de droit, imprimés à 50% dans ces formats⁴⁴⁹. À l'inverse, les plus petits formats, inférieurs à l'in-12, semblent avoir été avant tout réservés, comme chez la veuve Giroud, aux livres de religion, qui constituaient 80.8% des titres imprimés sous des formats compris entre l'in-16 et l'in-32. Concernant les dates d'impression des ouvrages composant ce fond, si la forte part d'indéterminé (44%) ne permet de donner ici aucune conclusion fiable, il apparaît malgré tout qu'au moins 14.3% des livres de ce fond furent imprimés au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle et au minimum 30% avant 1761, là où nous trouvions avant tout chez Justine des impressions récentes, avec 51% de titres imprimés après 1761⁴⁵⁰. Plus, ce fond semble avoir été en partie constitué d'ouvrages provenant d'anciens imprimeurs grenoblois, desquels les Faure rachetèrent peut-être une partie de la production, puisque nous trouvons notamment 250 exemplaires des *Vies de François de Beaumont des Adrets* et

⁴⁴⁷ Annexe 45, Classement sous-thématique des ouvrages de sciences présents dans le reste du fond de librairie acheté à André Faure fils par Justine Giroud en 1778, selon l'inventaire de 1782 ; Annexe 46, Classement sous-thématique des ouvrages de droit présents dans le reste du fond de librairie acheté à André Faure fils par Justine Giroud en 1778, selon l'inventaire de 1782.

⁴⁴⁸ Jean-Yves MOLLIER, « Droit, livre de », dans Pascal FOUCHÉ, Daniel PÉCHOIN, Philippe SCHUWER (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du livre*, tome 1, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 2002, p. 822.

⁴⁴⁹ Annexe 41, Classement par format des ouvrages composant le fond de librairie acheté par Justine Giroud à André Faure fils en 1778.

⁴⁵⁰ Annexe 40, Dates d'impression des ouvrages composant le fond de librairie acheté par Justine Giroud à André Faure fils en 1778.

28 exemplaires des *Mémoires de Gaspard de Coligny*, tous deux imprimés par Jean Nicolas en 1671 et 1669, ainsi que 152 exemplaires du *Nouveau recueil de Secrets les plus rares et admirables de tous les Effets que l'Art et la Nature sont capables de produire*, un livre publié par François Champ en 1693. De façon générale, il semble que le fond acquis par Justine en 1778 ait été avant tout composé d'éditions déjà datées, de quelques succès du XVIII^e siècle ainsi que d'ouvrages classiques, dont la quantité importante d'exemplaires pourrait suggérer l'existence, pour la librairie Faure, d'une part de clientèle liée au monde scolaire, une hypothèse qui apparaît d'autant plus probable que ceux-ci bénéficiaient du titre d'imprimeurs-libraires du collège.

3 – La librairie de Faure selon le fond racheté par Justine Giroud en 1780

Avec 1 085 titres, le fond acheté par Justine Giroud en 1780 à André Faure était bien plus diversifié que celui acquis en 1778, bien que ne totalisant que 3 365 volumes⁴⁵¹. En outre, la répartition entre les différentes catégories thématiques était ici beaucoup plus homogène, puisqu'en dehors du droit, qui n'était à l'origine que de 11.2% des titres du fond, les quatre autres thématiques se partageaient entre 19.4% et 25.2% des titres restants de l'inventaire. Curieusement, ce sont ici les livres d'histoire qui avaient la part belle, avec 273 titres, suivis de près par les belles lettres (23.2%). Venaient ensuite la religion (20.8%) puis les sciences avec leurs 211 titres. Notons que néanmoins, l'écart se creuse si nous prenons en compte le nombre de volumes, les sciences ne représentant alors plus que 13.5% de l'ensemble contre 28.8% pour l'histoire.

Si les ouvrages d'histoire rassemblaient, comme chez Justine, une majorité d'ouvrages concernant la période moderne, ils diffèrent de ceux contenus dans le fond de celle-ci dans le sens où ils concernaient en premier lieu, largement, des espaces étrangers, à 29.7%, contre seulement 13.9% d'histoire moderne française, ces deux sous-catégories représentant respectivement 14.9% et 15.5% des fonds acquis par Justine et son mari⁴⁵². Concernant l'histoire de France, outre quelques ouvrages généraux sur le sujet, nous

⁴⁵¹ Annexe 47, Répartition des thématiques contenues dans l'inventaire du fond de librairie acheté par Justine Giroud à André Faure fils en 1780.

⁴⁵² Annexe 50, Classement sous-thématique des ouvrages d'histoire présents dans le reste du fond de librairie acheté à André Faure fils par Justine Giroud en 1780, selon l'inventaire de 1782.

pouvons remarquer une certaine curiosité pour le XVII^e siècle et en particulier pour le règne de Louis XIV, auquel sept titres sont consacrés, parmi lesquels *l'Histoire du règne de Louis XIV* de Reboulet et *l'Histoire de Louis XIV* de Pélisson, deux ouvrages que proposait également Justine, ainsi qu'un exemplaire du *Siècle de Louis XIV* dans l'édition de 1755, potentiellement contrefaite par André Giroud, comme nous l'évoquions plus tôt. Toutefois, hormis ce titre, nous ne retrouvons, pour cette thématique, aucun des grands succès du XVIII^e siècle que nous avons pourtant répertorié chez Justine. Quant à l'histoire étrangère, nous pouvons observer un vif intérêt porté à l'Angleterre, un espace auquel, nous l'avons vu, étaient également consacrés bon nombre de titres retrouvés dans les inventaires après décès grenoblois ou proposés par Justine, et dont traitaient ici 14 titres, desquels un exemplaire en trois volumes de *l'Histoire de la maison de Stuart, sur le trône d'Angleterre*⁴⁵³. D'autres espaces étaient représentés dans des quantités moindres, tels que le Danemark et l'Empire, mais aussi, avec six titres, la Pologne. Enfin, tout comme chez Justine, on note l'existence d'un corpus de dix titres, consacré à l'histoire des révolutions – une thématique qui fut, rappelons le, retrouvée dans la majorité des bibliothèques de magistrats dans la seconde moitié du siècle⁴⁵⁴ – parmi lesquels nous retrouvons l'ouvrage de Vertot sur la Suède, mais aussi des titres concernant la Hongrie, la Pologne ou encore la Perse. Dans des quantités équivalentes à celles des ouvrages d'histoire moderne, le fond de 1780 rassemblait également un certain nombre de livres d'histoire religieuse (13.9%), parmi lesquels, outre quelques abrégés généraux sur le sujet, nous trouvons des vies de saints ou de personnalités religieuses, tels que quatre exemplaires imprimés à Padoue en 1752 de *La vie de Clément XI* par Lafitan ou que quatre exemplaires d'une édition lyonnaise de 1741 de la *Vie de saint Jean-François Regis* par Daubenton. Venait ensuite l'histoire ancienne (12.8%), dont les livres traitaient avant tout d'histoire romaine et dont une minorité seulement, contrairement à ceux proposés par Justine, fut composée par des auteurs anciens.

Alors que la catégorie des romans, contes et littérature composait l'essentiel des belles lettres dans la librairie de Justine, celle-ci ne représentait que 6.7% des titres du fond Faure de 1780, laissant place à la philosophie (15.9%), aux œuvres antiques (11.1%) – dont les deux auteurs les plus représentés étaient, avec quatre titres chacun, Cicéron et Horace, suivis

⁴⁵³ Elsa LIARDET, *Le livre dans la société grenobloise...*, op. cit., p. 50.

⁴⁵⁴ Clarisse COULOMB, *Les Pères de la patrie...*, op. cit., p. 250.

entre autre de Virgile et Sénèque – et aux grammaires et dictionnaires (10.7%)⁴⁵⁵. En dehors de deux exemplaires du *Dictionnaire de Trévoux*, dont un abrégé imprimé à Paris en 1762, cette dernière catégorie contenait avant tout des grammaires et dictionnaires ayant trait aux langues étrangères, en particulier au latin – pour l'étude duquel nous comptabilisons six titres – mais aussi à l'italien et à l'anglais. Concernant la philosophie, hormis quelques ouvrages de Voltaire, dont une édition genevoise de ses *Œuvres* qui, si l'on en croit les annotations de l'inventaire, fut « faite sous les yeux de l'auteur », nous ne trouvons aucun des grands philosophes du siècle, pas même Montesquieu, dont les œuvres étaient pourtant appréciées à Grenoble et proposées en nombre par la veuve Giroud⁴⁵⁶. Enfin, bien que nous ne soyons en présence que de l'inventaire du reste du fond de Faure, puisqu'acheté par Justine deux ans avant que celle-ci ne dresse son inventaire, ceci impliquant sans doute la vente, durant cet intervalle, d'une partie des ouvrages achetés à Faure, notons qu'il est tout de même curieux de ne trouver ici aucune des œuvres de belles lettres à succès qui composaient en partie la librairie de Justine Giroud, comme nous l'avons vu plus haut.

Encore une fois, ce sont les ouvrages de dévotion et spiritualité qui dominaient ici le fond religieux, dans des proportions beaucoup plus restreintes toutefois en termes de titres que dans le fond de 1778, ceux-ci comptant pour 37.6% de l'inventaire des livres religieux, avec un certain nombre d'exercices spirituels et des titres tels que les *Méditations sur la passion de Jesus-Christ* par l'abbé Clément, imprimées à Paris en 1765, ou la *Retraite spirituelle pour les personnes religieuses* du père Judde, publiée en 1746 à Paris⁴⁵⁷. Outre quelques ouvrages de théologie (8%) et de controverse (8%), parmi lesquels *Le triomphe de la foi catholique sur les erreurs des Protestants...* en quatre volumes in-12 et deux exemplaires des *Six livres de Saint Augustin contre Julien défenseur de l'herésie pelagienne* publiés à Paris en 1736, le reste du fond était constitué de titres sur l'écriture sainte et ses commentaires (12.4%) et de pastorale, catéchismes ou sermons (14.6%). Plusieurs Bibles et exemplaires de l'Ancien ou du Nouveau Testament faisaient ainsi partie de ce fond, certains dans des versions abrégées ou commentées, tels que *Les traités de S. Augustin sur l'Evangile de S. Jean* dans une édition

⁴⁵⁵ Annexe 51, Classement sous-thématique des ouvrages de belles lettres présents dans le reste du fond de librairie acheté à André Faure fils par Justine Giroud en 1780, selon l'inventaire de 1782.

⁴⁵⁶ Elsa LIARDET, *Le livre dans la société grenobloise...*, op. cit., p. 51. Clarisse COULOMB, *Les Pères de la patrie...*, op. cit., p. 247.

⁴⁵⁷ Annexe 52, Classement sous-thématique des ouvrages de religion présents dans le reste du fond de librairie acheté à André Faure fils par Justine Giroud en 1780, selon l'inventaire de 1782.

en quatre volumes in-8° imprimée à Paris en 1700 et un *Abrégé de la sainte Bible En forme de Questions & de Réponses familières* de Guérard, dont les deux volumes in-12 parurent à Paris en 1745.

Correspondant, dans ses proportions (19.4%), davantage aux réalités de la librairie de la fin du XVIII^e siècle que dans le fond de Justine, la catégorie des sciences n'en n'était ici pas moins composée en majorité, de la même manière que dans la librairie Giroud, d'ouvrages concernant la médecine (31.7%)⁴⁵⁸. De nombreux traités, dissertations ou observations étaient ainsi proposés sur des questions bien précises – un corpus spécialisé témoignant là encore des mutations que connut la discipline scientifique au XVIII^e siècle – en particulier, comme chez Justine, à propos des yeux et des maladies vénériennes, mais aussi concernant les dents et l'étude du poul. Chacune de ces thématiques était représentée par trois titres, parmi lesquels les *Nouveaux éléments d'odontologie...*, un ouvrage de Lecluse publié au format in-12 à Paris en 1754, ainsi que les *Recherches sur le poul* de Bordeu, dans une édition parisienne de 1768. Dans des proportions beaucoup plus réduites, aux alentours de 10%, l'inventaire du fond de 1780 rassemblait également des œuvres de sciences exactes, agriculture, sciences naturelles ou encore de commerce et économie. Là encore, comme pour Justine, nous constatons qu'une large majorité des ouvrages concernait des thématiques bien précises des domaines étudiés, ne laissant que très peu de place aux grandes sommes généralistes, comme en atteste des titres tels que la *Pratique de faire eclorre et d'élever en toute saison des oiseaux domestiques de toutes especes...*, par M. de Réaumur et paru en 1751, le *Traité des pierres précieuses*, imprimé à Paris en 1762, ou encore l'édition orléanaise in-8° datée de 1766 du *Mémoire sur le Safran* de M. de la Taille des Essarts. Notons toutefois l'absence d'ouvrages concernant la culture des vers à soie, à laquelle cinq titres en 61 exemplaires étaient pourtant consacrés chez Justine.

Enfin, avec un total de 66 titres (54.1%), c'est encore une fois la sous-thématique rassemblant le droit royal et romain ainsi que la jurisprudence qui dominait la catégorie du droit⁴⁵⁹. Outre les classiques retrouvés tant chez Justine que dans les bibliothèques des Grenoblois, comme vu précédemment, tels que *l'Introduction à la pratique* de Ferrière,

⁴⁵⁸ Annexe 53, Classement sous-thématique des ouvrages de sciences présents dans le reste du fond de librairie acheté à André Faure fils par Justine Giroud en 1780, selon l'inventaire de 1782.

⁴⁵⁹ Annexe 54, Classement sous-thématique des ouvrages de droit présents dans le reste du fond de librairie acheté à André Faure fils par Justine Giroud en 1780, selon l'inventaire de 1782.

disponible ici en quatre volumes in-12 imprimés à Paris en 1745 ou trois exemplaires en six volumes du *Corpus juris civilis*, dont disposaient tous les magistrats et qui étaient proposés ici au format in-folio⁴⁶⁰, cette catégorie regorgeait de traités sur des thèmes variés du droit, un type d'ouvrage que nous retrouvons par ailleurs parmi les ouvrages de droit canon (14.7%). Ainsi, nous trouvons notamment un *Traité sur les duels* imprimé à Avignon en 1749, le *Traité de la communauté* de Pothier, dans une édition parisienne de 1770 en deux volumes in-12 et un *Traité de l'autorité ecclésiastique...* de Dinouart, paru à Paris en 1768 en trois volumes in-12.

Tout comme chez Justine, les ouvrages acquis par Faure furent, pour ce fond, largement imprimés au format in-12, celui-ci représentant 62.9% des titres et 68.6% des volumes de cet inventaire⁴⁶¹. En troisième position, l'in-8°, à l'origine de 6.7% des titres, était avant tout le fait des ouvrages de belles lettres et de sciences, un constat que nous avons déjà effectué pour les livres de la veuve Giroud. Quant aux grands formats, l'in-4° (10.9%) et l'in-folio (5.2%), ils étaient sans surprise, encore une fois réservés avant tout aux livres de droit. Enfin, nous pouvons constater que dans la globalité, cette partie de la librairie Faure contenait des ouvrages imprimés plus récemment, avec 33.5% de titres publiés entre 1741 et 1760, 25.3% entre 1761 et 1780 et seulement 7.3% de titres antérieurs au XVIII^e siècle, soit deux fois moins que dans le fond de 1778⁴⁶².

III – Les stratégies commerciales de la veuve Giroud

1 – Les différents supports de publicité : atteindre et fidéliser le public⁴⁶³

Pour attirer et fidéliser les lecteurs, que ce soit pour son activité d'imprimeur ou de libraire, la veuve Giroud semble avoir usé de méthodes de communication variées que nous allons exposer à présent. Parmi les supports de publicité que nous avons pu identifier, il apparaît que les *Affiches du Dauphiné*, que notre veuve publia à partir de 1774 et qui rayonnaient dans tout le Dauphiné, comme nous le verrons plus loin, jouèrent un rôle

⁴⁶⁰ Clarisse COULOMB, *Les Pères de la patrie...*, op. cit., p. 246.

⁴⁶¹ Annexe 49, Classement par format des ouvrages composant le fond de librairie acheté par Justine Giroud à André Faure fils en 1780.

⁴⁶² Annexe 48, Dates d'impression des ouvrages composant le fond de librairie acheté par Justine Giroud à André Faure fils en 1780.

⁴⁶³ Annexe 75, La publicité chez la veuve Giroud.

indéniable dans la diffusion de la publicité concernant son commerce de librairie et d'imprimerie. Comme nous l'expliquions plus tôt, Justine Giroud usa en effet largement de ce journal pour publier régulièrement une liste de tous les ouvrages nouveaux que celle-ci proposait à la vente dans sa librairie ou à la souscription, dans une rubrique consacrée à cet effet, à la suite d'articles généralement élogieux concernant un ouvrage, ou encore après la reproduction d'un prospectus. Ainsi, nous pouvions lire dans les *Affiches* du 29 juillet 1774 un article intitulé *Analyse d'un Mémoire Sur la recherche des Causes qui entretiennent les Fievres Putrides*, à la suite duquel la veuve Giroud informait le lecteur que le mémoire en question, une brochure in-8°, se vendait dans sa librairie⁴⁶⁴. De la même manière, Justine Giroud utilisait également la rubrique des « Avis divers », dans laquelle elle faisait paraître toutes les actualités concernant avant tout son imprimerie, mais aussi à propos de quelques nouveautés de librairie. Ainsi, dans les *Affiches* du 2 décembre 1774, Justine Giroud annonçait que l'almanach Dauphin, imprimé par ses soins, se vendait le « lundi 5 de ce mois, dans la Salle du Palais » et de façon similaire, le 7 octobre de la même année, elle informait les lecteurs qu'elle proposait à la vente « deux Oraisons Funebres de Louis XIV, nouvellement imprimées⁴⁶⁵ ». Précisons par ailleurs qu'il est intéressant de constater qu'il arrivait également à la veuve Giroud d'inclure dans ces « Avis divers » des publicités pour la production de la concurrence, sans doute moyennant finance, puisque nous retrouvons à plusieurs reprises des annonces informant les lecteurs de la publication, par la veuve Faure, d'un acte officiel, tel que ce fut le cas dans les *Affiches* du 10 février 1775, dans lesquelles on apprend que « l'arrêt du Conseil d'état du roi du 8 janvier a été imprimé chez la veuve Faure »⁴⁶⁶. Notons enfin que la veuve Giroud ne fut pas la seule à user de son journal à des fins publicitaires, la pratique étant déjà répandue au XVIII^e siècle et à laquelle s'adonnait notamment Laurent Dumesnil dans ses *Affiches* de la Haute et Basse Normandie à l'époque de Justine⁴⁶⁷.

Autre support de publicité, la veuve Giroud semble avoir également fait usage des catalogues et d'échantillons de ses publications, pour assurer la diffusion tant de sa production imprimée que de son fond de librairie. Si nous n'avons pu avoir un exemplaire de

⁴⁶⁴ BMG, Jd34, 29 juillet 1774, *Affiches*, annonces et avis divers du Dauphiné.

⁴⁶⁵ BMG, Jd34, 2 décembre 1774 et 5 octobre 1774, *Affiches*, annonces et avis divers du Dauphiné.

⁴⁶⁶ BMG, Jd34, 10 juillet 1775, *Affiches*, annonces et avis divers du Dauphiné.

⁴⁶⁷ Sabine JURATIC, « Publier les sciences au 18e siècle... », *op. cit.*, p. 312 ; Jean QUÉNIART, *op. cit.*, p. 136.

ces catalogues entre les mains, nous savons qu'au XVIII^e siècle, ceux-ci pouvaient être de tailles différentes, rassemblant la liste de la totalité des ouvrages mis en vente ou n'offrant qu'une sélection de ceux-ci⁴⁶⁸. Nous ignorons également à quelle fréquence ces catalogues étaient émis par la veuve Giroud, mais nous disposons d'une lettre datée du 10 juillet 1780 que Jean-Louis-Antoine adressa à son frère, sans doute Alexandre-Benjamin, dans laquelle il chargeait celui-ci de distribuer quantité de catalogues et d'échantillons de leur production imprimée lors de ses prochains voyages, en particulier dans l'optique de relancer le commerce de leurs impressions, qui semblait ne pas être des plus florissants à cette époque, comme en témoigne l'extrait ci-dessous⁴⁶⁹ :

J'ai imaginé de tirer parti pour notre commerce de Librairie, des voyages que tu vas entreprendre. En conséquence, je te fais passer par notre cher flory des catalogues de nos livres en nombre. Tu voudras bien dans chaque ville où tu iras, les distribuer aux Libraires [...] Comme beaucoup de Libraires, avant d'entamer des affaires avec nous, voudront connoître nos éditions Grenobloises, je te fais aussi passer des échantillons de ces dernières [...] Tu ne saurois croire combien en ce moment nous avons de livres accumulés, et qui n'ont pas un débit rapide, faute d'être connus.

Si par les *Affiches* et la distribution de catalogues, Justine Giroud put sans doute atteindre sa clientèle potentielle, un public par ailleurs assez étendu, tant professionnel que particulier, les livres que celle-ci imprimait et les publicités qu'elle glissait à l'intérieur, autre vecteur de publicité, semblent avoir plutôt eu vocation à fidéliser une clientèle déjà existante. Cette clientèle ne paraissait toutefois pas avoir été choisie au hasard, puisque les deux exemples de publicité intégrée à des ouvrages dont nous disposons, ont été imprimés dans des livres de droit, *La jurisprudence du célèbre conseiller et jurisconsulte Guy Pape* et le volume 24 du *Recueil Giroud*. En outre, ces publicités semblent avoir été élaborées en premier lieu à destination d'un public de parlementaires, si l'on considère que ce sont les ouvrages de droit qui étaient avant tout mis en avant⁴⁷⁰. Si dans le *Recueil Giroud*, la publicité faisait office d'avertissement, se limitant à un paragraphe énonçant les types d'ouvrages qu'il était possible de se procurer chez la veuve Giroud – à savoir « toutes les

⁴⁶⁸ Sabine JURATIC, « Publier les sciences au 18e siècle... », *op. cit.*, p. 312.

⁴⁶⁹ BMG, R 90 525, 1^{ère} liasse, pièce 23, 10 juillet 1780, Lettre de Jean-Louis-Antoine Giroud à un de ses frères.

⁴⁷⁰ BU, B 385, NICOLAS CHORIER, *La jurisprudence du célèbre conseiller et jurisconsulte Guy Pape, dans ses décisions...*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1769, 408 p., in-4° ; BU, B 501, S. n., *Recueil des édits et déclarations du roi, lettres-patentes et ordonnances de sa majesté, arrests et reglemens de ses Conseils & du Parlement de Grenoble...*, tome 24, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1767, in-4°.

pieces détachées, contenues dans les vingt-quatre volumes in-4° de son Recueil [...] [et des] Livres de tous genres, anciens & modernes, comme Livres de Droit, de Jurisprudence Civile & Ecclésiastique, Histoire... » – *La jurisprudence du célèbre conseiller et jurisconsulte Guy Pape* disposait d'une page sur laquelle fut imprimée une liste des « Livres qui se trouvent chez la veuve Giroud », sur laquelle onze titres, dont huit de droit, étaient mentionnés. Soulignons le fait que cette pratique n'est encore une fois pas un cas isolé, puisque nous savons notamment que les Jombert, imprimeurs-libraires parisiens spécialisés dans l'édition scientifique, intégraient des catalogues aux ouvrages sortis de leurs presses, souvent de plusieurs pages et spécialisés afin, la aussi, de fidéliser une clientèle ciblée⁴⁷¹.

2 – Les arguments de vente

De façon plus subtile, notons qu'il est également possible de trouver des arguments de vente dans bon nombre d'éléments du paratexte, tels que les épîtres, les avis du libraire ou encore les préfaces, qui étaient généralement l'occasion pour l'auteur ou l'imprimeur-libraire de justifier les choix éditoriaux opérés ou d'expliquer la démarche à l'origine de l'ouvrage⁴⁷². C'est de cette façon que l'auteur de la *Pratique du calvaire* argumentait, dans son « avis aux âmes dévotes », sur l'utilité de pratiquer l'exercice de la dévotion au Calvaire, en utilisant quelques citations de grands noms, tel Saint-Augustin, pour étayer son propos : « Saint Augustin nous assure que la fréquente pensée de la Passion de Notre Seigneur Jesus Christ, est non-seulement un remede efficace contre le péché, mais encore un puissant moyen pour arriver bientôt à la sainteté »⁴⁷³. Quant à *La jurisprudence du célèbre conseiller et jurisconsulte...*, Justine profita de l'avis de l'éditeur pour mettre en avant les améliorations éditoriales qui furent ajoutées à cette seconde édition de l'œuvre de Guy Pape, qu'elle présentait comme supérieure à la précédente en termes de qualité, tant dans le contenu, par la correction des fautes et l'ajout de « quantité de nouvelles Notes très-nécessaires,

⁴⁷¹ GRETA KAUCHER, *op. cit.*, pp. 178-181.

⁴⁷² *Ibid.*, pp. 166-167.

⁴⁷³ BMG, O 6245, *Pratique de la dévotion du calvaire...*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1774, 50 p., in-12.

faites par un savant Jurisconsulte », que dans la forme, à laquelle elle donna « tous les soins possibles »⁴⁷⁴.

Si nous prenons l'exemple de *l'Histoire naturelle du Dauphiné*, nous pouvons constater que plusieurs sortes d'arguments de vente furent développés et présentés sur divers supports. Ainsi, dans le prospectus de l'ouvrage ainsi que dans sa préface, Faujas de Saint-Fond mettait entre autre en avant la présence de planches illustrées, un argument commercial souvent invoqué par les auteurs dans leur prospectus, en particulier pour les ouvrages scientifiques, comme ce fut le cas de Diderot pour *l'Encyclopédie*⁴⁷⁵. Quant à la préface, il s'attacha à l'intérieur de celle-ci à justifier sa démarche, à résumer chaque chapitre composant son ouvrage et à cibler son lectorat⁴⁷⁶ :

je courais risque, d'un côté, en me servant trop fréquemment des termes consacrés à la science, de rebuter la plupart des lecteurs [...] D'autre part, en évitant avec affectation l'emploi de ces mêmes termes, je me jettai dans une prolixité & dans des répétitions insoutenables pour les savants [...] Convaincu cependant de l'impossibilité qu'il y avoit de bannir les termes de l'art [...] j'ai pris le parti d'en donner des explications aussi claires qu'il m'a été possible

Outre le fait que celui-ci parut tiraillé entre la volonté de s'adresser à un public de spécialistes et par une ambition de partager ses recherches avec les non initiés comme en témoigne l'extrait ci-dessus, il exprima également clairement sa volonté, de développer certaines parties de son livre de façon à en faire un objet d'intérêt le plus large possible. C'est ainsi par exemple que l'auteur mit l'accent, pour son mémoire sur la marne, sur le fait qu'il s'appliqua « à rendre ce sujet familier à tous ceux qui font leurs occupations, ou leurs délices du plus utile & plus satisfaisant de tous les arts, celui de l'agriculture ». Une fois encore, les *Affiches* furent mises à contribution par la veuve Giroud pour promouvoir cet ouvrage et il est ici intéressant de constater la différence qui pouvait exister entre certains éléments invoqués comme arguments commerciaux et la réalité.

⁴⁷⁴ BU, B 385, NICOLAS CHORIER, *La jurisprudence du célèbre conseiller et jurisconsulte Guy Pape, dans ses décisions...*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1769, 408 p., in-4°.

⁴⁷⁵ Alain-Marie BASSY, « Le texte et l'image », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant...*, op. cit., p. 194 ; BMG, O 3685, FAUJAS DE SAINT-FOND, *Histoire naturelle de la province de Dauphiné, proposée par souscription* (prospectus), Grenoble, Imprimerie Giroud, 1780, 27 p., in-8°.

⁴⁷⁶ BMG, T 975, FAUJAS DE SAINT-FOND, *Histoire naturelle de la province de Dauphiné*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1781, 457 p., in-8°.

Ainsi, dans les *Affiches* du 8 juin 1781, Justine avançait comme un argument de vente et comme présage du succès à venir de l'ouvrage le nombre des souscriptions alors déjà recueillies. En outre, comme nous pouvons le constater à la lecture du passage de l'article rapporté ensuite, il semblerait que Justine ait cherché à donner quelque légitimité à son ouvrage en revendiquant le fait que de nombreux souscripteurs provenaient de grandes villes : « Non-seulement il est très accueilli dans cette province ; toutes les autres provinces du royaume fournissent aussi des souscriptions ; Paris, Lyon & Geneve en produisent beaucoup⁴⁷⁷ ». Toutefois, malgré cette publicité, dans laquelle la veuve Giroud vantait le nombre de ses souscripteurs, il apparaît que dans les faits, l'ouvrage ne semble pas avoir eu le succès annoncé. Si nous nous référons en effet à la lettre que celle-ci adressa à Faujas le 18 février 1782, dans laquelle elle lui apprenait que seules 180 personnes, parmi lesquels « quelques-uns [n'étaient] pas encore bien assurés », avaient souscrits à ce volume, il apparaît que ce nombre lui était insuffisant, « à beaucoup près, pour [se] mettre à niveau de [ses] frais [d'impression] »⁴⁷⁸.

Concernant les épîtres, nous pouvons remarquer que les destinataires de ces textes très élogieux n'étaient jamais choisis au hasard, un constat qui n'a rien d'étonnant si nous considérons le fait que le choix d'un « personnage de haut rang, en relation avec le propos ou les circonstances de l'ouvrage » était courant et pouvait être gage de la qualité de l'œuvre concernée⁴⁷⁹. Ainsi, nous pouvons prendre l'exemple de l'épître du *Cri de la nature...*, que l'auteur dédia à Madame de Marcheval, intendante du Dauphiné, et qui consistait en un éloge centré sur le rôle de mère et d'épouse de cette dernière⁴⁸⁰ :

Epouse chérie par un époux vertueux, bienfaisant, & cher à la Province dont il a l'administration ; adorée par des enfants, que vos soins ont conduits dans le monde, qui se félicite de les posséder ; vous connoissez, Madame, toute l'étendue des devoirs de la maternité, & vous daignez protéger un Ouvrage qui les rappelle à qui pourroit les avoir oublié

De la même manière, nous pouvons supposer que le choix de dédicacer des ouvrages de droit aux « Seigneurs du Parlement » ou à des personnalités aussi importantes

⁴⁷⁷ BMG, Jd34, 8 juin 1781, Affiches, annonces et avis divers du Dauphiné.

⁴⁷⁸ ADI, J547, 18 février 1782, Lettre de Justine Giroud à Faujas de Saint-Fond au sujet de l'impression de son *Histoire naturelle du Dauphiné*.

⁴⁷⁹ GRETA KAUCHER, *op. cit.*, p. 163.

⁴⁸⁰ BU, C 5365, Pierre-François NICOLAS, *Le cri de la nature en faveur des enfants nouveaux nés*, Grenoble, imprimerie Giroud, 1775, 216 p., in-12.

qu'Amable-Pierre-Thomas de Bérulle, premier président du Parlement, auxquels furent respectivement dédiés *La jurisprudence du célèbre conseiller et jurisconsulte Guy Pape...* et le volume 24 du *Recueil Giroud*, n'avait rien d'anodin⁴⁸¹.

Enfin, notons que dans ses *Affiches*, la veuve Giroud faisait régulièrement allusion au prix des ouvrages qu'elle proposait à la vente et ne manquait pas de mettre en avant les rabais qu'elle était en mesure d'appliquer et qui marquaient sans doute une vraie différenciation aux yeux du client potentiel par rapport à la concurrence. De cette façon, le lecteur pouvait par exemple lire dans les *Affiches* du 8 mars 1776 une annonce de Justine Giroud stipulant que « l'on peut jusqu'au mois de septembre prochain se procurer l'Encyclopédie de Geneve, complete, au prix de la souscription, & même un peu au-dessous. La Veuve Giroud, Libraire au Palais, procurera ce rabais »⁴⁸².

⁴⁸¹ BU, B 385, NICOLAS CHORIER, *La jurisprudence du célèbre conseiller et jurisconsulte Guy Pape, dans ses décisions...*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1769, 408 p., in-4° ; BU, B 501, S. n., *Recueil des édits et déclarations...*, tome 24, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1767, in-4°.

⁴⁸² BMG, Jd34, 8 mars 1776, *Affiches, annonces et avis divers du Dauphiné*.

CHAPITRE II – LES RÉSEAUX DE LA VEUVE GIROUD

I – Autour de l'imprimerie : un marché avant tout provincial ?

1 – Les fournisseurs de matériel

Concernant l'approvisionnement de la veuve Giroud en matériel d'imprimerie, précisons que nous ne disposons que de quelques informations fragmentaires à propos du papier et des caractères typographiques.

Concernant papier utilisé par la veuve Giroud, si l'analyse matérielle de ses ouvrages nous a permis de constater que celle-ci utilisait des papiers de qualités diverses, l'analyse des marques laissées par les papetiers en filigrane sur chacune de leurs feuilles n'a pas toujours été possible. En raison notamment de la petitesse générale des formats, plus celui-ci étant réduit plus la feuille de papier étant pliée, l'identification de la marque n'a en effet pas toujours été aisée à réaliser. Ainsi, les quelques marques que nous avons réussi à déchiffrer, au moins en partie, notamment celles du *Droit d'ainesse* et de l'*Arrest de la cour de Parlement... du 10^e juillet 1767*, vont dans le sens d'un approvisionnement local en papier, puisque la mention « En Dauphiné » apparaît en filigrane à la suite du nom des papetiers⁴⁸³. La validité de ces constatations est en outre renforcée par l'inventaire des dettes passives de 1782 de la veuve Giroud, dans lesquelles on apprend que celle-ci était débitrice de trois papetiers, dont un à « Paviot », lieu que nous n'avons pu localiser et deux dans le Dauphiné, M. Jubié, papetier à la Sône, auquel Justine devait 208 livres et M. Riban, papetier à Voiron, duquel Justine devait s'acquitter de la somme de 169 livres⁴⁸⁴. Ainsi, si au XVIII^e siècle les imprimeurs avaient le choix de s'approvisionner directement chez les fabricants ou de passer par des négociants, il semblerait que Justine ait choisit la première option⁴⁸⁵. Notons également que le choix de se fournir chez des papetiers locaux était le plus couramment réalisé, comme le suggère en outre l'observation du papier de quelques

⁴⁸³ BMG, V 12221, S. n., *Le droit d'ainesse*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1776, 54 p., in-12 ; BMG, O 16967, *Arrest de la cour de Parlement aides & finances de Dauphiné du dixieme Juillet mil sept cent soixante-sept...*, Grenoble, Imprimerie de Justine Giroud, 1767, 4 p., in-4°.

⁴⁸⁴ Annexe 6, Inventaire des dettes passives de la veuve Giroud dressé en 1782 ; BMG, R 90 525, 4^{ème} liasse, pièce 10, 1782, Inventaire des dettes actives et passives de la veuve Giroud.

⁴⁸⁵ Alix CHEVALLIER, « La matière première : le papier », dans *Le livre triomphant... op. cit.*, p. 43.

ouvrages sortis des presses de la veuve Faure, sur lesquels nous trouvons également la mention « En Dauphiné »⁴⁸⁶.

Quant aux ornements typographiques, si là encore nous avons pu en observer de multiples sortes, seul l'inventaire des dettes passives de Justine Giroud nous informe du nom de deux fondeurs. Nous apprenons ainsi qu'elle était débitrice d'un certain Vernange, dont le nom apparaît à quatre reprises pour une dette d'un montant total de 1 443 livres. Si l'endroit ou exerçait ce fondeur n'est en revanche précisé nulle part, il est probable qu'il s'agisse du même Louis Vernange qui apparaît dans *l'Almanach astronomique et historique de la ville de Lyon Pour l'Année 1790* et dont la fonderie se situait place de la charité⁴⁸⁷. Enfin, nous trouvons également à trois reprises le nom de Fournier dans les dettes de notre veuve, un fondeur de caractère parisien auquel il était dû 2 200 livres en 1782.

Aussi, malgré la pauvreté de nos renseignements quant aux réseaux d'approvisionnement de matériel d'imprimerie, il se pourrait que la veuve Giroud ait choisi de s'en remettre avant tout au marché local, quand cela était possible, ou à défaut aux provinces avoisinantes. Précisons enfin qu'en avril 1782, la veuve Giroud se vit confier la réalisation de livres liturgiques par le diocèse de Vienne, à la condition que ceux-ci fussent imprimés avec des caractères neufs fournis par la maison Fournier le jeune de Paris⁴⁸⁸. Ainsi, le recours à la capitale, que nous avons constaté pour une partie des caractères d'imprimerie, ne faisait peut-être pas partie des habitudes de la veuve Giroud mais ne fut peut-être que le fruit d'une obligation professionnelle.

2 – L'écoulement de la production imprimée chez les professionnels du livre

Pour avoir un aperçu du rayonnement des ouvrages de la veuve Giroud à travers les librairies du royaume, il nous a fallu recueillir des indices provenant de sources éparses et sans doute non exhaustives, à savoir les renseignements offerts par les pages de titres des

⁴⁸⁶ *Ibid.*, p. 43 ; BMG, T 1319, BOILEAU DESPRÉAUX, *Art poétique*, Grenoble, Imprimerie Faure, ca 1770, 40 p., in-8° ; BU, B 565, *Nouveau recueil des édits et déclarations, arrêts et reglemens du conseil, rendus au sujet des gens de la religion prétendue réformée*, Grenoble, Imprimerie Faure, 1752, 401 p., in-4°.

⁴⁸⁷ S. n., *Almanach astronomique et historique de la ville de Lyon Pour l'Année 1790*, Lyon, Imprimerie d'Aimé de la Roche, 1790, 208 p., in-4°, p. 179.

⁴⁸⁸ J. de FONT-RÉAULX, *op. cit.*, p. 120.

ouvrages imprimés par Justine Giroud, ses dettes actives, les publicités que celle-ci faisait paraître dans ses *Affiches*, ainsi que la correspondance de la famille.

La première constatation qui semble se dégager à la lecture de ces éléments, c'est, sans grande surprise au vu du caractère local de la plupart des livres imprimés chez Justine Giroud, l'étendue de diffusion de ses ouvrages, qui paraît s'être avant tout limitée à la province du Dauphiné. En effet, nous pouvons constater que les quatre seuls libraires mentionnés dans les dettes actives de la veuve Giroud, pour un motif par ailleurs indéterminé, provenaient tous de la province. Ainsi, nous trouvons au sein de cet inventaire un dénommé Muguet, libraire à Valence, pour la somme de 13 livres, le libraire Fraud à Crest, Limas à Romans et, avec la plus importante dette à rembourser, Bonnet à Gap, qui devait s'acquitter de 57 livres⁴⁸⁹. Quant aux publicités et pages de titres que nous avons pu consulter, elles ne nous offrent de renseignements qu'à propos de quatre éditions. Ainsi, *Humbert second, ou la réunion du Dauphiné à la couronne* se vendait « chez les Libraires de la Province », plus précisément « à Vienne, à Valence, à Montélimar, à St Marcellin et à Gap » selon les *Affiches*⁴⁹⁰, au même titre que *Le cri de la nature en faveur des enfants nouveaux nés*, qu'il était possible de se procurer « chez les Libraires des différentes Villes de la Province »⁴⁹¹. Si nous manquons d'informations pour émettre toute hypothèse vraiment fiable, il se pourrait tout de même que les ouvrages de plus grande ampleur aient bénéficié d'une diffusion plus large, puisque deux des grandes réalisations de Justine Giroud, *l'Histoire naturelle du Dauphiné* et *La Jurisprudence du célèbre conseiller et jurisconsulte Guy Pape* étaient disponibles chez des libraires parisiens, le premier « chez Nyon, Libraire, rue du Jardinnet Et au Bureau du Journal de Physique, Chez J. Cuchet, Rue & Hotel Serpente », le second chez « Saillant et Nyon, Libraires, rue St Jean de Beauvais »⁴⁹².

Enfin, comme nous l'évoquions plus tôt, nous pouvons constater, par une lettre de Jean-Louis-Antoine datée de 1781, que les Giroud déploraient le manque d'ampleur de leur commerce d'imprimerie. Aussi, bien que nous ignorions les retombées de leur démarche, il

⁴⁸⁹ Annexe 5, Inventaire des dettes actives de la veuve Giroud dressé en 1782.

⁴⁹⁰ BMG, O 9731, SABATIER DE CAVAILLON, *Humbert second, ou la réunion du Dauphiné à la couronne*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1775, 52 p., in-12 ; BMG, Jd34, 24 mars 1775, *Affiches*, annonces et avis divers du Dauphiné.

⁴⁹¹ BMG, Jd34, 23 juin 1775, *Affiches*, annonces et avis divers du Dauphiné.

⁴⁹² BMG, T 975, FAUJAS DE SAINT-FOND, *Histoire naturelle de la province de Dauphiné*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1781, 457 p., in-8° ; BU, B 385, NICOLAS CHORIER, *La jurisprudence du célèbre conseiller et jurisconsulte Guy Pape, dans ses décisions...*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1769, 408 p., in-4°.

apparaît que les Giroud tentèrent de résoudre cette difficulté par la distribution de catalogues, dans l'espoir d'élargir leur périmètre de diffusion, en particulier dans les provinces environnantes du Dauphiné et en tentant de développer les relations commerciales avec Rouen, alors grand pôle de la librairie française dont les ouvrages ne tenaient qu'une place très limitée dans la librairie de Justine en 1782, comme nous le verrons ensuite⁴⁹³.

II – Les réseaux d'approvisionnement pour la librairie

1 – L'alimentation du fond de librairie : la carte des lieux d'impression des livres contenus dans l'inventaire de 1782

Comme nous l'avons déjà évoqué, il existait plusieurs moyens pour un libraire, à l'époque de Justine, d'assortir sa boutique. Outre l'acquisition des ouvrages auprès des imprimeurs-libraires – 87.6% des titres chez Justine – et l'achat lors des ventes de fonds de librairies, le moyen le plus répandu, bien que n'étant à l'origine que de la minorité des titres du fond de 1782 (12.4%), sans doute en raison de la faiblesse de la production bibliographique de notre veuve, était l'échange d'ouvrages entre imprimeurs⁴⁹⁴. Dans l'optique d'obtenir une meilleure connaissance des réseaux empruntés par la veuve Giroud pour l'alimentation de son fond de boutique, nous avons ici essayé de définir une carte des lieux d'impression des ouvrages catalogués en 1782 grâce aux informations fournies par l'inventaire dans un premier temps, pour une vision globale, que nous affinerons par la suite avec les données du répertoire des dettes passives, qui nous offrent quelques renseignements plus précis sur l'identité de quelques créanciers de notre veuve.

L'étude du fond des ouvrages reliés et brochés acquis par Justine ou André témoigne parfaitement de l'hégémonie éditoriale parisienne, puisque 642 titres (52.4%) provenaient d'officines typographiques de la capitale⁴⁹⁵. Loin derrière, Lyon venait en deuxième position, avec 131 titres (10.7%), suivie d'Avignon (5.5%) et d'Amsterdam (3.7%). Des constats

⁴⁹³ BMG, R 90 525, 1^{ère} liasse, pièce 23, 10 juillet 1780, Lettre de Jean-Louis-Antoine Giroud à un de ses frères.

⁴⁹⁴ GRETA KAUCHER, *Les Jombert : Une famille de libraires parisiens dans l'Europe des Lumières (1680-1824)*, Thèse d'histoire, s. l., 2007, p. 52.

⁴⁹⁵ Annexe 55, Lieux d'impression des ouvrages contenus dans l'inventaire de librairie de Justine Giroud en 1782.

similaires peuvent être établis pour le fond Faure de 1780, dans lequel nous avons comptabilisé 49.9% de titres parisiens, 10% en provenance de Lyon et 6.3% qui furent imprimés à Amsterdam. Nous pouvons présumer qu'il en allait de même dans la librairie de Joseph Cuchet, dont l'essentiel des dettes concernait en 1772 des libraires parisiens (53.3%), lyonnais (40.8%) et avignonnais dans une moindre mesure (5.9%)⁴⁹⁶. Le fond des brochures, nous permet quant à lui difficilement de tirer de réelles conclusions en raison du fort taux de titres à la provenance indéterminée (59.3%), bien que, là également, les ouvrages parisiens prédominaient largement face à la production lyonnaise, ici aussi en deuxième position, les deux villes représentant respectivement 22.3% et 4.7% des titres. Il apparaît en revanche que c'est en priorité avec les imprimeurs-libraires lyonnais que Justine Giroud procédait à des échanges de livres. Ayant fourni 21.8% des titres de ce fond, les imprimeurs lyonnais semblaient ainsi se prêter davantage que les Parisiens (16.9%) à ce type de commerce avec Justine Giroud et nous pouvons également remarquer une plus forte représentation, par rapport aux autres fonds, des ouvrages en provenance d'Avignon (11.5%).

Outre l'incontestable prédominance parisienne et le poids, au second plan, des villes de Lyon, Avignon et Amsterdam, l'analyse des fonds de la veuve Giroud fait également ressortir la diversité des zones géographiques des villes d'approvisionnement, un constat qu'opérait également le syndic de la communauté des imprimeurs-libraires à Lyon en 1783⁴⁹⁷. Ainsi, hormis pour les brochures, pour lesquelles nous n'avons répertorié que 19 lieux d'impression, les fonds des livres reliés et brochés, des ouvrages échangés ainsi que le reste de la librairie Faure achetée en 1780, font état de plus de 30 villes de production. Parmi elles, nous pouvons noter que les villes étrangères tenaient une place considérable – notamment La Haye, Londres et Genève que l'on retrouve assez régulièrement – 22 villes étrangères ayant été comptabilisées pour le fond des ouvrages reliés et brochés, 19 pour celui des livres échangés et 24 pour le fond Faure de 1780, ces mêmes fonds rassemblant respectivement 18.3%, 28% et 19.3% de titres imprimés à l'étranger. Il semble ainsi qu'au surplus de subir la domination du marché éditorial parisien, les imprimeries provinciales françaises aient été évincées par la concurrence étrangère, en particulier Rouen, pourtant

⁴⁹⁶ René FAVIER, *op. cit.*, p. 380.

⁴⁹⁷ Roger CHARTIER, dans Jean QUÉNIART, « L'anémie provinciale », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant*, *op. cit.*, p. 370.

troisième pôle d'impression en France au XVIII^e siècle, mais dont provenaient seulement trois titres acquis par Justine ou André et quatre du fond Faure.

Notons qu'outre Toulouse, qui fournit à 68.2% des titres de droit et peut-être Londres et Amsterdam, qui procurèrent avant tout des ouvrages de belles lettres, en particulier signés des philosophes des Lumières pour Amsterdam, aucune ville ne semble avoir été à l'origine, chez Justine, d'une thématique particulière. Précisons enfin que l'inventaire des dettes passives de la veuve Giroud nous apprend que la majorité des libraires desquels elle devait s'acquitter étaient parisiens, 26 noms ayant été répertoriés contre seulement cinq pour Lyon. Parmi ceux desquels Justine était la plus redevable, nous trouvons les Lyonnais Périsset, pour 1 010 livres six sols, Grabit pour 1 002 livres 12 sols, Bernuset, auquel Justine devait 848 livres cinq sols, ainsi que les Parisiens Moutard, pour une somme de 1 247 livres et 13 sols, Nyon, pour 1 268 livres et six sols et le fameux Panckoucke pour un total de 1 267 livres quatre sols⁴⁹⁸. Connu pour ses publications à destination d'un public moins érudit qu'auparavant en réaction aux progrès de l'alphabétisation, la présence de Panckoucke semble confirmer, là encore, la volonté d'ouverture de la librairie de Justine Giroud à un large panel de lecteurs⁴⁹⁹.

2 – Une utilisation des réseaux de contrefaçon ?

a – Définitions et enjeux du marché illégal du livre

Précisons avant tout qu'à la différence des livres interdits, qui étaient des livres censurés n'ayant jamais obtenu le droit d'être imprimés ou ayant été prohibés après coup, les ouvrages contrefaits étaient, selon la définition de l'*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert « une édition ou partie d'édition d'un livre [...] imprimé par quelqu'un qui n'en a pas le droit, au préjudice de celui qui l'a par la propriété que lui en a cédée l'auteur ; propriété rendue publique et authentique par le privilège du Roi, ou autres lettres du sceau équivalentes »⁵⁰⁰. À cette définition dépendante du principe du privilège, l'historienne Anne

⁴⁹⁸ Annexe 6, Inventaire des dettes passives de la veuve Giroud dressé en 1782.

⁴⁹⁹ Wallace KIRSOP, « Les mécanismes éditoriaux », *op. cit.*, p. 16.

⁵⁰⁰ Anne SAUVY, « Livres contrefaits et livres interdits », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant...*, *op. cit.*, p. 129.

Sauvy intègre la notion de droit d'auteur en précisant qu'un « ouvrage original est celui qui est reconnu pour tel par l'auteur à la suite d'un accord conclu avec un libraire ou un imprimeur » et que de ce fait, dans le cas « des auteurs renonçant aux approbations du pouvoir et faisant volontairement publier leurs livres hors des circuits légaux, [...] on peut donc considérer comme contrefaçon toute copie imprimée, établie sur un livre imprimé préexistant »⁵⁰¹. Considérant ainsi la notion de droit d'auteur comme supérieure à celle de droit d'imprimerie, il faut, pour Anne Sauvy, considérer qu'il existe des éditions de livres interdits contrefaites.

Comme nous avons déjà pu l'évoquer, les privilèges d'imprimerie étaient avant tout, dans une volonté de contrôle de l'imprimerie par le pouvoir royal, distribués aux Parisiens, plus proches du pouvoir et donc plus facilement contrôlables⁵⁰². À cela s'ajouta les abus des Parisiens, accusés par les provinciaux de s'approprier, au surplus du marché de la nouveauté, l'édition des ouvrages classiques, en invoquant « des prétextes tels que l'ajout d'un commentaire nouveau ou d'une traduction pour se faire accorder l'exclusivité de grands classiques qui pouvaient avant ça être mis sous presse librement »⁵⁰³. Se retrouvant ainsi face à un contexte d'anémie éditoriale, de nombreux imprimeurs provinciaux eurent recours à la contrefaçon afin de subsister, ceci conduisant des villes telles que Rouen et Lyon à s'imposer très rapidement, dès 1650 pour Lyon, comme de grands centres de contrefaçon⁵⁰⁴.

Malgré les risques auxquels s'exposaient les contrefacteurs, sanctionnés par des amendes considérables et par la confiscation des éditions contrefaites au profit de l'imprimeur lésé, cette activité possédait de nombreux avantages économiques⁵⁰⁵. Le but de la contrefaçon étant de reproduire un texte à succès pour le proposer à un prix de vente bien inférieur à celui de l'édition originale, le contrefacteur s'assurait, par un tirage important, une rentabilité certaine, ceci sans prendre le risque inhérent à toute première édition et sans avoir à investir dans une demande d'autorisation ou dans des droits

⁵⁰¹ Anne SAUVY, *Ibid.*, p. 129.

⁵⁰² Anne BÉROUJON, « Les réseaux de la contrefaçon de livres à Lyon dans la seconde moitié du XVII^e siècle », *Histoire et civilisation du livre*, n° 2, 2006, p. 85.

⁵⁰³ René MOULINAS, *op. cit.*, p. 229.

⁵⁰⁴ Anne BÉROUJON, « Les réseaux de la contrefaçon... » *op. cit.*, p. 85.

⁵⁰⁵ Anne SAUVY, « Livres contrefaits... », dans Roger CHARTIER, Henri-Jean MARTIN (dir.), *Le livre triomphant...*, *op. cit.*, p. 130.

d'auteurs⁵⁰⁶. En outre, alors que les imprimeurs détenteurs d'un privilège étaient tenus de produire des ouvrages réalisés avec des matériaux de qualité, en particulier pour le papier et les caractères typographiques, les contrefaçons étaient généralement d'une qualité matérielle médiocre, ceci dans une optique de production et de vente à bas prix⁵⁰⁷.

b – Justine Giroud et la contrefaçon

Pour finir, nous allons donc nous interroger sur les relations que pouvait entretenir Justine Giroud avec ce marché de la contrefaçon, à plus forte raison que plusieurs études ont montré l'implication de certains de ses prédécesseurs dans cette activité. Ainsi, il apparaît qu'à la fin du XVII^e siècle, Alexandre Giroud fut mêlé à une affaire de contrefaçon qui mettait en cause le libraire lyonnais Canier en 1695, qui, devant fournir à Alexandre des éditions contrefaites de Boileau et du *Stile* de Gauret, fut finalement sans doute dénoncé par ce dernier⁵⁰⁸. Outre André Giroud, que nous retrouvons en contrefacteur potentiel en 1755, comme nous l'expliquions plus tôt⁵⁰⁹, nous pouvons également noter que deux frères de Gaspard Giroud, Charles et François-Alexandre, s'établirent à Avignon à partir de 1709⁵¹⁰, où ils firent rapidement fortune, en partie grâce à la contrefaçon de la *Gazette* de France et de celle d'Amsterdam⁵¹¹. En tant qu'enclave papale, soulignons que la ville échappait au contrôle de la monarchie française et s'était ainsi très tôt développée comme un grand centre de contrefaçon⁵¹².

C'est ainsi sur les liens éventuels de Justine avec cette branche de la famille et plus largement le réseau qu'elle entretenait avec cette cité qui va retenir notre attention désormais. Bien qu'une visite aux archives départementales du Vaucluse ne nous ait pas permis d'établir l'existence d'un réseau de contrefaçon entre les Giroud de Grenoble et

⁵⁰⁶ Henri-Jean MARTIN, *Livres et lecteurs...*, *op. cit.*, p. 75 ; André FERRER, *Tabac, sel, indiennes, douane et contrebande en Franche-Comté au XVIII^e siècle*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 2002, p. 167.

⁵⁰⁷ René MOULINAS, *op. cit.*, p. 228.

⁵⁰⁸ Anne BÉROUJON, « Les réseaux de la contrefaçon... » *op. cit.*, p. 106 ; Anne BÉROUJON, « L'entrée dans la clandestinité des contrefacteurs de livres à Lyon entre 1650 et 1700 », dans Sylvie APRILE, Emmanuelle RETAILLAUD-BAJAC (dir.), *Clandestinités urbaines, Les citadins et les territoires du secret (XVI^e-XX^e)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 61.

⁵⁰⁹ Voir pp. 94-95.

⁵¹⁰ René MOULINAS, *op. cit.*, p. 202.

⁵¹¹ *Ibid.*, pp. 287 et 292.

⁵¹² *Ibid.*, p. 110.

d'Avignon, il est clair, en revanche, que les liens, au moins familiaux, avaient toujours cours entre eux à l'époque de Justine. Ainsi, nous avons pu consulter une correspondance de quatre lettres échangée en 1783 entre Jean-Louis-Antoine Giroud et un de ses cousins avignonnais au sujet d'une éventuelle alliance matrimoniale avec un membre du Parlement de Grenoble⁵¹³, et nous savons également que François-Alexandre était le parrain d'Alexandre-Jean, le premier fils de Justine et André⁵¹⁴. Aussi, bien que François-Alexandre Giroud vendit sa librairie en août 1767, soit quelques mois après l'arrivée de Justine à la tête de l'imprimerie-librairie Giroud, celui-ci conserva son imprimerie jusqu'en 1781, ceci n'excluant ainsi pas la présence d'un réseau entre ces deux branches de la famille, d'autant qu'une quantité non négligeable – 104 titres, 342 exemplaires et 567 volumes – d'ouvrages potentiellement contrefaits en provenance d'Avignon, principalement des ouvrages de belles lettres et de religion de petits formats, ont été comptabilisés dans l'inventaire de 1782⁵¹⁵. Enfin, si nous n'avons pu, pour des raisons de temps, déterminer la provenance exacte de tous les ouvrages imprimés à Avignon que détenait Justine, il apparaît malgré tout que certains d'entre eux, tel que les deux exemplaires en quatre volumes in-12 du *Religieux mourant ou preparation a la mort* datés de 1751, furent imprimés chez François-Alexandre Giroud.

Une autre piste, celle des foires de Beaucaire, si elle ne nous permet pas de relier les deux branches de la famille Giroud, pourrait également suggérer que la veuve Giroud avait recours aux éditions contrefaites avignonnaises pour alimenter son fond de librairie. Située à une vingtaine de kilomètres au sud d'Avignon, sur le Rhône, la foire de Beaucaire était en effet un parfait débouché pour la production imprimée illégale avignonnaise, contrefaçons comme livres interdits⁵¹⁶, à laquelle nous apprenons, par une lettre de Catherine-Justine datée d'avril 1781, que son frère Ennemond-André, devait se rendre⁵¹⁷. Aussi, nous pouvons nous demander si, de la même manière que Jean-Louis-Antoine envoyait Benjamin distribuer des catalogues à travers la France, Ennemond-André, qui faisait carrière dans le commerce,

⁵¹³ BMG, R 90 525, 1^{ère} liasse, pièce 17 à 20, mai-juin 1783, Correspondance entre Jean-Louis-Antoine Giroud et un de ses cousin avignonnais.

⁵¹⁴ ADI, 9NUM/5E186/23/4, 1752-1756, Registre d'état civil de Grenoble, paroisse Saint-Louis.

⁵¹⁵ Archives départementales du Vaucluse (ADV), 3 E 12, art. 155, f° 433-439, 18 août 1767, Vente du fond de librairie de François Alexandre Giroud à la veuve Barret, Niel et Aubanel ; René MOULINAS, *op. cit.*, p. 335.

⁵¹⁶ Dominique VARRY, « Commerce et police du livre... » *op. cit.*, p. 91.

⁵¹⁷ BMG, R 90 525, 1^{ère} liasse, pièce 12, 25 avril 1781, Lettre de Catherine-Justine Giroud à son frère Jean-Louis-Antoine.

ne fut pas, lui aussi, mis à contribution pour la réussite de l'entreprise familiale en collectant des éditions contrefaites lors de cette foire. Il est en tout cas intéressant de constater que quelques ouvrages composant la librairie de Justine Giroud et provenant d'Avignon faisaient partie, si ce n'est dans les éditions au moins dans les titres, des ouvrages qui furent saisis par le pouvoir royal lors de la foire de Beaucaire de 1766 et dont la liste a été transcrite par Robert Dawson⁵¹⁸. Ainsi, ce sont 232 volumes in-12 contrefaits des *Aventures de Télémaque* qui furent saisis en 1766, un ouvrage que l'on retrouve en 1782 chez Justine en 12 exemplaires avignonnais datant de 1758, une date à laquelle seule une édition parisienne apparaît sur le CCFr. De la même manière, les deux missionnaires royaux envoyés à Beaucaire saisirent des exemplaires contrefaits des *Confessions* de Saint-Augustin, des *Fables* de La Fontaine, des *Synonymes françois* de Girard, du *Dictionnaire de Santé* ou encore de *l'Imitation de Jésus-Christ* de Du Beuil, des titres que l'on retrouve tous dans la librairie Giroud en 1782 dans des éditions avignonnaises in-12 datant respectivement de 1741, 1777, 1776, 1768 et 1758. En outre, nous pouvons observer, comme nous l'exposons également plus tôt, que Justine ne se contentait pas de véhiculer des ouvrages contrefaits, mais intégrait également des livres interdits dans sa boutique, parmi lesquels nous trouvons les *Lettres juives* du marquis d'Argens, également confisquées à Beaucaire et disponibles chez Justine dans une édition en huit volumes in-12 imprimée à La Haye en 1766⁵¹⁹. Précisons enfin que les Faure eurent également recours aux publications contrefaites, nombre de titres saisis à Beaucaire apparaissant également dans le fond issu de leur librairie dans des éditions avignonnaises, tels que les *Sermons* de Massillon, dont les 13 volumes datés de 1769 étaient encore présents en 251 exemplaires en 1782 ou le *Traité des maladies vénériennes* d'Astruc, dans une version imprimée en 1754. Enfin, nous notons surtout la présence de deux titres dans le fond Faure, à la suite desquels la veuve Giroud indiquait en toutes lettres le caractère contrefait, il s'agit de cinq exemplaires de la « *chirurgie Complette suivt le Systeme des modernes* » en deux volumes in-12 imprimés en 1757 et d'un exemplaire des « *Cours de chirurgie* de Col de villard » en six volumes in-12 imprimés en 1759.

⁵¹⁸ Dominique VARRY, « Commerce et police du livre... » *op. cit.*, pp. 92-95 ; Robert DAWSON, *Liste des ouvrages saisis par le pouvoir royal en diverses occasions*, s. d., disponible sur www.utexas.edu/people/dawson/Confs_appendixes.doc, consulté le 03/08/14.

⁵¹⁹ Dominique VARRY, « Commerce et police du livre... » *op. cit.*, p. 94.

Pour finir, il s'avère qu'Avignon n'était pas la seule ville avec laquelle notre veuve put se livrer à ce genre de commerce, puisque selon une lettre qu'adressa Jean-Louis-Antoine à Justine en 1781, celui-ci fut chargé par sa mère d'obtenir des éditions contrefaites des « heures de Roailles in 18 » lors de son voyage à Lyon pour l'obtention de sa maîtrise⁵²⁰.

⁵²⁰ BMG, R 90 525, 1^{ère} liasse, pièce 22, 27 avril 1781, Lettre de Jean-Louis-Antoine Giroud à sa mère.

Conclusion

Arrivés au terme de cette étude, il apparaît que Justine Giroud sut non seulement maintenir l'imprimerie-librairie familiale au niveau auquel l'avaient hissés ses prédécesseurs depuis 1663, mais aussi développer la puissance de celle-ci, dominant en son temps le marché du livre grenoblois. Assurant la direction de l'entreprise durant 16 années à la faveur de son statut de veuve, Justine fit connaître à cette dernière son apogée financière étant, aux côtés des Faure, à la tête de la famille d'imprimeur-libraire la plus aisée de la ville. Partant des assises solides établies par les générations antérieures de la famille Giroud, forte de sa position d'imprimeur-libraire du Parlement à une époque où le partage des marchés était conditionné par l'acquisition de titres officiels, Justine Giroud parvint, tant dans son activité de libraire que d'imprimeur, à faire face à la concurrence, dont l'élément le plus important était la famille Faure. Dominant le marché de l'impression durant une période conséquente de son activité, Justine pérennisa l'entreprise en particulier grâce à ses initiatives individuelles, tel que l'emprise qu'elle sut acquérir sur le marché de l'impression des factums, mais dont la plus importante fut la création des *Affiches du Dauphiné*. Élément fédérateur des savoirs culturels et scientifiques de la fin du XVIII^e siècle à Grenoble, Justine sembla ainsi participer pleinement au mouvement de renouveau intellectuel que connut la capitale du Dauphiné à cette époque.

À ce titre, s'il nous a été difficile d'obtenir une vision juste de ce que put être la librairie de Justine Giroud, en particulier face aux contradictions émanant de la confrontation des données des *Affiches* et de l'inventaire de 1782, il semblerait malgré tout qu'aux dépens de l'existence d'un fond religieux assez important, sans doute largement hérité d'André, la librairie de Justine Giroud reflétait également les mutations que connut la production imprimée à la fin du siècle. Outre un certain développement des ouvrages scientifiques vulgarisant les savoirs, il est apparu que Justine fit une place certaine aux belles lettres et aux Lumières, n'hésitant pas à intégrer à sa boutique quelques ouvrages interdits. Enfin, nous pouvons constater que la veuve Giroud prit part au mouvement de démocratisation du livre, proposant pour toutes ses thématiques des ouvrages abordables tant au niveau du contenu que du coût, adoptant largement les petits formats. Ainsi, en comparant ce volet de

l'entreprise de Justine à celui des générations antérieures, nous observons, outre un développement évident de cette activité, un réel mouvement de modernisation de la librairie Giroud, potentiellement initié par André.

Malgré une volonté apparente d'ouverture de sa librairie aux mutations culturelles de son siècle et en dépit de la place privilégiée qu'elle occupait au sein du marché du livre local, Justine Giroud n'en était pas moins, concernant l'imprimerie, soumise aux difficultés qui régissaient cette activité en province, malmenée par le régime des privilèges qui conférait une hégémonie aux imprimeurs parisiens sur la production des nouveautés à succès. Bien que nous ayons pu observer une certaine part d'innovation de la part de Justine, avec un timide développement des ouvrages de belles lettres, l'essentiel de sa production n'en était pas moins centrée, à l'instar de celle de ses prédécesseurs, sur les ouvrages de piété et de droit, de commande ou non, mais la plupart du temps à intérêt strictement local. À ce titre, si l'essentiel de la clientèle de l'imprimerie de Justine Giroud semble avoir été avant tout issue de l'élite parlementaire, comme paraissent l'attester les divers supports de publicité que nous avons eu l'occasion d'étudier, l'analyse matérielle des ouvrages issus de ses presses a révélé l'existence de plusieurs gammes de produits, ceci révélant sans doute une réelle volonté de la part de notre veuve d'ouvrir sa production à un public le plus large possible.

Aussi, au vu des similitudes qu'il nous a été donné d'observer entre les ouvrages proposés par Justine Giroud et ceux qui furent répertoriés dans les inventaires après décès des Grenoblois, il semble que cette dernière répondait largement aux attentes du lectorat de la ville et plus particulièrement des parlementaires, là où Cuchet aurait été davantage spécialisé dans le domaine scientifique et où les Faure, là encore seul adversaire de taille, pourraient avoir ciblé en partie une clientèle scolaire.

Enfin, à propos de la place qu'occupait Justine Giroud au sein des réseaux commerciaux du livre, celle-ci fut à plusieurs niveaux. Concernant la diffusion de ses ouvrages, il apparaît clairement que Justine Giroud devait compter avant tout sur un marché local, bien qu'étendu à tout le Dauphiné. Quant à l'approvisionnement pour sa librairie, si le marché parisien prédominait largement, suivi, à hauteur bien moindre, par Lyon, qui avait néanmoins la préférence pour les échanges, nous avons constaté l'existence d'un large panel de lieux d'approvisionnement, provinciaux mais surtout étranger. Avec les villes étrangères, principalement hollandaises et suisses, il semblerait que Justine procédait à un commerce à

sens unique, recevant uniquement les ouvrages de ces imprimeries. Par ailleurs, il est manifeste que ce fut avant tout par le biais des officines typographiques étrangères que Justine s'approvisionna en livres interdits. Pour finir, si nous n'avons pu établir l'existence d'un réseau de contrefaçon entre les branches avignonnaise et grenobloise de la famille Giroud, il est malgré tout vraisemblable que Justine Giroud, malgré ses nombreuses charges officielles, sources à la fois de lecteurs et de matière licite à imprimer, prit part, si ce n'est à la production, au moins à la diffusion d'ouvrages contrefaits, en particulier en provenance de Lyon et Avignon.

À ce titre, nous avons donc pu constater que le marché du livre clandestin existait bel et bien à Grenoble à l'époque de Justine et que celui-ci sembla passer également par la librairie des Faure. Aussi, il serait sans doute intéressant de se pencher davantage sur la question de la diffusion de ces ouvrages, qu'ils aient été interdits ou contrefaits, au sein de la capitale du Dauphiné, en nous interrogeant sur les réseaux, tant de fournisseurs que de colporteurs et de consommateurs gravitant autour de ce commerce. Enfin, il serait sans doute également enrichissant de se concentrer avec plus d'attention sur la production locale de contrefaçons, en particulier par le biais de l'analyse matérielle des ouvrages produits par les imprimeurs de la ville, bien que ceci soit rendu malaisé par l'utilisation des fausses adresses, comme nous avons eu l'occasion de le constater avec la production potentielle d'André Giroud.

Sources

SOURCES MANUSCRITES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ISÈRE

Série B

B 2157, f° 233 et 234 : Attribution de la charge d'imprimeur-libraire du Parlement à Alexandre Giroud (14 et 18 mars 1689)

13B542 : Inventaire après décès de Gaspard Giroud (1735-1736)

13B637 : Inventaire après décès de Joseph Cuchet (20 juin 1783)

Série C

2C511 : Rôle de capitation pour l'année 1740

2C512 : Rôle de capitation pour l'année 1742

2C520 : Rôle de capitation pour l'année 1757

2C531 : Rôle de capitation pour l'année 1770

2C532 : Rôle de capitation pour l'année 1772

2C533 : Rôle de capitation pour l'année 1773

Série E

2E280, f°396 : Enregistrement du contrat de mariage établi entre Jean-François Champ et Catherine Giroud, conclu le 21 décembre 1716 (14 janvier 1717)

3E1104/3, f° 297 : Contrat de mariage conclu entre André Giroud et Justine Souverant (17 août 1752)

3E3208 : Contrat de mariage conclu entre Jean-Louis-Antoine Giroud et Marie-Louise-Euphrosine Couturier (4 août 1782)

Série J

J547 : Correspondance entre Faujas de Saint-Fond et les Giroud au sujet de l'impression de son *Histoire naturelle du Dauphiné* (7 juin 1781 – 8 février 1782)

Microfilms

1Mi306 : Réponses de l'intendant Fontanieu aux lettres du chancelier (1737)

Collection numérique

9NUM/AC 185/57 : Registre d'état civil de la ville de Grenoble, paroisse Saint-Hugues, collection communale (1724-1731)

9NUM/5E186/20/5 : Registre d'état civil de la ville de Grenoble, paroisse Saint-Hugues, (1751-1754)

9NUM/5E186/23/4 : Registre d'état civil de Grenoble, paroisse Saint-Louis, (1752-1756)

9NUM1/AC 185/121 : Registre d'état civil de la ville de Grenoble, paroisse Saint-Louis (1765-1769)

9NUM1/AC 185/122 : Registre d'état civil Grenoble, paroisse Saint-Louis, collection communale (1776-1779)

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAUCLUSE

Série E

3E12, art. 155, f° 433-439 : Vente du fond de librairie de François Alexandre Giroud à la veuve Barret, Niel et Aubanel (18 août 1767)

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE GRENOBLE

R 90525 : Documents divers concernant la famille Giroud

Microfilms

Jd34 : *Affiches, annonces et avis divers du Dauphiné* (1774-1792)

SOURCES IMPRIMÉES

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE GRENOBLE

O 11735, *Factum, À Monseigneur l'intendant, En la généralité de Dauphiné...*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1768, 38 p., in-4°.

O 11064, *Factum, Précis pour Me. Antoine-Georges Bernard...*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1774, 46 p., in-folio.

O 11066, *Factum, À Nosseigneurs de Parlement, supplie humblement Messire Jean-Baptiste-François de Barral...*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 20 p., in-folio.

O 11059, *Factum, Réponse pour Me. Joseph-Pierre Merle...*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 54 p., in-folio.

O 11912, *Factum, Mémoire Servant de moyens de griefs pour Messire Hyacinthe Bardousse...*, Grenoble, Imprimerie d'André Giroud, ca. 1758, 36 p., in-folio.

O 11743, *Factum, Replique pour Demoiselle Marie-Reyne Doyon...*, Grenoble, Imprimerie Cuchet, 1787, 33 p., in-4°.

O 11046, *Factum, Quelques observations pour M. de Ferrier de Montal...*, Grenoble, Imprimerie Cuchet, 1773, 16 p., in-folio.

O 11522, *Factum, Observations pour M^e François Michal...*, Grenoble, Imprimerie Allier, 1786, 36 p., in-4°.

- O 11748, *Factum, Réponse pour S^r. Antoine-François Sorrel...*, Grenoble, Imprimerie Allier, 1786, 33 p., in-4°.
- O 12289, *Factum, A Nosseigneurs de Parlement. Supplie humblement le Syndic de la Grande Chartreuse...*, Grenoble, Imprimerie Faure, 1772, 22 p., in-folio.
- O 16967, *Arrest de la cour de Parlement aides & finances de Dauphiné du dixieme Juillet mil sept cent soixante-sept...*, Grenoble, Imprimerie de Justine Giroud, 1767, 4 p., in-4°.
- O 17117, *Arrest de la cour de Parlement aides & finances de Dauphiné du vingt-trois Mars mil sept cent soixante et onze...*, Grenoble, Imprimerie de Justine Giroud, 1771, 3 p., in-4°.
- O 17382, *Reglement de la cour de Parlement de Dauphiné du quinze Décembre mil sept cent quarante...*, Grenoble, Imprimerie de Justine Giroud, 1778, 16 p., in-4°.
- O 17349, *Ordonnance du bureau des finances de la chambre du domaine de Dauphiné, du douze Juillet mil sept cent soixante-treize...*, Grenoble, Imprimerie de Justine Giroud, 1773, 4 p., in-4°.
- O 17205, *Déclaration du roi, Donnée à Versailles le 24 Août 1758...*, Grenoble, Imprimerie d'André Giroud, 1758, 7 p., in-4°.
- O 17003, *Arrest de la cour de Parlement, aydes et finances de Dauphiné... Du 22 Août 1720*, Grenoble, Imprimerie de Gaspard Giroud, 1720, 3 p., in-4°.
- O 3685, FAUJAS DE SAINT-FOND, *Histoire naturelle de la province de Dauphiné, proposée par souscription* (prospectus), Grenoble, Imprimerie Giroud, 1780, 27 p., in-8°.
- O 4484, GRENIER, *Les étrennes ou l'Apollon de Grenoble*, Grenoble, Imprimerie Cuchet, 1781, 21 p., in-8°.
- O 6245, *Pratique de la dévotion du calvaire...*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1774, 50 p., in-12.
- O 7415, GESNER, *Imitation du poème de la nuit et du déluge*, Grenoble, imprimerie Giroud, 1772, 23 p., in-8°.
- O 9731, SABATIER DE CAVAILLON, *Humbert second, ou la réunion du Dauphiné à la couronne*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1775, 52 p., in-12.
- T 1319, BOILEAU DESPRÉAUX, *Art poétique*, Grenoble, Imprimerie Faure, ca 1770, 40 p., in-8°.
- T 975, FAUJAS DE SAINT-FOND, *Histoire naturelle de la province de Dauphiné*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1781, 457 p., in-8°.

U 592, FAUJAS DE SAINT-FOND, *Mémoire sur des bois de cerfs fossiles...*, Grenoble, Imprimerie Cuchet, 1776, 24 p., in-4°.

U 6266, *Catéchisme du diocèse de Grenoble...*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1767, 51 p., in-12.

V 12 188, *Abrégé de l'antiphonaire de l'église de Gap, ou Vesperal pour les dimanches et fêtes principales de l'année...*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1773, 600 p., in-12.

V 12221, S. n., *Le droit d'ainesse*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1776, 54 p., in-12.

V 7107, *Factum, A Nosseigneurs de Parlement. Supplie très-humblement Demoiselle Marie-Anne Martin Duclot...*, Grenoble, Imprimerie d'André Giroud, 1749, 84 p., in-4°.

V 7664, *Ordonnance de la cour de Parlement, aides et finances de Dauphiné. Du 4 Février 1780...*, Grenoble, Imprimerie de Justine Giroud, 1780, 9 p., in-4°.

Vh 225(38), *Factum, Memoire Pour Sieur Etienne Dutrait-Desayes...*, Grenoble, Imprimerie Faure, 1766, 70 p., in-4°.

X 1540, *Arrest du conseil d'etat du roi... Du 30 Octobre 1767*, Grenoble, Imprimerie de la veuve Faure, 1767, 15 p., in-4°.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DROIT-LETTRES DE GRENOBLE

B 385, CHORIER Nicolas, *La jurisprudence du célèbre conseiller et jurisconsulte Guy Pape, dans ses décisions...*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1769, 408 p., in-4°.

B 501, S. n., *Recueil des édits et déclarations du roi, lettres-patentes et ordonnances de sa majesté, arrests et reglemens de ses Conseils & du Parlement de Grenoble...*, tomes 24 et 25, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1767 et 1773, in-4°.

B 565, S. n., *Nouveau recueil des édits et déclarations, arrests et reglemens du conseil, rendus au sujet des gens de la religion prétendue reformée*, Grenoble, Imprimerie Faure, 1752, 401 p. in-4°.

C 5314, RAMBAUD Claude, *Tarifs nouveaux...*, Grenoble, Imprimerie Giroud, 1782, 152 p., in-12.

C 5365, NICOLAS Pierre-François, *Le cri de la nature en faveur des enfants nouveaux nés*, Grenoble, imprimerie Giroud, 1775, 216 p., in-12.

Bibliographie

BARBIER Frédéric, *Lumières du Nord*, Genève, Droz, 2002, 528 p.

BEAUXVALET-BOUTOUYRIE Scarlett, *Être veuve sous l'Ancien Régime*, Paris, Belin, 2001, 415 p.

BERGER Günter, « Littérature et lecteurs à Grenoble aux XVII^e et XVIII^e siècles. Le public littéraire dans une capitale provinciale », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, numéro 33, janvier-mars 1986, pp. 114 à 132.

BÉROUJON Anne, « Les réseaux de la contrefaçon de livres à Lyon dans la seconde moitié du XVII^e siècle », *Histoire et civilisation du livre*, n° 2, 2006, pp. 85-111.

BÉROUJON Anne, « L'entrée dans la clandestinité des contrefacteurs de livres à Lyon entre 1650 et 1700 », dans APRILE Sylvie, RETAILLAUD-BAJAC Emmanuelle (dir.), *Clandestinités urbaines, Les citadins et les territoires du secret (XVI^e-XX^e)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, pp. 53-65.

BOIS Marie-Françoise, *Un périodique à Grenoble à la fin du XVIII^e siècle*, « Affiches, annonces et avis divers du Dauphiné », Mémoire d'histoire, s. l., École nationale supérieure de bibliothécaires, 1978, 55 p.

BOLLÈME Geneviève, ÉHRARD Jean, FURET François, et alii, *Livre et société dans la France du XVIII^e siècle*, 2 volumes, Paris-La Haye, Mouton et Cie, 1965.

CAYOL-GERIN Anne et CHAPPERT Marie-Thérèse, *Grenoble, Richesses Historiques du XVI^e au XVIII^e siècle*, Grenoble, Didier Richard, 1991, 94 p.

CHAPRON Emmanuelle, « Des livres pour les écoles du peuple ? Économie et pratiques du texte scolaire en Champagne au XVIII^e siècle », *Histoire de l'éducation*, 2010, n° 127, pp. 7-33.

CHARTIER Roger, *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Éditions du Seuil, 1990, rééd. Paris, Éditions du Seuil, 2000, 304 p.

CHARTIER Roger, *Culture écrite et société, L'ordre des livres (XIV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Albin Michel, 1996, 240 p.

CHARTIER Roger, MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française*, 4 tomes, Paris, Promodis, 1982-1986, rééd. Paris, Fayard, 1989-1991.

COULOMB Clarisse, *Les Pères de la patrie, la société parlementaire en Dauphiné au temps des Lumières*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006, 540 p.

COULOMB Clarisse, « L'échec d'un serviteur du roi – Vidaud de la Tour, premier président du parlement de Maupeou à Grenoble », *Histoire, économie et société*, 2006, 25^e année, numéro 3, pp. 371-383.

DARNTON Robert, *L'aventure de l'Encyclopédie, 1775-1800*, Paris, Librairie Académique Perin, 1982, rééd., Paris, Éditions du Seuil, 1992, 631 p.

DARNTON Robert, *Bohème littéraire et Révolution*, Paris, Gallimard, 1983, rééd., Paris, Gallimard, 2010, 298 p.

DARNTON Robert, *Édition et sédition, L'univers de la littérature clandestine au XVIII^e siècle*, 1991, Éditions Gallimard, 280 p.

DARNTON Robert, *Gens de lettres gens du livre*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1992, 302 p.

DARNTON Robert, *Le diable dans un bénitier : l'art de la calomnie en France, 1650-1800*, Paris, Gallimard, 2010, 695 p.

DAWSON Robert, *Liste des ouvrages saisis par le pouvoir royal en diverses occasions*, s. d., disponible sur www.utexas.edu/people/dawson/Confs_appendixes.doc, consulté le 03/08/14.

DORY C., « Almanachs dauphinois », *Petite revue des bibliophiles dauphinois*, n° 5, deuxième série, tome II, 1928, pp. 77-134.

DUREAU Jeanne-Marie, MERLAND Marie-Anne, *La fabrication du livre*, Villeurbanne, E.N.S.B, 1978, 183 p.

ÉBOLI Gilles, *Livres et lecteurs en Provence au XVIII^e siècle : autour des David, imprimeurs-libraires à Aix, Méolans-Revel*, Atelier Perrousseau, 2008, 318 p.

FAVIER René, *Les villes du Dauphiné aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1993, 512 p.

FAYET Marie-Béatrice, *La librairie grenobloise au XVIII^e siècle, Libraires et Imprimeurs Libraires*, TER Histoire, Grenoble : Université Pierre Mendès France, juin 1994, 120 p.

FÈBVRE Lucien, MARTIN Henri-Jean, *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel, 1958, 538 p.

FERRER André, *Tabac, sel, indiennes, douane et contrebande en Franche-Comté au XVIII^e siècle*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 2002, 366 p.

FONTAINE Michèle, *La vie sociale, religieuse et culturelle dauphinoise de 1774 à 1788, d'après Les Affiches du Dauphiné*, T.E.R., Grenoble, Université de Grenoble III, 1980, 117 p.

FONT-RÉAULX J. (de), « Les livres liturgiques du Viennois », *Petite revue des bibliophiles dauphinois*, n° 3, deuxième série, tome III, 1931, pp. 117-134.

FOUCHÉ Pascal, PÉCHOIN Daniel, SCHUWER Philippe (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du livre*, 4 tomes, Paris, éditions du Cercle de la Librairie, 2002-2011.

FOURNIER Pierre-Simon, *Manuel typographique utile aux gens de lettres et à ceux qui exercent les différentes parties de l'art de l'imprimerie*, Paris, Imprimerie Barbou, 1764, 328 p., in-8°.

FURET François (dir.), *Livre et société dans la France du XVIII^e siècle*, 2 volumes, Paris-La Haye, Mouton et Cie, 1965.

JURATIC Sabine, « Publier les sciences au 18^e siècle : la librairie parisienne et la diffusion des savoirs scientifiques », *Dix-huitième siècle*, 2008/1, n° 40, pp. 301-313.

KAUCHER GRETA, *Les Jombert : Une famille de libraires parisiens dans l'Europe des Lumières (1680-1824)*, Thèse d'histoire, s. l., 2007, 403 p.

LANZA Janine, « Les veuves dans les corporations parisiennes au XVIII^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2009/3 n° 56-3, pp. 92-122.

LAUFER Roger, *Introduction à la textologie, vérification, établissement, édition des textes*, Paris, Librairie Larousse, 1972, 159 p.

LE BRUN Jacques, « *Les Aventures de Télémaque* : destins d'un best-seller », *Littératures classiques*, 2009/3, n° 70, pp. 133-146.

LETONNELIER Gaston, « L'Imprimerie à Grenoble au commencement du XVIII^e siècle », *Petite revue des bibliophiles dauphinois*, n°1, deuxième série, tome III, 1929, pp. 34-42.

LIARDET Elsa, *Les imprimeurs et les libraires grenoblois après Nicolas, 1660-1750*, Mémoire Histoire, Grenoble : Université Pierre Mendès France, 2009.

LIARDET Elsa, *Le livre dans la société grenobloise au XVIII^e siècle : Études des bibliothèques de particuliers au travers des inventaires et ventes après décès*, Mémoire Histoire, Grenoble : Université Pierre Mendès France, 2010, 120 p.

MACÉ Laurence, « Les premières censures romaines de Voltaire », *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 4, juillet-août 1998, pp. 531-551.

MAIGNIEN Edmond, *Les imprimeurs et les libraires à Grenoble du XV^e au XVIII^e siècle*, Grenoble, s.n., 1884, reprint, s.l., B. de Graaf (Nieuwkoop), 1969, 606 p.

MAIGNIEN Edmond, *Bibliographie historique du Dauphiné pendant la Révolution française, de 1787 au 11 nivôse an XIV, 31 décembre 1805*, 3 tomes, Grenoble, Imprimerie Dauphinoise, 1891.

MAIGNIEN Edmond, « Lettres inédites de Faujas Saint-Fond au Père Ducros (1781-1787) », *Petite revue des bibliophiles dauphinois*, n° 14, tome III, janvier 1912, pp. 183-215.

MARION Michel, *Recherches sur les bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIII^e siècle (1750-1759)*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1978, 247 p.

MARTIN Henri-Jean, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle*, 2 tomes, Genève, Droz, 1969, rééd., Genève, Droz, 1999.

MARTIN Henri-Jean, LECOCQ Micheline, *Livres et lecteurs à Grenoble. Les registres du libraire Nicolas (1645 1668)*, Genève, librairie Droz, 1977, 283p.

MAZA Sarah, *Vies privées, affaires publiques, Les causes célèbres de la France Prérévolutionnaire*, Paris, Fayard, 1997, 384 p.

MCKENZIE Donald, *La bibliographie et la sociologie des textes*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 1991, 119 p.

MELLOT Jean-Dominique (dir.), *Histoire et civilisation du livre*, n° 1, 2005, 391 p.

MELLOT Jean-Dominique, *L'édition rouennaise et ses marchés (vers 1600 – vers 1730) : dynamisme provincial et centralisme parisien*, Paris, École des Chartes, 1998, 816 p.

MELLOT Jean-Dominique, « Qu'est-ce qu'un livre ? Qu'est-ce que l'histoire du livre ? Points de départ et perspectives », *Histoire et civilisation du livre*, n° 2, 2006, pp. 5-18.

MELLOT Jean-Dominique, QUEVAL Élisabeth, *Répertoire d'imprimeurs/libraires (vers 1500-vers 1810)*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2004, 668 p.

MORNET Daniel, « Les enseignements des bibliothèques privées (1750-1780) », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, n° 17, 1910, p. 461. pp. 449-496.

MOULINAS René, *L'imprimerie, la librairie et la presse à Avignon au XVIII^e siècle*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1974, 441 p.

PETIT Nicolas, *L'éphémère, l'occasionnel et le non livre à la bibliothèque Sainte-Geneviève, XV^e-XVIII^e siècles*, Paris, Klincksieck, 1997, 256 p.

QUÉNIART Jean, *L'imprimerie et la librairie à Rouen au XVIII^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1969, 286 p.

SGARD Jean (dir.), *Dictionnaire des journaux 1600-1789*, Paris, Universitas, 1991, 2 volumes.

SOLÉ Jacques « Lecture et classes populaires à Grenoble au dix-huitième siècle : le témoignage des inventaires après décès », dans *Images du peuple au dix-huitième siècle, Colloque d'Aix-en-Provence 25 et 26 octobre 1969*, Paris, Armand Colin, 1973, pp. 95-102.

VARRY Dominique, « Commerce et police du livre prohibé aux foires de Beaucaire », *Histoire et civilisation du livre*, n° 7, 2011, pp. 85-98.

VARRY Dominique, *Introduction à la bibliographie matérielle, Archéologie du livre imprimé (1454 – vers 1830)*, 2011, disponible sur <http://dominique-varry.enssib.fr/bibliographie%20materielle>, consulté le 26/05/14.

VENTRE Madeleine, *L'imprimerie et la librairie en Languedoc au dernier siècle de l'Ancien Régime, 1700-1789*, Paris-La Haye, Mouton & Co, 1958, 288 p.

Instruments de travail

ACADÉMIE FRANÇAISE, *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, veuve Brunet, 1762.

BÉLY Lucien (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, Presses universitaires de France, 2005.

BRUNET Jean-Charles, *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, Berlin, Fraenkel, 1921, 6 volumes.

DE BUJANDA Jésus, *Index Librorum prohibitorum (1660-1966)*, Montréal-Genève, Médiaspaul-Droz, 2002, 980 p.

PRÉVOST D'EXILES Antoine, DUBOILLE C., *Manuel lexique, ou Dictionnaire portatif des mots françois, dont la signification n'est pas familiere a tout le monde*, Paris, Libraires associés, 1788.

RIPA César, *Iconologie ou nouvelle explication de plusieurs images, emblemes, & autres Figures Hyeroglyphiques des Vertus, des Vices, des Arts, des Sciences, des Causes Naturelles, des Humeurs differentes, des Passions humaines, &c.*, Paris, Imprimerie de Louis Billaine, 1677, 259 p., in-4°.

Sommaire

Remerciements.....	4
Introduction.....	5
PARTIE I – LE PARCOURS DE JUSTINE GIROUD, UNE FEMME IMPRIMEUR-LIBRAIRE À GRENOBLE, JANVIER 1767 – AOÛT 1782.....	12
CHAPITRE I – L'ITINÉRAIRE FAMILIAL ET PROFESSIONNEL DE JUSTINE GIROUD, DES ORIGINES À LA VIE ACTIVE..	13
I – L'insertion de Justine Souverant dans une dynastie d'imprimeurs-libraires.....	13
1 – <i>L'environnement familial : Justine Giroud avant son veuvage.....</i>	13
2 – <i>Le veuvage : l'accès à la profession d'imprimeur-libraire : 1767.....</i>	15
II – Justine Giroud à la tête de l'entreprise familiale, l'apogée d'une dynastie d'imprimeurs-libraires, 1767-1782.....	18
1 – <i>Une librairie au comble de sa prospérité, une production imprimée développée.....</i>	19
a – La librairie.....	19
b – La production imprimée.....	20
2 – <i>Une fortune incontestable.....</i>	22
3 – <i>La passation des pouvoirs, 1781-1782.....</i>	24
CHAPITRE II – LES AFFICHES DU DAUPHINÉ : JUSTINE GIROUD FÉDÉRATRICE D'UN MOUVEMENT DE SOCIABILITÉ INTELLECTUELLE ET SCIENTIFIQUE ? 1774-1782.....	28
I – Présentation d'un journal provincial.....	28
1 – <i>La naissance des Affiches du Dauphiné, 1774.....</i>	28
2 – <i>Les Affiches du Dauphiné, un lieu de débat et de partage intellectuel et scientifique.....</i>	30
a – Les sciences... ..	30
b – La culture.....	32
II – Le lectorat des <i>Affiches</i> , une clientèle potentielle sollicitée par la veuve Giroud...	33
1 – <i>La librairie de Justine Giroud comme relai du savoir.....</i>	35
a – L'histoire.....	35
b – Les belles lettres.....	37
c – Les sciences.....	38
2 – <i>La religion remise au seconde plan.....</i>	40

PARTIE II – L’IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE JUSTINE GIROUD.....42

CHAPITRE I – LA LIBRAIRIE DE JUSTINE GIROUD SELON L’INVENTAIRE DE 1782 : LA PRÉDOMINANCE DE LA RELIGION ET DES BELLES LETTRES.....43

I – Présentation générale de l'inventaire.....	43
1 – Contexte de réalisation et présentation des différentes parties du fond.....	43
2 – Chiffres globaux.....	45
II – Le poids de la religion.....	49
1 – Composition générale du fond religieux.....	49
a – La dévotion avant tout.....	49
b – Le cas particulier des brochures : une religion minoritaire dominée par la pastorale.....	52
2 – Un fond hors du temps ?.....	52
III – Les belles lettres, une catégorie très diversifiée.....	54
1 – Chiffres généraux.....	54
2 – La place de la philosophie : Justine Giroud et les Lumières.....	57
3 – Le divertissement face au savoir.....	59
a – Rhétorique, grammaires et dictionnaires.....	59
b – Romans, contes, théâtre et mémoires.....	60

CHAPITRE II – LA LIBRAIRIE DE JUSTINE GIROUD SELON L’INVENTAIRE DE 1782 : L’HISTOIRE, LES SCIENCES ET LE DROIT AU SECOND PLAN.....64

I – L’histoire.	64
1 – L’histoire moderne et médiévale française.....	64
2 – Un goût d’ailleurs.....	66
3 – Les ouvrages reliés et brochés : l’histoire ancienne et religieuse aux premiers rangs.....	69
4 – Les genres minoritaires.....	72
II – Les sciences : la librairie Giroud témoin du mouvement de vulgarisation des savoirs.....	73
1 – Chiffres généraux.....	73
2 – La prééminence de la médecine et de l’agriculture : des ouvrages d’utilité publique.....	78
a – Médecine, pharmacie, chirurgie.....	78
b – L’agriculture.....	79
3 – Sciences exactes et sciences naturelles.....	80
III – Le droit, le laissé pour compte de la librairie Giroud.....	82
1 – Les caractéristiques particulières d’un genre minoritaire.....	82
2 – La jurisprudence française.....	83

CHAPITRE III – L’IMPRIMERIE DE LA VEUVE GIROUD, QUELLES GAMMES DE PRODUITS ? 1767-1782.....	86
I – Le corpus bibliographique de Justine Giroud.....	86
1 – <i>La production imprimée de Justine Giroud selon la bibliographie d’Edmond Maignien</i>	86
2 – <i>L’apport de l’inventaire de 1782</i>	92
a – Les oubliés de Maignien.....	92
b – Indications sur l’écoulement de la production.....	95
3 – <i>Les pièces de droit</i>	97
a – L’impression des actes officiels.....	97
b – La prééminence de l’imprimerie de Justine Giroud sur la production des factums grenoblois.....	99
4 – <i>Aperçu des prix de la production imprimée de la veuve Giroud</i>	101
II – Une cible d’acheteur étendue : l’apport de la bibliographie matérielle.....	104
1 – <i>Séduire l’élite</i>	104
a – L’exemple de <i>La jurisprudence de Guy Pape</i>	104
b – <i>L’Histoire naturelle du Dauphiné</i> : une édition de qualité au style épuré.....	106
2 – <i>Les livres de « consommation coutante » : attirer un large public</i>	109
a – Les livres de piété.....	109
b – Les almanachs.....	112
c – Des ouvrages de sciences pratiques et accessibles au plus grand nombre.....	113
d – La poésie et le théâtre : le divertissement avant tout.....	115
3 – <i>Les cas particuliers</i>	118
a – <i>Le Recueil Giroud</i>	118
b – Le non-livre : l’exemple des factums.....	124
PARTIE III – JUSTINE GIROUD FACE AU MARCHÉ DU LIVRE.....	126
CHAPITRE I - LE CONTEXTE GRENOBLOIS.....	127
I – Données générales.....	127
1 – <i>L’état de l’imprimerie-librairie à Grenoble au temps de Justine Giroud : un nécessaire partage des marchés</i>	127
2 – <i>L’imprimerie-librairie de la veuve Giroud et le lectorat grenoblois : quelle clientèle potentielle ?</i>	131
3 – <i>L’évolution de l’imprimerie-librairie Giroud : d’Angélique à Justine, 1701-1782</i>	136
II – Analyse du partage des marchés grenoblois par la confrontation d’inventaires de librairie, un adversaire de taille : la famille Faure.....	138
1 – <i>La librairie de Joseph Cuchet en 1772</i>	138
2 – <i>La librairie de Faure selon le fond racheté par Justine Giroud en 1778</i>	140
3 – <i>La librairie de Faure selon le fond racheté par Justine Giroud en 1780</i>	142

III – Les stratégies commerciales de la veuve Giroud.....	146
1 – <i>Les différents supports de publicité : atteindre et fidéliser le public.....</i>	146
2 – <i>Les arguments de vente.....</i>	149
CHAPITRE II – LES RÉSEAUX DE LA VEUVE GIROUD.....	153
I – Autour de l'imprimerie : un marché avant tout provincial ?.....	153
1 – <i>Les fournisseurs de matériel.....</i>	153
2 – <i>L'écoulement de la production imprimée chez les professionnels du livre.....</i>	154
II – Les réseaux d'approvisionnement pour la librairie.....	156
1 – <i>L'alimentation du fond de librairie : la carte des lieux d'impression des livres contenus dans l'inventaire de 1782.....</i>	156
2 – <i>Une utilisation des réseaux de contrefaçon ?.....</i>	158
a – Définitions et enjeux du marché illégal du livre.....	158
b – Justine Giroud et la contrefaçon.....	160
Conclusion.....	164
Sources.....	167
Bibliographie.....	171
Sommaire.....	176

Résumé

Issue du milieu des marchands gantiers grenoblois, c'est entre 1767 et 1782 que Justine Souverant, veuve d'André Giroud, dirigea l'une des deux plus grandes imprimeries-librairies grenobloises de la fin du XVIII^e siècle. Les travaux concernant l'imprimerie au XVIII^e siècle s'accordent sur les difficultés de l'imprimerie provinciale et il apparaît, grâce aux travaux menés antérieurement, que la capitale du Dauphiné n'échappa pas à ce contexte. La présente étude montre que, forte de la notoriété et des charges officielles qu'acquirent ses prédécesseurs depuis leur arrivée en 1663, Justine Giroud sut palier à l'anémie éditoriale grâce à ses initiatives individuelles en matière d'imprimerie, de publicité et en développant considérablement son commerce de librairie. Ainsi, en se questionnant sur la place de l'entreprise Giroud à l'époque de Justine, par rapport à la concurrence locale mais aussi dans son rapport à la diffusion des idées nouvelles à Grenoble ainsi que sur sa place au sein des réseaux clandestins du livre, cette recherche vise à une meilleure connaissance de l'imprimerie-librairie provinciale à la fin du XVIII^e siècle.

Mots clés

Imprimerie, librairie, Giroud, contrefaçon, livre, Lumières, Grenoble

Summary

From a glover market background in Grenoble, that's between 1767 and 1782 that Justine Souverant, widow of André Giroud, ran one of the two biggest printing houses and bookshop of the city by the end of XVIIIth century. The historian's work about printing in the XVIIIth century agrees with the difficulties the provincial printers had and it appears that the Dauphine's main city won't escape from the situation. In spite of the fame and official responsibilities of her predecessors since they arrived in 1663, Justine Giroud managed to survive the editorial weakening. This study shows how she significantly developed her business thanks to her individual initiatives regarding printing and advertising. This search raises the question of the place of Giroud's company at Justine's time compared to local competition, taking into account the diffusion of new ideas in Grenoble, and also the place of her printing company in the secret network of the book. The aim of this study is to have a better knowledge of the provincial printing-bookshop industry at the end of XVIIIth century.

Keywords

Printing house, bookshop, Giroud, counterfeit / piracy, book, Enlightenment, Grenoble